

PAGE 11:

Quel sera le visage futur du canton de Neuchâtel ?

MALGRÉ LES FANTAISIES D'UN ORDINATEUR

La mission Apollo vole vers la Lune

LES IDÉES ET LES FAITS

Lettre ouverte aux pacifistes

Le pacifisme sévit de nouveau à pleins bords, maintenant que le cessez-le-feu semble proche au Viet-nam (mais que sera la suite ?), où le dégel est à l'ordre du jour en Europe, sinon au Moyen-Orient où la tension est toujours vive. C'est le moment de lire la passionnante « Lettre ouverte aux pacifistes » publiée récemment par M. Gaston Bouthoul dans la collection d'Albin Michel (Edit. Paris) où parut déjà la fameuse lettre aux gens heureux de Louis Pauwels. M. Bouthoul est l'auteur de nombreux ouvrages de sociologie et d'autres livres consacrés à la guerre et à la paix. Le voici qui prend flamme contre une idéologie qui, sous prétexte de sauver cette dernière, maints exemples historiques le prouvent, a au contraire précipité la première.

Prenez pour départ le précepte évangélique: « Bienheureux les pacifiques (et non les pacifistes !), il pose pour principe que la paix est le fruit de la justice tandis que le pacifisme ne s'alimente que de la peur qu'il a de la guerre qu'il n'a jamais pu prévenir. Tout particulièrement le « pacifisme de papa », celui de Jaurès et de Briand, lui paraît mort. Il a d'ailleurs lamentablement échoué devant les deux grandes agressions allemandes du siècle.

Mais il y a plus. Selon M. Bouthoul, il y a une utilisation insidieuse du pacifisme par ceux qui ont intérêt à troubler l'ordre international. D'autre part, il est avéré que, souvent, les pacifistes veulent imposer la paix par la force. Ils se croient tels, mais leur inconscient ne l'est pas. Ils se veulent les anges exterminateurs des méchants. Le pacifisme a besoin de guerre pour frémir. Cette remarque si juste s'est vérifiée entre 1936 et 1939. Ceux qui bélaient autrefois à la paix se sont mués en bellicistes farouches alors que la France et l'Angleterre, grandement affaiblies, se trouvaient en présence d'un Hitler surarmé. Aujourd'hui encore, l'Inde non violente de Gandhi s'est livrée à une agression contre Goa et contre le Pakistan. A l'ONU où, verbalement, on condamne le réarmement, on tolère des génocides qui sont une honte pour l'humanité.

Quelle solution apporter ? M. Bouthoul est un des inventeurs de la polémalogie. Cette science nouvelle ne nie pas que les guerres naissent souvent de conflits économiques et politiques. Mais, plus profondément, elle explique qu'il est, dans l'homme, deux sentiments, la peur et l'agressivité qui le poussent à un penchant belliqueux. La peur, il faut la conjurer par un ordre stable et équitable. Quant aux forces d'agressivité, il s'agit de les tourner vers le bien et vers le constructif. Mais en attendant ce revirement intérieur auquel tous les amis de la paix devraient contribuer, force est bien de voir qu'il n'y a encore d'issue pratique, pour l'heure, que dans une nouvelle Sainte-Alliance des peuples où l'équilibre des forces en présence soit établi. Ce qui ne veut pas dire qu'il ne faille pas tout mettre en œuvre pour assurer leur réduction de part et d'autre.

René BRAICHET

HOUSTON (AP). — Les astronautes d'Apollo 17 ont pris jeudi matin un bon départ pour le dernier voyage du siècle vers la Lune.

Les lubies d'un ordinateur qui ont retardé pendant trois heures le lancement, n'auront finalement pas entraîné de conséquences fâcheuses pour le vol. « Très bon spectacle, mon gars. C'était un peu tard, mais pas mal », a déclaré le commandant de bord Eugène Cernan, avec un soupçon de soulagement dans la voix, tandis qu'il s'élançait dans le ciel avec ses deux compagnons, Harrison Schmitt et Ronald Evans.

« Nous avons travaillé dur, a répondu la mission de contrôle. Nous sommes contents d'avoir réussi. »

« Vous n'êtes pas les seuls », a riposté M. Schmitt, premier savant américain à participer à un vol dans l'espace.

Après avoir décrit deux révolutions autour de la Terre, les astronautes ont quitté l'attraction terrestre et ont entrepris leur long voyage qui fournira peut-être aux savants les maillons manquants dans leurs connaissances de l'évolution de la Lune.

Ce vol, dernier de la série Apollo, marque la réussite du pari engagé par le président Kennedy au début des années 1960 de conquérir la Lune.

Les trois astronautes américains ont reçu les encouragements du président Nixon. Celui-ci leur a fait parvenir un message ainsi conçu: « Avec la dernière mission de la série Apollo d'exploration lunaire, l'homme vient d'accomplir un nouveau pas dans sa quête de connaissances sur l'univers et sur lui-même. Ceux qui viendront ultérieurement se tiendront debout sur les épaules des hommes d'Apollo et de leurs équipiers de réserve. Je vous souhaite bonne chance et bon voyage. »

LANCEMENT D'UNE INITIATIVE POUR LA CAVALERIE QUI NE VEUT PAS MOURIR ?

D'un correspondant de Berne: La consternation est grande chez les « irréductibles » du maintien de la cavalerie. Leurs ténors se sont fait entendre, dont M. Thévoz, conseiller national libéral vaudois, officier supérieur dans cette arme mal-aimée, qui a eu cette phrase désabusée: « On vote pourtant des crédits pour la défense psychologique, quelle dérision ! »

Et le colonel Meier, président

de la Fédération suisse des sociétés de cavalerie, a déclaré de son côté que, en tant que dragon, il était profondément ulcéré, mais qu'en sa qualité de soldat, il acceptait « la décision démocratique en servant les dents et la garde-à-vous... »

A la « Remonte fédérale » à Berne, on est aussi inquiet. Mais d'ores et déjà, dans tous ces milieux, comme au sein du Syndicat chevalin des Franches-Montagnes,

dans les campagnes vaudoises, fri-bourgeoises et bernoises, où l'on recense le gros de la cavalerie, on étudie la possibilité d'une nouvelle initiative.

On pense même qu'un membre du Parlement fédéral pourrait déposer sur le bureau du Conseil fédéral une motion urgente. Le fera-t-on ? Pour l'instant, personne ne veut répondre à la question, que l'on étudie.

On pense à un éventuel référendum, quoique celui-ci ne semble pouvoir entrer en ligne de compte. Théoriquement, il n'y a que l'initiative populaire qui puisse être lancée sur le champ de bataille. Si tel était le cas, celle-ci a-t-elle des chances d'aboutir ?

Marcel PERRET (Lire la suite en page 13)

UN COUP DE POIGNARD

MANILLE (AP). — Mme Imelda Marcos, femme du président philippin, a été blessée jeudi, d'un coup de couteau au moins, par un inconnu, alors qu'elle présidait une cérémonie de remise des prix d'un concours de protection de la nature, dans un parc d'attractions des environs de Manille.

L'agresseur a été abattu par les gardes du corps. La cérémonie était télévisée, ce qui fait que de nombreux téléspectateurs ont été témoins de l'attentat.

Tout s'est passé si vite que les gardes n'ont pu intercepter l'agresseur qui avait pris place dans la file des lauréats que devait féliciter Mme Marcos.

Elle venait de serrer la main de plusieurs candidats, lorsque l'homme, vêtu de sombre, a subitement sorti un couteau et s'est précipité vers elle, sous les yeux horrifiés des personnes présentes.

Mme Marcos a été rapidement évacuée par hélicoptère sur l'hôpital de Makati, une banlieue de Manille. Rien n'a été annoncé officiellement concernant son état. (Téléphoto AP)



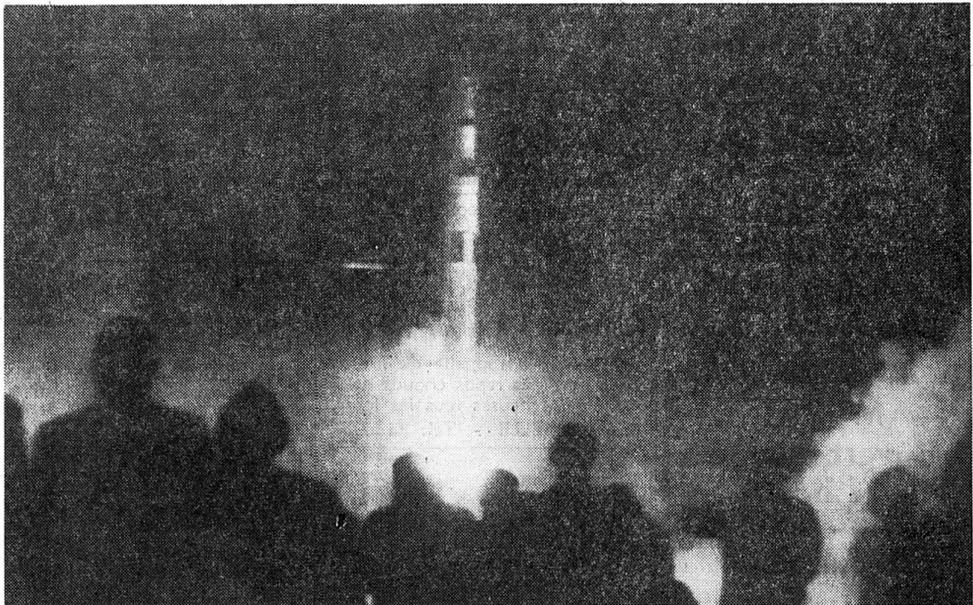
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE FONDÉ EN 1738

PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE 4, RUE SAINT-MAURICE TÉLÉPHONE 038 256501

L'EXPRESS

FAN

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL



La nuit blanche de Cap-Kennedy au moment de l'envol.

(Téléphoto AP)

UNE NUIT CLAIRE COMME LE JOUR

CAP-KENNEDY (AFP). — Depuis trois ans que l'homme a posé le pied sur la Lune, plus rien ne semblait pouvoir surprendre, mais le « suspense » de la mise à feu d'Apollo 17 puis le fantastique tableau final du départ de la fusée en pleine nuit a émerveillé les spectateurs les plus blasés.

Ils ont pu assister à un « son et lumière » d'une grandeur et d'une intensité inconnues jusqu'ici.

Plus de 50.000 spectateurs dans l'ombre avaient les yeux braqués sur la « scène » de la plate-forme 39-A éclairée à giorno où se dressait l'énorme fusée blanche paraissant irréaliste au bord du trou noir de l'Atlantique.

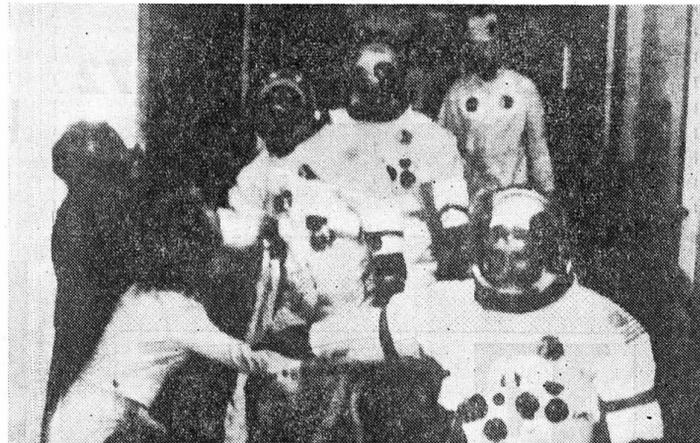
Plus loin, sur les plages, dans les parcs, sur les terrasses de toutes les localités environnantes, jusque dans le nord de la Floride, des centaines de milliers de témoins attendaient d'apercevoir le sillage de la fusée illuminer le ciel. Sur tout le littoral du golfe du Mexique, d'innombrables noctambules épiaient.

Au moment de la mise à feu, qui s'était tant fait attendre... « trois, deux, un... feu... », les ordres égrenés d'une voix calme paraissaient venir d'un autre monde.

Il y eut d'abord une étincelle instantanément transformée en une boule éblouissante sur laquelle la fusée de 36 étages semblait prendre appui. L'intensité de la lumière dégagée à ce moment représentait 7500 bougies vues à un mètre de distance, ce qui équivaut à l'éclat du soleil. Neuf interminables secondes s'écoulèrent avant que le vaisseau spatial se soulève avec une lenteur surprenante. C'est alors seulement qu'arriva le son.

PARTI

Au fur et à mesure que la flamme rouge et orange s'élargissait à la base de la fusée, s'étendait le bruit assourdissant des réacteurs. Apollo 17 était parti. C'était maintenant un véritable roulement de tonnerre. Les tribunes bourrées de spectateurs se mirent à trembler. Certes, ce bruit, on l'avait déjà entendu, on l'avait déjà « senti » mais jamais encore dans la nuit, soudain chassée par l'éclairage fantastique de cette immense trainée de feu...



Le « good bye » des femmes de Cernan et d'Evans à leurs maris.

(Téléphoto AP)

Centre commercial argovien attaqué: 68.000 fr. dérobés

SPREITENBACH (ATS). — Une attaque à main armée a été perpétrée mercredi soir au centre commercial de Spreitenbach où deux inconnus se sont emparés d'une somme de 68.000 francs. Ils ont ensuite pris la fuite dans une voiture blanche portant plaques zuricoises qu'ils avaient volées dans l'après-midi à Zurich.

Les inconnus ont attaqué le gérant du magasin Denner alors que celui-ci s'apprêtait à placer deux sacs contenant l'argent dans le trésor de nuit. Le gérant tenta de se débattre. C'est alors que, selon la police cantonale argovienne, un des malfaiteurs a tiré trois coups de feu. Personne n'a été blessé. Les deux inconnus se sont ensuite enfuis emportant les deux sacs contenant 68.000 francs.

La police a communiqué le signalement des deux malfaiteurs. Le premier est âgé de 20 à 30 ans, grandeur 175 à 180 cm, cheveux ondulés blonds tirant sur le roux. Le second a environ 25 ans, grandeur 180 cm, mince, cheveux noirs. Les deux inconnus parlaient le dialecte de la région de Spreitenbach.

小食類 飯類 魚蝦類
類 類 類 類 類 類
Le tant attendu... 品
類 類 類 類 類 類
Le restaurant CHINOIS 飲
類 類 類 類 類 類
nous ouvre pour toujours 麵
類 類 類 類 類 類
sa « porte 類
du bonheur » 類
au CITY NEUCHÂTEL 品
Tél. (038) 25 54 12. 牌
素菜類 湯類 牛肉類

Chronique régionale :	pages 2, 3, 7, 9 et 13
Informations suisses :	page 17
Les sports :	pages 19 et 21
Les lettres et les arts :	page 25
Carnet du jour — Programmes radio-TV :	page 29
La vie économique :	page 33
Dernière heure et bourses :	page 35

Inauguration et coup de mine historique sous la pluie à Travers et à la Clusette (Page 9)

Budget déficitaire de la ville de la Chaux-de-Fonds (Page 7)

Le Valais a fêté ses deux présidents dans une ambiance folle (Page 17)

ZINAL Valais

vous attend toujours avec le sourire

Prix des remontées mécaniques

1 téléphérique 80 places 6 téléskis

Vaste restaurant d'altitude

Abonnements adultes enfants	
1 jour Fr. 21.— 12.—	
6 jours Fr. 85.— 50.—	

ou choisissez votre abonnement de 7-8-9-10-11... 31 jours consécutifs, selon la durée exacte de vos vacances

SET-ZINAL S.A. - Tél. (027) 6 84 34

Mieux vivre en ville

Les difficultés paraissent toutes insurmontables a priori. Par atavisme, par inertie, parce que des intérêts bien en place barrent le passage, pour mille autres raisons, le mouvement semble impossible, l'enlèvement définitif.

Jusqu'au jour où quelques hommes relèvent le défi, déclarent qu'ils ne laisseront pas leur ville s'asphyxier, et qu'ils l'ouvriront toute grande au commerce des gens, des idées et des denrées. Comme jadis, lorsque la cité n'était pas bloquée par l'automobile, et que l'on y circulait, bavardait, achetait et vendait, en ayant du plaisir à le faire et à se coudoier.

C'est de Neuchâtel qu'il s'agit, et d'une organisation qui s'y crée, en ce moment. Elle sera probablement portée sur les fonts baptismaux sous le nom de « Neuchâtel Centre », qui va s'efforcer de traduire dans la pratique les aspirations de plus de deux cents entreprises de la ville: animer la cité toute l'année, y retenir ceux qui depuis quelque temps sont tentés de s'en aller ailleurs; leur donner, et donner également aux gens du dehors, de nouvelles raisons de redécouvrir la ville et de l'aimer.

Pour cela, une tâche certes immense, dont les grands traits sont à peine ébauchés, reste à entreprendre et à réussir. Il faudra dresser l'inventaire des atouts que la ville recèle et qui sont oubliés, tombés en désuétude ou dédaignés. « Neuchâtel est une fort jolie fille, dit l'un des promoteurs. Mais c'est la Belle au bois dormant. Il conviendra de la parer de quelques beaux atours, de lui mettre un peu de rouge aux lèvres, de la flatter, de la mettre en état d'accueillir ses habitants et ses visiteurs du dehors de la plus aimable façon ».

Bref, « Neuchâtel Centre » a l'ambition de restituer à la ville un cadre naturel propice aux échanges et aux relations humaines. Face aux hypermarchés en rase campagne, Neuchâtel décide de devenir un lieu de rencontre ouvert à tous les états, et de créer une manière nouvelle de mieux vivre, de se plaire et de se réjouir en ville. Nous ne tarderons pas d'en apprendre davantage.

R.A.

AVIS TARDIFS
Réception des ordres: jusqu'à 22 heures
Fr. 2,40 par millimètre de hauteur

AVIS TARDIFS
Réception des ordres: jusqu'à 22 heures
Fr. 2,40 par millimètre de hauteur

AVIS TARDIFS
Réception des ordres: jusqu'à 22 heures
Fr. 2,40 par millimètre de hauteur

centre
neuchâtelois
de la brocante
ouvert tous les après-midi
des 1400h (sauf lundi)
fleury 8₂ neuchâtel

LIVRES SOLDÉS
à Paris
vendus à prix réduit
EUGÈNE REYMOND
Livres anciens
14, FAUBOURG DE L'HOPITAL

Salle des conférences
VENDREDI 8 DÉCEMBRE
SOIRÉE ANNUELLE
de la Fraternité chrétienne
Programme musical et théâtral.
Invitation cordiale. Entrée libre.

CE SOIR
MARCHÉ MIGROS
MORAT
ouvert jusqu'à
21 h 30

LES VIEUX-PRÉS
Ce soir
MATCH AU COCHON

AVIS AUX BRICOLEURS
DEMAIN, la menuiserie Serge PIANA
met en vente dans ses ateliers diverses
CHUTES DE PANNEAUX.
Champ-Coco 4, tél. 25 20 17.

A VENDRE
jumelles et télescopes
légèrement défraîchis. Prix intéressants.
GERN OPTIQUE, Comba-Borel 29,
2000 Neuchâtel. Tél. 25 45 78.

Dans son nouveau cadre...
CABARET-DANCING
LA ROTONDE
NEUCHÂTEL

AUJOURD'HUI
DISCOUNT
BERTHOUD
Bernstrasse, MORAT
ouvert jusqu'à 21 h 30

THÉÂTRE
Ce soir, à 20 h 30
LE MAL COURT
de JACQUES AUDIBERTI
Location: Agence Strübin, librairie
Reymond, tél. 25 44 66, et à l'entrée
dès 20 heures.

Après le spectacle
vous propose
sa gratinée lyonnaise
et vous rappelle qu'il vous
sert des repas chauds de 7
à 24 heures tous les jours.
2075 THIELLE - Tél. 33 57 57

Adrienne RICH
Chaussures
Tél. (038) 24 17 72
4, rue du Château, Neuchâtel

OUVERT LE LUNDI
APRÈS-MIDI

A B C Le Cabaret
du Strip-tease
à NEUCHÂTEL
vous propose ses
ATTRACTIONS INTERNATIONALES
et pour l'ambiance
L'EXTRAORDINAIRE ORCHESTRE
ROLAND CRAND

HALLE DE GYMNASTIQUE
LE LANDERON
Vendredi 8 décembre à 20 h 15
Soirée du groupe de danse
avec MICHEL NEUVILLE

Ce soir, MATCH AU LOTO
à l'Hôtel du Cheval-Blanc, Saint-Blaise
dès 20 heures
Beaux quins, jambons, fumés, lapins
Société philatélique «La Colombe»,
Saint-Blaise

Naissances
Monsieur et Madame
Gérard MORF-KNOBEL ont la
grande joie d'annoncer la naissance
de leur fils
Jean - Pierre
6 décembre 1972
Maternité des Cadolles
Fbg Ph.-Suchard 20
Boudry

Observations météorologiques
Observatoire de Neuchâtel. - 7 déc.
Température: moyenne: 6,9; min.: 1,2;
max.: 9,7. Baromètre: moyenne: 718,5.
Eau tombée: 4,0. Vent dominant: direction:
nord-est faible jusqu'à 11 h, ensuite
ouest-sud-ouest modéré. Etat du ciel: lé-
gèrement nuageux jusqu'à 10 h 45, puis
ouvert.



Température de l'eau du 7 décembre: 8°
Niveau du lac du 7 décembre: 429,18

Prévisions météorologiques. - Nord des
Alpes, Valais, nord et centre des Grisons:
les chutes de pluie en plaine, de neige
au-dessus de 1400 mètres, s'étendront à
l'ensemble du nord des Alpes la nuit. Le
temps sera, la journée, très nuageux ou
ouvert et des averses pourront encore se
produire en toutes régions. En plaine, la
température voisine de 7 degrés la nuit,
sera comprise entre 8 et 12 degrés l'après-
midi. Vents du sud-ouest, faibles à modé-
rés en plaine, modérés à forts en montagne.
Evolution pour samedi et dimanche. -
Le temps sera très nuageux ou ouvert sur
l'ensemble du pays. Précipitations sous
forme de neige s'abaissant progressivement
jusqu'à 1000 mètres. Température en lé-
gère baisse.

Etat civil de Neuchâtel
Naissances. - 5 décembre. Fuentes,
Maria-Isabel, fille de Manuel, boulanger à
Saint-Aubin, et de Marie-Natividad, née
Prieto; Cosimo, Gianni, fils d'Antonio, car-
rossier à Colombier, et de Joëlle-Michèle-
Lucienne, née Chevalier; Naine, Valérie,
fille de Paul-Eric, employé de bureau à
Neuchâtel, et de Huguette-Andrée, née
Rognon. 6. Borel, Jeanne-Marie, fille de
Jean-Michel, agent d'assurance à Neuchâtel,
et de Catherine, née Baillod; Mani, Béa-
trice, fille de Christian-Abraham, employé
CFE à Saint-Blaise, et d'Erjka, née Egler;
Matthey-Junod, Thierry, fils de Maurice-
André, constructeur technique à Cortaillod,
et de Solange-Miriam, née Jean-Cartier;
Morf, Jean-Pierre, fils de Gerhard, horloger
à Boudry, et d'Ida-Berta, née Knobel;
Zigerli, Sandra-Corinne, fille de Fernand-
Henri, mécanicien à Neuchâtel, et de Mar-
guerite-Nelly, née Struchen.
Décès. - 4 décembre. Sausser née Witschi,
Elise, née en 1892, ménagère à Cornaux,
veuve de Sausser, Charles. 6. Dal Borgo,
Daniel, né en 1911, fils de Dal Borgo,
Pietro et d'Anna-Maria, née Dal Borgo, à
Neuchâtel; Rosselet-Droux, Edgar, né en
1903, retraité à Neuchâtel, époux de Yolan-
de-Hélène, née Barcella.

"un vrai temps
à fondue"

DERNIÈRE HEURE
en avant-dernière page

VIGNOBLE
Les travaux de la N5
progressent à Colombier

(c) De jour en jour, on peut se rendre
compte de l'avance des travaux dans la
zone de construction de la N5 dans la
traversée des Allées. On y plante des piliers
qui se dressent entre les arbres centenaires
et marquent le passage de la future
autoroute. On dirait des bras qui se lèvent
vers le ciel pour implorer que les travaux
progressent plus vite!
Devant le Centre secondaire de Colom-
bier, les ouvriers viennent de poser une
nouvelle voie de tram sur le pont construit
au-dessus de la N5 et qui remplacera la
voie provisoire qui avait été déplacée
notamment vers le sud (d).

Assemblée des
commerçants

(c) Les membres de l'Association des com-
merçants et artisans de Colombier
(A.C.A.C.) se sont réunis dernièrement. Ils
ont examiné de nombreux problèmes
touchant au village et à la vie commerciale.
Le problème de l'éclairage des rues en fin
d'année a été abordé, mais il sera résolu
l'an prochain seulement. La participation de
l'association à la fête de Noël organisée par
l'Association de développement reste
acquise. Enfin, il fut décidé de l'ouverture
des magasins avant Noël et pour les fêtes
de fin d'année. Rappelons que le comité de
l'A.C.A.C. est composé comme suit:
président: M. François Engdahl;
secrétaire: M. Norbert Bridy; caissière:
Mme Béatrice Amherdt; membres: MM.
Georges Ieslich, Fred Kunz et Pierre
Burgat.

Noces d'or

(c) C'est dans la joie, entourés des mem-
bres de leur famille, que M. et Mme Henri
Troyn ont célébré, dernièrement, le 50me
anniversaire de leur mariage. C'était, en
1922, en effet, que le pasteur André
bénédictait cette union au temple de Colom-
bier. M. Troyn, un enfant du village, était
employé alors comme nicleleur dans une
entreprise locale; puis il gagna alors
la fabrique de Câbles de Cortaillod. M.
Troyn fit partie durant près de 17 années de
la Fanfare militaire de Colombier.
C'était dans son jeune âge naturellement,
car actuellement, il est âgé de 77 ans et il
bénéficie d'une retraite bien méritée depuis
onze années. Mme Marthe Troyn, elle
aussi ne mesura pas ses forces tout au long
de son existence. Elle faisait des journées
dans les familles de la localité. Aujourd'hui
ce couple jouit d'une retraite dont il profite
pour faire de petites promenades dans la
région.

Pêches dans le lac
de Neuchâtel

Perches et féras: faibles; brochets: très
faibles; truites: faibles; lottes et ombles:
très faibles; filets de brème: faibles;
filets de gardon et bondelles: bonnes;
carpes: faibles.

Etat civil de Neuchâtel

Naissances. - 5 décembre. Fuentes,
Maria-Isabel, fille de Manuel, boulanger à
Saint-Aubin, et de Marie-Natividad, née
Prieto; Cosimo, Gianni, fils d'Antonio, car-
rossier à Colombier, et de Joëlle-Michèle-
Lucienne, née Chevalier; Naine, Valérie,
fille de Paul-Eric, employé de bureau à
Neuchâtel, et de Huguette-Andrée, née
Rognon. 6. Borel, Jeanne-Marie, fille de
Jean-Michel, agent d'assurance à Neuchâtel,
et de Catherine, née Baillod; Mani, Béa-
trice, fille de Christian-Abraham, employé
CFE à Saint-Blaise, et d'Erjka, née Egler;
Matthey-Junod, Thierry, fils de Maurice-
André, constructeur technique à Cortaillod,
et de Solange-Miriam, née Jean-Cartier;
Morf, Jean-Pierre, fils de Gerhard, horloger
à Boudry, et d'Ida-Berta, née Knobel;
Zigerli, Sandra-Corinne, fille de Fernand-
Henri, mécanicien à Neuchâtel, et de Mar-
guerite-Nelly, née Struchen.
Décès. - 4 décembre. Sausser née Witschi,
Elise, née en 1892, ménagère à Cornaux,
veuve de Sausser, Charles. 6. Dal Borgo,
Daniel, né en 1911, fils de Dal Borgo,
Pietro et d'Anna-Maria, née Dal Borgo, à
Neuchâtel; Rosselet-Droux, Edgar, né en
1903, retraité à Neuchâtel, époux de Yolan-
de-Hélène, née Barcella.

Avis mortuaires
Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Madame Edmond Cattin-Hammer, à
Neuchâtel;
Monsieur Claude Cattin, à Neuchâtel;
Monsieur et Madame André Cattin-
Mühlematter et leurs enfants, à Sierre;
Monsieur et Madame Raymond Cat-
tin-Butti et leur fille, à Neuchâtel;
Monsieur et Madame Paul Fehr-Cat-
tin et leur fille, à Genève;
Madame Paul Cattin-Ramseyer et
ses petits-enfants, à Neuchâtel;
Monsieur et Madame Willy Cattin-
Murisier, à Neuchâtel;
Monsieur et Madame Armand Duvoi-
sin-Cattin, leurs enfants et petits-enfants,
à Neuchâtel et à Pully;
Monsieur et Madame Robert Ham-
mer-Surber, leur fille et petit-fils, à
Zoug,
ainsi que les familles parentes et al-
liées,
font part du décès de

Monsieur Edmond CATTIN
leur cher époux, père, grand-père, frère,
beau-frère, oncle, parent et ami, enlevé
à leur affection, dans sa 77me année.
2000 Neuchâtel, le 7 décembre 1972.
(Côte 2)

L'incinération aura lieu samedi 9 dé-
cembre.
Culte à la chapelle du crématoire, à
11 heures.
Domicile mortuaire: pavillon du ci-
metière de Beuregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Les amis de
Mademoiselle
Marguerite WENGER
font part de son décès, survenu le
6 décembre 1972.
Neuchâtel, le 7 décembre 1972.

Le home «Mon Foyer», à Dombres-
son, a le pénible devoir de faire part
du décès de

Madame
veuve Louis TREUTHARDT
mère de Madame Hans Kunz, membre
dévoué du comité.

Monsieur et Madame André Béguin-
Auger;
Monsieur et Madame Charles Février-
Béguin et leurs filles;
Monsieur et Madame Pierre Matthey;
Monsieur et Madame Roland Sutter-
Matthey, à la Sarraz, leurs enfants et
petit-fils;
Monsieur et Madame Walter Bauer-
Matthey;
Mesdemoiselles Helen et Pauline
Béguin, en Angleterre;
les familles Béguin, Jaquet, Sausser,
parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Mademoiselle
Rose BÉGUIN
leur chère et regrettée sœur, belle-sœur,
tante, grand-tante et parente, enlevée à
leur tendre affection à la suite d'un
accident survenu le 6 décembre 1972.

Neuchâtel, le 7 décembre 1972.
(Plan 6)

L'incinération aura lieu samedi 9 dé-
cembre.
Culte à la chapelle du crématoire, à
10 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du ci-
metière de Beuregard.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Avis mortuaires
Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Madame Edgar Rosselet-Barcella;
Monsieur Gaston Moulin-Rosselet, ses
enfants et petit-fils;
les enfants et petits-enfants de feu
Charles Barcella-Court;
les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Edgar ROSSELET
leur très cher époux, beau-frère, oncle,
parrain, parent et ami, que Dieu a rap-
pelé à Lui, dans sa 70me année, après
une courte maladie.
2006 Neuchâtel, le 6 décembre 1972.
(Trois-Portes 33 a)

Dieu est amour.
Je sais en qui j'ai cru.
II Tim. 1 : 12.

L'incinération aura lieu samedi 9 dé-
cembre.

Culte à la chapelle du crématoire, à
9 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du ci-
metière de Beuregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

L'Institut de chimie de l'Université
de Neuchâtel a le pénible devoir de
faire part du décès de

Monsieur Edgar ROSSELET
ancien préparateur et collaborateur de
l'Institut durant plus de 50 ans.

La Société des magistrats, fonction-
naires et employés de l'Etat de Neuchâ-
tel a le pénible devoir d'annoncer le
décès de

Monsieur Edgar ROSSELET
retraité
membre de la société depuis de nom-
breuses années.

Pour les obsèques, prière de se référer
à l'avis de la famille.

C'est dans la tranquillité et le
repos que sera votre salut,
C'est dans le calme et la
confiance que sera votre force.
Esaïe 30 : 15
(verset choisi par la défunte).
Seigneur, fais de moi un ins-
trument de ta paix.
Saint François.

Mardi soir 5 décembre 1972 à 23 h 45,
notre bien-aimée mère, tante, grand-
tante, cousine, parente et amie
Madame Jean BOVET
née Mathilde LUTHI
(1880 - 1972)

est sereinement entrée dans la lumière,
après une très longue maladie supportée
avec un radieux courage.

Que ceux qu'elle précède:
Jeanne Bovet, sa fille,
Mademoiselle Mathilde Luthi,
Madame Jacques Richard, ses en-
fants et petits-enfants,
Madame Marc Bovet, ses enfants
et son petit-fils,
Monsieur et Madame Jean-Jacques
Bovet, pasteur, leurs enfants et
petits-enfants,
Monsieur et Madame Daniel Bovet,
leurs enfants et leur petite-fille,
Monsieur et Madame Francis Halb-
wachs, leurs enfants et petits-en-
fants,
les enfants et petits-enfants de feu
Paul Bovet,
les enfants et petits-enfants de feu
Félix Bovet,
les enfants et petits-enfants de feu
Samuel Bovet;
les familles parentes et alliées,
toutes ses anciennes élèves,
Madame Dr Françoise Mangold,
son médecin dévoué,
Seur Greti Bangerter, sa fidèle
infirmière,
ainsi que tous ceux qui, par leurs
soins, ont éclairé son épreuve,
transmettent le flambeau d'amour qu'elle
leur a laissé.

Culte dans la plus stricte intimité le
vendredi 8 décembre 1972, à 14 heures,
à la chapelle de Grandchamp.

IN MEMORIAM
A notre cher et regretté époux et papa
Gaston SCHOUEY
1967 - 8 décembre - 1972
Toujours présent dans nos cœurs.

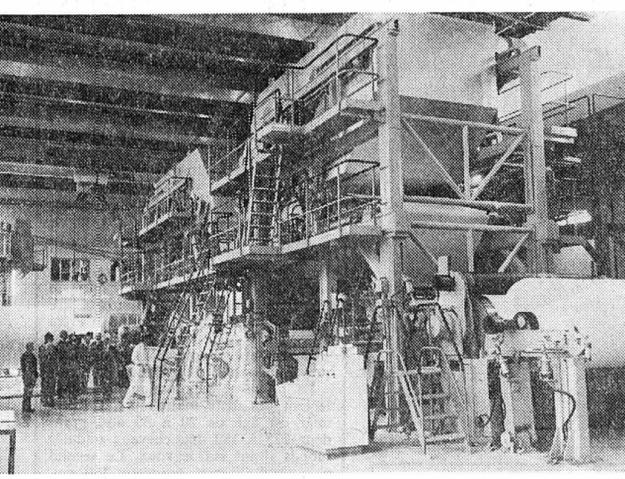
REMERCIEMENTS
Très touchée des nombreux témoi-
gnages de sympathie et d'affection
reçus, la famille de

Madame Antoine CONTE
remercie toutes les personnes qui ont
pris part à son grand deuil par leurs
messages, leurs envois de fleurs ou
leur présence, et les prie de trouver ici
l'expression de sa vive reconnaissance.
Bôle et Boudry, décembre 1972.

FAN
Délai de réception
des annonces

Dès le 1er décembre, le der-
nier délai de réception pour les
annonces est fixé à l'avant-veille
à 15 heures; pour le numéro du
lundi, le jeudi à 17 heures; pour
le numéro du mardi, le vendredi
à 17 heures.
SERVICE DES ANNONCES

La papeterie de Serrières
la plus ancienne industrie du canton
complète ses installations



Les actionnaires de la société ont eu l'occasion de visiter la machine à «coucher» le papier qui a été installée il y a quelques mois. Le débit actuel de la machine est de 500 à 600 mètres linéaires à la minute.
(Avispress - Baillod)

Annonces transmises par téléphone
Fautes d'impression
Aucune responsabilité ne peut être assumée en cas d'exécution inexacte d'ordres transmis, modifiés ou annulés par téléphone que nous acceptons pour rendre service à nos clients.
Les erreurs de composition et les impressions défectueuses qui n'altèrent pas de façon déterminante le sens ou la portée d'une insertion, ne justifient ni un refus de payer, ni une réduction de prix, pas plus qu'elles ne donnent droit à une répétition gratuite de l'insertion.

Tout nouvel abonné à
FAN-L'EXPRESS
recevra le journal
GRATUITEMENT
jusqu'à fin décembre 1972

FAN
L'EXPRESS
BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

- ★ jusqu'à fin mars 1973 pour Fr. 21.—
- ★ jusqu'à fin juin 1973 pour Fr. 40.—
- ★ jusqu'à fin décembre 1973 pour Fr. 76.—

(* souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom: _____

Prénom: _____

No et rue: _____

No postal: _____ Localité: _____

Signature: _____

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 10 centimes, à
FAN - L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL

FAN FAN FAN FAN FAN

A Neuchâtel et dans la région

Deux ans de patience et de préparation pour sillonner les pistes de l'Afrique

Un départ, même de nos jours, cela peut encore être l'aventure. En dehors des voyages organisés, il est encore possible de découvrir si on en a envie des pistes, des paysages, des couleurs et des sensations nouvelles.

Mais pour cela, il faut avoir un certain goût de l'inconnu, de la difficulté, du risque.

Certains de ces voyageurs partent avec bien peu de bagages, décidés à se débrouiller par la suite. D'autres préparent leur voyage pendant de longs mois. Ce n'est pas la tâche la moins ardue que celle qui consiste à savoir lire convenablement des cartes, se repérer à la boussole ou encore arriver à réparer un moteur dans n'importe quelle situation. Cela exige de la ténacité, de la témérité aussi. Et souvent, découragés par les obstacles, les futurs explorateurs sacrifient leurs rêves en renonçant au voyage projeté.

On ne s'improvise pas voyageur, on l'est. Une fois parti, on ne peut s'empêcher de poursuivre son voyage. Bien sûr, il y a des escalas, plus ou moins longues, mais ce n'est qu'une attente en vue d'un autre départ.

EN AFRIQUE

André Diot et Jean-Paul Mojon de Neuchâtel partent en Afrique dans une dizaine de jours. Un voyage qui durera vraisemblablement huit mois et qui leur aura demandé deux ans de préparation, de travail intense, de privations. Car on ne réalise pas un tel rêve sans se donner du mal. Ce technicien et cet opérateur de 24 ans ont équipé eux-mêmes avec les moyens du bord le véhicule tout-terrain acheté à la police locloise.

Devant eux : 50.000 km de pistes, douze pays, l'Algérie, le Niger, le Tchad, la République Centre-Afrique, l'Ouganda, le Kenya, le Zaïre, le Cameroun peut-être, le Nigeria, le Mali, la Mauritanie et le Maroc.

Un projet : réaliser un film mais pas n'importe lequel. André Diot et Jean-Paul Mojon désirent montrer l'Afrique des contrastes : celle de la

tradition que l'on trouve en brousse, mais aussi l'Afrique moderne, celle du fonctionnaire et des bidonvilles. Sans préjugés mais sans illusions aussi, ils veulent filmer l'Afrique d'aujourd'hui avec tout ce qu'elle comporte de merveilleux, d'irrationnel et de dynamique. Un regard qui sera sans complaisance mais qui, à aucun prix, ne veut tomber dans le folklore facile. Une entreprise ardue mais passionnante qui obligera les voyageurs à s'arrêter, à comprendre, à établir des contacts. Cela sera bien plus qu'un long périple parsemé d'étapes.

UN VRAI TEMOIGNAGE

Non seulement, André Diot et Jean-Paul Mojon emportent avec eux une caméra mais également des appareils de photo et un enregistreur. De leur film, ils veulent faire un témoignage vivant fait de voix, de visages, du bruit des villes, des cris des animaux. Là aussi, les deux ans de préparation n'ont pas été inutiles. Manier une caméra, utiliser un appareil de photo lorsqu'on veut montrer quelque chose d'intéressant demande de la sensibilité certes, mais aussi de la technique. Celle-ci ne s'acquiert qu'avec la pratique.

Du point de vue de l'organisation tout a été prévu : le porte-bagage du véhicule qui a été spécialement conçu par les deux jeunes gens, les couchettes installées avec beaucoup d'ingéniosité, etc.

Et ce ne sont que quelques détails parmi beaucoup d'autres. Coût d'une telle opération : 40.000 francs ! En réalité beaucoup plus, les heures de travail étant incalculables. Mais en revanche, il y a maintenant huit mois de découvertes, de plaisir de voir et d'entendre, mais aussi d'obstacles à surmonter. Bref, une aventure préparée durant deux ans par Jean-Paul Mojon et André Diot.

Une piste, le bruit du moteur et, sur le genou, les cartes militaires de l'Institut géographique français : un vrai voyage !

CAD

Exercice d'envergure de lutte contre l'incendie : les premiers secours dans un grand magasin

La sécurité des clients d'un établissement public ou d'un grand magasin représente une responsabilité dont on ne mesure pas toujours la charge écrasante. Et pourtant que l'on songe à Bruxelles ou à Saint-Jean-du-Pont, et l'on appréciera la gravité que constitue le danger d'incendie pour de tels lieux.

En Suisse romande et à Neuchâtel en particulier, les grands magasins ont pris conscience au cours de ces dernières années de l'importance de ce problème et ont pris les mesures nécessaires pour que ne se reproduisent pas des catastrophes similaires qui trop souvent furent imputables à la négligence ou à l'imprévoyance de ce qui était tout au moins prévisible.

Parfaitement conscients de cette responsabilité, les grands magasins Les Armouriers de Neuchâtel, ont prêté toute leur attention à la question et ont mis sur pied un service de sécurité qui sache réagir avec promptitude et efficacité le cas échéant. C'est ainsi qu'hier matin s'est déroulé dans leurs locaux un exercice de lutte contre l'incendie en collaboration avec les premiers secours, afin de vérifier les capacités de ce service et surtout de permettre à chacun de remplir parfaitement sa mission le jour où les circonstances l'exigeraient.

Il n'est pas superflu de présenter le service d'ordre prévu par une telle entreprise, car quoiqu'elle pénètre dans un grand magasin doit tout de même pouvoir être assurée d'une sécurité minimale.

Le problème primordial qui se pose aux responsables d'un tel service est de prévenir toute panique et pour ce faire de canaliser l'évacuation. C'est à une équipe de direction, assistée à chaque étage de responsables des différentes mesures de sécurité que revient la conduite des opérations.

ALARME EN DEUX PHASES

Pour que l'évacuation puisse s'accomplir dans les meilleures conditions, même en cas de grande affluence comme c'est le cas au mois de décembre, le système d'alarme a été particulièrement bien étudié. Des détecteurs de fumée ou de chaleur ont été disposés dans tout l'immeuble et déclenchent le système d'alarme qui s'effectue le jour en deux temps. Dès que la fumée ou la chaleur ont dépassé la valeur limite, l'alarme est donnée automatiquement par une sonnerie dans tout le magasin et l'équipe de direction du service d'ordre, avertie par un appareil portatif. Un tableau de voyants lumineux les informe de l'endroit exact de

l'incendie présumé. Des estafettes se rendent immédiatement sur les lieux et rapportent les informations. S'il s'agit d'une fausse alerte, comme c'est très souvent le cas, on interrompt aussitôt la sonnerie. En cas d'incendie, on déclenche la seconde phase d'alarme, en pressant sur le bouton « feu » le plus proche qui alerte automatiquement les premiers secours.

L'EVACUATION

Au cas où le sinistre deviendrait dangereux, l'équipe de direction prend de son propre chef ou sur l'ordre du commandant des pompiers, la décision d'évacuer le magasin en déclenchant une sirène à l'aide d'une clé de contact. Des lampes vertes balisent les trois sorties réservées au public, la quatrième étant pour les pompiers, et une bande sonore, enregistrée dans les trois langues nationales, invite sur un ton calme à évacuer le magasin « pour cause d'incident technique » afin de ne créer aucune panique. C'est alors que les responsables de chaque étage doivent vérifier l'accès des sorties jusqu'aux portes donnant sur la rue et faire le tour de tous les locaux annexes afin que personne ne soit oublié. Les sorties qui seraient le siège d'un foyer, sont immédiatement condamnées. A noter que la lutte contre l'incendie n'est entreprise qu'après l'alerte des pompiers et l'évacuation proprement dite. Mais un service de premiers secours de l'entreprise est alerté en cas d'alarme et prêt à se servir des extincteurs et des bouches à incendie réparties dans tout l'immeuble. La nuit, les premiers secours sont avertis automatiquement.

L'EXERCICE D'HIER

L'exercice d'hier était certes important pour les responsables de l'entreprise et pour le personnel, pour lequel c'était une excellente occasion de mettre en pratique les consignes reçues lors de son engagement et rappelées tous les six mois ; mais il revêtait surtout un intérêt tout particulier pour les pompiers et notamment le commandant Habersaat. Car il peut être d'importance pour le service du feu le jour où il serait appelé à intervenir dans ce grand magasin, de bien connaître les lieux et d'avoir au préalable réglé sur l'expérience d'un exercice tel que celui d'hier tous les détails qui pourraient entraver d'une manière ou d'une autre la lutte contre le feu.

Les premiers secours avaient déployé

un important service d'intervention et engagé outre le camion tonne-pompe et le camion de matériel, le camion-échelle à nacelle. L'exercice supposait un incendie au deuxième étage. Deux bombes fumigènes y avaient été placées pour rendre plus crédible l'exercice. Le service de premiers secours de l'entreprise a extrêmement bien réagi. L'évacuation s'est également passée sans encombre, et il y eut également des sauvetages par l'échelle à nacelle. Il faut remarquer qu'en cas d'alerte, les 4me et 5me étages sont de toutes façons évacués, au 3me étage de telle sorte que toutes les personnes qui seraient cernées par l'incendie puissent être atteintes par l'échelle à nacelle ou les échelles mobiles en cas de grande affluence.

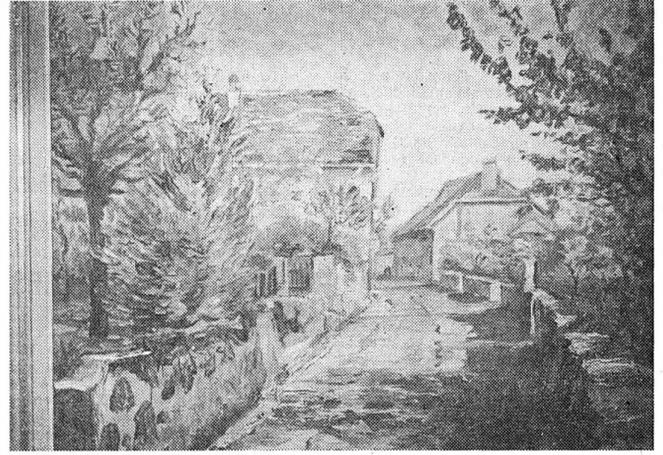
Plusieurs points de détail ont pu être examinés au cours de la critique de

l'exercice. C'est ainsi que l'on s'est aperçu que les fils électriques pouvaient quelque peu gêner la mobilité de la grande échelle. D'autre part il est apparu indispensable de libérer en cas d'alarme la ruelle des Poteaux de tous les camions, afin de permettre l'intervention rapide des pompiers, auxquels est précisément réservée la sortie donnant sur cette ruelle.

Cet exercice a donc permis de faire le point de la formation des quelque 70 à 80 personnes chargées d'une mission au cas où elles devraient être engagées dans la lutte contre un incendie. Il permet d'espérer à juste titre que le jour où « les choses seraient sérieuses », l'évacuation du magasin pourrait s'opérer sans panique et que vraiment tout aurait été mis en œuvre pour éviter le pire.

Bl. N.

Louise Wyler expose à Sauges



Une des œuvres exposées.

(Avipress - R. Ch.)

De notre correspondant :

Lorsque l'année s'achève et que la nature se retrouve en noir et blanc... Lorsqu'il ne reste plus que le souvenir des saisons colorées, ou de l'été déjà loin ou de l'automne qui meurt, il subsiste cependant une possibilité de retrouver quelques paysages arrêtés dans le temps. Ces coins de Béroche ou d'ailleurs, accrochés sur les toiles de Louise Wyler, c'est un peu de chaleur qui revient.

Pourquoi donc, Louise Wyler, grande voyageuse, s'arrête-t-elle à Sauges pour s'adonner à son art et pour en exposer les fruits ? Peut-être parce que ce village

recèle beaucoup de motifs dignes d'être immortalisés ; sans doute, mais surtout aussi par sentimentalité pour ce coin de pays où a vécu un parent qui lui fut cher : André Pierre-Humbert, le prince des poètes romands. C'est précisément près de la demeure qu'il habitait que le public est convié à visiter l'exposition des œuvres récentes ou anciennes de Louise Wyler.

Une exposition bien dans le ton du modeste village de Sauges qui en est le cadre ; une exposition où la qualité remplace la quantité et où le charme de l'ancienne maison Béguin accentue encore la valeur des toiles exposées.

R. Ch.

Au tribunal de police de Neuchâtel

Octobre : collision et six blessés à Lignièrès

Le tribunal de police de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence successive de M. J. Ruedin, et de Mlle G. Fiala. Mme M. Steinger assumait les fonctions de greffier.

On se souvient de la collision qui fit six blessés près de Lignièrès en octobre 1971. Pas moins de trois voitures et un tracteur y étaient impliqués. R.A. avait aperçu trop tard le tracteur conduit par E.B. et dont l'éclairage n'était pas visible. Percutant alors avec son auto un véhicule venant en sens inverse, son auto avait été heurtée à son tour par la voiture conduite par un ami, J.K. L'attitude assez curieuse d'un témoin n'a pas manqué de

frapper les esprits. Alerté, cet habitant de Lignièrès n'avait prêté aucune attention aux victimes gisant sur la route, ne se préoccupant que de l'état du tracteur, faisant même fonctionner, le pont de cette machine...

R.A., E.B. et J.K. ont été traités sur un plan absolu d'égalité. Tous trois ont été condamnés à 150 fr. d'amende et à 130 fr. de frais.

Le 13 juillet, vers 22 h, J.-P. B. avait endommagé avec son véhicule une voiture stationnée dans une case, rue de l'Evoles. Il avoue n'avoir pas réfléchi aux conséquences de son acte en repartant sans annoncer l'accident :

— C'est vrai ! Je ne me suis pas arrêté, mais je n'avais pas l'intention de m'enfuir non plus !

Son défenseur est parvenu à convaincre le tribunal de sa sincérité. J.-P. B. était persuadé de pouvoir régler l'affaire le lendemain, sans passer par la police. Il a néanmoins violé ses devoirs en cas d'accident et a été condamné en conséquence à 200 fr. d'amende et à 25 fr. de frais.

G.K. a été intercepté le 28 juillet, lors d'un contrôle de police, au carrefour des Cadolles. Prévenu d'ivresse au volant, avec un taux d'alcoolémie se situant entre 1,57 et 1,77 gr.‰, il a argué de son état de santé et d'une circonstance malheureuse. Buvant très peu, c'est par obligation professionnelle qu'il a dû se joindre à un groupe de collègues qui festoyaient.

Il a été condamné à 1000 fr. d'amende et à 190 fr. de frais.

C. Fx.

CORTAILLOD

Séance du Conseil général

Le Conseil général de Cortaillod siégera ce soir pour examiner notamment le projet de budget pour 1973.

Basket-ball scolaire

(c) Au cours des éliminatoires organisées dans le district de Boudry par M. Claude Meisterhans, maître de sport à Cescole, les équipes suivantes se sont qualifiées pour la finale cantonale de mi-décembre au Panespo : S2A Cescole (catégorie A), C4 Cescole (B) et S3A-filles Cescole (E). De plus, en catégorie C (apprentis) une seule équipe du Centre professionnel de Colombier s'étant inscrite, elle se trouve qualifiée d'office, faute de concurrence.



Issue fatale

● UNE nonagénaire, Mlle Rose Béguin, de Neuchâtel, qui avait été renversée par un autobus, mercredi après-midi, rue de la Cassarde, est décédée des suites de ses blessures.

Accrochage

● Hier, vers 13 h 25, M. H.H., domicilié à Neuchâtel, circulait en auto rue Pierre-à-Mazel, en direction du centre. A la hauteur de la maison du Plongeur, il a obliqué à gauche et son véhicule est entré en collision avec une auto conduite par M. M.G., de Peseux, qui arrivait en sens inverse.

Voiture volée

● DANS la nuit de mercredi à jeudi, une voiture de marque VW et de couleurs blanche et rouge, portant les plaques NE 59.706, a été volée sur le quai Philippe-Suchard.

Toute information concernant la disparition de ce véhicule est à communiquer à la police cantonale.

Les pêcheurs en rivières se soucient de la protection de l'environnement

La Société cantonale neuchâteloise des pêcheurs en rivières s'est réunie récemment à Boudry sous la présidence de M. René Desgraz. Les débats ont été particulièrement animés, de nombreux problèmes se posant aux pêcheurs.

C'est ainsi que la société « La Gaule » a proposé le déplacement du secteur réservé à la pêche au flotteur, situé dans le cours moyen de l'Areuse, dans une zone moins encombrée d'algues. La section de la Haute-Areuse, pour sa part, a demandé dans le cadre des travaux à faire sur le Buites la pose de seuils dans le secteur canalisé de l'Areuse entre Môtiers et Boveresse. La section de Neuchâtel a demandé le nettoyage des étangs de Lignièrès pour favoriser l'élevage de truitelles. La section de la Basse-Areuse, représentée par M. Marcel Gasser, se plaint de la disparition de la faune aquatique dans son secteur. Elle propose la création d'une ré-

serve dans l'Y. Puis, M. Roger Grobty, délégué de la « Gaule » a demandé que l'on permette aux enfants de 12 ans et plus de pouvoir pêcher à condition qu'ils soient accompagnés par un de leurs parents, possédant un permis de pêche.

L'exposé que fit ensuite M. Archibald Quartier, inspecteur cantonal de la chasse et de la pêche, fut suivi avec attention. Durant la dernière saison, 1271 permis ont été délivrés et 42.500 truites ont été prises, ce qui ne s'était pas vu depuis 1946.

Enfin, M. Marc Hunkeler, représentant la commune de Boudry, parla des mesures prises pour lutter contre la pollution, soulignant l'utilité de la station d'épuration de Boudry - Cortaillod.

A l'issue des débats, MM. Charles Monnard (« La Gaule »), 40 ans d'activité dans la société, et Gustave Rolfe (Basse-Areuse) ont été récompensés pour leur dévouement.



ACCÉDANT aux vœux qui lui ont été manifestés par un certain nombre de sujets de l'Etat qui ne jouissent pas de la faculté de pêcher dans la rivière de l'Areuse accordée à ceux qui sont domiciliés dans la Juridiction de Boudry, le Conseil d'Etat arrête : qu'il étend à tous les sujets de l'Etat, sans exception, le droit de pêcher à la ligne flottante, tenue à la main, dans la partie de la rivière de l'Areuse qui s'étend depuis la limite du Val-de-Travers jusqu'au lac, sauf pendant le temps où la rivière est à ban, savoir dès le 9 Septembre au 9 Février, et où la pêche est réservée exclusivement à Sa Majesté, soit à ses fermiers ; le Conseil n'entendant point par cette concession imposer aucune servitude aux propriétés riveraines, et réservant en outre qu'aucune propriété particulière ne sera endommagée.

Donné au Conseil tenu sous notre présidence au Château de Neuchâtel, le 1^{er} Septembre 1841.

**Le Président,
CHAMBRIER.**

Le premier permis de pêche qui a été délivré le 1er septembre 1841 et dont l'original a été découvert dans... les gadoes de Boudry !

P.-L. B.

Un Neuchâtelois, membre honoraire de l'Union romande de gymnastique



Le président de l'U.R.G., M. Samuel Randin (à droite) remettant le vitrail de membre honoraire à M. Willy Schneider.

(Avipress - Fyj)

Lors de la récente assemblée de l'Union romande de gymnastique à Couvet, un ancien président de l'Association cantonale neuchâteloise de gymnastique (ACNG) a été nommé membre honoraire de l'U.R.G. M. Willy Schneider a donc reçu des mains du président Samuel Randin un magnifique vitrail et a été fleuri par une pupillette de la « Fémina » de Couvet.

M. Schneider habite Marin mais c'est à la Chaux-de-Fonds qu'il a fait sa carrière de gymnaste. Il est membre de « L'Ancienne-Chaux-de-Fonds » depuis le 3 novembre 1933 et en a assumé la présidence de 1953 à 1957. Il a été vice-président de l'Union des sociétés de gymnastique de la ville horlogère de 1958 à 1960 et président en 1961. M. Schneider a été nommé membre du comité cantonal en 1956 ; il a exercé durant cinq ans la fonction de président de l'ACNG. Il a été membre du comité de l'Union romande où pendant cinq ans il a exercé la fonction de secrétaire aux verbaux. Le titre d'honoraire romand couronne une carrière bien remplie au service de la SFG. M. Francis Fivaz, président cantonal neuchâtelois évoqua longuement les services rendus par M. Schneider.

Fyj

Différence et existence chez Kierkegaard PAR LE PROFESSEUR MICHEL CORNU

M. Michel Cornu, professeur à Lausanne, a donné mercredi à la Société de philosophie, une très intéressante conférence sur « Différence et existence chez Kierkegaard ». Comme l'a relevé M. Charles Gagnebin en lui souhaitant la bienvenue, M. Michel Cornu est l'auteur d'une thèse de doctorat sur « Kierkegaard et la communication de l'existence ».

Kierkegaard, dit M. Michel Cornu, n'a jamais eu de disciple. Si le thème central de sa philosophie est l'existence, donc la différence, elle suscite bien des perplexités, dans la mesure où la qualification de l'existence est ambiguë et contradictoire. Il n'y a ni position, ni perfection possible, mais toujours la brisure, l'angoisse et le désespoir.

Dans la rencontre avec soi, l'homme se découvre problématique. Pour devenir une avec l'expérience, la pensée doit se faire pensée de l'impensable. La déchirure est le point de départ qui isole et individualise. Donc c'est là une philosophie de l'ordre du problème, de la question, non de la solution.

La vérité, dit Kierkegaard, c'est la

subjectivité. Le Christ, l'Homme-Dieu, est non objet de savoir, mais manifestation de la vérité. Le sens est donc dans le problème lui-même, non dans la vérité d'un savoir absolu. La philosophie se heurte à l'irréductible opacité du singulier, et le refus du général qui impliquerait la médiation instaure une philosophie de la différence.

Kierkegaard affirme avec force le primat de l'intériorité de l'individu. Le moteur de sa pensée est le souci et le respect de l'existence, mais le déploiement des possibles existentiels est irréductible à un principe d'identité. Il faut donc en rester à la séparation et au tragique de l'existence, qui conserve la tension entre éternité et temporalité. Mais si la vérité isole, peut-on encore parler de philosophie ?

Après cette introduction, M. Michel Cornu définit la dialectique kierkegaardienne, qui est va-et-vient, perpétuel tiraillement et le rôle de l'ironie, qui, en poussant Kierkegaard à utiliser les pseudonymes, permet de sauvegarder l'intériorité de la masquant, qui l'ironie est garantie de liberté, elle épure

notre sérieux de son faux sérieux. Il définit également le sens de l'art et de la poésie chez Kierkegaard.

Après avoir souligné le rôle du paradoxe et des individualités qui, comme Job et Abraham, refusent de se soumettre au général, M. Michel Cornu aborde le thème de la communication et du secret. Il doit y avoir communication, puisque sans cela, l'expérience de Kierkegaard demeurerait irréaliste, et cependant l'intériorité ne peut être appréhendée par autrui sans être détruite.

Dans sa conclusion, M. Michel Cornu examine et reprend divers aspects de la pensée de Kierkegaard pour les intégrer dans un essai de synthèse générale. Il semble toutefois se heurter là à une difficulté majeure, qu'il a lui-même formulée en disant : comment organiser politiquement une société en affirmant le primat de la différence ?

En effet, ou bien on cesse de prendre Kierkegaard au sérieux, et alors on le dépasse, ou bien on le prend vraiment au sérieux et on ne le dépasse pas. On reste alors avec lui devant les grands problèmes, dont le tranchant ne

s'éteindra jamais, car l'homme étant prisonnier du péché, il n'y a d'épanouissement possible ni pour sa raison, ni pour son cœur, la solution complète ne pouvant être atteinte que dans l'au-delà.

Comme l'a fort bien relevé M. Philippe Muller dans la discussion, Kierkegaard, comme Nietzsche et comme Chestov, fait apparaître l'éclatement du discours. Sa pensée est un défi, non à la tradition, mais à un type d'effort visant à instaurer la communion par un discours cohérent. Et toute sa saltimbanquerie n'est que poudre aux yeux destinée à prouver qu'on ne peut pas faire de discours cohérent.

Ainsi, la leçon qui se dégagerait peut-être malgré lui de la conférence de M. Michel Cornu, c'est que, une fois marqué par Kierkegaard, on ne peut ni lui rester fidèle, ni l'abandonner et le trahir. On reste malgré soi fixé sur le paradoxe, source de toute pensée vraiment vivante, comme Platon, le plus grand de tous les philosophes, l'a plus d'une fois montré.

AVIS OFFICIELS

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL
Faculté des lettres
Conférence de M. Roland HARWEG
professeur de l'Université de Bochum
Vendredi 8 décembre, à 14 h 15
Auditoire D 69

Les Deux Bifurcations de textes

Entrée libre
Le doyen : Marc Eigeldinger

AGRICULTURE
Syndicat d'aménagement et d'améliorations foncières des DEUX THIELLES

Conformément aux articles 18 et 38 de la loi sur les améliorations foncières, du 21 mai 1958, le comité du Syndicat met à l'enquête publique, du 11 au 22 décembre 1972, le réseau des chemins à construire dans le périmètre pris en charge par la route nationale 5 (tracé, largeur, revêtement).

AU NOM DU SYNDICAT
Le vice-président : Le secrétaire : Albert Perrot Armand Gougler

IMMEUBLES

PLAGE DE CULLERA

(Valencia) Espagne. Appartements et villas à vendre et à louer, à tous prix. Aéroport à 40 km. Plage peu profonde, de sable fin. Climat tempéré en toutes saisons.

Maison à vendre à Fleurier

ancienne construction de 6 appartements, dont 5 avec douche et 1 avec salle de bains, chauffage général, machine à laver, jardin, etc. Rendement 7 %; nécessaire: Fr. 20.000 à 30.000.—; facilités accordées.

A vendre au Landeron, situation tranquille, près du centre,

VILLA 5 CHAMBRES

deux niveaux d'habitation; jardin et dégagement, construction 1954, très bon état. Chauffage général et eau chaude, bloc cuisine, cheminée, salon, machine à laver, garage.

S'adresser à Fiducim S.A., à Peseux. Tél. (038) 31 54 44.

maisons familiales de 5 à 7 pièces

Jumelées, tout confort, avec loggia, solarium et garage. Situation dominante avec vue imprenable sur le lac de Bièvre.



Rue Dufour 17, BIENNE - Tél. (032) 3 44 55

maison familiale

8 chambres + nombreuses dépendances dont 1 grand atelier. Convient particulièrement à artisan ou commerçant.

Adresser offres écrites à HI 2972 au bureau du journal.

appartement

de 3 1/2 pièces, tout confort. Vue imprenable. Prix : 120.000 fr.

Nécessaire pour traiter : 7200 fr.

ENCHÈRES

Etude de Me Henri SCAGLIOLA, huissier judiciaire, 6, rue de la Rôtisserie, à Genève

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Les mercredis 13 décembre 1972 dès 14 h 15 avec reprise en soirée à 20 h 30 et jeudi 14 décembre dès 14 h 15, à Genève, 39, avenue de Miremont (villa) bus 3 et 33, arrêt Miremont, il sera procédé, par le ministère du soussigné, à la vente aux enchères publiques, au comptant de

BEAUX MEUBLES

principalement des XVIIIe et XIXe siècles, sièges et meubles - objets de vitrine - porcelaine - bronzes - étains - tableaux - tapis - argenterie. Envoi d'une plaquette détaillée sur demande. Exposition : mardi 12 décembre, de 15 à 20 heures.

Pour tous renseignements, s'adresser au soussigné : Me Henri SCAGLIOLA, huissier judiciaire. Tél. (022) 25 12 77.

A LOUER

GRAND STUDIO

non meublé, tout confort, avec cuisine équipée. Loyer mensuel, 395 fr., charges comprises. Disponible tout de suite. S'adresser à : Fiduciaire Schenker Manrau S.A., Saint-Honoré 2, Neuchâtel. Tél. 24 43 26.

A louer à COLOMBIER, pour le 24 décembre 1972,

APPARTEMENT DE 3 PIÈCES

à quelques minutes de l'arrêt du tramway. Situation tranquille. Loyer, charges non comprises, 394 fr.

FIDUCIAIRE J.-P. ERARD, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 24 37 91.

Pour cause imprévue, à louer à Hauterive (port), dès le 24 décembre 1972, ou pour date à convenir,

BEL APPARTEMENT DE 6 PIÈCES

+ cuisine, lingerie avec installation pour machine à laver le linge, salle de bains, salle de douche et toilettes séparées, grand balcon, loyer 1085 fr., charges comprises. Place de parc à disposition à 20 fr. par mois.

Téléphoner le matin et aux heures de repas au (038) 33 51 94, ou heures de bureau (038) 31 77 33.

A louer à Fontaine-melon dans Immeuble neuf, appartement de 3 1/2 pièces.

Tél. 24 70 52, 53 16 00.

MAISON

4 pièces, sans confort, et dépendances.

Adresser offres écrites à 812-723 au bureau du journal.

A louer à BEVAIX dans Immeuble neuf, appartement de 4 1/2 pièces.

Tél. 24 70 52.

HAUTERIVE

à louer, meublé ou non, très bel appartement, grand confort; grande salle de séjour + 2 chambres. Tél. 24 13 41, de 9 à 12 h, ou écrire à case postale 31.174, 2001 Neuchâtel.

A LOUER 1 APPARTEMENT de 2 1/2 pièces

dans construction neuve. Cuisine entièrement équipée. Ascenseur. LOYER MENSUEL : Fr. 325.— Place de parc : Fr. 15.— charges non comprises - Date d'entrée : 1er février 1973.

Pour traiter : S. Facchinetti S.A., génie civil et bâtiments, Gouttes-d'Or 78, Neuchâtel. Tél. (038) 25 30 23.

A louer, dans la zone de construction « GIESSEN », près de la gare de CHAMPION,

appartement confortable de 4 1/2 pièces

Loyer : Fr. 475.—. Charges : Fr. 55.—. Date d'entrée : 1er janvier 1973 ou à convenir.

Location et renseignements par : F. Wälti AG, Holzbau, 3270 Aarberg, du lundi au vendredi de 8 à 11 heures.

A louer au faubourg de l'Hôpital 33, à Neuchâtel, pour le 24 décembre 1972,

appartement de 2 pièces

Prix de location mensuelle : Fr. 268.— charges comprises.

Pour visiter : M. Henri Gummy, fbg de l'Hôpital 37, Neuchâtel, tél. (038) 24 08 44.

Pour traiter : TRANSPAN S.A., route A.-Fauquex 105, 1018 LAUSANNE, tél. (021) 32 35 72.

DEMANDES À LOUER

Couple suisse sans enfants, dans la quarantaine, cherche à louer pour le 24 mars ou date à convenir

APPARTEMENT

3 ou 4 pièces, confort ou mi-confort, avec ou sans jardin à Colombier ou aux environs immédiats.

Adresser offres écrites à GE 2954 au bureau du journal.

Nous cherchons pour notre personnel APPARTEMENTS DE 2, 3 ou 4 pièces, à Neuchâtel ou région ouest de la ville, jusqu'à Boudry. Loyers raisonnables. Prière de faire offres écrites ou de téléphoner au (038) 21 11 45, interne 238. Fabrique de Tabac Réunies S.A., Neuchâtel.

Entreprise de fabrication électrique cherche à louer, pour janvier 1973 ou date à convenir, dans la région de Neuchâtel ou aux environs,

UN LOCAL

pour atelier de fabrication avec si possible bureaux, d'une surface de 150 à 300 m2.

Adresser offres écrites à GH 2971 au bureau du journal.

On cherche à louer, pour mars-avril, appartement de 3 pièces, dans la banlieue de Neuchâtel.

Tél. 61 19 65, dès 19 heures.

A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse.

Feuille d'avis de Neuchâtel

OFFRES D'EMPLOIS

Entreprise de Neuchâtel cherche OUVRIERS QUALIFIÉS
Bons salaires.
Entrée immédiate.
Tél. 33 13 52.

Nous engageons pour date à convenir VENDEUSE
mise au courant assurée par personnel spécialisé.
Faire offres ou téléphoner à
Voillomenet & C. S.A.
ELECTRICITÉ NEUCHÂTEL
Grand-Rue 4. Tél. 25 17 12.

TECHNICUM NEUCHÂTELOIS DIVISION DU LOCLE
MISE AU CONCOURS
Par suite de la mise à la retraite du titulaire, le poste de Maître horloger de la classe de Rouage et Echappement à l'Ecole d'horlogerie et de microtechnique du Locle est mis au concours.

Exigences :
- Maîtrise d'horloger-rhabilleur ou titre équivalent.
- Expérience industrielle dans le domaine de l'assemblage complet et de la réparation.

Formalités à remplir avant le 31 décembre 1972 :
1. Adresser une lettre de candidature, avec curriculum vitae et pièces justificatives, à M. Pierre Steinmann, directeur général du Technicum neuchâtelois, 2400 le Locle.
2. Informer simultanément de l'avis de candidature le Département de l'instruction publique, château, 2001 Neuchâtel.

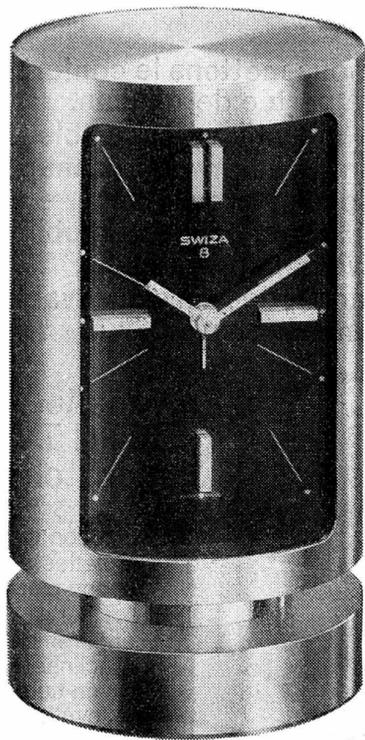
LA COMMISSION
Le Locle, le 30 novembre 1972.

NESTLÉ
La Direction régionale, qui s'occupe des marchés d'une partie de l'Europe, d'Afrique et du Moyen-Orient, cherche une secrétaire expérimentée, possédant une parfaite maîtrise du français, ainsi que de bonnes connaissances d'anglais.
Notre personnel bénéficie des prestations sociales d'une grande entreprise et d'avantages tels que : horaire variable, restaurant et association de sports et loisirs.
Les personnes intéressées obtiendront une formule de candidature et des renseignements complémentaires en téléphonant à Mlle Y. Zonca, Service du personnel, téléphone (021) 51 02 11, interne 2111.
Les offres écrites peuvent être adressées directement au Service du personnel (réf. FN), Nestlé, 1800 VEVEY.

maintenant déjà, avec PAT, construisez votre troisième pilier
vous souhaitez être CHEZ VOUS!
PAT construit pour vous
devenez propriétaire de votre appartement selon le système PAT, par un versement initial minimal, puis par mensualités.
Vous obtiendrez : satisfaction - facilité - sécurité
PAT à NEUCHÂTEL St-Blaise «SI MAIGROGE-PAT A-B-C-D-E»
Encore quelques appartements disponibles aux prix 1972 3, 4, 4/5 et 5 pièces + cuisine dès Fr. 105 500.—
Profitez des conditions actuelles avant les hausses de prix inévitables!...
Renseignements auprès de :
PAT Propriété A Tous, 39, rue Peillonex, 1225 CHÊNE-BOURG - Genève Tél. 022/48 44 22
Me François Cartier, 6, rue du Concert, 2000 NEUCHÂTEL Tél. 038/25 12 55
Me Bernard Cartier, 1, rue A.-Bachelin, 2074 MARIN Tél. 038/33 35 15
Entreprise Pizzeria, Rochettes 19, 2017 BOUDRY Tél. 038/42 17 17
C.E. Berthoud
Transactions immobilières et Gérances, Epancheurs 9, 2000 NEUCHÂTEL Tél. 038/24 13 41
Sur place : appartement pilote 34, chemin des Perrières Tél. 038/33 34 34
Permanence le jeudi. Visites possibles samedi, dimanche matin.
Demande d'informations
à retourner à l'un des agents PAT ci-dessus ou à PAT, Chêne-Bourg - Genève.
Veuillez me faire parvenir, sans engagement, les informations relatives à PAT «MAIGROGE»
Nom : Prénom :
Adresse :
Ville : Tél.
FAN 11

Nous cherchons, pour début janvier 1973 ou date à convenir,
UNE DACTYLO
à mi-temps.
Semaine de 5 jours, calssé de retraite.
Faire offres à Centredoc, 2, rue A.-L.-Breguet, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 41 81.
On demande
SOMMELIÈRE
Hôtel du Dauphin, Serrières. Tél. 25 12 83.
On cherche un
SERVICEMAN
Place stable et bien rétribuée.
Travail une semaine le matin, une semaine l'après-midi.
Se présenter aux Garages Schenker, Hauterive, bus No 1, station Shell.

1+1=1



Impossible! Direz-vous.

Et pourtant, cette pendulette cache la solution. Parce que nous nous sommes mis en tête qu'un réveil n'est pas fait seulement pour réveiller... **mais surtout pour plaire.**

Bien sûr, nous garantissons qu'un réveil SWIZA vous donne l'heure et vous réveille avec précision.

Mais en plus, nous accordons une très grande importance à l'esthétique de nos pendulettes. Car vous savez apprécier ce qui est beau. C'est pourquoi nous avons résolu cette équation en additionnant **précision et beauté dans un même article.**

Le résultat: un choix de 100 modèles exclusifs à des prix raisonnables (dès Fr. 29.50). Passez donc chez votre horloger, il vous présentera avec plaisir la collection SWIZA. En vente dans les bons magasins d'horlogerie.



Oscar du
commerce européen 1972

SWIZA

Manufacture d'horlogerie
2800 Delémont



Pour vos repas de fêtes...
d'une qualité inégalable

Nos dindes extra-fraîches et tendres

de notre abattage à Marin, satisferont les plus fins gourmets
choisissez votre **DINDE** chez le **SPÉCIALISTE**

Lehnherr frères

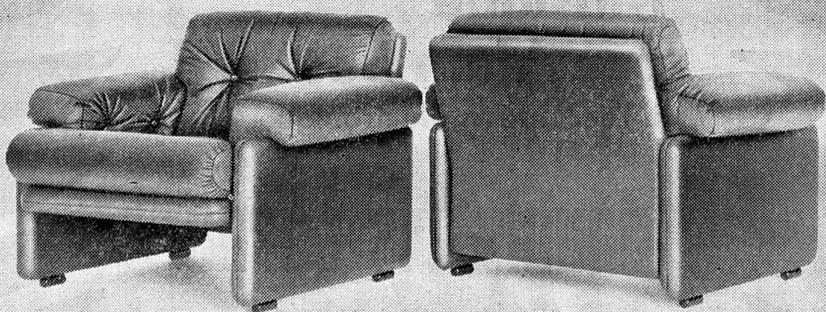
☎ 25 30 92 Neuchâtel
PLACE DES HALLES

Veillez, s. v. p., nous passer vos commandes de fêtes assez tôt — Gros et détail
Pour les livraisons à domicile, veuillez s.v.p. passer vos commandes la veille. Expédition au-dehors

C&B ITALIA

Lorsque l'homme parvient à inscrire sa propre histoire dans un meuble, il crée quelque chose d'une valeur durable. Coronado C&B Italia, par exemple. Conçu par Tobia Scarpa. L'invention d'un nouveau confort: la double suspension. Structure entièrement flexible et coussins moelleux s'unissent pour offrir un bien-être sans pareil. La rigueur des lignes, la richesse des matériaux, des cuirs et des tissus exclusifs en font un objet de luxe.

C'est forcément signé C & B Italia.

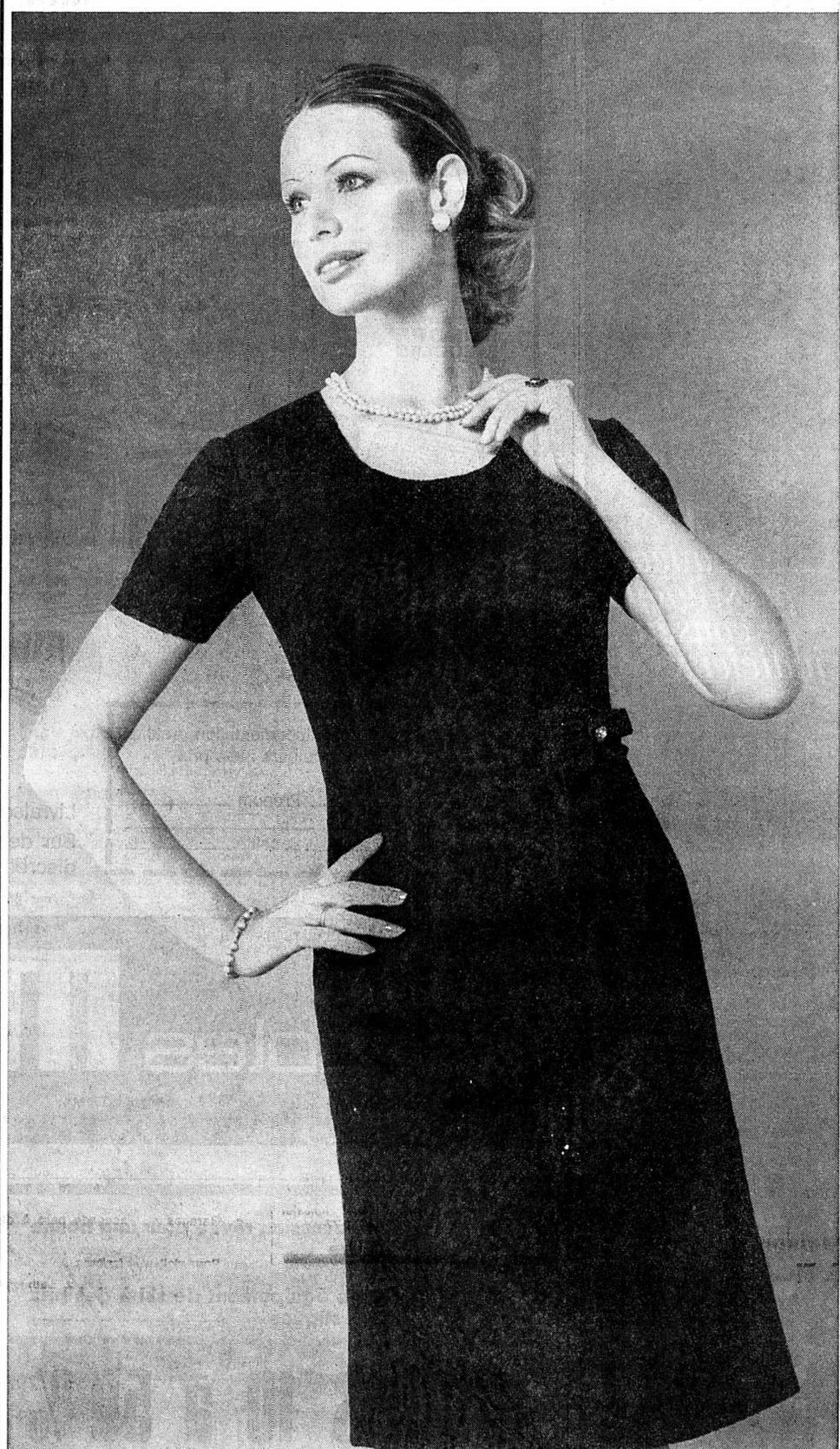


Visitez notre grande exposition.



meubles
rossetti
2017
boudry

Téléphone 038/42 10 58.



Très jolie **ROBE** cocktail dentelle, entièrement doublée, coupe jeune amincissante, décolleté arrondi, manches courtes, garniture nœud, noir - brun - marine
tailles 42 à 52

98.-

Timbres Coop
ou 5 % rabais



La Cité

JEUDI 14 OUVERT jusqu'à
MARDI 19 22 heures



La rudesse de l'hiver est une chose naturelle. Mais ce qui est en notre pouvoir, c'est d'empêcher que d'autres soient obligés d'en souffrir.

SECOURS SUISSE D'HIVER

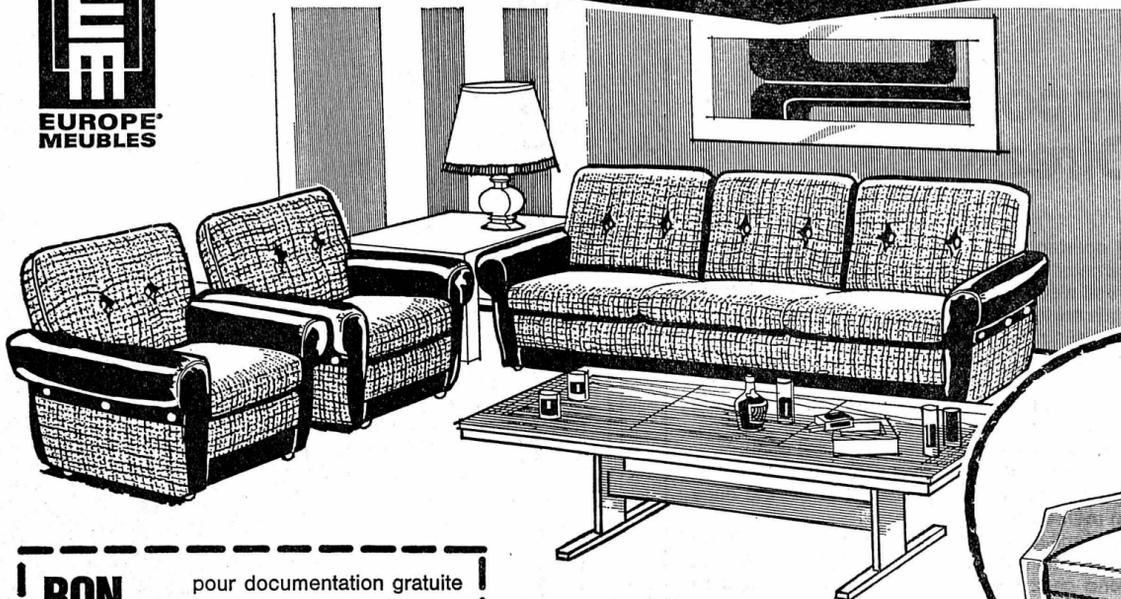
KONICA

une rapidité décisive!

Konica Autoreflex T. Le plus rapide des réflex avec obturateur à rideau métallique. Saisir le moment décisif! Avec Konica vous le pouvez. Le Konica est entièrement automatique. Réglez la distance, Konica se charge du reste. Les objectifs Hexanon bénéficient du traitement «Color Dynamic» et sont mondialement reconnus pour leur qualité supérieure. Demandez le prospectus spécial.

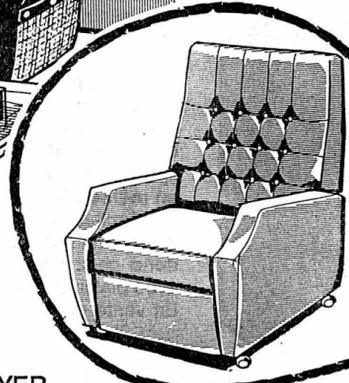


Seulement 1590.- pour ce salon...



... nous mettons le confort à la portée de chacun. Ce magnifique ensemble comprend un vaste canapé et deux fauteuils sur roulettes, coussins mobiles. Divers coloris à choix, manchettes en skai lavable. Venez l'essayer!

En vedette: fauteuil TV à prix choc



Exécution sur roulettes avec repose-pieds, dossier entièrement inclinable en cuir synthétique

Seulement **495.-**

BON pour documentation gratuite en couleurs avec prix

Nom _____ Prénom _____
Rue _____
N° postal _____ Localité _____

Livraisons franco domicile
Sur demande CRÉDIT-MEUBLES-MEYER
discret, avantageux

meubles MEYER

neuchâtel

fbg de l'hôpital

tél. 038/25 75 05

A cadeau prestigieux, conseil judicieux

Si vous désirez offrir la précision, l'élégance et la distinction vous trouverez chez nous l'atmosphère à la mesure de cet art difficile.

C'est pourquoi nous avons réuni dans notre bijouterie, un choix large et prestigieux dans une atmosphère chaude et confortable. Avec toute la compétence que votre confiance attend de nous, nous saurons en outre vous conseiller, et nous vouerons à la présentation de votre cadeau le même soin que vous aurez mis à son choix.

Une visite vous en convaincra.

Une occasion rêvée pour une bonne affaire

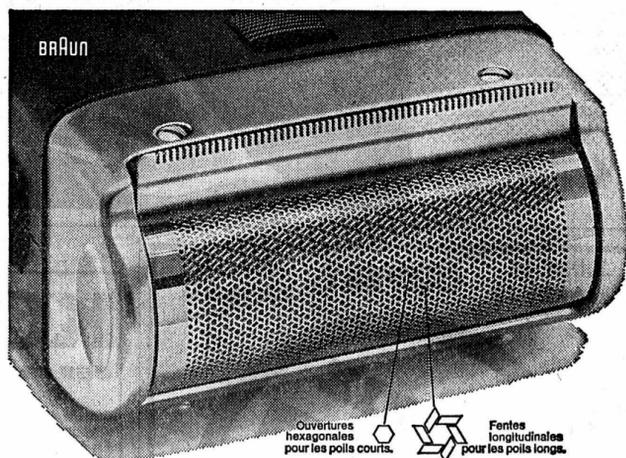
Votre équipement de ski à des prix fantastiques

RABAIS 10 à 50 %

sur skis, fixations, chaussures, bâtons.
Modèles d'une saison et plus.

DESPLAND

Chaussures - sport.
2022 BEVAIX - Tél. 46 12 46



Chaque grille a des trous! Mais seules des ouvertures hexagonales et des fentes longitudinales livrent sans merci les poils de barbe au couteau.

Regardez bien l'illustration: 567 ouvertures hexagonales pour les poils courts et 1611 fentes longitudinales pour les longs. Mieux: une grille platinée afin que

la peau ne se sente pas de l'exaspération que le rasoir montre envers les poils. Faites-vous montrer cette étonnante merveille.

Braun synchron

Les poils le redoutent, la peau mendie ses caresses.

Conseils, service, échange:

Willy MAIRE

BOUTIQUE DU RASOIR ÉLECTRIQUE

Seyon 28 — Tél. (038) 24 67 09, 1er étage. 2000 Neuchâtel

BAUX A LOYER

en vente à l'imprimerie de ce journal



Notre pays est petit, mais tout de même assez grand pour que nous ne connaissions pas chacun toutes les familles dans la gêne. Mais le SECOURS SUISSE D'HIVER les connaît et peut les aider, si vous entendez son appel.

5^{me} ANNIVERSAIRE

cojo Fleurier

demain samedi 9 décembre

Ambiance de fête...
Jeux...
Cadeaux...
avec le précieux concours
des biscuits « Wernli »
thés « Lipton's »
apéritifs « Cusenier »

Musique par Alain Boullard
à l'accordéon électronique

double ristourne

sur tous vos achats

Sausant
HORLOGER-BIJOUTIER-ORFÈVRE
RUE ST-HONORÉ 3
NEUCHÂTEL

LA CHAUX-DE-FONDS

Premier évêque romand, Mgr. Léon Gauthier sera reçu dimanche à la Chaux-de-Fonds par les paroisses catholiques chrétiennes

De notre correspondant : Les paroisses catholiques chrétiennes de la Chaux-de-Fonds, du Locle et de Neuchâtel seront en fête dimanche, puisqu'elles recevront, dans la métropole horlogère, Mgr Léon Gauthier, évêque de l'Eglise catholique chrétienne ou vieille-catholique de Suisse. Mgr Gauthier est le quatrième évêque d'une confession chrétienne née en 1870, à la suite du refus que ses membres opposèrent à une décision principale du Concile du Vatican I, soit la proclamation du dogme de l'infailibilité du pape de l'Eglise romaine. Mais ce qui

distingue Mgr Gauthier de ses prédécesseurs, c'est qu'il est Romand et Chaux-de-Fonnier. Léon Gauthier terminait en effet ses études à l'Ecole supérieure de commerce de la ville dans les années 30. Disciple du curé vieux-catholique Jean-Baptiste Couzi, il entreprenait avec succès ses études de théologie à la faculté nationale de Berne. Solidement formé tant sur le plan philosophique que celui de la dogmatique très précise et millénaire de son Eglise, il fit toute sa carrière comme curé à Genève, avant d'être, cette année, nommé

au poste éminent de chef de l'Eglise vieille-catholique de Suisse. Ce qui implique des responsabilités spirituelles considérables, par les relations très étroites avec l'Eglise anglicane et par la position très particulière de cette « minorité agissante » au sein de l'œcuménisme naissant.

A la petite salle du TPR Récital Roger Cunéo

Pour ceux qui depuis dix ans s'acharnent à vouloir croire au théâtre populaire, Roger Cunéo n'est pas un nom inconnu. Qu'il fut à ses heures poète, auteur-compositeur, d'auteurs l'ignorant ou l'ont oublié, car ils ne furent pas nombreux à venir l'applaudir mercredi soir.

Si depuis longtemps Roger Cunéo exprime par la guitare sa vision du monde et ses aspirations personnelles, c'était très discrètement. Maintenant, c'est devenu plus sérieux et durant trois mois, il entreprend le tour des petites salles de Suisse romande avec une formule originale. Son tour de chant constitue en effet la deuxième partie d'un programme dont la première permet à des artistes de l'endroit de se produire et de bénéficier d'une chance de se faire connaître.

A la Chaux-de-Fonds ce premier passage ayant été organisé rapidement, ce sont des artistes vaudois qui l'ont accompagné. Formule très intéressante qui a permis d'apprécier un jeune diseur, Jacques Roman, dans un texte de Jehann Riets.

Retour imaginaire du Christ sur la terre, reçu par un gueux qui lui tiendra des propos où la drôlerie laisse place à une réalité poignante, remarquablement bien rendue par le jeune comédien qui mérite des compliments. Pascal Auberson, auteur-compositeur-pianiste, a présenté quelques-unes de ses chansons qui ont une originalité évidente. Humour cocasse, pirouettes tragico-comiques, il

est difficile de les définir ; un nom à suivre pour les amateurs de découvertes dans le genre. Ginette Girardier, la troisième chanteuse de l'avant-programme, récolte l'admiration pour sa dernière chanson, satire joliment tournée sur l'armée.

Chez Roger Cunéo, le métier s'affermait tant dans la composition des chansons que dans son interprétation et sa présence sur scène. Pour les classificateurs, il porterait peut-être l'étiquette de chanteur engagé, mais à la réflexion, et comme il le demande dans l'une de ses chansons, laissons-le être lui. Sa condition est celle d'un mal-assis et s'il se permet d'attaquer nombre de gens et nombre de choses dans ses chansons, il ne s'épargne pas et use son ironie également sur lui-même. Quant il chante l'amour, il emprunte des textes, fort beaux d'ailleurs, à Baudelaire et Cendrars.

Roger Cunéo repassera certainement à la Chaux-de-Fonds en janvier prochain. Que les amateurs de bonne chanson se le disent et soient au rendez-vous.

IF

« Stop » non respecté

(c) Hier, vers 16 h 15, Mme B. C., de la Chaux-de-Fonds, circulait rue de la Fusion, au volant de sa voiture. A l'intersection de la rue Numa-Droz, elle n'a pas respecté le « stop » et son auto est entrée en collision avec une voiture conduite par M. M. A., domicilié à la Chaux-de-Fonds. Dégâts.

Priorité refusée

(c) Au volant de sa voiture, M. H. M., domicilié à la Chaux-de-Fonds, circulait hier, vers 12 h 20, rue du Progrès. A l'intersection de la rue du Balancier, il n'a pas accordé la priorité à l'auto conduite par M. V. R., de la Chaux-de-Fonds également. Dégâts.

Budget ordinaire : on prévoit un déficit de 1,5 million

Le Conseil général de la Chaux-de-Fonds se retrouvera, pour la dernière séance de l'année, mercredi 20 décembre à 20 heures, à l'hôtel de ville. Avec un ordre du jour qui comportera, notamment le rapport de la commission du budget 1973. Nous ne connaissons pas pour l'instant le contenu de ce rapport mais il ressort déjà que le budget financier ordinaire accusera un excédent de dépenses de 1.441.604 francs. Il se présente comme suit : dépenses : 59.503.883 fr. et aux recettes 58.062.279 francs laissant apparaître un excédent de dépenses de près d'un million et demi. Le budget financier extraordinaire, lui, qui comprend les crédits spéciaux accordés par le Conseil général, prévoit des dépenses pour 22.844.597 francs contre des recettes pour 3.037.600 francs. Enfin le compte des variations de la fortune, qui supporte une part d'amortissements de 1.901.010 fr. sur un montant de 2.794.709 fr. prévoit un déficit de 3.760.638 francs.

L'ordre du jour est, par ailleurs, le suivant :

- Rapport de la commission du budget 1973
- Rapport du Conseil communal à l'appui d'une autorisation de conclure un emprunt public.
- Rapport du Conseil communal à l'appui d'une modification exceptionnelle des suppléments communaux versés aux bénéficiaires de l'aide complémentaire.
- Rapport du Conseil communal à l'appui d'une modification de l'arrêté du 16 juin 1966 relatif à l'octroi d'allocations de renchérissement aux bénéficiaires de pensions de la caisse de retraite en faveur du personnel communal (C.R.P.) et aux conseillers communaux pensionnés.

LE LOCLE - LE LOCLE

AU TRIBUNAL DE POLICE DES CONDUCTEURS IVRES, SANS PERMIS OU IMPRUDENTS

Le tribunal de police a siégé hier après-midi sous la présidence de M. Jean-Louis Duvanel assisté du greffier M. Jean-Michel Riat.

IVRESSE AU VOLANT POUR LA DEUXIEME FOIS

Le 3 novembre, à 2 heures du matin, B.M. du Locle a attiré l'attention de la police par la façon dont il roulait rue du Pont pour parquer son automobile. M. fut soumis aux examens d'usage.

Le médecin concluait à une ivresse moyenne. Le sachet avait révélé une alcoolémie de 1,9 pour mille, l'alcooltest 2,1 et la prise de sang 2,61. Malchanceux M. s'était déjà fait prendre il y a un an à la Chaux-de-Fonds pour ivresse au volant. Mais les deux fois M. n'a pas causé d'accident. Le tribunal en tient compte de même que de certaines circonstances (M. n'avait pas roulé toute la soirée et il ne faisait que changer sa voiture d'emplacement) si bien qu'il condamne Benito Miatio à une amende de 600 fr., à payer 200 fr. de frais ainsi qu'une insertion du jugement dans le journal local.

ELLE IGNORAIT QU'ON AVAIT RETIRE LE PERMIS DE CONDUIRE DE SON MARI

Lors d'un contrôle effectué à la Sol-

danelle, par la gendarmerie, le prévenu Ph. R.-N. du Val-de-Ruz s'est fait pincer alors qu'il circulait bien que son permis lui ait été retiré 12 jours auparavant. Sa femme était prévenue, elle d'avoir toléré que son mari se mette au volant sachant qu'on lui avait retiré son permis et qu'elle possédait le sien. La prévenue affirme ne pas savoir qu'on avait retiré le permis à son mari. Le gendarme contesta formellement cette déclaration car à l'arrivée au contrôle c'est le mari qui conduisait et au départ la femme ce qui a fait découvrir la fraude. Le cas du mari est simple. Il reconnaît les faits. S'il a pris le volant c'est à la demande de sa femme qui a peur de conduire dans le brouillard et qui se trouvait peu bien. Ce sera, pour lui, 10 jours d'arrêts (sursis en an) une amende de 100 fr. et le paiement de 30 fr. de frais. La prévenue R.-N. est libérée à la faveur du doute.

PNEU LISSE

Le tribunal libère ensuite de toute faute le prévenu J.-F. H.-D. de la Chaux-de-Fonds de la prévention d'avoir circulé au Quartier avec un pneu lisse. Il prétend qu'il n'était pas sur la route cantonale mais dans un parc et qu'il allait changer la roue. Il payera les frais se montant à cent sous.

La prévenue L.C., de la Chaux-de-Fonds, circulait le 15 octobre au volant de sa puissante voiture sur la route la Brévine - le Cerneux-Péquignot, le long des Maix. A un certain moment alors qu'une automobile lucernoise circulait à une vitesse de 90 kmh, elle amorça un dépassement. Elle dit avoir été surprise au moment du dépassement par la voiture lucernoise qui obliqua légèrement à gauche. Pour éviter un sérieux accrochage L.C. monta sur la banquette bordant la route et alla ensuite s'immobiliser en contrebas du talus, avec de gros dégâts. Elle est prévenue de manque de maîtrise, de vitesse inadaptable et de manque de visibilité. Le mandataire de la prévenue insiste sur le fait que sa cliente connaissait bien la route, que les deux versions présentées sont contradictoires. Le doute doit lui profiter, cela d'autant plus que si elle est montée sur la banquette c'était pour éviter un accident. Il rejette la prévention de vitesse exagérée et de manque de visibilité. Le président, quant à lui estime qu'il n'aurait jamais osé opérer le dépassement d'une voiture roulant à plus de 80 kmh sur une route large de cinq mètres. Mais pénalement il ne peut retenir cette infraction. La prévenue est donc libérée ; les frais sont mis à la charge de l'Etat.

Ce soir au Conseil général Interpellation sur l'imposition des frontaliers

De notre correspondant :

La soirée sera longue pour le Conseil général du Locle qui se réunit aujourd'hui. Outre l'examen du projet de budget pour 1973, de la présentation d'une liste de grands travaux, d'un rapport concernant l'octroi d'une garantie bancaire et l'augmentation de la subvention aux autobus du Locle A.L.L. S.A. (sur laquelle on dit que tous les avis ne sont pas unanimes), vient de s'ajouter une interpellation dont l'importance n'échappera à personne.

Elle est signée de MM. J.-M. Maillard et consorts (soc) et relève que lors de l'examen des comptes de 1967, un porte-parole du groupe socialiste avait prié le Conseil communal d'étudier le problème de l'imposition des travailleurs frontaliers qui n'est pas réglé à satisfaction dans notre canton.

En effet la totalité des impôts sont encaissés par les autorités françaises, ce qui n'est pas le cas à Genève, par exemple. Pourtant, il est incontestable que les travailleurs frontaliers occasionnent certains frais aux communes qui les accueillent :

— frais d'entretien du réseau routier, cela d'autant plus que de nombreux véhicules

lourds sont en service pour transporter les ouvriers ;

— aménagement de places de stationnement pour les nombreuses voitures privées.

— tâches accrues de la police pour régler le trafic aux heures d'entrée et de sortie des usines ;

— utilisation pour les frontaliers de certaines institutions publiques ou privées dont le déficit est tout ou partie supporté par la collectivité (hôpital, crèche, piscine, patinoire, etc).

La situation actuelle n'est pas équitable envers nos contribuables. Les finances communales, que nous devons nous efforcer d'équilibrer, n'y trouvent pas leur compte.

En fonction des déclarations qu'il a faites à la commission du budget 1973, le Conseil communal est prié de nous indiquer la nature des démarches entreprises en vue de modifier le régime fiscal des travailleurs frontaliers.

LES PONTS-DE-MARTEL Etat civil (novembre)

Naissance : 1, (à la Chaux-de-Fonds) Lambertier, Sandrine, fille de Lambertier Claude-André et de Josiane-Ida, née König, Mariage : 17, Fahmi, Roland Numa, domicilié aux Ponts-de-Martel et Steudler, Martine, domiciliée au Locle. Décès : 9, (au Locle) Tissot-Daguette, née Gutschmann, Marguerite, née le 23 février 1888, épouse de Tissot-Daguette, Jules-Edouard ; 26, (à la Chaux-de-Fonds) Audéat, André-Ernest, né le 22 décembre 1916, époux de Gilberte Suzanne-marie, née Doy.

Voilà une interpellation qui risque d'entraîner de nombreuses discussions et sans doute ne sera pas admise sans autre par tous les groupes. Tout en admettant la réalité d'une situation qui sera sans doute prochainement réglée à satisfaction, il convient de ne pas oublier la part prépondérante de la main-d'œuvre frontalière dans l'économie locloise et le fait surtout que le recrutement doit s'opérer de plus en plus à l'intérieur du pays. C'est pourquoi on ne peut reprocher aux frontaliers ni de venir ni d'être transportés jusqu'au Locle, par exemple, pas plus que ce reproche ne pourrait s'adresser aux industries elles-mêmes. Le problème doit être réglé, et c'est sans doute dans ce sens qu'interviendra le Conseil communal, au niveau des deux pays, afin qu'une discrimination ne puisse surgir.

LES PETITS-PONTS

Noël, déjà...

(c) Les paysannes des Ponts-de-Martel et de Brot-Plamboz ont fête Noël aux Petits-Ponts, dans une ambiance chaude et pleine de fraternité. La présidente, Mme Mady Schwab, a remercié une cinquantaine de membres de leur présence. Quelques productions enchantèrent l'auditoire : cinq filles des classes de Brot et des Petits-Ponts, chantèrent, jouèrent de l'accordéon, de la flûte et de la guitare, après quoi une femme fit entendre l'enregistrement d'un conte de Noël. Pour clôturer la fête, une collation préparée par quelques membres fut servie.

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS. — Corso : 20 h 30, L'Or de Mackenna, 16 ans. Eden : 20 h 30, Le Retour de Sabata, 16 ans. 23 h 15, La Femme dressée, 20 ans. Plaza : 20 h 30, Le Souffle au cœur, 18 ans. Scala : 19 h et 21 h, Le Charme discret de la bourgeoisie, 16 ans. ABC : 20 h 30, Les Arpenteurs, 16 ans. TOURISME. — Bureau officiel de renseignements : 84, av. Léopold-Robert, téléphone (039) 23 36 10. DANSE ET ATTRACTIONS Rodéo-club bar 72 : 21 h - 4 h. Le Scotch : 21 h - 4 h. La Boule d'or : 21 h 4 h. Cabaret 55 : 21 h 30 h - 4 h. Domino : Dès 20 h. EXPOSITIONS. — Vivarium de la Bonne-Fontaine : Plus de 200 animaux. Musée d'histoire : fermé. Musée d'horlogerie : les collections. Musée des beaux-arts : acquisitions récentes et les collections. Musée d'histoire naturelle : collections et dioramas. Musée paysan des Eplatures : costumes et coutumes (mercredi et le week-end). Galerie du Manoir : Jacqueline Friolet. Galerie du club 44 : peintures et dessins de R.-L. Nicodski. Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, téléphone 22 10 17. Pharmacie d'office : Versoix, Industrie 1, jusqu'à 21 h ; ensuite tél. 11. CONFÉRENCE. — Club 44 : Françoise Xenakis.

Le Locle

CINÉMAS. — Casino : 20 h 30, L'Homme à la jaguar rouge (18 ans). 23 h 15, Prostitution aujourd'hui (18 ans). Lux : 20 h 30, Une prostituée au service du public en règle avec la loi (18 ans). 23 h 15, Nocturne « Neue Interna (18 ans). TOURISME. — Bureau officiel de renseignements : Henry-Grandjean 5, tél. (039) 31 22 43. EXPOSITION. — Musée des beaux-arts : R. Pellaton, W. Graber, peinture, sculpture, gravure. Pharmacie de service : Coopérative, Pont 6 ; Dès 21 h. Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin traitant tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, téléphone 31 52 52.

COMMUNIQUÉ

Zouc enfin à la Chaux-de-Fonds

Après une année de succès à Paris, Zouc se rapproche de ses origines et sera mardi à la Chaux-de-Fonds. On se souvient de son succès au Centre culturel à Neuchâtel, et toute la critique parisienne en a fait l'éloge. Mais, les histoires contenues dans son « Album », auront, dans la région jurassienne, une saveur de terroir que n'ont pu ressentir les habitants d'une capitale. Avec Zouc, c'est un village qui revit, avec les potins de l'épicière, les routines de l'école, les gens comme ils sont, comme ils se parlent, non embellis et non schématisés. Grande comédienne, sans nul doute, mais en plus douée d'un don remarquable d'observation, d'une ironie touchant à la dérision, mais sans sentiment de méchanceté. Zouc, une fille toute simple, qui n'a fait que porter sur une scène de théâtre les scènes de sa vie d'enfant, de notre vie d'enfance. C'est important pour ne pas se prendre au sérieux. Un spectacle unique pour la région.

VAL-DE-RUZ — VAL-DE-RUZ

AU COLLÈGE DE LA FONTANELLE : LE MONDE DES JOUETS

D'un de nos correspondants : Qui de nous n'a rencontré, dans ses souvenirs, dans ses projets ou dans ses rêves, le Père Noël avec sa hotte bien remplie ? Il est des moments privilégiés où l'enfant vit dans l'attente d'une fête et l'adulte sait qu'en lui offrant des jouets, il ne satisfait pas seulement un désir, mais répond à un besoin et reconnaît un droit. La Fondation Pro-Juventute a, il y a vingt-cinq ans déjà, voulu une grande attention au problème des jouets, des jeux et des loisirs, se rendant bien compte que les uns et les autres prenaient, dans les milieux où vivent les enfants, une place de plus en plus importante.

Les écoles de parents ont emboîté le pas avec sérieux et soutenu l'action entreprise par Pro-Juventute. Les uns et les autres se sont vite rendu compte du sérieux qui entoure le jeu, le jouet et les loisirs. Tout aussitôt, ils ont manifesté le désir d'aider les parents et tous ceux qui s'occupent des jeunes. C'est pourquoi est apparue une réflexion tournée vers les jouets, les jeux et, les heures de détente.

L'exposition de Cernier (au collège de La Fontanelle) est centrée essentiellement sur l'une des trois préoccupations que nous venons de signaler : les jouets.

LE DROIT DE JOUER

Le « droit de jouer », dans la charte des droits de l'enfant, doit être inscrit avant tous les autres ; c'est un devoir pour l'adulte de mettre à sa disposition, au moment favorable, le jouet qu'il appelle non seulement de ses vœux, mais aussi de toutes ses forces vitales.

Nous ne voulons pas insister sur le rôle éducatif du jouet mais bien plutôt sur le fait que dans le domaine du jeu, les parents tendres, les éducateurs avisés et sensibles peuvent donner toute leur mesure d'intelligence et d'affection. A chacun est réservé le plaisir et le droit de jouer avec les enfants, comme ils l'entendent, mais en sachant pourquoi.

C'est précisément pour toutes ces raisons que Pro-Juventute a créé cette exposition que nous conseillons à tous les parents d'aller admirer, étudier et discuter.

Une grande question toujours posée par tous les pères, les mères, les éducateurs. Quel jouet mettre entre les mains des enfants sains et des enfants handicapés ? Un jouet, mais lequel et pour quel âge ? Le petit dans son berceau, l'écolier presque homme et tous les enfants entre ces deux extrêmes ont envie aujourd'hui encore, malgré toutes les tentations auxquelles ils sont soumis dans la vie de tous les jours, de « jouer » mais jouer sainement et d'une façon constructive, apaisante et pourquoi pas profitable. Alors une visite à l'exposition Pro-Juventute s'impose surtout en cette période de l'année.

Nous ne voudrions pas passer sous silence l'exposé concis qu'a fait mercredi soir M. Fernand Beaud sur les centres de jeux et les loisirs destinés avant tout à la jeunesse dans les villes comme dans les campagnes. Dans l'anonymat des grands blocs locatifs et des inhumaines concentrations de population, il faut créer des points de rencontre pour les jeunes certes, mais aussi pour

toutes les générations. Dans la plus grande ville de Suisse, Zurich, existent déjà treize de ces centres gérés par Pro-Juventute qui désire que puissent s'ouvrir partout où cela s'avère indispensable de pareils lieux de contacts de jeux et de détente.

Enfin, signalons que Pro-Juventute a édité trois brochures fort bien présentées ayant pour titre : « A chaque âge son jouet », « Jouets pour l'enfant alité » et « Jouets pour l'enfant physiquement handicapé ». Après avoir visité l'exposition, les parents trouveront dans ces publications d'excellentes idées... pour les cadeaux de Noël et pour meubler intelligemment leurs heures de loisirs. A.S.

FONTAINEMELON

Plus de phares : la voiture finit contre un arbre !

(c) Mercredi soir, M. A. G., de Fontainemelon, circulait au volant de sa voiture de cette localité en direction de Fontaines lorsque, pour une cause encore non établie, les feux de sa machine s'éteignirent. Ne voyant plus sa route, il perdit la maîtrise de son véhicule qui heurta violemment un arbre. Sa passagère, Mlle Badan, souffrant d'une commotion, a été transportée à l'hôpital des Cadolles par l'ambulance du Val-de-Ruz. Le véhicule est hors d'usage.

La jeune fille et l'enfant s'étaient élancés...

À Chézard, une Zuricoise est mortellement blessée

De notre correspondant : Hier à 16 h 45, M. Aldo Bernardi, installateur en chauffage à Bombreson, circulait au volant de sa camionnette, de Cernier en direction de son domicile. A Chézard, à la hauteur du café du Commerce, il s'est trouvé soudain en présence de Liselotte Hürliemann, âgée de 17 ans, et du petit Robin Farine, 5 ans, dont elle avait la garde. Tous deux s'étaient élancés sur la chaussée en dehors d'un passage de sécurité.

M. Aldo Bernardi tenta en vain d'éviter la jeune fille et l'enfant mais ceux-ci furent projetés sur la chaussée. Blessés, ils ont été transportés à l'hôpital de Landeueux, par l'ambulance du Val-de-Ruz. Le petit Robin a des contusions multiples au visage. Liselotte Hürliemann, qui souffrait d'une fracture de la jambe gauche et d'un hématome au crâne, devait malheureusement décéder entre-temps. Elle venait du canton de Zurich.

Piéton blessé à Fontainemelon

(c) Hier, à 18 h, M. H.G., de Fontainemelon, circulait au volant de son automobile dans cette localité. A la hauteur de la Maison de commune, il se trouva soudain en présence de Mme Marie-Louise Thévoz, de Cernier, qui traversait la chaussée en dehors d'un passage de sécurité.

Malgré un brusque freinage, M. H.G. ne parvint pas à éviter le piéton, qui fut heurté par l'avant du véhicule et projeté au sol. Souffrant de blessures à la tête, Mme Thévoz a été transportée à l'hôpital de Landeueux par l'ambulance du Val-de-Ruz.

VALANGIN

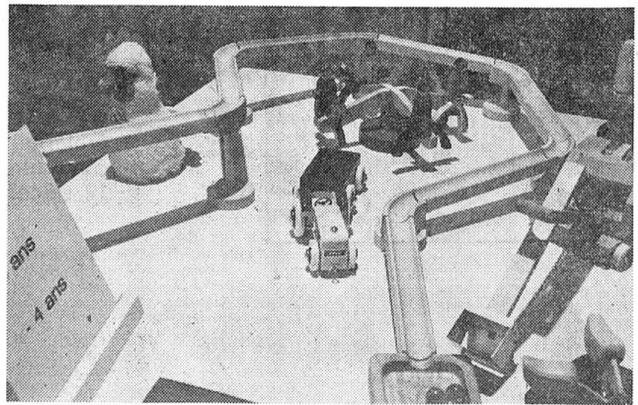
Le problème de la circulation n'est pas encore réglé

(c) La commission scolaire a siégé sous la présidence de M. Jean-Pierre Petter et en présence du corps enseignant pour étudier le chapitre « instruction publique » du budget 1973. La réponse de l'Etat à une lettre de protestations relative à la circulation dans la localité et aux dangers devant lesquels se trouvent les écoliers, ne donne pas satisfaction aux membres de la commission.

Il s'avère cependant que le propriétaire du moulin agricole autorise le passage des enfants sur son terrain, à un endroit où la circulation est particulièrement menaçante. La pose d'une barrière est impossible, car elle empêcherait tout accès (au moulin) aux camions et autres tracteurs.

CARNET DU JOUR

EXPOSITION. — Cernier, collège secondaire 1^{er} et jouets. Pharmacies de service : Marti, Cernier ; Piergianni, Fontaines. Permanence médicale et dentaire : votre médecin habituel.



Jouer, une nécessité et un droit pour l'enfant. (Avipress - G. C)

FRANCE VOISINE

Au Gardot : « Chères » cigarettes...

— Rien à déclarer ! D. S., menuisier à Montlebon, revenait un jour de cette année d'une excursion en Suisse. Depuis dix ans, il avait coutume de passer par le poste-frontière du Gardot, près du Cerneux-Péquignot. Depuis dix ans, le douanier posait la rituelle question et depuis dix ans, S. répondait « rien à déclarer ». Or, ce jour-là, le douanier français ne l'entendit pas de cette oreille et, veillant au grain, il eut tout fait d'entreprendre l'inventaire du contenu d'un petit sac : 50 cigarettos, un pain d'épices et quatre paquets de cigarettes anglaises. Le tout, d'une valeur de 46 fr.f., avait été acheté en Suisse.

Moralité : plus de 40.000 fr.f. pour 120 cigarettes, cela fait cher la « tige ». Et encore heureux que S. ne roulait pas dans une voiture en or massif... des taxes sur les paquets de cigarettes, ou réexporter ceux-ci en Suisse. Hors de lui, le contrevenant reprit son sac et partit en voiture. Résultat de cette négociation avortée : D.S. s'est retrouvé récemment devant le tribunal de grande instance de Besançon. Selon la loi française et protectionniste, il est punissable d'une amende de 400 à 2000 fr.f. Et surtout on peut exiger de lui le règlement du... quadruple du prix de la machine qui a servi à transporter la marchandise frauduleuse (soit 40.000 fr.f.) ! Le tribunal rendra son jugement le 20 décembre.

A Neuchâtel!

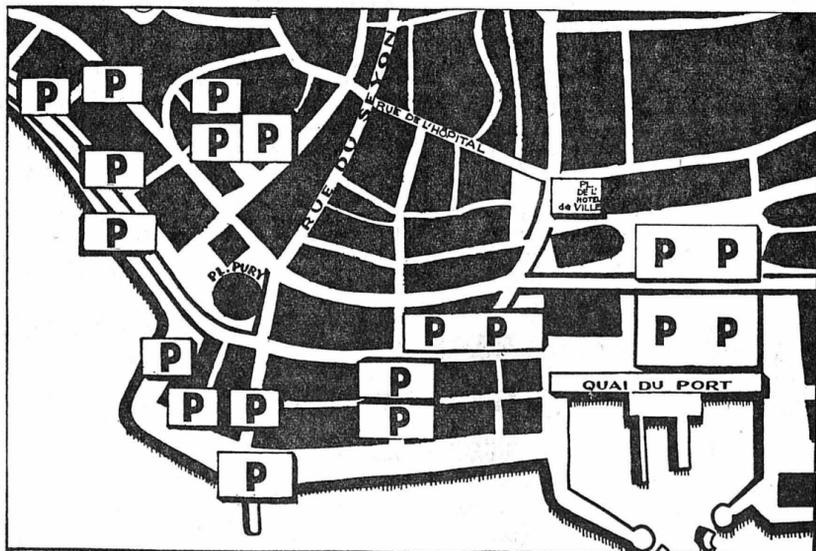
**Vos achats de Noël
en toute tranquillité dans le plus
grand centre commercial
naturel de la région!**

(plus aucune voiture dans les artères centrales réservées,
chaque samedi, exclusivement aux piétons!)

5 grands magasins et 200 commerces spécialisés, offrant tous
choix, qualité et services, vous réservent un accueil personnel.

Automobilistes!
**2650 places de parc sont
à votre disposition!**
(à cinq minutes du centre)

Bus navette gratuit du Parking à la Place Pury
Garderie d'enfants au centre de la ville *



* Les samedis 9, 16 et 23 décembre,
au collège de la Promenade,
bâtiment nord, aile ouest,
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

(valable également pour les
ouvertures du soir des 14 et
19 décembre, jusqu'à 22 h)

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

118^e ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

INAUGURATION ET COUP DE MINE HISTORIQUE SOUS LA PLUIE À TRAVERS ET À LA CLUSETTE

Quatre grands cars, pour 160 personnes dont les cinq sixièmes des invités de l'Etat, un train spécial Couvet-Travers, un fameux et historique coup de mine donné à la Clusette par M. Carlos Grosjean, le tout assaisonné de discours, de musique de fanfare et arrosé de beaucoup d'eau, telle fut, hier, au Val-de-Travers noyé dans la grisaille, la double inauguration des premiers travaux du tunnel de la Clusette et de la fin de la correction de la route Travers-Couvet.



Dans quelques minutes, après le discours de M. J.-D. Dupuis, une mine va sauter au milieu de l'entrée du futur tunnel à l'arrière-plan.

C'est sous une petite forêt de parapluies que les invités du département des travaux publics (président du Grand conseil en tête, M. Porret, flanqué du député du service fédéral des routes et des digues, M. Dupuis, du chancelier d'Etat Jean-Pierre Porchat, de la députée du Vallon au Grand conseil, ainsi que des représentants des quatre communes intéressées — Couvet, Travers, Noiraigue, Brot-Dessous — et le ban et l'arrière-ban du service des ponts et chaussées) assisteront au premier coup de mine symbolique du futur tunnel qui doit rapprocher le Val-de-Travers de Neuchâtel.

Parfaitement mise en scène par M. Mizel, secrétaire général des ponts et chaussées, qui est passé maître en la matière, cette double inauguration fut un succès, malgré la pluie qui accompagna partout les participants.

Dans deux ans, la taupinière que constitue la montagne de la Clusette, ne sera plus un sujet de préoccupation pour les magistrats et les automobilistes, comme elle le fut depuis trois bons siècles. Un tunnel d'un kilomètre, dont le forage a symboliquement démarré hier quand M. Carlos Grosjean, chef du département des travaux publics, fit sauter la mine placée au milieu de l'entrée du portail ouest, au-dessus de Noiraigue, fera de la Clusette un passage sûr. Du moins ce fut le souhait de M. Jean-Daniel Dupuis, au terme de son discours prononcé avec la collaboration de « capitaine » Mizel, adjudant porte-parapluie du premier régiment des mineurs de la République.

Un peu plus tard, alors que la pluie continuait de grossir l'Aréuse et de transpercer l'assistance, ce fut M. Treuthardt, président de commune de Travers, qui, à proximité du village, là où débute la nouvelle route Travers-Couvet enjambant désormais la voie ferrée, prononça quelques mots de remerciements à l'Etat et au Grand conseil pour avoir doté le Vallon, entre Noiraigue et Saint-Sulpice, d'une magnifique voie expresse.

EN TRAIN

Après avoir admiré le sous-voies, qui

relègue au rang des mauvais souvenirs le fameux passage à niveau situé à l'ouest de Travers, après le cimetière, les invités s'offrirent un petit coup de train. Une fringante locomotive pavlovaïse les ramena de Couvet où ils avaient conduit les cars. A la gare de Travers, sous le regard émerveillé de huit personnes au moins, le convoi des invités se vida alors que la « Persévérante » du village faisait sonner tous ses cuivres mouillés.

Et l'on gagna l'hôtel de l'Ours où se déroula la partie officielle de cette double inauguration, après que chacun eut apaisé l'appétit qu'autant de manifestations si copieusement arrosées avaient fait naître.

Ce fut, pour le bas Vallon, une grande fête: si la population fut pratiquement invisible, par contre la rue était décorée. Ce n'est pas tous les jours que 160 invités — donc autant de personnalités, bien sûr — vont et viennent sous la conduite de la Chanson neuchâteloise dont on admira beaucoup le parapluie blanc!

M. Grosjean: « Seuls les actes comptent »



Le chef du département des travaux publics, M. Grosjean, fait partir l'explosif à distance. (Avispress - J.-P. Baillod)

Au café, les invités ont tout d'abord entendu les allocutions de MM. Gilbert Facchinetti, au nom des entreprises, et Jean-Jacques Dupuis, représentant du Service fédéral des routes et des digues. Le bouquet final a été apporté par le conseiller d'Etat Grosjean qui a dit sa joie de pouvoir inaugurer un tronçon de route tel celui de Travers-Couvet. Et d'ajouter à l'intention de ceux qui ne semblent jamais satisfaits: « Il y a ceux qui disent et il y a ceux qui font. » Reprenant les arguments invoqués il y a quelques années en faveur du percement d'un tunnel long de 5 km, le chef du département des travaux publics s'est dit convaincu que la solution choisie pour le passage de la Clusette était la meilleure.

« Notre désir est d'aider le Val-de-Travers. Ce ne sont pas les promesses qui comptent, mais les actes. Nous nous devons d'étudier le problème en tenant compte de nos moyens. Et cela a été fait. » M. Grosjean a souhaité ensuite que l'artere Neuchâtel - Pontarlier - Paris par le Val-de-Travers, de secondaire qu'elle est actuellement, devienne de plus en plus importante et de plus en plus utilisée. Cette route a été construite pour plusieurs générations. C'est un gage sur l'avenir.

En terminant son discours, le conseiller d'Etat a fait état de la compréhension intercommunale, a dit sa reconnaissance au peuple neuchâtelois, aux autorités cantonales et communales, à ses collaborateurs du service des ponts et chaussées, rendu un hommage à M. Michel Soldini, ingénieur cantonal adjoint, qui quittera prochainement ses fonctions, et a relevé combien était important l'effort de l'Etat en faveur du Val-de-Travers.

F. Jt.

VAUD - VAUD - VAUD

Nouvelle industrie dans le Nord vaudois ?

De notre correspondant : Des négociations conduites depuis près de trois mois par l'Office du Nord vaudois et les autorités communales d'Yvonand, ont amené la plus importante des entreprises suisses de charpentes métalliques, Geffinger S.A., dont le siège est à Winterthur, à étudier l'ouverture d'une nouvelle unité de production à Yvonand. La décision définitive sera prise très prochainement.

Cette nouvelle usine qui occuperait au début 30 à 40 personnes, dont un état-major technique et commercial, serait construite sur une partie de la zone industrielle d'Yvonand, reliée au réseau des CFF par un embranchement industriel. Des terrains seraient également réservés pour une expansion ultérieure. L'entreprise projette également la construction de logements pour son personnel sur des terrains que la commune d'Yvonand lui offre à cet effet.

Afin que le Conseil communal d'Yvonand puisse, le cas échéant, se prononcer en toute connaissance de cause sur la vente des terrains nécessaires à cette industrie, il est invité jeudi prochain à visiter les installations de la société à Buslach. Si l'entreprise confirme sa décision de principe, la mise à l'enquête se fera sans tarder, sauf complications possibles dues aux nouvelles mesures fédérales contre l'inflation. Cette nouvelle implantation industrielle s'inscrirait parfaitement dans la politique de diversification économique du Nord vaudois.

Haro sur la future caserne de Moudon (c) On sait qu'il est sérieusement question de construire une caserne pour les troupes sanitaires, entre Moudon et Bressonnaz, sur un terrain de quelque 80 hectares, situé sur la rive gauche de la Broye. La Société de laiterie de Moudon a déjà élevé une énergique protestation contre la vente, pour une place d'armes, d'excellents terrains agricoles, ce qui priverait plusieurs familles paysannes de leur domaine. A leur tour, les autorités de Syens viennent de prendre position. Elles ont adressé une lettre au département militaire fédéral, dans laquelle elles annoncent que, dans sa dernière séance, le Conseil général a refusé catégoriquement et à l'unanimité l'implantation de la place d'armes pour troupe sanitaire à « Valacret », communes de Syens et de Moudon.

CORCELLES-PRÈS-PAYERNE

Cambriolage

Un vol par effraction a été commis au cours d'une récente nuit, dans la salle à manger du café du Nord, à Corcelles-près-Payerne. Les voleurs se sont emparés d'une cagnotte contenant une somme de 2300 francs. La police a ouvert une enquête.

Résolution des communes du Vallon sur la loi de l'aide hospitalière

De notre correspondant : Dans leur séance de mardi au Château de Môtiers, les présidents de commune du Val-de-Travers ont discuté de la modification de l'article 42 de la loi sur l'aide hospitalière. Ils ont voté une résolution dont le texte a été maintenant signé officiellement par tous les exécutifs du Vallon. En voici la teneur: « Les communes du Val-de-Travers, après examen approfondi du projet de révision de l'article 42 de la loi sur l'aide hospitalière s'étonnent: — de n'avoir pas été

préalablement consultés au sujet de la nouvelle répartition envisagée; — de devoir couvrir des frais résultant d'investissements au sujet desquels elles n'avaient pas été appelées à se prononcer. Elles demandent — que l'ensemble du problème hospitalier soit revu et non pas seulement une nouvelle répartition des charges qui n'apporte aucune garantie quant aux dépenses futures. Cette résolution a été envoyée au président du Grand Conseil, M. Pierre Porret et au Conseil d'Etat.

Ancien Chaux-de-Fonnier, le vice-président du Tribunal fédéral est domicilié à Noiraigue

De notre correspondant régional : Le vice-président du Tribunal fédéral est M. René Perrin, qui est âgé de 62 ans. Né à la Chaux-de-Fonds, fils de l'ancien avocat, député et conseiller national Tell Perrin, il passa son baccalauréat dans la métropole de l'horlogerie, puis obtint son brevet d'avocat en 1934 à Neuchâtel. Il entra ensuite comme juriste à l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail. En 1944, il était nommé adjoint du chef de la centrale suisse de l'économie de guerre et deux ans plus tard il était secrétaire du Tribunal fédéral. Il y a dix neuf ans, René Perrin était nommé membre du Tribunal fédéral sur la proposition du groupe socialiste. Il a gardé depuis lors son domicile légal à Noiraigue où il est originaire.

FLEURIER Un lourd déficit

Le budget de Fleurier pour 1973, qui sera soumis mercredi au législatif, présente un déficit présumé de 207.461 fr. 85, montant nettement supérieur aux années précédentes. Nous y reviendrons.

VENUE DU PÈRE CLÉMENCE

(c) Le père Jean Clémence sera à Fleurier dès samedi. Ce jour-là, il assumera la prédication à la messe de Buttes et le lendemain il en fera de même au village. Mardi, à la chapelle des Moulins, il donnera une conférence sur le thème « La crise de la foi selon l'Evangile » et, jeudi, au centre paroissial, il parlera sur le thème: « Comment Dieu nous parle-t-il ? ».

BUTTES Un air de fête

(c) Noël est dans l'air. Cela se sent partout, dans les magasins, chez les gens qui deviennent plus enfiévrés et plus pressés, mais aussi qui retrouvent à l'égard du voisin un sourire généreux. Cela se sent enfin sur la place du village, où les bûcherons de la commune ont dressé le traditionnel sapin. Celui-ci devient pour quelques semaines le point de la vie villageoise vers lequel tous les regards convergent. Noël est dans l'air!

Hôtel de la Poste, FLEURIER

Vendredi 8 décembre, à 20 h 15, assemblée générale extraordinaire du F.-C. Fleurier.

INVITATION SOIRÉE KODAK Pocket INSTAMATIC

CE SOIR, à 20 heures Hôtel Central - Couvet Projection de diapositives en « fondu enchaîné » illustrant le nouveau concept KODAK Pocket INSTAMATIC Un cadeau idéal... pour toutes les poches... Un KODAK Pocket INSTAMATIC Nous vous présenterons 7 versions différentes PHOTO GILBERT BOURQUIN - COUVET PHOTO-CINÉ DANIEL SCHELLING - FLEURIER

A la Société d'émulation de Couvet En avant la musique!

D'un correspondant : Lors d'une récente séance présidée par M. Gilbert Bourquin, le comité de la Société d'émulation du Val-de-Travers a pris connaissance du bilan financier de la première demi-saison 1972-1973 et a tiré certaines leçons après l'organisation de quatre manifestations pourtant très différentes les unes des autres. La représentation du « Médecin malgré lui » de Molière, le cabaret-spectacle du théâtre parisien du Kaïéoscope et ses « Fraises musclées » et les marionnettes de Salzbourg dans « Le Barbier de Séville » de Rossini ont été aussi déficitaires que peu fréquentés. En revanche, le déplacement collectif à Lausanne, subventionné par la société et qui a permis à une soixantaine de gens du Vallon de voir et d'entendre « La Traviata » de Verdi, a été un succès et mérite d'être réédité. A l'heure qu'il est, près de 8000 francs ont déjà été dépensés pour un nombre nettement insuffisant de spectateurs...

Aussi, le comité a-t-il décidé de repenser complètement et son activité propre et sa collaboration avec divers groupements à vocation culturelle ou non. C'est ainsi que le 28 janvier, Sylvain Saudan, le skieur de l'impossible, sera l'hôte commun de la Société d'émulation et de la section « Chasseur » du Club alpin suisse. Quinze jours avant, les amateurs de théâtre boulevardier auront été comblés par le spectacle gai, traditionnellement présenté au lendemain des fêtes par les Artistes associés de Lausanne: « Et moi je te dis qu'elle te fait de l'œil » de Hennequin et Veber (13 janvier). Et le 8 mars, tous ceux que passionnent les récits de grands voyages ou d'expéditions audacieuses seront servis par l'explorateur Jean Laporte qui commentera un film en couleurs sur la première descente en canoë du Nil, de ses sources à la mer. La musique n'a pas été oubliée au pro-

gramme de ces prochains mois: le 2 mars, à Couvet, une soirée concertante et dansante de vieux jazz classique sera proposée par un ensemble neuchâtelois réputé avec, en vedette, Guy Lafite, saxo ténor de renom international. Par ailleurs et à la demande de nombreux mélomanes, deux ou trois concerts classiques sont prévus à la fin de l'hiver et au printemps: un récital hautbois-piano, un récital de piano et un concert de musique ancienne jouée avec des instruments d'époque, soit à la chapelle de Couvet, soit au château de Môtiers.

L'assemblée générale, sans doute agrémente par la projection de films documentaires de valeur, est d'ores et déjà fixée au 15 février. Enfin, le principe a été admis de mettre sur pied une 4^{me} exposition d'artisanat romand à Couvet en automne; en plus des artisans proprement dits, divers stands d'attraction pourraient être adjoints à cette manifestation qui occuperait à la fois la salle de spectacles (comme jusqu'ici) et une partie du vieux collège de Couvet.

C'est dire que la Société d'émulation est plus que jamais résolue à se populariser dans le meilleur sens du terme et à mieux satisfaire les goûts réels de la majorité du public du Val-de-Travers. Car à vouloir défendre à tout prix une certaine forme de culture, on finit par perdre et son audience, et son argent...

Nomination validée

(sp) Le Conseil d'Etat a validé la nomination de Mlle Marie-Claire Gaillie en qualité de suppléante de l'officier d'Etat-civil de Couvet. Sa sœur occupe le même poste à Môtiers.

Camp de ski pour l'Ecole technique

(c) Pour la première fois, les apprentis de l'Ecole technique de Couvet bénéficieront d'un « semaine blanche ». Ce camp de ski se déroulera du 8 au 13 janvier prochain à Véronnaz en Valais. Les élèves logeront dans des locaux loués à « Jeunesse et sports ». Ils seront 37 à faire le déplacement. Le chef de camp sera M. Charles Maygeoz, maître de pratique.

Les taxes du budget en détail

(c) Les taxes du budget communal de Couvet représentent un apport important. Les recettes se répartissent ainsi: taxes des véhicules à moteur et cycles: 43.000 francs; taxes d'exemption du service du feu: 46.000 fr.; taxes des chiens: 1800 francs; taxes d'épuration: 120.000 fr.; taxes sur les spectacles et taxes de cinéma: 18.000 fr.; taxes d'affichage et timbres pour affiches: 1500 fr.; taxes de débarras, marché, etc.: 100 fr.; taxes diverses: 3000 fr.; total: 233.400 fr. Les comptes 1971 (dont chapitre avaient bouclé par des recettes d'un montant de 205.561 fr. 65. La différence par rapport au budget 1972 (238.400 fr.) est minime. La taxe d'épuration a été fixée sur la base des rentrées de l'année 1972.

Au Conseil général

(c) C'est ce soir que le Conseil général de Couvet tiendra une séance ordinaire dont l'essentiel du menu consiste en l'examen du budget de la commune pour 1973. A l'issue de la séance, les membres des autorités communales se retrouveront dans un établissement de la localité pour une collation, comme c'est la tradition lors de la dernière assemblée de l'année du législatif.

Derniers devoirs

(c) Hier après-midi a été enseveli M. André Vaucher, décédé à l'âge de 87 ans. Au temple, en présence d'une très nombreuse assistance, le pasteur Tissot a retracé la carrière du disparu et a apporté les consolations chrétiennes à la famille. La société de chant « La Concorde », de Fleurier, dont M. Vaucher était membre honoraire, a chanté deux chœurs de circonstance, encadrant ainsi un message de sympathie du président de la société, M. Henri Helfer fils.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée: 20 h 30, La Vallée, 16 ans. Môtiers, Château: ouvert. Môtiers, Musée Rousseau: ouvert. Fleurier, patinoire: ouvert. Médecin et pharmacien: habituels. Ambulance: tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28. Hôpital: de Couvet, tél. 63 25 25; de Fleurier, tél. 61 10 81. Service d'aide familiale: tél. 61 23 74. Bureaux de renseignements: Fleurier, Vaucher-Bognar, av. de la Gare, tél. 61 10 37; les Verrières: Banque cantonale. Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 18. Police cantonale: tél. 61 14 23.

REMERCIEMENTS

Profondément touchés des témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

Monsieur Maurice RABOUD

sa famille remercie très sincèrement tous ceux qui ont pris part à sa douloureuse épreuve. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Un merci spécial à l'hôpital de Couvet, à Monsieur le pasteur Durrupty et à Monsieur le curé Ecabart.

Noiraigue, décembre 1972.

Avis mortuaire

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Le comité du Groupement des vétérans de l'A.S.F., section de Neuchâtel le Bas, a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Monsieur Max CHOLLET

membre de la société. Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

AVIS DIVERS

CERQUEILS-TRANSPORTS. TOUTES FORMALITÉS. ENTREPRISE GENERALE DE POMPES FUNEBRES. COUVET 63 23 42 FLEURIER 61 11 47 non-réponse 61 15 47

Des petits plats bien mijotés !!!

Bien connus déjà des « Fins Becs », les petits plats bien mijotés de Monsieur M. Fanac seront à l'honneur ces prochains jours et cela jusqu'au 17 décembre. De la bonne cuisine dans des petits plats, de quoi étonner les plus exigeants et réjouir les plus fins gourmets. Ces petits plats vous seront proposés sous la forme de petites rations, ce qui vous permettra de goûter à tout, toujours pour un prix raisonnable. Entre autres, la Chef vous propose:

- Escargots au gratin
Cuissons de grenouilles provençale
Croustes aux champignons de la culture de Saint-Sulpice
POISSONS
Truite aux amandes
Bisque de homard
Gratin de fruits de mer
Scampis maison
Filets de carrelot au curry
Calamars farcis
La Terrine Maison
Coq au vin
Coq aux herbes
Pintade au curry
Caille forestière
Demi-pigeon cocotte
Le civet de lapin du pays
Le steak de renne aux fruits
VIANDES
+ sauce béarnaise
La côte de bœuf
Steak de bœuf « Obélix »
DESSERT
Pêches flambées

CHEZ FANAC SAINT-SULPICE (NE) Tél. (038) 61 26 98



La sensationnelle nouveauté Kodak!

Kodak pocket

Instamatic 200

Appareil photographique de poche

Petit format — grandes qualités. Objectif f:11/25 mm; distance pour la prise de vue: de 1,2 m à l'infini; temps d'exposition: 1/40 et 1/80 sec. Réglage au moyen de symboles. Visneur à cadre lumineux. Blocage empêchant la double exposition. Dispositif pour cube-flash X.

En coffret-cadeau avec film Kodacolor C II 110/12, cube-flash Magicube, courroie.

78.-



Autres modèles «pocket» à partir de 59.-

(Coffret-cadeau avec film et cube-flash)

Kodacolor C II film négatif couleur 110 pour l'appareil photographique de poche 12 poses 4.30 20 poses 6.-

Cube-flash MAGICUBE boîte de 3 pièces 6.-



MARCHÉS MIGROS

Vendredi 12 décembre, Marché-Migros Morat, ouvert jusqu'à 21 h 30

Prêt comptant direct

Il suffit de remplir et d'envoyer!

Coupon de commande pour de l'argent comptant bon marché
Aussi pour les vacances et les voyages!

Je désire un prêt comptant de frs.	(max. frs. 25 000.-)
remboursable en	mensualités (max. 60 mois)
Nom	Prénom 391
NP/Lieu	Rue
Demeurant ici depuis	Nationalité
Domicile précédent	Rue
Date de naissance	Profession
Etat civil	Nombre d'enfants
Employeur	à cette place depuis le
Salaire mensuel frs.	Revenus supplémentaires p.m. frs. (p. ex. pain de l'épouse etc.)
Loyer mensuel frs.	Engagements ailleurs frs.
Date	Signature

Secret bancaire garanti! Pas de demandes de renseignements auprès de votre employeur ou auprès de vos voisins, amis et connaissances.

Banque Rohner SA

1211 Genève
31, rue du Rhône
Téléphone 022 24 13 28

9001 St-Gall
Neugasse 26
Téléphone 071 23 39 22

Succursales à
Zurich, Lugano
et Chiasso



Rappelez-vous...

Nos achats pour Noël 1972 de musique en « conserve » sont arrivés

Wagner :

« L'Anneau des Nibelungen » Orchestre philharmonique de Berlin, direction H. von Karajan Fr. 298.— DG 2720 051

Bach :

Concerto brandenbourgeois « Saint-Martin-in-the-Fields » direction N. Marriner (Première mondiale) Fr. 40.— Phil. 6700045

Mozart :

Les grands quatuors « Amadeus-Quartett » Fr. 105.— DGG 2720 055 etc.



Le rendez-vous des mélomanes
2001 NEUCHÂTEL
Tél. 25 72 12

Ecriteaux en vente au bureau du journal

DISCOUNT TEXTILES

RUELLE DUBLÉ 3

Pour vos cadeaux...

un choix formidable de

FONDS DE ROBES

pour dames

GRAND CHOIX DE COLORIS

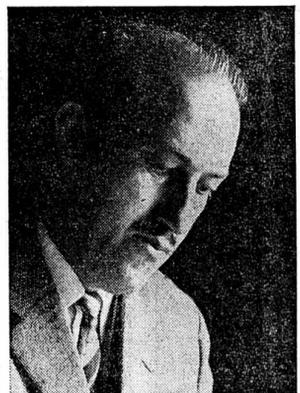
450

à partir de

PRIX NETS - FERMÉ LE LUNDI

MAURICE MÉTRAL

sera présent à la
Librairie



Reymond

5, rue Saint-Honoré
2000 Neuchâtel

samedi 9 décembre, dès 14 h 30

où il dédicacera son dernier roman

LA SOLITAIRE

qui paraît dans la collection « Mon Village »

Une histoire d'amour dans le cadre pittoresque des montagnes valaisannes
Jamais peut-être un roman aussi beau, aussi délicieusement pur n'aura été écrit sur l'alpinisme

Un volume relié, dos gaufré or, 216 pages
Fr. 11.70 seulement!

Si vous ne pouvez vous rendre à notre librairie le samedi 9 décembre, réservez votre volume par téléphone (038) 25 44 66 et nous vous le ferons parvenir dédicacé par l'auteur.

Quel sera le visage futur du canton



Quelques membres du comité. — On reconnaît de gauche à droite, MM. Zender, Tripet (qui dirigeait le groupe d'experts), Girardet et Laperrouza. (Avispress - Robert)

Pour une organisation hospitalière cohérente

Un comité d'étude pour l'organisation hospitalière neuchâteloise? Le point d'interrogation né à la réception de deux volumineux rapports dont l'un portait le titre « Perspectives de population du canton de Neuchâtel pour 1975-1980-1985 » et l'autre « Besoins du canton de Neuchâtel en lits d'hôpitaux, population totale et population âgée pour 1980 » aura reçu une réponse que ne dément point le remarquable ouvrage livré aux autorités compétentes et à la réflexion.

Hier en effet se tenait, à la Vue-des-Alpes une conférence de presse réunissant quelques responsables de ce comité. Dont on a appris qu'il n'était qu'officiel mais bien issu d'une préoccupation collective.

L'on sait que le problème de l'organisation hospitalière dans le canton reste posé depuis de nombreuses années aux différentes autorités mais également aux spécialistes: médecins, sociologues, caisses-maladies notamment. Il y a déjà eu, certes, quantité d'études menées, mais souvent sur un secteur déterminé. Il ne faut également pas oublier de mentionner les commissions officielles hospitalières dont la mission, elle, reste surtout au niveau de la gestion.

Aussi, désireux d'apporter un travail de synthèse, s'est constitué un comité d'étude pour l'organisation hospitalière neuchâteloise à la tête duquel nous avons notamment M. Robert Zender, docteur en sciences. Cette initiative, partie essentiellement du corps médical, Prochain article: Les besoins du canton en lits d'hôpitaux.

Quantité de questions en suspens, mais aussi des réponses. Et surtout un point d'interrogation: que deviendra la population active du « Haut » ?

Premier volet de l'important document mis sur pied par le Comité d'étude pour l'organisation hospitalière neuchâteloise, le travail fourni par un groupe d'experts dirigé par un Chaux-de-Fonnier, Monsieur Edgar Tripet, sous le titre général « Perspectives de population du canton de Neuchâtel pour 1975-1980-1985 » ne manquera pas de surprendre agréablement. Parce qu'il se livre, sans détours et surtout sans complaisance à une analyse sous la loupe de ce qu'est, de ce que sera surtout ce peuple neuchâtelois, mélange souvent harmonieux d'étrangers et de Suisses. Surtout, par une synthèse directe, il aura tenté de susciter non quelques inquiétudes mais plutôt des initiatives en mettant en parallèle l'actualité du Bas et son riche bassin de main-d'œuvre active face aux Montagnes et au Val-de-Travers, dont on dit qu'ils seront « encore davantage qu'aujourd'hui, aux prises avec le problème du vieillissement ».

Situation délicate, qui voit de grandes communes faire face à des investissements financiers dont on sait le volume, mais également la non-rentabilité par rapport à d'autres qui en plaçant leurs capitaux en connaissent déjà l'issue favorable. On meurt dans le Haut, mais l'on vit dans le Bas! Affirmation trop tendancieuse et que veut démentir le rapport. Mais, chiffres à l'appui, on arrivera peut-être un jour à mieux concilier la répartition des tâches financières. De plus, constate ce document « la restructuration économique du canton est en cours et favorise actuellement la région du Bas, mais il n'est pas dit, même si ce n'est pas prévisible pour l'instant, qu'un dynamisme nouveau ne fera pas refluer une partie de la population active vers le haut du canton. L'immigration étrangère étant limitée, l'assimilation étant favorisée, la mobilité de la main-d'œuvre sera moins grande que par le passé ». Acceptons-en l'augure, eu égard tout spécialement aux efforts entrepris, bien avant que ne paraisse ce document, par les deux grandes villes du Jura neuchâtelois: par la création notamment dans la Métropole horlogère d'un Bureau de recherches économiques et techniques S.A., dont les partenaires sont la ville et quantité d'entreprises.

Eu égard enfin à ce « Centre-Jura », dont la naissance a été saluée avec empressement par tous ceux qui ont à

ceur le développement économique et culturel de cette région.

Mais les statistiques restent les statistiques, comme on peut s'en rendre compte à la lecture des articles complétant l'information de base.

Au cours de ses travaux, le groupe d'experts a dû tenir compte également d'un facteur hypothétique: celui des phénomènes migratoires. En effet, l'immigration étrangère, qui dépend comme cela est précisé de la conjoncture économique et de mesures politiques, échappe pratiquement à toute prévision. Actuellement, elle tend à se stabiliser avec une forte tendance à l'assimilation (moins de permis de séjour), ce qui automatiquement ne manquera pas d'influencer la natalité. Mais, et cela doit être aussi envisagé, ne va-t-on pas assister par exemple à un reflux ?

La population du canton, au 1er décembre 1970, comme on peut le constater dans le tableau ci-après, s'élevait à 169.173 unités, dont 87.294 femmes (y compris... trois centenaires!). Elle devrait être, pour 1985, de 178.588, dont 91.149 femmes (les hommes regagneraient du terrain). Mais l'accroissement resterait dans de faibles proportions, oscillant entre 2,5 et 1,1%. Par contre, nous assisterions à un vieillissement dont la conséquence directe se traduirait par de plus fortes charges financières. (En 1960, au chapitre « charges de retraite » on notait 197 personnes âgées par mille adultes, tandis qu'en 1980 nous atteignons 215%).

Faire preuve d'audace

Après avoir examiné la situation actuelle dans le canton, les experts, à propos de la main-d'œuvre étrangère et au vu des statistiques établies sur le plan suisse, ont fait leur hypothèse émise au cours d'une étude prévisionnelle faite par le professeur J.-L. Juvet, qui relevait entre autres que « le canton de Neuchâtel pourrait dans les années à venir jouir d'un léger gain migratoire de population étrangère se trouvant actuellement en Suisse, population qui serait attirée par les salaires relativement élevés que distribue notre industrie ».

Moins de population active « locale », dans le Jura notamment, mais perspective néanmoins d'y palier (partiellement) par une arrivée d'ouvriers de nationalité étrangère: là aussi, il s'agira de faire preuve d'audace en préparant cette venue, afin que l'on ne puisse pas dire que le canton a manqué le coche.

Autre chapitre, autre préoccupation

non seulement pour les autorités communales, mais également cantonales: celui de l'évolution des communes. Or, à l'issue du recensement fédéral de 1970, nous pouvons constater une tendance très nette qui se dégage pour la décennie 1960-1970: la forte augmentation de la population des districts de Neuchâtel et de Boudry (respectivement 23 et 32%). Poursuivant plus à fond l'étude, on relèvera que les grands centres de plus de 2000 habitants ont tous connu un accroissement, tandis que la majeure partie des communes de moins de 500 habitants se révèle perdante. Pour les communes du Littoral, qui ont bénéficié du développement économique du bas du canton, le résultat est souvent satisfaisant tandis que celles qui sont situées sur les hauteurs (Rochefort par exemple) ou les plus éloignées (Gorgier) ont l'accroissement le plus faible.

Autre constatation, le cas du Val-de-Ruz qui pendant les années 1950-1960 se dépeuplait mais qui grâce à l'arrivée de l'industrie a repris le dessus pendant la décennie suivante. Enfin le Val-de-Travers continue à se dépeupler (Môtiers, Couvet et Fleurier avaient cependant enregistré une faible hausse).

Le Plateau suisse

Cela nous amène tout naturellement à examiner l'importance des migrations internes, avec cette « descente » vers le Bas. Le Groupe d'études économiques, dans un travail sur l'économie neuchâteloise, constate qu'on assiste « à un changement irréversible entre la puissance économique respective des deux principales régions du canton. La croissance de l'économie neuchâteloise est de plus en plus liée au développement du Plateau suisse, auquel le Bas tend à

s'intégrer, et il est nécessaire de réaménager les bases socio-économiques du Haut, afin de réorienter son développement » (...).

Enfin, l'un des derniers aspects, liés directement à l'économie est lui aussi emprunté à l'étude du GEE. Il ressort que pour les cinq prochaines années, les 66% des investissements prévus par les chefs d'entreprises seront réalisés dans le bas du canton et les 34% dans le haut (les deux districts). Ils affecteront principalement les grandes entreprises. A titre de comparaison, soulignons que la moitié se voit destinée à l'automatisation dans les Montagnes (28% dans le Bas seulement).

Faut-il alors peindre le diable sur la muraille, ne voir que l'aspect négatif d'une situation qui donne, pour le Jura neuchâtelois, une augmentation des charges due au vieillissement de sa population résidente, une main-d'œuvre active en baisse, des investissements inférieurs à ceux consentis dans le Littoral par exemple? Il s'agit là de prévisions, d'une sorte de constat à longue échéance dont le groupe d'experts a ressorti l'essentiel. Surtout l'essentiel. Ce manuel de travail, qui viendra compléter ce qui a déjà été dit ou écrit sur les problèmes socio-économiques des différentes régions du canton devra permettre d'éviter des erreurs. Et surtout de supprimer toutes rivalités entre ceux qui habitent à mille mètres d'altitude ou au bord du lac. Le Bas connaîtra des problèmes, connaît des problèmes énormes d'infrastructure, le Haut traverse une passe de récession économique qui aurait pu se révéler scabreuse. Il s'agira d'en tirer des conclusions positives.

Philippe NYDEGGER

Evolution de la population du canton de Neuchâtel

Années	Pop. de résidence	Indice 1950 = 100	Accroissement
1950	127.856	100	7,5 %
1955	137.541	107,5	6,3 %
1960	146.175	114,3	10,1 %
1965	160.973	125,9	5,1 %
1970	169.173	132,3	2,5 %
1975	173.467	135,4	1,8 %
1980	176.638	138,2	1,1 %
1985	178.588	139,7	—

Un perdant dans les perspectives de population globale jusqu'en 1980

- Le Val-de-Travers (5 pour cent de moins)
- Les Montagnes resteront quasi stationnaires

Dans le graphique établi par le groupe d'experts, graphique intitulé « Croissance des différentes régions du canton de Neuchâtel, de 1950 (base 100) à 1980 », nous retrouvons quasi intactes les inquiétudes manifestées quant à un dépeuplement du district du Val-de-Travers. Par contre, la situation des montagnes, sans être mirobolante, fait ressortir une certaine stabilité qui compensera partiellement la légère perte des années 1970 à 1975.

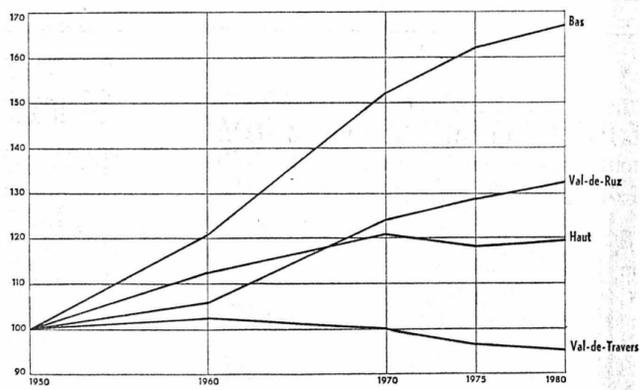
Cet exode vers des contrées économiques plus centrées se traduit inévitablement par une hausse massive de population dans le Vignoble et le secteur de Neuchâtel. Enfin le Val-de-Ruz poursuivra sa cadence de développement née il y a quelques années déjà par une transformation toujours plus accentuée du domaine agricole en domaine industriel.

Si nous examinons plus en détail le document qui fait partie de cette vaste fresque du Comité d'étude pour l'organisation hospitalière neuchâteloise, nous relevons, selon les perspectives émises que l'on ne s'attend pas, pour la période 1970-1980 à enregistrer les forts taux de croissance qui marqueront la décennie 1960-1970. A ceci, plusieurs raisons, dont la plus marquante est la réglementation de l'immigration. « Si la pénurie de main-d'œuvre se fait par trop grave, souligne-t-on, un revirement de la législation est possible, mais la situation économique actuelle ne le laisse pas penser. »

Il a été cependant envisagé une augmentation de 4,5% environ de la population totale du canton, dont les deux tiers devraient se produire entre les années 1970-1975.

En admettant ces vues prospectives, nous aurions alors la situation suivante:

Croissance des différentes régions du canton de 1950 (base 100) à 1980



Accroissement de près de 10% dans le Bas

Soit 10,6% pour le district de Boudry et 9,3% pour celui de Neuchâtel. Ce qui se traduirait, à la fin de cette décennie (1980) par un bassin de population estimé à 90.000 individus (actuellement 82.000).

Etat « stationnaire » dans le Haut

Il faut s'attendre, pour les deux districts du Haut, constate le rapport, à enregistrer une stabilisation de la population, voire une légère diminution. Cette situation de léger recul, déjà ressentie depuis quatre ans, devrait subsister jusqu'en 1975, semble-t-il.

Perte au Val-de-Travers

La région du Val-de-Travers ne connaîtra pas de répit et l'amorce d'un

exode constaté il y a plusieurs années se verra confirmée. Quelque 5% de la population (active spécialement, et surtout des jeunes) en moins en 1980: telles sont les prévisions.

Croissance régulière pour le Val-de-Ruz

Région intermédiaire, mais favorisée par de larges disponibilités en terrains de toute nature, le Val-de-Ruz relève de deux influences, l'une en provenance du Jura neuchâtelois qui lui a légué son goût pour l'industrie horlogère et l'autre du Bas dont il est devenu partiellement le trop-plein d'une population sans cesse croissante. Aussi peut-on avancer que la croissance démographique devrait être régulièrement ascendante, de l'ordre de 6,5% en dix ans.

Davantage de personnes âgées par rapport à l'ensemble de la population

En examinant la structure par âge, nous devons constater que selon les prévisions, nous aurons un fort accroissement du pourcentage des personnes âgées par rapport à l'ensemble de la population.

Les prévisions donnent pour 1975, 1980 et 1985 un net ralentissement du développement de la population, remarque également le groupe d'experts: respectivement 2,5 1,8 et 1,1. Les personnes âgées, elles, qui formaient il y a deux ans les 123% de la population (contre 116% en 1960) atteindront 126% en 1980. Même constatation chez les jeunes (282% en 1970 contre 286% en 1980). Une raison à cet état de fait futur: selon d'autres sources, citées dans ce rapport, il est prévu pour l'ensemble de la Suisse un fort accroissement des personnes âgées jusqu'en 1980, puis un ralentissement graduel au-delà de cette date. Les creux de natalité enregistrés après la Première Guerre mondiale se feront alors sentir. Selon une étude d'un autre éminent spécialiste, dans le cadre de perspectives pouvant porter jusqu'à l'an 2000, nous devons nous attendre à d'importantes modifications de la structure par âge de la population de notre pays, dues au vieillissement.

Quelques chiffres à l'appui de ces dires: le nombre de personnes âgées de 80 à 84 ans s'élèvera de plus de 100% de 1965 à 1980, celui des personnes âgées de 85 à 89 ans à presque 200%, celui des personnes âgées de 90 à 94 ans de presque 400%. Et le record: de 95 à 99 ans, de plus de 800%. L'évolution future de la Suisse s'apparentera à celle de la Grande-Bretagne, de la Suède, de l'Allemagne ou de la France, avec des taux de natalité relativement bas. D'où, comme corollaire une augmentation moins que pro-

Perspectives de population par âge: jeunes, adultes, vieillards (en pour-mille de la population totale)

Age	1970	1975	1980	1985
0-19 ans	282	279	286	285
20-64	595	594	588	590
65 et plus	123	127	126	125
Total	1000	1000	1000	1000

Perspectives de population par âge: jeunes, adultes, vieillards

Age	1970	1975	1980	1985
0-19 ans	47.763	48.469	50.540	50.804
20-64	100.616	102.996	103.833	105.437
65 et plus	20.794	22.002	22.265	22.347
Total	169.173	173.467	176.638	178.588

portionnelle du nombre de personnes composant les classes d'âge inférieures et un vieillissement plus que proportionnel à partir des classes supérieures à 65 ans. Le taux net de reproduction se situera au alentours de 1, ce qui signifie, constate toujours le rapport, que le peuple suisse sera en mesure de se renouveler de lui-même, même en l'absence d'immigration.

Mais un problème de taille sera alors posé à l'économie à moins que d'ici là d'autres dispositions sur le plan fédéral ne le résolvent.

En effet, ainsi que nous venons de l'examiner, la partie la plus touchée dans le taux d'accroissement de la population restera le secteur actif. Son taux sera modeste jusqu'en 2000, même en cas de naturalisations facilitées. Son taux probable se situera à 0,43% par année seulement, n'atteignant pas, fait-on remarquer, le quart du taux d'accroissement relevé entre 1950 et 1965. Nous aurons à souffrir d'un manque chronique de main-d'œuvre.

En résumé, nous retrouverons dans les années à venir un vieillissement général de la population, constaté non seulement à l'échelon national, mais aussi cantonal. Et pour Neuchâtel, ce fait sera davantage marqué dans le Haut, pour des raisons économiques. Par ailleurs, une population active stationnaire, voire en diminution (comme on le constate pour les années 1960-1970, période cependant caractérisée par un important apport de main-d'œuvre étrangère).

Constatation: les Montagnes, au niveau de la population totale, ne verront pas de baisse par rapport à l'ensemble du canton, mais une répartition différente des tranches d'âges. Plus de personnes âgées résideront dans le Jura, la population active s'étant fixée dans le littoral ou au Val-de-Ruz.

Education de la jeunesse et problème de la vieillesse: des charges financières diversement réparties

Qui dit perspectives de population, même sur une période que l'on peut considérer comme relativement courte puisqu'elle couvre une dizaine d'années en gros, évoque aussi un autre aspect: financier. Et ce ne sera pas le moindre souci des communes et du canton.

Grosso modo, en suivant les « pronostics » du groupe d'experts, pronostics reposant sur une solide étude, nous pouvons estimer que les charges de retraite et d'éducation sont diversement réparties selon les districts. Comme nous l'avons relevé par ailleurs, la présence d'un fort pourcentage de personnes âgées dans le haut du canton et dans le Val-de-Travers, présence liée à une immigration au sein même du pays neuchâtelois, se traduira par une augmentation des charges financières (les trois districts mentionnés ont actuellement déjà le plus fort pour-cent de personnes âgées de 65

ans et plus). Par contre, les problèmes scolaires domineront le Bas.

Par ailleurs, les statistiques émises (voir le tableau ci-joint) démontrent que les charges financières de retraite et d'éducation, à assumer par les catégories actives (entre 20 et 64 ans) augmenteront, bien que l'on note une tendance à une légère baisse pour 1985. C'est dire que les difficultés actuelles ou à naître devront être prises très au sérieux.

A ce propos, il convient également de mentionner qu'une étude portant sur l'an 1970 et couvrant l'ensemble des districts soulignait déjà l'importance du problème « vieillesse » pour le Val-de-Travers, la Chaux-de-Fonds et le Locle. (Avec un pourcentage qui ne manquera pas d'augmenter encore si l'on s'en réfère aux chiffres fournis concernant la période 1960-1970.)

Le Val-de-Ruz, par contre, toujours

pour 1970, conserve la population la plus jeune, ce qui ne va pas sans mal en ce qui concerne les charges scolaires. Enfin notons la situation extrêmement favorable du district de Neuchâtel où les charges restent les plus faibles.

A ce propos toujours, le rapport insiste sur le distinguo entre la part qui

revient aux jeunes (charges d'éducation) et qui est favorable à moyen terme, et celle de retraite, tout à fait improductive. Ce sont là des données brutales, certes, dans leur conception, et qui devraient rester à l'esprit lorsque l'on envisage n'importe quel investissement. La création d'une école ou l'éventuelle édification d'un hôpital de gériatrie sont-

ils du ressort d'une seule commune? Ce problème, posé à répétées reprises, sera un jour « officialisé », car pour nombre

de localités, il restera un point noir d'interrogation du fait de leur propre situation financière.

Charges de retraite et d'éducation, par district, en 1970

Nature de la charge	Canton	Boudry	Neuchâtel	Chaux-de-Fds	Le Locle	Val-de-Ruz	Val-de-Travers
Education des jeunes en pour-mille d'adultes	474	478	474	435	501	562	498
Retraite en pour-mille d'adultes	207	212	178	223	221	201	239
Charge totale en pour-mille	681	690	652	658	722	763	737

Charges de retraite et d'éducation

Nature de la charge	1960	1970	1975	1980	1985
Charges d'éducation (nbre de jeunes/1000 adultes)	493	474	470	487	481
Charges de retraite (vieux/1000 adultes)	197	207	213	215	211
Charges totales pour 1000 adultes	690	681	683	702	692



On fait confiance à ses capacités!

Un homme sur lequel tant de personnes comptent a besoin d'une voiture sur laquelle il peut compter. Toujours et partout!

Seule une voiture dont les capacités et performances

exigées ne faiblissent pas au cours des années est vraiment économique. Pour autant que son prix soit raisonnable. Ce qui est toujours le cas pour les Volvo.



VOLVO

Quand on exige des capacités.



Importateurs: Automobiles Volvo S.A., Lyss: (032) 84 31 41; F. Häusermann, Zurich: (01) 62 44 33 - Effretikon: (052) 32 32 21; crédit et leasing: Volvonia S.A., Genève (022) 35 84 70.

JET pliable
Fr. 198.-
avec 3 vitesses « Sturmey » Fr. 218.-

LE VÉLO FAMILIAL LÉGER AU PIED classique ou pliable pour toutes tailles dès 10 ans.

Forme du cadre élégante et pratique, couleurs attrayantes, pneus à flancs blancs.

Eclairage et feu arrière électriques, antivol, pédales réfléchissantes, porte-bagages avec pince, pompe, sacoché etc.

Et toujours la gamme complète CILO: enfants, pliables, sport, mi-course et course aux prix les plus judicieux.

La garantie de la marque Les services du spécialiste

Cilo



NEUCHÂTEL: R. Schenk ☎ 25 44 52
SAINT-BLAISE: J. Jaberg ☎ 33 57 22
COLOMBIER: R. Mayor ☎ 41 25 34
BUTTES: P. Graber ☎ 61 13 93
LA NEUVEVILLE: E. Fischer ☎ 51 27 77

BOUCHERIE CHARCUTERIE

Hôpital 15 Neuchâtel
Tél. 25 26 05

Pour vos

REPAS DE FÊTE

Grand choix de
VOLAILLE FRAICHE
POULETS grain
POULETS DE BRETAGNE
POULETS ET POUSSINS
frais du pays

Premier arrivage de
DINDES FRANÇAISES
et
OIES DE POLOGNE
CAILLES D'ITALIE

ainsi que notre grand
choix en spécialités de
CHARCUTERIE

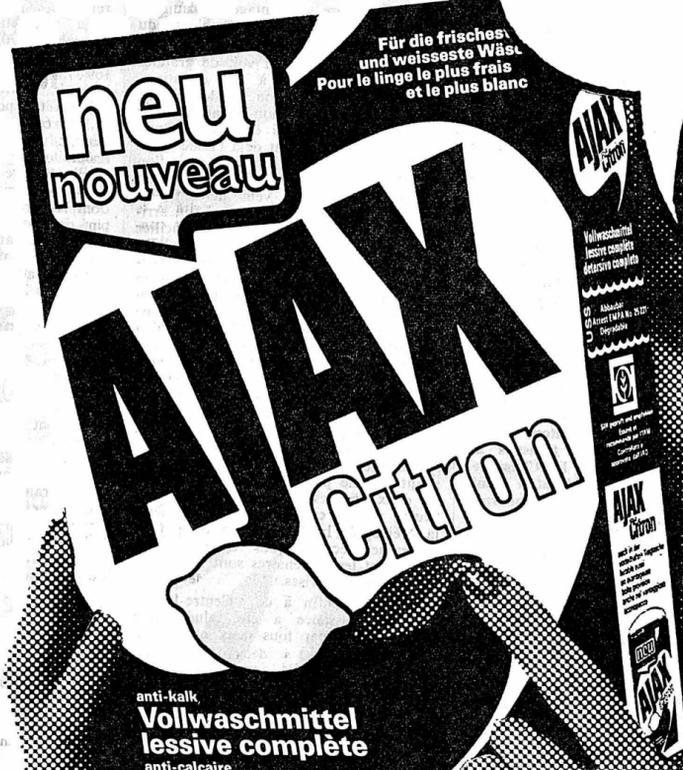
ROHRER

Les réparations de votre voiture à des prix avantageux

et discutés d'avance, seront exécutées par le garage H. Comtesse. Parcs 40, Neuchâtel. Tél. 25 28 77.

Nouveau! AJAX Citron. La première lessive complète au citron.

"Une merveilleuse propreté... à la fraîcheur-citron!"

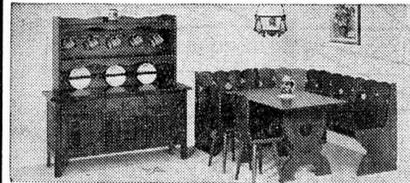


anti-kalk
Vollwaschmittel
lessive complète
anti-calcaire

Pour le linge le plus frais et le plus blanc.

N'ACHETEZ PAS VOS MEUBLES chez ODAC
mais venez nous voir avant de fixer votre choix définitif

2 étages
d'exposition
de choix,
d'idées,
de conseils
personnalisés



À COUVET ☎ (038) 63 26 26

odac
MEUBLES

A VENDRE

14 manteaux de fourrure neufs

- 1 MANTEAU DE VISON brun, taille 42, valeur 3900 fr., cédé à 2800 fr.;
- 2 MANTEAUX PATTES D'ASTRAKAN, tailles 40 et 42, aux manchettes garnitures vison, valeur 1600 fr., cédés à 700 fr.;
- 1 MANTEAU PATTES D'ASTRAKAN, taille 40, avec manchettes garnitures vison, valeur 1600 fr., cédé à 900 fr.;
- 1 MANTEAU D'ASTRAKAN DE RUSSIE, taille 42, valeur 2800 fr., cédé à 1600 fr.;
- 1 MANTEAU AGNEAU RASÉ, col et manchettes renard, valeur 1600 fr., cédé à 850 fr.;
- 1 MANTEAU AGNEAU RASÉ, col rat musqué, valeur 1300 fr., cédé à 700 fr.;
- 3 MANTEAUX AGNEAU RASÉ GRIS, valeur 1200 fr., cédés à 750 fr.;
- 1 MANTEAU DE RAGONDIN, valeur 1800 fr., cédé à 1100 fr.;
- 3 MANTEAUX DE RAT MUSQUÉ, valeur 2200 fr., cédés à 1500 fr.

R. POFFET, Ecluse 10, tél. (038) 25 90 17.

Nos prix:

Manteau:	avant	maint.
Astrakan	fr. 2100.-	1500.-
Swakara	fr. 2900.-	1900.-
Vison horiz.	fr. 4900.-	3900.-
Vison vertic.	fr. 3700.-	2900.-
Pattes de vison	fr. 2850.-	2200.-
Flanc de vison	fr. 1980.-	1480.-
Rat musqué	fr. 2800.-	2300.-
Poulain	fr. 1980.-	1300.-
Agneau loutré	fr. 980.-	680.-
Jaquette:		
Pattes d'astrakan	fr. 680.-	480.-
Chapeau:		
Vison SAGA	fr. 390.-	290.-

VENTE PARTIELLE

Légal, autorisée du
13 NOV. 72 - 12 JAN. 73
Jeudi vente du soir



Pour cause de déménagement à la rue de la Gare 39, nous liquidons une grande partie de nos fourrures de qualité à des prix avantageux.

Sauter Birchler

Rue de la Gare 54 2500 Bienne ☎ 032 2 39 36

La qualité chez le fourreur

Framboisiers
Ronces sans épines
Bruno Ræthlisberger
2075 Wavre. Tél. 33 19 69

dettes=ennuis

N'hésitez plus. Supprimez-les par la GESTION DE DETTES.

Pour renseignements et rendez-vous à votre domicile sans engagement.

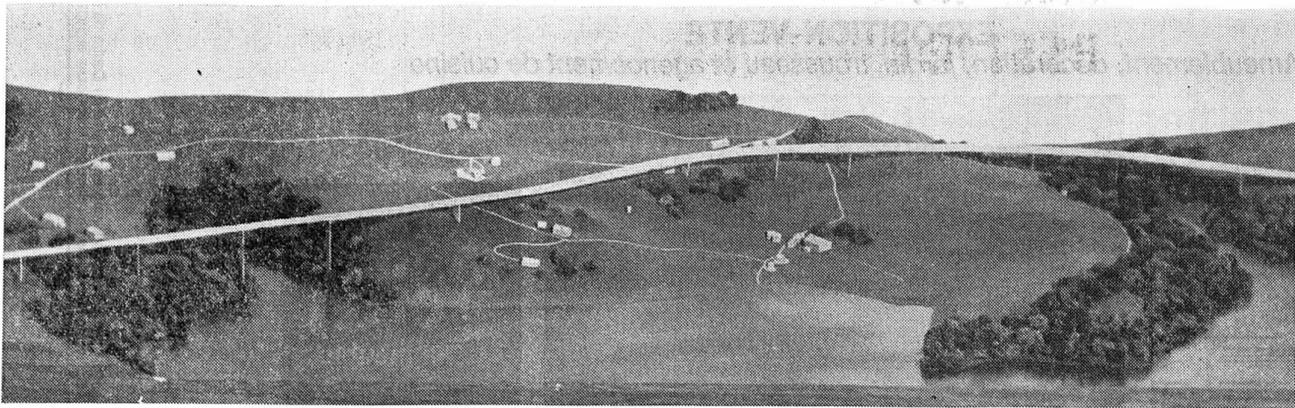
021/951150

Arrangements
Financiers s.à r.l.
1510 Moudon

FRIBOURG - FRIBOURG

FRIBOURG - FRIBOURG

Un viaduc de 2 km au bord du lac de la Gruyère



Avec l'ouverture probable, en automne 1973, du tronçon Guin - Flamatt, la N 12 pourra être utilisée sur une longueur totale de 28 kilomètres. Mais les efforts vers l'objectif final — 1978 — portent notamment vers la Gruyère où différents ouvrages ont déjà été entrepris. Ainsi sera réalisé un viaduc sur le lac de la Gruyère.

Cet ouvrage d'art, qui pourrait devenir un avantage touristique important, doit couvrir environ 2 km entre Avry-devant-Pont et le Bry, approximativement. La maquette donne une idée alléchante du futur viaduc, assez comparable à celui de Chillon. Le projet définitif pourra évidemment différer de l'esquisse.

« Pfuertner » : entre le Vatican et l'Aventin

De notre correspondant à Rome :

Le Vatican n'est pas intervenu directement pour que le père Stephan Pfuertner soit privé de son enseignement. La décision a été prise par le père Aniceto Fernandez, maître général de l'Ordre des dominicains qui réside à Sainte-Sabine, sur l'Aventin.

dernier, le maître général de l'Ordre des dominicains a le titre — et les prérogatives — de grand chancelier de l'université. Dans le cas du père Pfuertner, le maître général de l'Ordre est intervenu à la fois en tant que maître général et de grand chancelier. Cette intervention a été provoquée à cause du caractère de l'enseignement donné par ce professeur, sur le plan théologique et moral.

Comment interpréter cette déclaration ? On sait que « l'affaire Pfuertner » divise les catholiques. Les conservateurs condamnent ses théories sur le problème de la sexualité, mais les progressistes — en particulier certains jésuites — estiment qu'elles sont valables. Il est donc apparu opportun d'apporter la preuve que Rome n'a pas exercé de pressions, du moins officiellement, et

que l'initiative a été prise au sommet de l'Ordre des dominicains.

BONNET BLANC

Mais il est clair que si le père Fernandez n'avait pas pris une mesure draconienne, le Vatican aurait invité à le faire. Sur le fond du problème, par conséquent, c'est bonnet blanc et blanc bonnet. En réalité, il est inconcevable que le Saint-Siège puisse admettre que, dans une université qui se qualifie catholique, les relations sexuelles en dehors du mariage et l'homosexualité soient présentées comme permises.

Formellement, on considère ici qu'il s'agit d'une affaire qui concerne l'Ordre des dominicains. Toutefois, en l'occurrence, cet ordre s'est borné à condamner des théories qui sont incompatibles avec la doctrine traditionnelle.

Jacques FERRIER

Fribourg : un budget fort satisfaisant

(c) Le Conseil communal de Fribourg a approuvé le budget pour 1973. Ce budget, pratiquement équilibré, présente même un excédent de recettes de 8129 francs 50, le total des recettes étant de 39.642.650 francs. Dans les dépenses est compris un montant de 1.093.124 fr. destiné à l'amortissement de crédits spéciaux déjà votés, ou à prévoir. Ce budget, qui paraît donc fort satisfaisant, sera soumis au Conseil général le 21 décembre.

Le Conseil communal a également approuvé le budget des différentes administrations bourgeoises, en vue de l'assemblée du 20 décembre. Au reste, l'exécutif a adopté un nouveau tarif pour le cimetière Saint-Léonard. Sur proposition de la commission de santé, il a déclaré insalubre un immeuble de la Neuveville et a prononcé l'interdiction d'y habiter.

TRAIN ROUTIER CONTRE FOURGON : CONDUCTEUR TUÉ PRÈS DE DOMDIDIER

Hier, vers 8 h 50, une colonne de véhicules circulait sur la route Berne-Lausanne, entre Domdidier et Dompière. A la suite d'un brusque ralentissement, le conducteur du train routier dut freiner énergiquement. Le poids lourd fut alors déporté à gauche et entra en collision avec un fourgon portant plaques allemandes, qui arrivait en sens inverse. Le conducteur de ce fourgon, M.

Eugen, Natterer, 31 ans, domicilié à Schloss-Zeil (Allemagne) fut tué sur le coup.

A la suite de cet accident, le trafic dut être détourné pendant trois heures. Le réservoir du camion ayant été crevé et le carburant se déversant non loin d'un ruisseau, il fallut faire appel aux moyens de lutte contre les hydrocarbures. Des infiltrations dangereuses purent être évitées. Les dégâts sont estimés à 15.000 francs.

Près de Fribourg Automobiliste grièvement blessé

Hier, à 17 h 40, au carrefour de l'Escale à Givisiez, un automobiliste qui se dirigeait vers la semi-autoroute, a eu sa route coupée par une auto roulant vers Fribourg. Le conducteur de ce dernier véhicule, M. Max Schneuwly, 36 ans, domicilié en ville, fut grièvement blessé. Il a été transporté à l'hôpital cantonal. Les dégâts s'élevaient à 8000 francs.

CORMONDES Cyclomotoriste blessé

Hier, vers midi, un agriculteur de Cormondes circulait au volant d'un tracteur du Petit-Cormondes en direction de son domicile. Il bifurqua à gauche après avoir manifesté son intention de le faire. Mais un cyclomotoriste qui n'avait pas vu son signe se jeta contre le tracteur. Il s'agit de M. Josef Ackermann, 54 ans, de Cormondes. Souffrant d'une double fracture du crâne, il fut transporté à l'hôpital de Meyriez. Dégâts estimés à plus de 10.000 francs.

JURA - JURA

SUITE EN FAVEUR DE LA CAVALERIE

Nous avons déjà assisté à la récolte de 450.000 signatures, il y a quelques mois, en faveur de la cavalerie, et c'est peut-être ce qui avait poussé le Conseil national à voter une sorte de compromis.

Après la décision récente du Conseil fédéral, celle du Conseil des Etats, et enfin la volte-face de la Chambre du peuple, il est presque impensable d'imaginer que les électeurs et les cantons,

s'ils étaient consultés à ce sujet, forceraient nos hautes autorités à faire machine arrière.

On attend donc avec impatience une décision des milieux de la cavalerie. Cette arme — ô dérision — quoique désuète face à un ennemi moderne, était celle qui formait réellement encore le « dernier carder des irréductibles » de notre armée de milice.

DELEMONT Pour le personnel communal

L'assemblée communale de Delémont a adopté hier soir, sur proposition de la V.P.O.D., un treizième mois de salaire identique pour tous les employés communaux. Pour l'attribution de ce treizième mois, la somme globale nécessaire sera divisée par le nombre des employés de la Municipalité de Delémont. Cette année, il sera de l'ordre de 2000 à 2200 francs.

MOUTIER Souscription en faveur d'une patinoire couverte

(c) Dans sa dernière séance, la commission pour l'étude de la couverture de la patinoire a décidé de lancer une souscription publique pour la fin de l'année par la distribution de 5000 bulletins à Moutier et aux environs. Cette souscription rencontrera-t-elle le même intérêt qu'en Ajoie pour la patinoire de Porrentruy ? Telle est la question qu'on se pose dans la Prévôté.

METTENBERG Non à l'impôt par tranches

(c) Alors que la plupart des communes du Jura répondaient oui à la perception de l'impôt communal par tranches, conjointement avec l'impôt d'Etat, les citoyens et citoyennes de Mettenberg ont décidé de continuer avec l'ancien système et la commune percevra donc l'impôt municipal par ses propres moyens.

COURTELARY Elections de ballottage

(sp) Sept sièges sont restés vacants au Conseil municipal après le premier tour. Trois candidats et onze candidats (six libéraux, cinq socialistes et trois PAB) s'affronteront ce week-end lors du second tour.

FRANCE VOISINE

Quelle salade ! Le « Gruyère » de Franche-Comté tremble devant l'« Emmental » breton...

Chaque année, à cette période, la réunion laitière de Pontarlier organisée par les comices agricoles du Haut-Doubs permet d'établir un bilan des prix de lait et de fromage. A cette occasion, on a pu constater dans la région une progression des ventes de lait simple par rapport aux sociétés de fabrication. Une moyenne a pu être présentée à partir de 45 sociétés du Haut-Doubs. Durant le premier semestre de 1971, on a obtenu une moyenne de 59,48 c. pour le prix du litre de lait payé au producteur ; durant la même période de 1972, la moyenne s'est établie à 68,24 centimes. Des marchés qui viennent d'être passés pour l'année 1973 ont été calculés sur les mêmes bases que celles de 1972.

nous n'obtenons pas les résultats que nous attendions. Pourtant, il faut dire que des progrès ont été réalisés dans la fabrication de l'« Emmental », grâce à l'Institut technique du « Gruyère ». Malheureusement, on ne peut pas en dire autant pour le fromage de Comté.

apparu. La région du « Gruyère français » avait passé un contrat d'exportation de 1000 tonnes avec la Bulgarie et l'Egypte. Une caution avait été versée, mais au dernier moment ce marché a été « soufflé » sur une éminente influence politique au profit du Cantal.

On a appris aussi au cours de la réunion que la production bretonne... de « Gruyère » avait été cette année de 20.000 tonnes. Ce sera peut-être 30.000 en 1973. De plus ces « Emmentals de l'Ouest » concurrent sévèrement les « Gruyères » du Centre-Est sur les marchés traditionnels. Ils sont moins chers.

Enfin, les producteurs ont demandé que des efforts soient entrepris dans le domaine de la publicité, car actuellement sur les écrans de télévision français on peut voir un joli film vantant l'« Emmental » suisse.

Une autre concurrence inattendue est

(Réd. — Par souci d'honnêteté et pour respecter les appellations contrôlées, nous avons mis entre guillemets le nom des fromages émigrés...)

Colloque à Besançon : des libertés plutôt surveillées...

De notre correspondant :

Le ministre de la défense nationale, M. Michel Debré a jugé... inopportun que les militaires français participent au colloque international, organisé par la faculté de Besançon et la Ligue internationale des droits de l'homme. Thème de ce colloque, qui réunit une centaine de participants, chaque samedi : « Les problèmes de l'homme en uniforme ». M. René Cassin président international de la Ligue des droits de l'homme dirige ces débats fort animés, auxquels assistent entre autres M. Jean Guinand, de Neuchâtel, et MM. Jean Manos et Charles-Albert Morand, de Genève. M. Jacques Robert, professeur à l'Université de Paris 2, a constaté le fait que la discipline est considérée comme étant la force principale des armées. Il a souhaité qu'elle se libéralise afin que l'homme en uniforme ne devienne pas un robot

et que, serviteur de la société, il conserve ses droits.

PRESSIONS Dressant ensuite le bilan des libertés publiques en France, en 1972, M. Rivero, professeur à l'Université de Paris 2, déplorait la méfiance du public envers le législateur et le juge, méfiance qui se traduit par la multiplication des grèves de la faim. Il a dénoncé la prétendue libéralisation de l'ORTF dont le nouveau statut ne permet pas le respect de la liberté de l'information et de l'objectivité et stigmatisé les pressions exercées par l'Etat et les annonceurs sur la presse écrite. Mais, a-t-il ajouté, la carte de journaliste n'est pas un sacrement qui confère la vertu... En conclusion, le congrès de Besançon estime que 1972 fut dans le domaine des libertés individuelles une année intermédiaire entre, l'an de Grâce et l'an de Disgrâce.

L'inflation, c'est les autres...

« L'inflation, c'est les autres... » : nombre de cantons reprendront ce refrain. Fribourg n'a pas attendu l'annonce des nouvelles mesures anti-inflationnistes pour l'entendre et il se trouve bien obligé d'y recourir encore. Depuis 1964, il a fait valoir qu'on ne saurait logiquement administrer des remèdes pour appéticques à un malade qui souffre d'anémie. Or, c'est l'erreur qu'on commettrait si les mesures de freinage économique étaient appliquées linéairement, à Fribourg aussi bien qu'ailleurs.

Le directeur de l'Office de développement économique, M. Guy Macheret, renchérit : « Il est indéniable que Fribourg n'est pas un foyer d'inflation, même dans le domaine de la construction. Une enquête, récemment, a démontré que les constructions projetées dans le canton de Fribourg ont été réalisées à 100 %. Or, dans le reste de la Suisse, la demande est excédentaire d'environ 25 %. Un tel argument doit nous permettre de défendre notre position. Une clause d'exception est d'ailleurs prévue. »

Quant à savoir si l'administration cantonale fribourgeoise s'efforcera de limiter le gonflement budgétaire, on peut répondre par l'absurde. En effet, le problème ne se pose pratiquement pas. Les récentes discussions autour du budget 1973 ont démontré que des constructions publiques qui seraient considérées comme prioritaires dans la plupart des cantons, doivent être remises à plus tard à Fribourg. Les moyens financiers limités, l'obligation de contenir la progression de l'endettement constituent, de fait, de fâcheuses contraintes.

M. G.

BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE

Traitements du corps enseignant Le député Morand a lancé son référendum

On se souvient que le Grand conseil bernois a accepté, lors de sa dernière session, une loi-cadre concernant les traitements des membres du corps enseignant. Cette loi, adoptée en seconde lecture, prévoit une nouvelle réglementation fondamentale du système des traitements, dans le sens d'une considérable amélioration. Elle touche également à la répartition des dépenses de traitements entre l'Etat et les communes, ces dernières trouvant dans leur ensemble un allègement dans la nouvelle répartition.

députés jurassiens : Georges Henet, un socialiste de Courtételle, et Georges Morand, libéral-radical, de Belprahon. Ce dernier, battu dans les amendements qu'il proposait au parlement — nouveaux tarifs appliqués en deux étapes — avait annoncé à la tribune qu'il recourrait au référendum législatif.

AU PEUPLE

C'est maintenant chose faite. Le député Morand vient de lancer le référendum en question. Il a fixé jusqu'au 20 janvier prochain pour recueillir les 5000 signatures exigées par la loi. S'il y parvient, ce qui ne fait guère de doute, la réadaptation des traitements du corps enseignant devra être soumise au peuple. Dans le cas où interviendrait un vote négatif, il faudrait bien que soit trouvé un « arrangement », car on ne saurait refuser longtemps au corps enseignant ce que les fonctionnaires ont déjà obtenu. Le député de Belprahon craint que l'augmentation dans le secteur de l'enseignement n'entraîne des revendications dans celui de l'industrie. Il voit de ce côté un danger d'inflation.

Précisions gouvernementales sur la situation à l'Institut de psychologie

A la suite des bruits qui ont couru sur la limitation du nombre des admissions à l'Institut de psychologie de l'Université de Berne, la direction de l'instruction publique vient de donner des éclaircissements sur la situation.

Le gouvernement et la direction de l'IP, reconnaissent l'importance de la psychologie et la nécessité de former des psychologues qualifiés. Mais, en même temps, ils laissent entendre sans la moindre équivoque que l'université et l'Etat ne peuvent assumer, à eux seuls, cette formation en Suisse alémanique. Les efforts entrepris pour développer l'Institut ont été, dès le début, considérés comme une contribution à la solution d'un problème qui intéresse toute la Suisse.

MESURES

On ne saurait reprocher, poursuit le communiqué, ni à la direction de l'IP, ni au gouvernement d'avoir caché leur jeu : dès le début, il a été affirmé que pour mettre un terme à une situation de crise régnant à l'Institut, il faudrait prendre des mesures concernant aussi bien l'offre que la demande. Le rétablissement d'une situation satisfaisante appelle deux mesures parallèles : l'augmentation de la capacité d'accueil et le contrôle de l'afflux de nouveaux étudiants. La direction de l'Institut déclare avoir pleinement souscrit à ce principe.

LA SÉANCE DU LÉGISLATIF PROMET D'ÊTRE HOULEUSE LE FILM SUR LA VILLE EST LOIN DE FAIRE L'UNANIMITÉ

De notre correspondant : La 15me et dernière séance du législatif biennois débutera jeudi à 17 h. Elle ne comprend pas moins de 20 objets à son ordre du jour, notamment : admission à l'indignité communal ; con-

version d'un prêt d'un million de francs ; cessions et ventes de terrains ; achat d'un immeuble ; plans de lotissements ; crédits supplémentaires à l'hôpital de Wildermeth et pour les bénéficiaires de rentes complémentaires AVS et AI ; approbation de décomptes de constructions ; réponses et développements d'interventions. Mais le point le plus important reste le crédit pour le film « Bienna, chronique d'une ville moyenne de Suisse ». Voici un extrait du rapport du Conseil municipal au Conseil de ville à ce sujet : « L'Atelier Cyclope, producteur de ce film, réclame la couverture de 88.720 fr. pour son film, alors que le Conseil municipal s'est engagé pour une somme de 72.000 francs. La différence est due au prolongement de la séquence sur la braderie. Le Conseil s'étant engagé pour 72.000 fr. rejette tout autre prétention des producteurs. Cependant, dans un esprit de conciliation, le Conseil municipal propose néanmoins que la totalité des recettes provenant de l'exploitation du film et qui auraient dû revenir à la

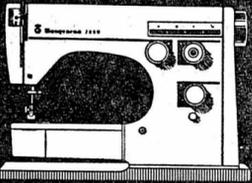
ville, soit abandonnée à M. Bloesch. Ce film, qui est considéré par de nombreuses personnes comme inutilisable, car il ne s'agit nullement d'un film publicitaire comme on l'espérait, et qui aurait dû servir de carte de visite à la ville de Bienna, n'est qu'un document qui s'essaye à la critique. Par conséquent, il est exclu que la ville songe à en faire l'acquisition.

Ce point à l'ordre du jour va certainement donner lieu à de sérieuses « prises de bec » ce qui permettra de finir en beauté la présente législature, avant de participer au traditionnel banquet...

Téléphonez-nous, écrivez-nous. Si vous désirez qu'une information passe dans cette page, si vous avez un renseignement à nous communiquer, adressez-vous à notre rédaction biennoise (M. Adrien Guggisberg, Haute-Route 53a, tél. (032) 2 17 52) ou à notre rédaction de Neuchâtel (038) 25 65 02. Nous venons une rétribution pour toutes les informations utiles. Discretion assurée. Télex Bienna No 3 46 52

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel Direction générale : Marc Wolfrath Rédacteur en chef : Jean Hostettler

La nouvelle
TURISSA
Husqvarna



ne doit plus
jamais être huilée!

Nouveau : 10 ANS DE GARANTIE
Qualité suédoise dans le moindre
détail. Vente, échange avantageux,
grandes facilités de paiement.

Agence :

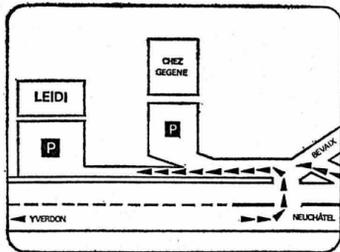
A. Grezet

Rue du Seyon 24-24a, Neuchâtel.
Tél. (038) 25 50 31.

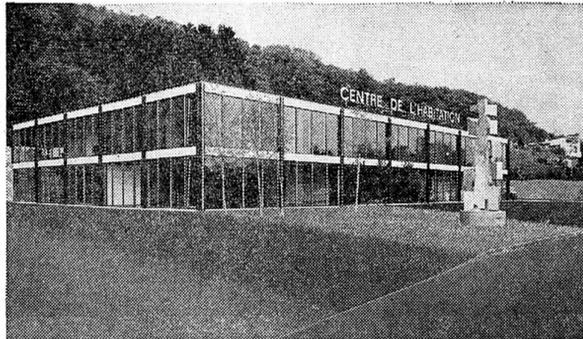
Choisissez vos meubles dans le calme au nouveau Centre de l'habitation LEIDI à Bevaix

EXPOSITION-VENTE

Ameublement, décoration, jardin, trousseau et agencement de cuisine



Bevaix : à 10 km de Neuchâtel
en direction d'Yverdon
Accès par le rest./dancing « Chez Gégène »
Parking gratuit 100 places



Heures d'ouverture
lundis, mercredis et jeudis jusqu'à 18 h. 30
mardis jusqu'à 21 h.
samedis de 8 h. à 17 h. sans interruption



Exposition-vente Bevaix
Centre de l'habitation
tél. 038/4618 28

Retournez cette annonce avec vos nom et adresse au Centre de l'habitation LEIDI 2020 Bevaix, pour recevoir une documentation, sans engagement.

847

le remonte-pente

le plus vendu du monde

à partir

de Fr. 4300.-

moteur électrique ou moteur
à combustion interne

Demandez nos
prospectus spéciaux

Brevet Borer

Montage en une demi-journée



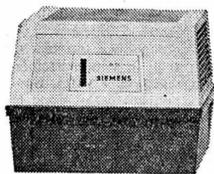
permet de réaliser des gains intéressants

Service de renseignements concernant
les projets de construction, d'installa-
tion et de mise en place téléskis à
forte et à moyenne capacité.

KOKER

M. & F. Borer frères
construction de remonte-pentes
4227 Büsserach
tél. 061 80 11 02 / 80 19 29

Humidificateurs



L'humidificateur SIEMENS

convient tout particulièrement pour le service inter-
rompu pendant 24 heures, car il fournit à l'air
juste la dose d'humidité qui lui manque. 30 watts
seulement !

Prix conseillé Fr. 178.-

NOTRE PRIX » 138.-

Votre bénéfice » 40.-

GRAND CHOIX

des meilleures marques à partir de Fr. 95.-

Jeanneret & C^{ie} sa
Au Confort Ménager

Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

Je n'ai plus qu'à attendre !

Ma petite annonce paraît aujourd'hui.
Demain, tout sera vendu, grâce à la



FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

SAUNA *Pathy* BEAUTÉ

CORTAILLOD Tél. 42 16 35

L'INSTITUT À LA MODE

Pour vos cadeaux: PARFUMS, COFFRETS, COLIFICHETS, etc.

ÎLES
CANARIES

OFFRES
SPÉCIALES



Pour nos vols en janvier et février,
de Genève,

**APARTAMENTOS
REGINA CANTERAS**

LAS PALMAS
appartements modernes à proximité im-
médiate de la plage de Las Canteras.
Toutes les chambres avec bains, cui-
sine et petit déjeuner.

8 jours Fr. **495.-**

15 jours Fr. **595.-**

HÔTEL BALLESMEN

LAS PALMAS
situé sur la plage d'Alcaravanas.
Toutes les chambres avec bains et
pension complète.

8 jours Fr. **595.-**

15 jours Fr. **895.-**

Voyages
Jelmoli

armourins

Neuchâtel - Tél. (038) 25 64 64

innovation

La Neuveville - Tél. (038) 51 21 44

Vous remboursez un prêt comptant de fr. 6000.- en 36 versements mensuels
de fr. 201.40 par exemple. Vous fixez vous même le montant
et le nombre de mensualités. L'intérêt et les frais sont compris
dans les mensualités.

6000.- **prêt comptant**

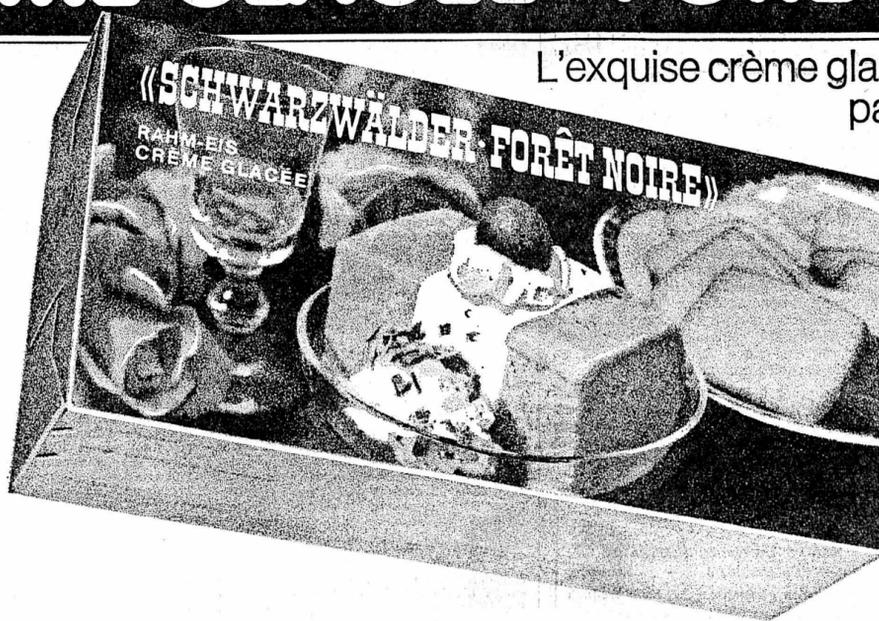
Nom: _____ 15 p Je m'intéresse à un prêt 6
comptant et désire
Adresse: _____ recevoir la documen-
tation par retour du courrier.

Veuillez découper et adresser ce talon-réponse à la Banque
Populaire Suisse, Centrale PrC, Case postale 3000 Berne 23.

Banque Populaire Suisse

CRÈME GLACÉE «FORÊT NOIRE»

L'exquise crème glacée aimée
par toute la famille.



Offre spéciale
MIGROS

Emballage
familial
de 400 g
maintenant

1.80

(au lieu de 2.30)

(100 g = -.45)

Vous économisez
50 centimes!

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

HOPITAL GÉRIATRIQUE DE CERY engagerait :

- infirmiers (ères) diplômés (ées) en psychiatrie ou en soins généraux
- infirmiers (ères) assistants (es)
- aides d'hôpital (hommes ou femmes)

Travail à plein temps ou à temps partiel.

Semaine de 45 heures et 2 jours de congé dont 1 week-end par quinzaine.

Pour toutes demandes de renseignements et inscriptions, s'adresser au bureau du personnel de l'hôpital de Cery, 1008 Prilly.

AXHOR S.A.



cherche une

EMPLOYÉE DE BUREAU

pour sa succursale de Dombresson.

Faire offres par téléphone (038) 53 11 81.

MIGROS

cherche au GARAGE de son siège central de MARIN

mécanicien-autos

ayant de la pratique, pour l'entretien de son propre parc de véhicules (surtout camions).

Place stable, bonne rémunération, horaire de travail régulier, avantages sociaux d'une entreprise moderne, restaurant d'entreprise.

M-PARTICIPATION

Adresser offres ou téléphoner à la Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. 33 31 41.

Pour nos fabrications diverses, nous cherchons un

mécanicien-contrôleur

au courant des méthodes modernes, et capable de prendre des responsabilités.

Faire offres à WERMEILLE & Co S.A., 2024 Saint-Aubin, tél. (038) 55 25 25.

FTR

FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHÂTEL
MEMBRE DU GROUPE PHILIP MORRIS

Pour notre centre de calcul IBM 360-30, nous cherchons des

PERFOREUSES-VÉRIFICATRICES

Nous offrons :

- un bon salaire en fonction de l'expérience
- un travail varié
- des prestations sociales de premier ordre
- une formation continue.

Les candidatures de personnes expérimentées désirant travailler à la demi-journée seront également examinées.

Nom et prénom :

Adresse :

Tél. :

OFFRES ET RENSEIGNEMENTS

SERVICE DU PERSONNEL

TEL. 038/211145 - 2003 NEUCHÂTEL

AMANN + CIE S.A.

Importation de vins en gros

cherche, pour son service d'expédition,

EMPLOYÉE DE COMMERCE

capable d'exécuter divers travaux avec soin et précision.

Nous offrons un travail varié dans bureaux modernes, horaire adapté à la semaine de 5 jours.

Adresser offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, à la Direction de

AMANN + CIE S.A.

Importation de vins en gros

2002 NEUCHÂTEL - Tél. (038) 25 67 31

DUBIED

DUBIED cherche, pour compléter son équipe de dessinatrices,

UNE DAME OU UNE DEMOISELLE

de 20 à 35 ans environ, qui sera attachée à la reproduction de dessins textiles, leur modification ou leur création. Une formation complète est assurée par nos soins.

Les candidates qui aiment le dessin, qui ont le sens des couleurs et des formes et s'intéressent à l'évolution de la mode, plus spécialement des tricotés, sont invitées à se mettre en rapport par téléphone ou par écrit avec notre service du personnel.

Edouard Dubied & Cie, S.A., rue du Musée 1, 2001 NEUCHÂTEL. Tél. (038) 25 75 22.

BUREAUX DE NEUCHÂTEL

GEE + SUISSE
Nouvelles tâches!

Comme jusqu'ici, les marchandises de commerce seront soumises aux opérations douanières. A cela s'ajoutent d'autres tâches intéressantes, telles que attestation de l'origine, perception de nouvelles redevances, etc. Non seulement aujourd'hui et demain, mais à l'avenir également, le

fonctionnaire de douane

est promis à une activité très variée. Nous lui assurons une formation professionnelle approfondie, susceptible d'être orientée vers les secteurs les plus divers, une situation stable, de réelles possibilités d'avancement et, durant la période d'instruction déjà, un bon salaire. Nous cherchons jeunes gens de 18 à 28 ans, avec bonne formation générale, peut-être école d'administration ou autre école du degré moyen, ou éventuellement avec formation commerciale. Si vous remplissez ces conditions, demandez de plus amples renseignements par téléphone au n° 031 61 34 82 ou envoyez-nous le coupon ci-après.

La Direction générale des douanes

NE - 2

• A la Direction générale des douanes 3003 Berne

• Veuillez m'envoyer la documentation concernant la profession de fonctionnaire de douane.

• Nom et prénom _____

• Rue _____

• NPA et localité _____

Produits pharmaceutiques **spirig** Dr H. Spirig, 4600 Olten

Délégué médical pour la Suisse romande et le Tessin

Nous sommes une entreprise jeune et moderne de la branche pharmaceutique. Nos spécialités, bien introduites chez les médecins et dans les cliniques, font l'objet d'une forte demande. C'est pourquoi nous cherchons un délégué médical pour la Suisse romande et le Tessin.

Notre futur collaborateur, s'il n'est pas de la branche, doit avoir une bonne culture générale et un intérêt soutenu pour les problèmes touchant la médecine. Un bachelier serait une base appréciable, tout comme une formation de droguiste ou de préparateur.

Langue maternelle : le français. Bonnes connaissances d'allemand et éventuellement d'italien. L'âge idéal se situe entre 30 et 40 ans. Nous offrons à ce collaborateur tous les avantages d'une entreprise de moyenne importance : excellentes conditions de salaire, ambiance de travail agréable.

Veillez nous écrire brièvement ou appeler le numéro

(062) 61 16 16

en demandant M. Othmar Eigensatz, qui vous fixera un rendez-vous.

Nous cherchons, pour nos bureaux de la Tour-de-Peilz,

perforeuse-vérificuse

expérimentée sur machine IBM 029-059-129.

Prière d'adresser vos offres à :

SOCIÉTÉ DES PRODUITS NESTLÉ S.A., département du personnel (réf. FN), case postale 352, 1800 VEVEY. Tél. (021) 51 01 11, interne 2743.

Pour notre service E.D.P., nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir,

une perforatrice IBM

Cet emploi d'un genre nouveau pourrait aussi convenir à une

employée de bureau

jeune et dynamique, habituée à un travail précis.

Formation par nos soins. Salaire intéressant. Semaine de 5 jours. Avantages sociaux.

Adresser offres écrites à la Direction de la Feuille d'avis de Neuchâtel, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel, ou téléphoner au (038) 25 65 01 (interne 263), pour fixer un rendez-vous.

FAN - L'EXPRESS

Réception centrale :

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel

Téléphone (038) 25 65 01

Compte de chèques postaux 20-178

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi.

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte, du dimanche au vendredi soir, de 18 h à 24 h. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité :

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 15 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi les annonces doivent parvenir à notre bureau le jeudi jusqu'à 17 heures ; pour le numéro du mardi les annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi jusqu'à 17 heures.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures ; dès ce moment et jusqu'à 22 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Tarif de la publicité

ANNONCES : 47 c. le mm, min. 25 mm. — Annonces locales 37 c. le mm, min. 25 mm. Avis tardifs et réclames urgentes Fr. 2.40 le mm. — Réclames Fr. 1.60. Naissances, mortuaires 80 c. le mm. — Petites annonces non commerciales 35 c. le mot, min. 10 mots.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale :

Annonces Suisses S.A., «ASSA», agence de publicité, Aarau, Bâle, Bellinzzone, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Moutier, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Sion, Winterthur, Zurich.

Tarif des abonnements

SUISSE			
1 an	6 mois	3 mois	1 mois
76.—	40.—	21.—	8.50

ÉTRANGER

Tarif variable selon les pays, se renseigner à notre bureau.

Changements d'adresse

Veillez nous adresser vos instructions par écrit, trois jours ouvrables d'avance, samedi exclu.

Les changements pour la Suisse, minimum une semaine, sont gratuits. Pour l'étranger, les frais de port sont facturés aux abonnés.

NOËL 72

Choisissez le prix qui vous convient dans une gamme hors ligne...

De Fr.5,90 à Fr.148.—

Notre gamme de produits d'élite sélectionnés est faite pour vous plaire. Un tel éventail de distinction, vous donne l'embarras du choix, aussi une *conseillère expérimentée* se tient à votre disposition. Les plus grandes marques se côtoient pour former une véritable Arche de Noël...

Eaux de toilette et extraits de parfum: Yves Saint-Laurent - Pierre Cardin - Carven - Caron - Dunhill - Yardley - H pour homme - Lanvin - Vivre de Molyneux - Imprévu de Coty - Old Spice - Oriental Spice - Agua Brava - Russisch Leder - Roger Gallet - 4711 - Mister L.



Coffrets de fête - Sels de bain - Sous-vêtements «Medima» en Angora - Appareils de massage - Brosses à dents électriques (Broxodent et Broxojet) - Humidificateurs De Vilbiss - Les nouveaux sabots Scholl - Pharmacies de voyage - Tapis de sûreté pour baignoires et douches.



De plus un présent bien emballé fait doublement plaisir, nous le savons et y accordons une importance très particulière.



bornand
PHARMACIE
PARFUMERIE

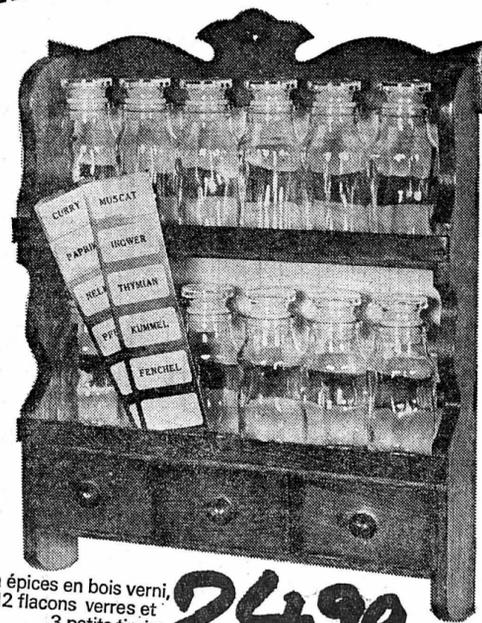
RUE SAINT-MAURICE
☎ 25 34 44

A présent vite un présent signé BORNAND, naturellement !

Matthey Le Locle

inno à qualités

SPÉCIALE DERNIÈRE



Etagère à épices en bois verni,
12 flacons verres et
3 petits tiroirs.

24.90



Balance de ménage HOLLY,
monture métal laqué blanc,
plateau chromé, force 12 kg.

~~23.90~~
PRIX INNO

20.-

Shampoigneuse
TRISA,
nettoie et rénove
les tapis
efficacement.
Emploi facile,
garantie 1 an,
livrée avec un flacon
de shampoing.

~~49.50~~
PRIX INNO

43.-

Le plus grand magasin
On l'aime pour son choix,
ses prix, sa qualité
Parking Riponne à 100 m.
1 heure gratuite

armourins
neuchâtel

LA SOLUTION DE L'AVENIR «REGAFLEX»

REFECTION DES CHEMINÉES

par chemisage intérieur, sans joints, avec tube flexible en acier chrome-nickel. Introduction facile par le haut de la cheminée, sans ouverture intermédiaire. Garantie de longue durée. Devis gratuit et sans engagement.

AGENCE EXCLUSIVE POUR LA SUISSE ROMANDE

Bureau technique A. BASTIAN, 1032 Romanel, tél. (021) 35 01 94.

Mannequins

réglables métalliques
et sur pied

CENTRE DE COUTURE
BERNINA

L. CARRARD
Epancheurs 9 Neuchâtel

La surprise de Toyota



«Il ne faut pas se reposer sur ses lauriers!» C'est une devise typiquement suisse... et Toyota en a fait l'une de ses principales règles de conduite. Aussi n'est-il pas étonnant qu'elle ait de nouveau amélioré trois de ses modèles à succès.

NOUVEAU: Celica 1600

Nouvelle console centrale avec système de chauffage et d'aération perfectionné. Volant avec verrouillage de sécurité, anti-gel permanent. Housses de sièges en matière poreuse spécialement étudiée. Traitement antirouille et nouveau styling de la calandre.

NOUVEAU: Corolla 1200

Maintenant avec radio, lunette arrière chauffante et traitement antirouille. Système de chauffage et d'aération perfectionné, nouvelle disposition des feux arrière. Volant avec verrouillage de sécurité. Housses de sièges en matière poreuse spécialement étudiée, et bien d'autres améliorations et agréments. Et avec cela, une «figure» encore plus élégante.

NOUVEAU: Carina 1600

Nouveau tableau de bord de conception avancée, comprenant des instruments anti-blouissants sportifs à larges cadrans ronds. Volant avec verrouillage de sécurité. Anti-gel permanent. Maintenant avec des housses de sièges en matière poreuse spécialement étudiée. Nouvelle console centrale avec système de chauffage et d'aération perfectionné. Traitement antirouille. Nouveau styling de la partie frontale et de l'arrière.

La finition incomparable qui fait la renommée de Toyota n'a naturellement pas subi de changement, pas plus que la qualité japonaise traditionnelle ni les prix imbattables... car c'est sur ces trois piliers que repose le succès mondial de Toyota.

Si vous voulez vous faire une opinion sur Toyota, il vous faut venir voir ces trois nouveaux modèles - et non seulement les voir, mais aussi les conduire!

Rendez-vous donc ces prochains jours dans une agence Toyota!

Cela en vaut doublement la peine; en faisant un essai, vous aurez peut-être la chance de recevoir gratuitement une nouvelle Toyota. Et puis les représentants Toyota

ont maintenant une offre extrêmement intéressante à vous faire!

Plus de 340 représentants dans toute la Suisse.

TOYOTA
en toute confiance

Et voici la grande surprise: Alors que partout ailleurs on parle de hausse, Toyota vend ses trois nouveaux modèles, malgré leurs nombreuses améliorations, au même prix que les anciens: Corolla 1200 Deluxe, 2 portes, comme auparavant Fr. 8190.-; Corolla 1200 Sedan Deluxe, 4 portes, Fr. 9690.- (avec radio et lunette arrière chauffante); Corolla 1200 Combi Fr. 9450.-; Carina 1600 Sedan Super Deluxe comme auparavant Fr. 10990.-; Celica 1600 ST Coupé comme auparavant Fr. 12990.-



MARC
vieux

... dans les bons
restaurants
et magasins spécialisés,

cadeau?

JACQUES
GRISONI
Propriétaire-
encaveur

GRESSIER
☎ 47 12 36



Saint-Blaise

Tél. (038) 33 17 20

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

On revient au National sur l'affaire des licenciements à la TV romande

D'un correspondant à Berne :

Le Conseil national n'a tenu qu'une très courte séance, hier matin, car il fallait, ensuite, laisser le président de la Confédération élu, M. Roger Bonvin, prendre le train spécial qui devait l'amener triomphalement en Valais, accompagné de nombreux députés.

C'est le président encore en exercice, M. Celio qui commença par faire approuver le supplément de budget pour 1972, ainsi que le supplément de budget pour les PTT. Diverses interventions personnelles eurent ensuite lieu, concernant toutes, le département de M. Bonvin, qui dut encore entendre une

interpellation de M. Arthur Villard. Il lui répondra lundi.

M. Villard n'a pas oublié, comme il l'a dit, le licenciement des collaborateurs de la télévision romande accusés de menées subversives. Il considère que tout cela, d'ailleurs, s'inscrivait dans le cadre des humeurs déchaînées par la grille des programmes. Mais, pour M. Villard, sous couleur de réorganisation, la direction de la TV a cherché à opérer une reprise en main, une épuratoire politique.

ATTENDONS LUNDI

On ne nous a jamais dit vraiment ce

qu'on reprochait aux licenciés, on ne nous a apporté aucune preuve, on est dans une atmosphère de chasse aux sorcières avec des dossiers secrets, dit-il en substance.

Ce n'est pas la première fois que l'affaire est évoquée au Conseil national. On avait déjà eu une intervention du député bâlois Gerwig. Gageons que M. Bonvin n'aura pas de peine à convaincre qu'aucune chasse aux sorcières n'a eu lieu, et qu'on avait tout lieu d'ajouter foi à l'enquête de police faite à Genève à l'époque. Mais, attention lundi.

POSTULATS ACCEPTÉS

Deux postulats ont été acceptés. Dans le premier, M. Birrer (PDC-LU), demandait que le Conseil fédéral prenne des mesures permettant d'éviter les accidents aux passages à niveau. Dans le second, M. Haller (Soc-Ag) suggérait de combler une lacune de la législation: celle du fait de laquelle les victimes de dégâts causés par des tiers dans des entreprises publiques (voir affaire de l'explosion survenue dans la gare de Zurich, par exemple) ne sont pas indemnisées si elles ne disposent pas d'une assurance privée.

Quant à l'autre interpellation, elle avait pour auteur, M. Buergi (RAD-SG) et pour objet la création d'une ligne ferroviaire directe de Constance - Genève. M. Bonvin a indiqué, à l'intention de M. Buergi, l'état des travaux préparatoires en vue de créer dans notre pays un réseau de chemins de fer ultra-rapides.

BRÈVE SÉANCE HIER AU CONSEIL DES ÉTATS Amélioration des structures dans l'agriculture: postulat accepté

BERNE (ATS). — Jeudi, le Conseil des Etats a examiné et approuvé le résultat de la votation populaire du 24 septembre de cette année sur l'initiative pour un contrôle renforcé des industries d'armement et l'interdiction d'exportation. Cette initiative avait été rejetée par 592.833 voix contre 585.046 et par 13 cantons et 4 demi-cantons contre 6 cantons et 2 demi-cantons. La Chambre entérine ces résultats par 25 voix.

En second lieu, M. Knuesel (rad-LU) développe un postulat sur l'amélioration des structures dans l'agriculture. Il invite le Conseil fédéral à augmenter le montant annuel des crédits fédéraux alloués pour l'exécution de programmes d'assainissement agricole, à établir, de concert avec les cantons, un programme technique et financier à long terme et à faire connaître aux cantons avant le début de l'année la part des crédits fédéraux dont ils pourront disposer. Dans sa réponse, le conseiller fédéral Brugger souligne que les crédits pour les améliorations foncières auront la priorité. Cependant, les impératifs de la politique conjoncturelle ne permettront pas de dépasser un certain plafond. Le postulat est accepté.

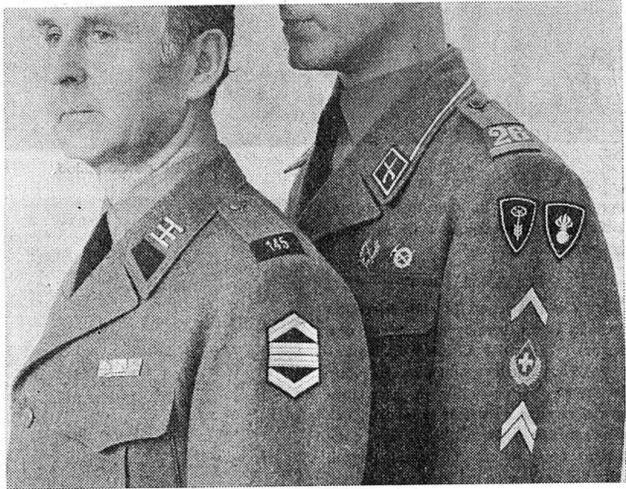
La Chambre se penche ensuite sur une motion de M. Vincenz (PDC-GR) visant à l'amélioration du logement dans les régions de montagne. Le Conseil fédéral est invité à présenter un projet de réorganisation et d'amélioration du financement de l'aide fédérale en cette matière. Il s'agit également d'empêcher l'exode des populations hors des zones de montagne. M. Brugger rappelle que cette question est réglée par une nouvelle législation (qui date de janvier 1971). Le total des subventions fédérales est passé de 4 à 6 millions de francs par année. Cette année, plus de 600 logements auront été rénovés ou construits. Une révision de la loi est d'ailleurs en cours. La motion est transmise en postulat qui ne rencontre aucune opposition.

COMMERCE DE DÉTAIL

Enfin, le Conseil traite une motion de M. Munz (rad-TG) sur l'évolution des structures du commerce de détail. La disparition de nombreux petits magasins de denrées alimentaires pose des problèmes pour l'approvisionnement de la population, et en particulier des personnes qui ne disposent pas de voiture. Il faudrait prendre des mesures pour maintenir un ravitaillement décentralisé. M. Brugger admet que le commerce de détail subisse de profondes modifications. Les personnes âgées ou han-

dicapées ont souvent des difficultés à aller faire leurs emplettes, les «shopping centers» étant souvent à l'extérieur des villes. Le Conseil fédéral est conscient de ces problèmes et prêt à prendre des mesures, de concert avec les associations de détaillants, en vue d'une répartition rationnelle des points de vente. La motion est acceptée.

Le « new look » de l'armée suisse



A gauche, la nouvelle mode en matière d'insignes militaires. (Keystone)

BERNE (ATS). — A l'occasion d'une séance d'information, organisée jeudi matin, à la caserne de Bernes, par le département militaire fédéral, ont été présentés les projets de signes distinctifs, d'insignes de grade et de distinction qui devront figurer, à partir de 1974, vraisemblablement, sur le nouvel uniforme de l'armée. Le conseiller fédéral Naegi, présent à la manifestation, a demandé, après certaines critiques exprimées à ce sujet, que ces

«nouvelautés» soient accueillies dans un esprit positif. Parmi les personnalités qui se sont encore exprimées lors de la séance d'information, à laquelle participait également le colonel commandant de corps Hirschi, chef de l'instruction, figurent le colonel-divisionnaire Rapold, chef du groupe planification de l'état-major général, et le colonel-brigadier Franchini, chef d'état-major du groupement de l'instruction.

Le nouvel uniforme, avec les signes distinctifs et insignes de distinction et de grade nouveau style, a paru aux participants réussi et d'allure moderne, plus sobre aussi que l'ancien. Une simplification des moyens de reconnaître les diverses catégories de troupes était devenue nécessaire, le système actuellement en vigueur, qui remonte à l'avant-guerre, étant devenu avec le temps trop complexe. Les nouveaux insignes coûteront d'ailleurs moins cher à réaliser que les anciens ce qui permettra des économies. Pour ce qui est des insignes de distinction, en particulier, leur nombre a été accru, et leur attribution correspondra à des critères d'instruction beaucoup plus précis que par le passé.

Le personnel de la Confédération et la stérilisation du 13me mois

BERNE (ATS). — Comme on le sait, le Conseil fédéral a annoncé mercredi qu'il va inviter le personnel de la Confédération à immobiliser tout ou partie du 13me mois de salaire qu'il touchera pour la première fois cette année «dans le cadre d'une campagne de solidarité librement consentie».

Si cet appel reste sans réponse, a déclaré l'Union fédérative du personnel des administrations et des entreprises publiques ce ne sera pas par mauvaise volonté du personnel de la Confédération. En effet, le Conseil fédéral a malheureusement lancé cet appel sans s'être préalablement entretenu avec les associations du personnel et ceci au mépris du droit de participation en vigueur pour toutes les questions qui touchent le personnel en général.

D'autre part, cet appel arrive trop tard car le programme de versement des traitements par ordinateur ne peut pas être modifié et le 13me mois de salaire est déjà prêt à être versé sur des carnets d'épargne ou des comptes bancaires, ou encore à être distribué directement aux employés. Pour des raisons techniques, le versement direct du 13me mois de salaire sur un compte spécial stérilisé auprès de la Banque nationale n'est plus possible.

Il faut également considérer le fait que la plus grande partie du personnel de la Confédération appartient aux classes de revenus moyens et bas et qu'elle a un urgent besoin du 13me mois de salaire afin de faire face aux obligations financières de fin d'année.

L'Union fédérative remarque que le treizième mois de salaire représente une adaptation des salaires du personnel de la Confédération à la hausse du coût de la vie, adaptation réalisée depuis des années pour de très nombreux employés travaillant dans le secteur privé.

Enfin, l'Union fédérative déclare ne pas

comprendre pourquoi le Conseil fédéral s'est adressé en particulier au personnel de la Confédération et non pas à l'ensemble du peuple suisse et surtout aux personnes disposant de hauts revenus.

L'infiltration des communistes italiens dans notre pays

Un lecteur d'Yverdon nous transmet la traduction d'un document paru dans le «Republikaner» et dont ce journal garantit l'authenticité. Rédigé sous forme de circulaire, il a été adressé en 1965 déjà à la «colonie libre italienne» en Suisse. Son texte est inquiétant :

Groupement du parti communiste italien, secrétaire
Rome, 18 septembre 1965, colonie libre italienne (Suisse).

D'après les directives de notre mouvement, qui ont été acceptées par le comité «section Etranger», les instructions suivantes doivent être observées :

- 1. Il faut se faire passer pour un homme pacifique, aimable, modéré.
- 2. Pour ne pas provoquer de soupçons, la propagande doit se faire habilement et individuellement à domicile.
- 3. Le contact doit être recherché avec les personnalités du lieu; avec complaisance et amabilité.
- 4. Il faut pénétrer dans les syndicats (notre champ d'action le plus favorable); ces syndicats sont à soutenir afin d'en recevoir aide et protection.

5. Il faut toujours se rendre compte que les «missionnaires catholiques» sont nos plus grands ennemis qu'il faut combattre et empêcher d'agir; réunissez-vous tous pour atteindre ce but.

6. Persuadez les travailleurs indigènes d'apporter l'esprit révolutionnaire dans le pays. Rappelez-vous que le pays dans lequel vous travaillez a besoin de combattants résolu.

Vous recevrez d'autres instructions suivant le développement de la situation. Avec nos cordiales salutations. (signé) Aldo d'ALESSIO

(Réd. — Le temps a passé depuis 1965, mais il ne fait aucun doute que la tactique d'infiltration des communistes n'a guère varié. Puisse-t-on en avoir conscience dans les milieux ouvriers et syndicalistes de notre pays.)

Le « Hit parade » de la Radio romande

L'enquête No 49 du «Hit parade» du Service de la musique variée de la Radio suisse romande a donné les résultats suivants, avec en caractère gras, les nouveaux venus :

- 1. C'est ma prière (Mike Brant);
- 2. You're a Lady (Peter Skellern - Hugues Aufray);
- 3. Le Lac Majeur (Mort Shuman);
- 4. Le Parrain (The Godfather (Dalida, Bande originale, Andy Williams));
- 5. Nocturne pour un amour (Alain Morisod);
- 6. Les Matins d'hiver (Gérard Lenorman);
- 7. Clair (Gilbert O'Sullivan);
- 8. Himalaya (C. Jérôme);
- 9. Delta Queen (Kings of Mississippi - Proudfoot - Fisher - Galili);
- 10. Ma jalouse (Ringo);
- 11. Que Marianne était jolie (Michel Delpech);
- 12. Laisse aller la musique (Stone - Eric Charden);
- 13. Lieutenant Pigeon (Mouldy and Dough);
- 14. Silver Machine (Hawkind);
- 15. Elected (Alice Cooper);
- 16. Main dans la main (Christophe);
- 17. Jolie fille (Polaris);
- 18. Si on chantait (Julien Clerc);
- 19. On ira tous au paradis (Michel Polnareff);
- 20. Rien qu'un ciel.

DANS UNE AMBIANCE DE LIESSE DES GRANDS JOURS Le Valais fête deux présidents

De notre correspondant :

Fêter le même jour le président de la Confédération et le président du Conseil des Etats ainsi que le Valais l'a fait hier en accueillant MM. Roger Bonvin et Marius Lampert, le fait doit être unique dans les annales du pays.

L'ambiance que nous avons vécue en cette journée de jeudi à Saint-Maurice, Ardon et Sion, rappela bien souvent celle que nous avons connue en 1962 lorsque le canton célébra son nouveau conseiller fédéral, tout comme les festivités populaires qui suivirent dans la vallée du Rhône les victoires olympiques d'une Fernande Bochatay ou d'un Roland Collombin. La liesse se lisait sur tous les visages. Chacun arborait un brin de familiarité. Tout respirait surtout la plus authentique des amitiés.

UNE AMBIANCE BIEN VALAISANNE

« Attention, attention, sur voie 1 entre en gare le train présidentiel ramenant en Valais MM. Bonvin et Lampert. » Ces mots furent diffusés à plusieurs reprises sur les quais de gare par les voix des valaisannes et suisses. Partout ce furent des essais d'enfants tout heureux de profiter d'une journée supplémentaire de congé, des gosses déchaînés agitant leurs drapeaux et poussant vers les autorités en queue de pie leurs «huchées» bien valaisannes.

La journée valaisanne de MM. Bonvin et Lampert a commencé en fin de matinée à la sortie du tunnel à Saint-Maurice lorsque retentirent les accents de «L'Agaunoise». Sûr qu'apparurent les deux magistrats et que s'estompèrent embrassades et poignées de main, deux filles du «Vieux-Pays» en costume d'autorités de tout le pays, MM. Bonvin et Lampert partirent, en début d'après-midi à la conquête de la capitale. L'Harmonie municipale de Sion salua l'entrée en gare des deux magistrats tandis que tout un détachement de gendarmes dans le costume des hommes de Napoléon présenta les armes sur la place où se ruèrent cameramen et photographes.

tant alors vibrer son cœur de montagnard ne résista plus. Il quitta les officiels et bondit vers un ami guide de ses connaissances et lui envoya une sympathique tape sur l'épaule d'un air de dire: «On serait presque mieux à 4000 m qu'ici en complet noir.»

LE PREMIER DISCOURS

C'est à Saint-Maurice que fut prononcé le premier discours de la journée, celui de M. Insaud, président du Grand conseil, qui lança tout d'abord ces mots: «Tout le peuple valaisan aurait souhaité être ici, à l'entrée du Valais, pour vous accueillir.»

Tandis qu'un vent glacial entrecroisait les drapeaux et emportait des lambeaux de musique, déjà le train doublement présidentiel roulait sur Martigny et Ardon, patrie de M. Lampert où la halte fut longue de deux heures environ. C'est dans une église archi-comble, embaumée de fleurs et ruisselante de la lumière des projecteurs, que la partie officielle se déroula. Prirent la parole MM. Pierre Puttallaz, président d'Ardon, Guy Genoud, conseiller d'Etat, et M. Lampert lui-même. M. Genoud rappela comment il fut lui-même l'élève du professeur Lampert. Aurait-il pensé alors qu'un jour il serait appelé à succéder, à la tête du département de l'agriculture, à celui même qui avait repris en main la charrue de Maurice Troillet. Plusieurs sociétés notamment les fanfares Helvetia et Caecilia donnèrent à la manifestation d'Ardon l'allure d'un véritable festival avec cantine de fête, viande séchée, fendant et corbeilles de fruits.

Toujours accompagnés du vice-président de la Confédération, du président du Conseil national et d'une centaine d'autorités de tout le pays, MM. Bonvin et Lampert partirent, en début d'après-midi à la conquête de la capitale. L'Harmonie municipale de Sion salua l'entrée en gare des deux magistrats tandis que tout un détachement de gendarmes dans le costume des hommes de Napoléon présenta les armes sur la place où se ruèrent cameramen et photographes.

On assista alors au point culminant de la journée: le grand cortège à travers Sion enrhumé, MM. Bonvin et Lampert accompagnés de leurs femmes plus jeunes que jamais, remontèrent l'avenue de la Gare en voiture décapotable. On se serait cru aux Champs-Élysées. De nombreuses sociétés de Sion, Ardon et environs participèrent à la manifestation. Sur la place de la Planta, sous le regard impassible de la «Catherine» de pierre, MM. Antoine Dubuis, président de la ville, et Pierrot Moren, prononcèrent à leur tour une brève allocution sous les hurras de la foule que nous n'avions jamais vue si dense.

La journée se poursuivit en la grande salle de la «Matze» où M. Bonvin, au cœur des productions, s'adressa enfin avec cette simplicité qu'on lui connaît aux Valaisans de son cœur et à tous les hôtes illustres qui leur firent l'honneur de leur présence.

M. F.

Legros condamné

(c) Fernand Legros a été condamné hier pour débauches contre nature par le tribunal d'arrondissement de Sierre. Ainsi, les trois juges refusèrent l'acquiescement demandé par les avocats de la défense mais, compte tenu de l'état de santé de l'accusé, ne suivirent pas tout à fait le procureur Antonillo qui avait demandé dix mois d'emprisonnement avec sursis.

Fernand Legros a été condamné à huit mois avec sursis mais devra être expulsé du territoire suisse pour une durée de dix ans. Nous ne reviendrons pas sur les motifs qui poussèrent les juges à pareille condamnation.

Jeudi soir, l'on était toujours sans nouvelle de Legros en Valais. Il semble se confirmer qu'il ne soit pas à New-York mais bien dans un établissement de chez nous où il serait soigné à la suite de l'angoisse dans laquelle ce procès devait le mettre.

LUCIEN MURDTER, PEINTRE, SCULPTEUR ET GRAVEUR EXPOSE A LAUSANNE

De notre correspondant :

L'aula de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne accueille du 2 au 17 courant la première exposition de Lucien Murdter, dont le vernissage a eu lieu samedi. Le nombreux public qui y a pris part a particulièrement admiré «Le Songe», statue de femme en bois d'acajou. Maitrisant pleinement la matière, le pliant à son inspiration, Lucien Murdter expose encore une «Virilité» en pierre patinée, «Nuage» un bloc de pierre du Maroc, sur lequel le visiteur laisse galoper son rêve, et une statue «Femme du Maroc» représentant une paysanne accroupie, actionnant un soufflet. Mais ce qui frappe plus particulièrement l'attention des visiteurs de cette exposition, qui groupe 58 sujets, ce sont les bois taillés par l'artiste. Sur du contre-plaqué teinté en noir, Murdter a taillé d'un burin aussi poétique que technique divers châteaux dont les plus évocateurs sont sans doute Chenonceaux, Ussé, Lensens et Sully. Il y a dans les bois taillés de l'artiste de la Coudre, pour les amoureux des châteaux de la Loire, matière à illustration d'un ouvrage qui nous sortirait des éternels

sons et lumières nous présentant les résidences du Val d'Amour. Avouons-le tout de go, la peinture de Murdter nous a moins plu. La facture de ses tableaux est loin de valoir la maîtrise du sculpteur et du graveur. Mais chacun ses

goûts et rappelons-nous que Léon Daudet, grand critique d'art s'il en fut, avait coutume de dire que ce qui entend le plus de bêtises, c'est un tableau lors d'un vernissage.

Comité cantonal de la section vaudoise du TCS Plaidoyer pour la Nationale 1 entre Lausanne et Yverdon

Réunis en séance plénière à Lausanne, les 45 membres du comité cantonal de la section vaudoise du TCS, représentant 73.000 sociétaires, ont à l'unanimité approuvé la liaison de la route nationale 12 (Vevey-Fribourg) à la route nationale 9 (Lausanne-Saint-Maurice) au lieu dit La Veyre-sur-Vevey, soit par le vallon de la Veveyse en direction de Châtel-St-Denis.

La remise en cause de ce tracé ne ferait que reculer son exécution d'au moins cinq ans. Ce tracé est d'une part le plus économique de construction et d'usage et d'autre part ménage au maximum les sites de la région.

Par ailleurs, le comité cantonal estime que la route nationale 1 (Lausanne-Yverdon) mérite de rencontrer rapidement non seulement l'adhésion des autorités compétentes mais aussi et surtout un financement rapide dans le cadre du compte des routes nationales.

La section vaudoise du TCS ne cache pas son inquiétude quant au retard toujours plus dommageable apporté à l'exécution du programme des routes nationales en Suisse romande par rapport à la Suisse allemande.

SUISSE ALÉMANIQUE

La gare de Lucerne sera reconstruite

PREMIER COUP DE PIOCHE EN 1976 ?

(c) La gare de Lucerne, partiellement ravagée par un incendie au matin du 5 février 1971, sera reconstruite. Voilà ce que nous a confirmé un porte-parole de l'arrondissement 2 des CFF à Lucerne.

D'entente avec les PTT, les CFF font en quelque sorte les plans à deux, bien que chaque partenaire reste autonome. Malgré les agrandissements, les PTT lucernois ont des problèmes de place, fort difficiles à résoudre. Voilà donc pourquoi on assistera à un « mariage de raison ». Cette solution permettra aux PTT de construire leur centre au alentours immédiats de la gare, avec tous les avantages que cela comporte. Les CFF ont de leur côté profité de l'incendie de la gare de Lucerne, car, comme devait le préciser l'ingénieur responsable, « Lucerne n'aurait pas eu de nouvelle gare sans cet incendie ». Les CFF pourront construire une « gare centre », nécessité absolue pour Lucerne. Ils pourront d'autre part réserver la place nécessaire pour réaliser

plus tard une gare souterraine, qui permettra aux trains directs Bâle - Tessin de gagner du temps. De nombreuses réunions communes entre PTT, CFF et les représentants de la ville et du canton de Lucerne ont permis de mettre les choses au point. Dans les grandes lignes le projet CFF est donc fixé. Au cours des tous prochains jours les plans, comportant les détails techniques nécessaires seront terminés. Ces plans permettront aux responsables de fixer les données pour un concours d'architectes réservé à tous les spécialistes de Suisse.

Le jury devrait se prononcer avant fin 1974 et si tout va bien le premier coup de pioche sera donné au printemps 1976.

Les CFF et les PTT prévoient une construction par étapes. Il est impossible de parler maintenant de tous les problèmes financiers, car on ne connaît ni les détails du projet, ni les augmentations dans le secteur des constructions. Un porte-parole des CFF a précisé que la nouvelle gare de Lucerne, sans les bâtiments des PTT, pourrait coûter entre 60 et 100 millions.

Un enfant se noie dans un étang

FLAWIL (ATS). — Un garçon de 9 ans, Rolf Wohlwend, s'est noyé mercredi après-midi dans l'étang de Gibrenmoos près de Flawil, dans le canton de Saint-Gall. Le garçon jouait avec des amis sur l'étang gelé lorsque soudain la glace se rompit. Malgré l'intervention rapide de la police, des pompiers et d'hommes grenouilles, le corps de l'enfant n'a été retrouvé que quelques heures plus tard.

Piéton tué... et la fautive prend la fuite

ERLENBACH (ZH) (ATS). — Une femme de 74 ans, Mme Rosa Bindschedler a été happée par une voiture et mortellement blessée mercredi soir alors qu'elle traversait la chaussée sur un passage de sécurité à Erlenbach, dans le canton de Zurich. La conductrice fautive prit la fuite mais put être arrêtée peu après par un automobiliste. Son permis de conduire lui a aussitôt été retiré.

TESSIN

Il se tue en manipulant un flobert

MENDRISIO (ATS). — M. Bruno Bianchi, 43 ans, de Novazzano, s'est tué en manipulant un flobert. Il a été atteint par un projectile de l'arme après avoir actionné accidentellement la détente.

Folle embarquée: conducteur tué

BELLINZONE (ATS). — Un automobiliste italien de 39 ans, M. Nicola Moneta, résidant à Osogna, a perdu la maîtrise de son véhicule alors qu'il circulait mercredi près de l'aéroport de Lodrino. Après avoir démolé une douzaine de bornes, le véhicule a fini sa course sur le toit. M. Moneta a été tué sur le coup. Son passager, une jeune femme de 19 ans, s'en est tiré avec quelques égratignures.

Cinquante prostituées déboutées

(c) Depuis des années, Zurich essaye de contenir les excès de la prostitution dans les limites acceptables. Toutes sortes de solutions ont été envisagées: il fut question, un temps de créer un centre érotique. Il semble qu'on y ait renoncé. En lieu et place, on a établi ce que l'on appelle sur les bords de la Limmat, des « zones de tolérances ». Celles-ci se situent à l'écart des quartiers d'habitations dérangés par le bruit nocturne occasionné autant par les « belles de nuit » que par leurs clients... motorisés.

A la suite de l'afflux de très nombreuses plaintes, le Conseil de ville, sur proposition des organes de police compétents, édicta le 17 février dernier, des prescriptions correspondantes, interdisant sous peine d'amende, voire d'emprisonnement, aux prostituées de stationner, dans l'exercice de leurs activités, dans les rues et sur les places publiques bordées d'immeubles, ain-

si qu'aux arrêts des transports publics pendant les heures de trafic, près des églises, des écoles et des hôpitaux.

Une exception est faite dans les quartiers de divertissement proprement dits, de 20 heures à 3 heures du matin, et aux emplacements inhabités. Pour la ville elle-même, ce sont l'Allmend Brunau, le Sihlquai et la Gessnerallee. Or, une cinquantaine de prostituées ont recouru contre l'ordonnance, mais ont été déboutées par le Conseil d'Etat qui a été saisi de l'affaire en deuxième instance et qui est parvenu aux mêmes conclusions que les responsables de la municipalité. L'avocat de ces dames a fait savoir qu'il allait adresser un recours de droit public au Tribunal fédéral. Mais, la mesure qui avait été soumise à un effet suspensif durant l'examen de recours, entre cette fois-ci en vigueur, indépendamment du verdict de l'ultime instance.

Maintenant gratuit un vaporisateur élégant et pratique, garanti un an, pour tout achat de parfum ou d'eau de toilette à partir de Fr. 20.— à la Parfumerie Tripet.

Parfumerie F. Tripet
Seyon 8, Neuchâtel



TOUT POUR LE SKI

Alpin - Promenade - Fond

SET DE FOND Tout compris Fr. 135.-

Les grandes marques :

Rossignol - Attenhofer - Dynamic - Kneissl, etc.

Toute la gamme

en chaussures, anoraks, gants, pullovers, bonnets, etc.

CHEZ LE SPÉCIALISTE

Sport SERVICE

ROGER DELLEY

PROMENADE NOIRE 10

038 24 57 87

NEUCHÂTEL

L'HIVER approche !

Nous avons sélectionné pour vous un choix de petites voitures d'occasion. Expertisées. Prêtes pour l'hiver.

Garage M. Bardo

Sablons 47 Neuchâtel
Tél. (038) 24 18 44

DANCING SANDY-BAR

NODS. Tél. (038) 51 28 89
Ouvert de 8 h à 23 h 30
Vendredi et samedi jusqu'à 2 h 30.

RESTAURATION CHAUDE jusqu'à 22 h 30.

Le directeur : L. DANELON

CARROSSERIE

DROZ

Vauseyon, Neuchâtel
Tél. (038) 25 25 55

Garage A. Waldherr
CHRYSLER Agence Simca, Sunbeam, Rover
SIMCA
SUNBEAM
AUTOLOCAION
Rue des Parcs 147 Tél. 24 12 65

MULLER
la bonne bière



LA CEINTURE EN LAINE DU SPORTIF

Fabricant : La Gaine Viso

2072 SAINT-BLAISE

Tél. (038) 33 22 12

Radio - Télévision Hi-Fi

chez le spécialiste

Jeanneret & Cie
Au Confort Ménagier

Seyon 26 - 28 - 30 Neuchâtel Tél. 24 57 77

Encore aujourd'hui La qualité d'autrefois

BRILLOD
Bouyon 4 NEUCHÂTEL Tél. 25 41 21



GRAND CHOIX DE

JEANS

LEVI'S
JOHN'S
WRANGLER

POUR DAMES ET MESSIEURS

CHEZ

JUTZELER
Hôpital 3 Neuchâtel

GRAND GARAGE ROBERT NEUCHÂTEL

Service vente :
B. KALTENRIEDER
Qual Champ-Bougin 36-38
Tél. 25 31 08

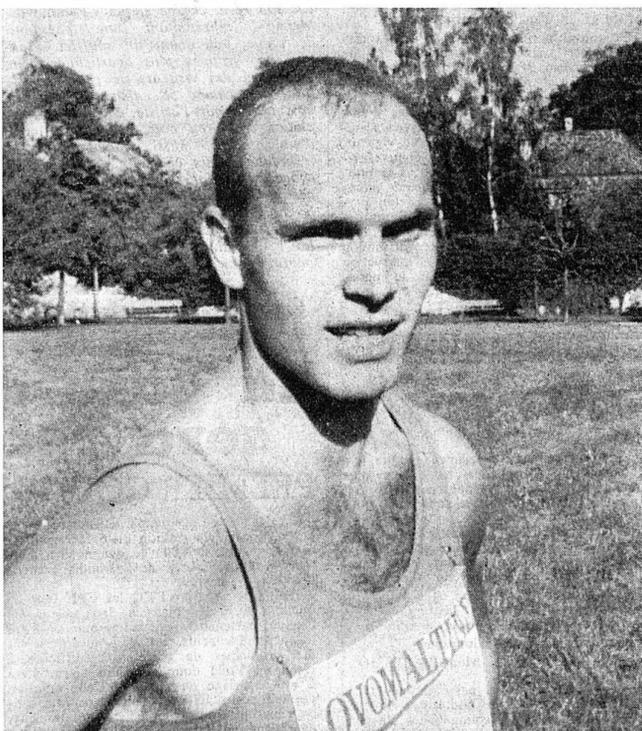
Neuve ou d'occasion

RENAULT

s'achète chez le concessionnaire officiel pour le bas du canton

concessionnaire officiel

RENAULT



Claude Meisterhans, entraîneur.

Pour votre appareil ménager, adressez-vous au spécialiste

MEILLARD & GLAUS
électricité

Cortaillod Tél. (038) 42 11 52

Cette page publi-sportive est réalisée par notre collaborateur

Claude Sermet

qui se fera un plaisir de vous renseigner. Faites-lui parvenir votre publicité. Ainsi que texte et photos des équipes de votre société. Téléphonnez-nous au No (038) 25 65 01. Mercl.

Au pied des vignes un club à l'avenir prometteur:

Le C.E.P. de Cortaillod

Depuis quelques mois, nos lecteurs ont certainement été étonnés par les résultats des athlètes d'un jeune club de la région. Nous nous sommes approchés de son entraîneur et animateur Claude Meisterhans afin de vous présenter le C.E.P. de Cortaillod et environs.

POURQUOI UN C.E.P.

Au début, il y avait la S.F.G. de Cortaillod dont quelques membres pratiquaient déjà l'athlétisme. Qui se souvient des Beuchat, Thévenaz et Wymann des années 50 ?

Après quelques années de léthargie, l'athlétisme allait renaître, à Cortaillod d'abord, dans la région ensuite, sous l'impulsion de deux hommes, Henri Hofer et Claude Meisterhans.

C'est ainsi que dès 1966, des jeunes gens tels que Matthey, Ehrbar, Schaffer, Toffolon, Stegmann, Robert et Aloé suivent un entraînement régulier. Meisterhans avoue avoir eu de la chance au début de sa carrière d'entraîneur, car tous ses jeunes athlètes étaient doués. Cette chance ne l'abandonna jamais et en 1970 quand le C.E.P. créa une section féminine, Meisterhans eut le plaisir d'entraîner une douzaine de jeunes filles qui figurent aujourd'hui déjà parmi les meilleures du pays. En cette même année 1970 fut fondé le Centre d'éducation physique de Cortaillod et environs.

La S.F.G. ne correspondait plus aux besoins des jeunes athlètes qui ne désiraient pas se plier aux « rigueurs » de la gymnastique de section. Grâce au dynamisme d'un comité présidé par Bernard Pillonel, le C.E.P. allait rapidement être admis dans la F.S.A.A. et gravir les échelons de la hiérarchie de l'athlétisme helvétique. En 1970 le C.E.P. figurait au 78^{me} rang des clubs suisses ; en 1971, il prenait la 30^{me} place. Il devenait ainsi le premier club de « campagne » et le seul, à ce niveau de la compétition, à ne pas posséder de piste circulaire. Ces installations font cruellement défaut dans notre région et à brève échéance les athlètes du C.E.P. (les coureurs surtout)



Le CEP de Cortaillod.

vont se heurter à un mur quasi infranchissable dans le domaine de la haute performance.

LES RÉSULTATS

Bien que très jeune, ce club est connu loin à la ronde, certainement mieux que chez lui d'ailleurs. Pourquoi ? La réponse de l'entraîneur est claire : « Nous n'avons pas la possibilité de nous produire chez nous... Ce sont donc ceux qui possèdent une piste circulaire qui connaissent notre valeur. Gaby Gambarini, pour ne citer qu'elle, jouit d'une très grande popularité outre-Sarine. »

L'an dernier, 11 titres de champions romands et deux titres nationaux sont venus récompenser les efforts des athlètes du C.E.P.

Cette année, la moisson est encore meilleure puisque Gaby Gambarini est championne suisse de cross et du



Le jeune Toffolon, un espoir sûr.

1500 m, Olivier Pizzera, champion suisse du 1000 m et Joseph Toffolon, champion suisse du saut en hauteur. Outre ces 4 premières places, les jeunes membres du C.E.P. ont encore remporté de nombreuses médailles lors des différents championnats nationaux.

Ces brillants résultats renaient l'attention de nos sélectionneurs et 3 de nos jeunes filles disputèrent le match Suisse-France à Wilhisau.

Ce bilan est donc très réjouissant et il récompense les efforts que dirigeants et entraîneurs font pour développer un sport dans une région où il n'avait guère d'audience.

LES MOYENS ET LES BUTS DU C.E.P.

Un seul point noir pour ce club dynamique, la méconnaissance de l'athlétisme de la part des autorités en particulier, et du public en général. Cette ignorance d'une grande partie de la population se traduit par une insuffisance flagrante des installations d'athlétisme. C'est ainsi que le problème seul des vestiaires et douches sera finalement résolu par le club lui-même qui, par la construction supplémentaire d'un sauna, espère bien rencontrer un petit appui du public...

Certes, les autorités de Cortaillod ont fait de gros efforts il y a quelques années pour doter les athlètes d'un terrain de sport suffisant à l'époque, mais dépassé aujourd'hui. Les dirigeants du C.E.P. sont conscients que cela ne doit pas être le souci d'une seule commune mais celui de toute une région. L'entraîneur Meisterhans craint cependant qu'un projet de Centre sportif ne soit sans cesse renvoyé aux calendes grecques...

Le C.E.P. a régionalisé l'athlétisme et force nous est de constater que cette régionalisation a porté ses fruits. Celle-ci a été facilitée par la création de CESCOLE et Meisterhans, maître de

sport dans ce collège, peut détecter très rapidement les éventuels talents. C'est ainsi, par exemple, qu'une quinzaine de gars âgés de 9 à 12 ans ont commencé la pratique dès cet automne.

Près d'une cinquantaine de licenciés à la F.S.A. et, dès 1973, une quinzaine de plus, une trentaine d'adeptes du beau sexe dont quelques-unes deviendront « seniors » l'an prochain, alors que l'on compte déjà près de 20 seniors.

ESPOIRS

Le C.E.P. en bloc, dirigeants, entraîneurs et athlètes, espèrent tout de même que les édiles de la Basse-Areuse pourront trouver un terrain d'entente afin de créer un centre répondant aux exigences du sport moderne.

D'autres espoirs sont encore nourris par les athlètes, en particulier par Gaby Gambarini, notamment, dans l'immédiat, pour le championnat national de cross-country — le club de Cortaillod ayant programmé une participation hivernale à 6-7 cross dont l'international de Genève, — par Daniel Mathez, par Dominique Etienne et Olivier Pizzera qui comptent bien participer aux championnats d'Europe juniors de l'année prochaine en Allemagne fédérale. Autre vœu encore de l'entraîneur : que l'athlétisme, sport complet et sport de base, jouisse de plus en plus de popularité dans le grand public et qu'il attire toujours davantage la jeunesse.

Café-Restaurant des Chavannes
CHEZ BEAUJOLAIS

CE SOIR

Saucisse au foie

Salade Un régal !

J.-C. Gerber-Schmitt
Tél. (038) 25 23 83.



IL FAUT CHOISIR CITROËN GS



Garages Henri Favre S.A.
APOLLO
Fbg Lac Neuchâtel 038 241212

FAN SPORTS



L'EXPRESS

● Pleins feux sur le championnat ● Pleins feux sur le championnat ●

La Ligue A devient un panier de crabes La Chaux-de-Fonds-Sierre sommet de la 12^{me} journée

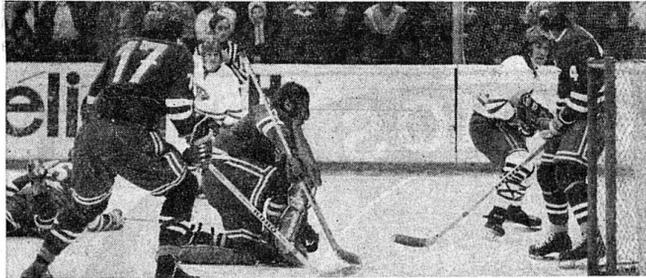
Charly Buhler, l'entraîneur et « manager » de Fritz Chervet, qui assistait au match Berne - La Chaux-de-Fonds, nous dit à la fin du deuxième tiers-temps : « C'est la première fois que j'assiste à une rencontre de hockey, si bien que je ne peux pas émettre de jugement sur la qualité du jeu. Tout ce que je puis dire, c'est qu'il me semble que les nôtres (les Bernois) n'avancent pas ; ils ont l'air de rester sur place ! »

Il est bien vrai qu'à l'Allmend, le champion suisse a fait preuve d'une telle supériorité face à l'équipe locale qu'il a rapidement et proprement chassé tous les doutes possibles quant à l'issue de la partie. Sur la glace bernoise, la formation neuchâteloise a mérité l'estime de tous, connaisseurs ou pas, partisans ou adversaires. La Chaux-de-Fonds a évolué dans le style qu'elle avait esquissé contre Genève Servette et qu'elle avait sensiblement raffiné lors de sa confrontation avec Kloten. Le champion n'a pas mieux joué contre Berne que face à Kloten, mais l'adversaire était incontestablement de moins grande valeur. Cela explique que l'équipe de Cadieux ait été rapidement submergée tandis que celle de Campbell avait offert une résistance farouche, produisant un spectacle tout autre que celui de mardi.

De Rigolet à « Nagolet »

L'homme qui étonne le plus à La Chaux-de-Fonds est indubitablement Pelletier. A plus de 40 ans, le Canadien reste une des pièces maîtresses de l'équipe championne. Sa virtuosité et sa clairvoyance en font un centre d'attraction et, ce qui est plus important, un pivot autour duquel rayonne toute la formation. Si Pelletier était Suisse, il serait encore d'une grande utilité à notre équipe nationale, surtout en ces temps où elle a tant besoin d'une âme.

De son côté, le gardien Nagel se fait gentiment aux nécessités de la Ligue A. Ses progrès sont constants, même s'il a encore trop tendance à renvoyer certains tirs devant lui. Nagel est devenu capable de sauver son équipe dans ces moments cruciaux où il est extrêmement important de ne pas capituler. Il est en train de remplacer, dans le cœur des Chaux-de-Fonniers, un gardien qui paraissait inoubliable.



A KLOTEN. — Les Wildbolz (17), Fehr et autres Mac Dowall voudront effacer devant Berne l'échec subi à Langnau. (A.S.L.)

Ainsi va la vie. Il y avait Rigolet, il y a... « Nagolet » ! Tant mieux pour La Chaux-de-Fonds.

Panier de crabes

Les victoires de Sierre, de Langnau et d'Ambri Piotta, ajoutées à celle du champion suisse, ont créé une situation que la Ligue A n'avait pas connue depuis fort longtemps. Après onze journées, pas moins de cinq équipes figurent au dernier rang, qui est en même temps le... quatrième ! Cela promet une guerre sans merci et dont il est impossible de prévoir l'issue. L'irrégularité est le propre des équipes se côtoyant dans ce panier de crabes, si bien que peut tout arriver. Il en est, toutefois, des plus solides que d'autres, physiquement et moralement. Nous songeons spécialement à Langnau et Kloten. Ces deux devraient être en mesure de se tirer d'affaire.

Le relégué doit-il, dès lors, être « puisé » parmi les trois autres équipes stationnant à 9 points ? Pas forcément, car Ambri Piotta n'est pas à l'abri, lui non plus, des fluctuations les plus dangereuses, ainsi qu'il l'a déjà démontré. Ses trois longueurs d'avance sur le gros du peloton peuvent fondre rapidement. Il possède, néanmoins, un avantage suffisant pour se permettre d'évoluer avec une certaine décontraction d'esprit pouvant lui assurer une plus grande efficacité.

Sierre aux Mélézes

Sierre, lui, échappe incontestablement au marasme. Il est fort bien logé, beaucoup plus près du chef de file (1 point) que du groupe des menacés (6 points). Faut-il en déduire que la formation valaisanne est d'une valeur comparable à celle du champion ? Voilà la question que beaucoup de monde se pose sans doute. Elle trouvera une réponse partielle demain soir. Partielle car une confrontation directe n'est pas nécessairement décisive. Un La Chaux-de-Fonds - Sierre ne suffit pas à dire laquelle des deux formations est la plus forte. Seul le championnat, à son terme — un peu plus tôt, peut-être — nous informera d'une façon précise.

Pour l'heure, La Chaux-de-Fonds est la mieux classée et, son rang ne devant rien au hasard, nous la considérons logiquement comme la plus solide. Il n'em-

pêche que, demain, aux Mélézes, elle devra à nouveau sortir son tout grand jeu si elle tient à tracer une marge importante entre elle et son ambitieux dauphin. Il y aura sans doute foule à La Chaux-de-Fonds et ce ne sera pas pour rien !

Genevois menacés

Kloten, qui a peut-être trop puisé dans ses réserves pour tenir La Chaux-de-Fonds en échec, n'a pas résisté jusqu'au bout aux assauts de Langnau. Se vengera-t-il au détriment de Berne ? En valeur pure, l'équipe zuricoise est supérieure à la bernoise. De plus, la partie ayant lieu à Kloten, la tâche des Luthi et des Lott doit être relativement aisée. Relativement car, avec ce Berne qui voit sa situation se détériorer tout à coup, la méfiance est de rigueur !

Genève Servette n'aura pas la partie facile non plus en recevant Ambri Piotta. Les Tessinois ont été nettement battus (5-1) chez eux, au premier tour, mais ils ont accompli des progrès, depuis lors. Là encore, les deux équipes ont de bon-

nes raisons de se livrer à fond. Genève Servette se fera-t-il « lâcher » ? Nous avons bien peur pour lui.

Lugano à la peine

Entre Lugano et Langnau, enfin, le combat sera également animé. Habitué à réaliser de bonnes performances à domicile, Lugano aura, semble-t-il, de la peine à justifier sa réputation, cette fois-ci. Le partage du premier tour risque fort de se transformer en défaite pour Côté et ses hommes, qui n'ont plus l'influx observé lors des matches du début de la saison.

La douzième journée s'annonce donc très ouverte sur tous les champs de jeu. Deux équipes seulement partent avec les faveurs de la cote : La Chaux-de-Fonds et Kloten. Et encore, convient-il de ne pas en faire sans prudence les favoris de leur match respectif. Pour le champion, une réserve, notamment, s'impose : la blessure de Turler à la cheville. Nous ne donnons pas cher des chances valaisannes si l'avant-centre peut jouer dans la plénitude de ses moyens. Autrement... F. PAHÜD

classements	
Ligue A	
	J. G. N. P. c. Pts
1. La Chx-de-Fds	11 7 2 2 62-34 16
2. Sierre	11 7 1 3 56-40 15
3. Ambri Piotta	11 6 — 5 35-43 12
4. Genève Ser.	11 4 1 6 45-45 9
Kloten	11 4 1 6 44-44 9
Berne	11 4 1 6 35-40 9
Lugano	11 4 1 6 38-51 9
Langnau	11 3 3 5 40-58 9
Demain. — La Chaux-de-Fonds - Sierre (7-5), Genève Servette - Ambri Piotta (5-1), Kloten - Berne (1-6), Lugano - Langnau (4-4).	
Ligue B	
Groupe ouest	
	J. G. N. P. c. Pts
1. Lausanne	11 10 0 1 78-23 20
2. Fribourg	11 9 0 2 70-35 18
3. Villars-Ch.	11 7 2 2 57-34 16
4. Fleurier	11 4 1 6 42-49 9
5. Fd. Morges	11 3 2 6 43-67 8
6. Viège	11 3 1 7 41-58 7
7. Neuchâtel	11 3 0 8 26-69 6
8. Sion	11 2 0 9 33-55 4
Demain. — Fribourg - Viège, Lausanne - Fleurier, Sion - Forward Morges, Villars-Champéry - Neuchâtel (à Martigny).	
Groupe est	
	J. G. N. P. c. Pts
1. Bâle	11 8 1 2 55-42 17
2. Zurich	11 7 0 4 51-40 14
3. Davos	11 6 2 3 46-42 14
4. Bienne	11 5 2 4 44-38 12
5. Uzwil	11 4 3 4 43-50 11
6. Olten	11 4 1 6 47-36 9
7. Thoun	11 3 1 7 38-54 7
8. Kusanacht	11 2 0 9 34-56 4
Demain. — Bienne - Kusanacht, Davos - Bâle, Olten - Zurich, Uzwil - Thoun.	



EXPLICATION. — Si Martel n'a pas toujours l'efficacité escomptée, c'est parce qu'il est généralement l'objet d'un marquage sévère. Le Bernois Brawand, en l'occurrence, ne le ménage pas ! (A.S.L.)

Plus on avance moins on voit clair dans les deux groupes de ligue B TOUJOURS CETTE 4^{me} PLACE!

Alors qu'au soir du dernier samedi de novembre, Fleurier voyait tout à coup ses actions monter à la suite de la défaite de Forward (battu par Neuchâtel), il en va autrement aujourd'hui. Vaincu à Viège, il a encore cédé face à Neuchâtel au moment où Forward s'emparait de la totalité des points contre Fribourg, un des trois « grands » !

LA QUESTION

Tout est donc remis en question pour l'obtention de la quatrième place dans le groupe ouest : l'équipe de Vincent n'a plus qu'une longueur d'avance sur celle d'Ortoso, deux sur la formation de Harrigan et trois sur la Neuchâtel de Bourcier. Fleurier va donc vivre dans la crainte. Parviendra-t-il à conserver ce quatrième rang qui fut le sien dès le 21 octobre ? Le doute s'est installé à Belle-Roche. Le défaitisme également. Du moins chez certains.

Dans le groupe est, Bienne est allé chercher à Bâle (3-3) des raisons d'espérer en une participation au tour de promotion. Il lui faut encore secourir Uzwil, qui s'accroche. Le choc est prévu pour l'ultime journée de cette phase initiale.

Pour l'heure, la situation évolue favorablement pour Bâle, Zurich (sans problème devant Kusanacht) et Davos (il a « liquidé » Uzwil dans les Grisons) dans le groupe est, alors que Lausanne (vainqueur mais accroché à Sion (2-5), Fribourg (malgré sa défaite morgienne) et Villars Champéry ont largement fait le trou dans le groupe ouest.

IMPOSSIBLE

En ce qui concerne le bas des tableaux, Kusanacht est définitivement au tapis alors que Thoun a perdu une grande partie de ses chances de renverser la situation en perdant, chez lui, devant Olten. Certes, l'équipe oberlandaise (7 points) peut encore — mathématiquement du moins — rejoindre Bienne. Mais il lui faut gagner tous ses matches et... compter sur les autres pour enrayer la progression de Bienne, Olten et Uzwil. Autant dire que le rêve ne deviendra pas réalité.

Rêve fou également pour Sion et Neuchâtel dans le groupe ouest. Certes, l'équipe de Monruz n'a que trois points de retard sur Fleurier. Mais, si elle affrontera Viège lors de l'ultime

soirée, elle se rendra tout d'abord à Martigny (où joue Villars Champéry) et à Fribourg. Autant ne pas se bercer d'illusions et préparer calmement, judicieusement le tour contre la relégation.

FORMALITÉS

Samedi soir, les clubs de ligue B joueront donc pour la douzième journée de championnat. Huit matches à l'affiche, cinq étant voués à une simple partie de liquidation. A priori, du moins.

Comment imaginer une défaite de Lausanne à Montchoisi contre Fleurier, un faux pas de Villars Champéry devant Neuchâtel, une nouvelle contre-performance de Fribourg dans l'entre des Augustins, devant Viège, une dérobade de Bienne, dans son Palais de glace, face au modeste Kusanacht ou encore d'Uzwil, à domicile, contre Thoun ? Evidemment, tout est possible, certaines équipes assurées de leur place dans le « tour de la sécurité » pouvant se relâcher...

UNE AUTRE AFFAIRE

Tout autre seront les matches Sion-Morges (à l'ouest), Olten-Zurich et Davos-Bâle (à l'est). Fort de son succès, Forward semble en mesure de rentrer du Valais les points en poche, d'autant plus qu'avec le retour de Descombas (cinq buts mardi), il a trouvé le marqueur qui lui manquait peut-être, de même que la confiance indispensable à l'heure où Fleurier semble perdre la sienne. De plus, une victoire lui assurerait un avantage d'un point avant de se rendre à Belle-Roche mardi — pour autant que Lausanne ne cède pas contre Vincent et ses hommes !

Dans le groupe est, Olten doit battre Zurich pour rester dans le coup. Sur le papier, il ne manque pas d'arguments. Mais ce n'est pas suffisant, d'où la déception légitime des Soleurois qui espéraient plus, cette saison, que leur actuelle sixième place. Et pour Zurich, une victoire assurerait à coup sûr la qualification. Quant à Davos, il est dans le même cas. Toutefois, Bâle n'est pas Olten. Mais comme le match a lieu dans les Grisons, l'espoir d'obtenir un point n'est pas utopique, d'autant plus qu'un point suffit aux Rhénans pour se libérer de tous soucis... P.-H. B.

QUELQUES RÉSULTATS ÉTONNANTS EN PREMIÈRE LIGUE GROUPE 4: MARTIGNY PREND DÉJÀ LE LARGE

Bonne semaine pour Martigny, chef de file du groupe 4 de première ligue. Net vainqueur (5-1) de Saas Grund, le « leader » a appris avec plaisir, quelques jours plus tard, la défaite de Serrières au Locle. Le néo-promu, qui se montrait un tenace adversaire de Martigny, a en effet subi une lourde défaite face aux Pellaton, Boiteux et autres Dubois.

FOSSE

Ce 8-1 démontre que Piccolo et ses coéquipiers ne sont pas de la pâte dont on fait les champions. Précisons, en passant, que les Serrières n'ont jamais songé à être les premiers et qu'ils s'estiment déjà fort heureux de pouvoir figurer dans le peloton de tête du classement. Il n'empêche que leur défaite crée un fossé entre Martigny et le reste de la subdivi-

vision, fossé que la formation valaisanne s'est efforcée de maintenir intact en allant battre Montana Crans (3-1) sur la patinoire d'Y-Coor. Les gars du Haut-Plateau ont joué crânement le jeu, mais leurs hôtes furent les plus forts. Martigny, indubitablement, mérite sa première place et nous serions étonné qu'il la cède. Il est sur la bonne orbite.

SAINT-IMIER S'EFFACE

Nous pouvions espérer que Saint-Imier constituerait un sérieux obstacle pour lui. Mais les Erguéliens n'ont plus le feu sacré des néo-promus. Tenus en échec au Locle, ils ont même, sur leur patinoire, cédé le pas devant Vallée de Joux. Ce fut la principale surprise de la semaine. Saint-Imier rétrograde ainsi au milieu du classement où il peut, en com-

pagnie d'Yverdon, méditer sur les misères de ce bas monde. Les années se suivent, mais ne se ressemblent pas...

AFFRONTEMENT D'ANCIENS

Le Locle, qui fut l'un des principaux bénéficiaires de la dernière série de matches, sera au repos les jours à venir, de même que Martigny. Les prochains jours n'annoncent, d'ailleurs, aucun choc de nature à attirer spécialement l'attention, dans la région. Mais, si Yverdon doit se rendre deux fois en Valais où l'attendent des matches ardu, Serrières se prépare peut-être à redorer un blason quelque peu terni par la « seille » de l'autre soir. Face à Saint-Imier, qu'il attend à Monruz, le club du président Botteron est à même de fournir une bonne prestation. En raison de l'envol de Martigny, ce match n'aura cependant qu'une importance relative. Il vaudra surtout par l'affrontement d'anciens joueurs de Young Sprinters, et non des moindres. Quant aux points, ils pourraient bien se partager. F. P.

Groupe 3: que de surprises...

Dans le groupe 3, on n'enregistre que des résultats logiques et l'on y prendrait habitude. Or, la 6^{me} journée a été marquée par des surprises de taille qui laissent le pronostic ouvert pour la fin de ce championnat qui commence à devenir très intéressant. Tout d'abord, nous saluons avec joie la nouvelle victoire des Prévôtis face à Rotblau (7-3). Le résultat laisse supposer que Moutier est bien en forme. Par cette victoire, les hommes de l'entraîneur Monnin conservent la première place, même si Langenthal a battu Tramelan.

Les Tramelots auront bien à regretter leur relâchement, qui, certes, n'a duré que 3 minutes; mais Langenthal a su en profiter pour battre 6 fois le portier adverse. Le résultat de 9 à 1 est peut-être sévère car les Jurassiens se sont améliorés et ont fait jeu égal durant plus de la moitié du match.

LYSS GAGNE

Au chapitre des surprises, relevons encore l'exploit d'Etoile-Thoune, qui réussit le partage des points (4-4) avec Wiki. Pourtant, Wiki paraît très fort en ce début de championnat. Une autre grande cause d'étonnement est sans aucun doute la première victoire de Lyss (7-5). Les Seelands, qui recevaient Steffisbourg, ont accompli un bel exploit, car, battre Steffisbourg n'était pas une petite affaire. Steffisbourg, qui prétendait au titre, se trouve ainsi au 3^{me} rang. Enfin, il faut signaler le bon résultat obtenu par Schwarzenbourg face à Berthoud. Si le néo-promu s'est

finalement incliné (6-5), il est sorti la tête haute de cette rencontre qui ne lui laissait que peu de chances au départ.

JURASSIENS

Les équipes jurassiennes joueront toutes deux une carte importante lors de la prochaine journée. Si Moutier n'a pas beaucoup de soucis, c'est tout de même avec une certaine appréhension qu'ils se rendent à Steffisbourg, sa position de « leader » ne l'avantageant surtout pas. Steffisbourg, qui n'a pas encore abdicqué, voudra venger sa dernière défaite à Lyss et le match promet d'être très disputé. Tramelan, qui lutte apparemment contre la relégation, devra absolument battre Etoile-Thoune s'il ne veut pas compromettre, cette fois, sérieusement son avenir. L'amélioration constatée lors des derniers matches devrait porter ses fruits et peut-être qu'en jouant devant son public, Tramelan obtiendra enfin sa première victoire.

Un match qui sera suivi avec attention par les Tramelots sera sans aucun doute celui opposant Lyss à Schwarzenbourg, qui les précèdent au classement. Wiki, qui devra se reprendre très sérieusement après son match nul, a toutes les chances de réussir contre Berthoud. Rotblau, qui revient très fort, reçoit Langenthal; les hommes de Diehthelm partent, bien sûr, favoris, mais n'oublions pas que Rotblau compte dans ses rangs un gardien de grande valeur puisque c'est celui de l'équipe suisse junior. V.B.

classements	
Groupe 4	
	J. G. N. P. c. Pts
1. Martigny	8 7 1 — 39-15 15
2. Le Locle	8 4 2 2 49-26 10
3. Serrières	6 4 — 2 24-22 8
4. Charrat	7 3 1 3 23-18 7
5. Yverdon	6 3 — 3 32-20 6
6. Saint-Imier	6 2 2 2 24-18 6
7. Saas Grund	7 1 3 3 16-20 4
8. Vallée de Joux	7 2 1 4 16-25 4
9. Montana Crans	7 2 — 5 16-28 4
10. Châteaudoix	5 — — 5 9-56 0
Prochains matches. — Demain: Montana Crans - Charrat, Vallée de Joux - Châteaudoix, Saas Grund - Yverdon. Mercredi: Charrat - Yverdon. Jeudi: Serrières - Saint-Imier.	
Groupe 3	
	J. G. N. P. c. Pts
1. Moutier	6 6 0 0 35-12 12
2. Langenthal	6 5 0 1 35-12 10
3. Steffisbourg	6 4 0 2 42-19 8
4. Rotblau	6 4 0 2 25-27 8
5. Wiki	6 3 1 2 37-21 7
6. Berthoud	6 3 0 3 32-24 6
7. Etoile-Thoune	6 2 1 3 20-22 5
8. Lyss	6 1 0 5 20-35 2
9. Schwarzenbourg	6 1 0 5 16-31 2
10. Tramelan	6 0 0 6 13-49 0
Prochains rencontres: Ce soir: Rotblau - Langenthal; Schwarzenbourg - Berthoud; Wiki - Berthoud; Tramelan - Etoile-Thoune. Demain: Steffisbourg - Moutier (à Saint-Imier).	

L'Association mondiale de hockey peut s'estimer heureuse de ne pas rencontrer les Tchèques maintenant

M. Gary Davidson, président de l'Association mondiale de hockey (circuit qui se dit égal en calibre à la Ligue nationale), a déclaré au cours d'une conférence de presse tenue à Santa-Anna, en Californie, que les trois premières parties proposées entre une équipe d'étoiles de l'Association mondiale et l'équipe nationale de Tchécoslovaquie ont été remises au mois de mai 1973.

AMATEURS RÉTICENTS ? M. Davidson a révélé que cette remise a été rendue nécessaire parce que les Tchécoslovaques n'ont pu obtenir de l'Association canadienne de hockey amateur (A.C.H.A.) et de l'Association de hockey amateur des Etats-Unis (A.H.A.E.U.) la permission de jouer ces matches. Selon les règles s'appliquant au hockey amateur, une équipe visiteuse doit obtenir l'assentiment de l'Association régissant le hockey sur ce territoire.

De notre correspondant à Montréal, Jarco Jojic

« L'A.M.H. a négocié de bonne foi et diligemment avec l'A.C.H.A. et l'A.H.A.E.U. et a offert une donation considérable aux deux organisations pour sanctionner une telle série. Nous avons également suggéré un terrain d'entente à ces associations en vue du développement des joueurs. Cependant, elles n'ont rien voulu entendre », dit M. Davidson. « L'impossibilité de l'A.C.H.A. et de l'A.H.A.E.U. de nous accorder la permission d'organiser cette série contre les Tchécoslovaques est une autre indication du monopole de la Ligue nationale dans le domaine du hockey », s'est écrié le coloré M. Davidson !

DÉCEPTION TCHÉCOSLOVAQUE

M. Miroslav Sburt, vice-président de la fédération tchécoslovaque, s'est, pour sa part, déclaré très déçu par le fait que son pays n'ait pu recevoir l'autorisation d'affronter les étoiles de l'A.M.H. Il a précisé que les Russes avaient eu la voie libre pour rencontrer une formation de Ligue nationale et que différentes équipes d'Europe obtiennent, généralement, le feu vert pour des matches avec des clubs amateurs du Canada. A cause de cet ajournement, l'A.M.H. prévoit donc de présenter une joute entre ses étoiles au cours de la première semaine de janvier. Celle-ci aura lieu à Québec, à Winnipeg ou à Saint-Paul (Minnesota).

Il est permis de se poser quelques questions à propos de cette affaire. Est-ce M. Davidson qui s'est subtilement arrangé pour le renvoi de la série ou est-ce la Ligue nationale qui exerce des pressions envers l'Association canadienne de hockey amateur ? Je serais prêt à gager que le rusé président de l'Association mondiale a tiré des leçons profitables de la série Canada - Union soviétique. Car même avec Bobby Hull, Jean-Claude Tremblay, Derek Sanderson et l'en passe, l'Association mondiale ne serait tout simplement pas de calibre à entreprendre une série victorieuse contre les Tchécoslovaques.

PAS DE PUBLIC

Il ne suffit pas de crier sur les toits que, dans une ou deux années, les parties de l'A.M.H. seront aussi excitantes que celles de la LN; il faudrait d'abord attirer une certaine clientèle dans les arènes.

Or, à part les « Nordiques » de Québec, qui amènent 8000 à 10.000 spectateurs au Colisée de la vieille capitale, les autres formations s'arrachent les cheveux pour trouver du monde ! D'accord, l'A.M.H. a vu le jour sans les 6 millions de dollars nécessaires à chaque franchise dans la LN. Cela représente une économie appréciable mais il manque une garantie de solvabilité. M. Davidson, qui avait une optique différente, pensait, par exemple, que le grand nombre de spectateurs ne pouvant assister aux parties des « Rangers » à New-York (le Madison Square Garden est envahi par 19.000 personnes toute la saison) irait directement remplir les gradins où évoluent les « Raiders ». Il a visé bien mal et les vedettes trop grasses payées comme les Hull et Sanderson (contrat de 5 ans à 2,5 millions de dollars garni de clauses diverses) se demandent si le circuit ne va pas au-devant d'une lente asphyxie.

Sur le plan technique, M. Davidson est peut-être plus intelligent que M. Campbell. Sachant que les hockeyeurs de la LN ont dû, sans aucune préparation, sortir le grand jeu et se fécher pour vaincre la puissante machine soviétique, le recul des dates des rencontres pourrait être mis à profit afin de bâtir une équipe de taille. Mais voilà, avec de l'argent en apparence et sans talents, les étoiles de l'A.M.H. risquent de s'aventurer dans des sables mouvants. On se réjouirait grandement de cette déconfiture, dans les bureaux très confortables de la Ligue nationale ! J. J.



BASKETBALL AU PANESPO

Ce soir à 20 h 30 - Championnat suisse de ligue nationale A

NEUCHÂTEL-SPORTS- VEVEY

A 19 heures, match d'ouverture : Championnat cantonal Juniors B : Neuchâtel-Sports 3 - Auvierier.

Prix des places : Fr. 3.—. Etudiants en dessus de 18 ans : Fr. 1.50. Entrée libre au-dessous de 18 ans, sur présentation de la carte.

Début du second tour du championnat suisse de ligue nationale A ce soir au Panespo. Contre Vevey, les Neuchâtelois avaient obtenu leurs premiers points, sur la riviéra vaudoise. Depuis lors, les Veveysans éprouvent de la peine à se maintenir dans le milieu du classement en raison de l'absence de leur meneur de jeu Tutundjian. Ils possèdent toutefois en Macherel, Crotaz et Nicolet des hommes aguerris à la compétition et qui ne s'avouent jamais battus.

Pour Neuchâtel-Sports, l'évolution du premier tour s'est révélée positive dans sa deuxième partie par l'arrivée de l'Américain Retseck. Après une période de méforme sensible dans les cinq premières rencontres, les hommes de Zakar se sont bien repris et ont réalisé des exploits au cours des dernières rencontres. Ce soir, ils sont capables de confirmer les bonnes dispositions montrées contre Nyon et Urania car l'équipe est en bonne forme actuellement et le fait de jouer au Panespo devrait valoir une nouvelle victoire aux Neuchâtelois.

A huit jours du grand choc contre Stade Français, les spectateurs ne voudront pas manquer cette confrontation qui s'annonce passionnante.

Vendredi 15 décembre au Panespo à 20 h 30

NEUCHÂTEL-SPORTS - STADE FRANÇAIS

Devenez membre soutien de la section de Basketball en adressant la somme de Fr. 100.- au CCP 20-9528 N.S. Section Basket. La carte donne droit à l'entrée à toutes les manifestations de la saison.

Membre passif : Fr. 35.- toutes les entrées sauf Coupe de Suisse.

Merci de votre compréhension et de votre soutien à notre jeune section.

L'HIVER approche !

Nous avons sélectionné pour vous un choix de petites voitures d'occasion. Expertisées. Prêtes pour l'hiver.

Garage M. Bardo

Sablons 47 Neuchâtel
Tél. (038) 24 18 44.

Confiez vos transports au spécialiste
Déménagements tous pays
Camionnage officiel

FLUHMAN, Saint - Blaise

Tél. (038) 33 17 20



CHRYSLER 15 2000 NEUCHÂTEL
Ø 25 44 52



«Au Confort Ménager»

LE PLUS GRAND CHOIX
dans les APPAREILS MÉNAGERS

Machines à laver - Machines
à repasser - Cuisinières
Frigos - Congélateurs
Friteuses - Aspirateurs, etc.

Votre magasin préféré

Jeanneret & C^{ie} sa
Au Confort Ménager

Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77



**Garage
A. Waldherr**

Agence Simca,
Sunbeam, Rover

Autolocation

Rue des Parcs 147 Tél. 24 12 65

Qui vend de la qualité...
se fait bonne publicité !
Toujours et encore...

TANNER Tous vos
appareils
ménagers. Exposition permanente
Portes-Rouges 149, Neuchâtel
Tél. (038) 25 51 31

Non seulement il vend...
AGENCE AEG mais il répare !...

Tous les articles de
ski alpin et ski de fond
hockey sur glace
chez

bertschi
SPORTS

Fausse-Brayes 3, Neuchâtel - Ø 24 51 41



Banque Cantonale Neuchâteloise

Sécurité

Les cambrioleurs deviennent de plus en plus audacieux. Il se pose pour vous un problème de sécurité. Où mettre en lieu sûr vos liquidités ? Vous vous éviterez tout souci en utilisant notre

trésor permanent

A toute heure du jour et de la nuit, la semaine comme le dimanche, vous pouvez y déposer vos billets de banque, monnaies, chèques ou effets de change.

Rapidité

Travail fastidieux et long que de compter et mettre en rouleaux, chaque jour, les grandes quantités de monnaie recueillie dans vos activités. Nous vous déchargeons de toute peine grâce à nos machines pour traiter la

monnaie

Apportez vos pièces en vrac à nos guichets. Nos machines ultra-rapides les trieront, compteront et ensacheront, faisant le travail pour vous en quelques secondes.

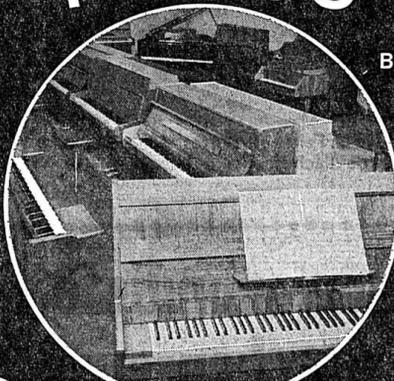


Banque Cantonale Neuchâteloise

Un service personnalisé

PIANOS

Nous offrons:
• Un grand choix de pianos suisses et étrangers de première qualité
• Un service irréprochable pour l'accordage, les révisions et les réparations
• Un système de location/vente avantageux



Burger & Jacobi
Schmidt-Flohr
Blüthner
Petrof
Kemble
Zimmermann
Seiler
Rönisch
Ibach
Philicorda
Cembali Neupert
et Wittmayer

SYMPHONIA

SYM
PHO
NIA

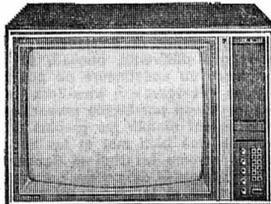
Musique Symphonia rue Centrale 31 Bienne Téléphone 371 21

LA COULEUR

chez vous sans problèmes !

Le plus grand choix des meilleures marques
**PHILIPS - MEDIATOR - NOVAK
CARAD - SABA - L'EWÉ-OPTA
SONY - HITACHI**

Livré et installé par nos spécialistes
Essai **GRATUIT** livrable tout de suite



PHILIPS

Facilités de paiement - Location
Service rapide et consciencieux

Jeanneret & C^{ie} sa
Au Confort Ménager

Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

FURRER

réunit tous les avantages des
machines à laver modernes!

... et offre bien plus!

3 ans de garantie complète!

Furrer vous offre la plus longue garantie complète dans le secteur de l'automate à laver.
L'automate à laver FURRER est de qualité suisse.

- Testé et recommandé par l'Institut IRM
- Simple à l'emploi (si pratique avec la programmation économique)
- Entièrement automatique (pas de réglage intermédiaire)
- Livrable à gaz ou électrique



- Modèles spéciaux pour faible pression d'eau
- Reprise de votre ancienne machine
- Location (pour salon-lavoir aussi)
- Facilités de paiement sur demande

GRATUIT

Il vaut vraiment la peine de connaître les modèles FURRER de plus près. Demandez aujourd'hui encore nos plus récents prospectus, sans engagement, à J. FURRER S.A., 5032 Rohr. Téléphone (064) 22 42 15.
Adresse

NOUVEAU

Maintenant un
modèle FURRER
particulièrement
avantageux!



ski

Tir groupé des Autrichiennes



Annemarie Proell confirme ses prétentions Marie-Thérèse Nadig déçoit à Val-d'Isère

Le premier acte de la coupe du monde 1972-73 a permis à l'équipe féminine d'Autriche de tirer un véritable feu d'artifice. Tenant du trophée, Annemarie Proell a remporté la descente du « Critérium de la

première neige », à Val d'Isère. De plus, sept skieuses autrichiennes ont pris place parmi les dix premières. L'Autrichienne prenant ainsi d'emblée la tête avec une avance importante du trophée par nations de la coupe du monde.

REVANCHE

Dans son style bien particulier, Annemarie Proell a pris sa revanche de l'an dernier. Devancée en 1971 sur ce même terrain par la Française Jacqueline Rouvier, la jeune championne de Kleinarl a cette fois précédé, en 1'27"94, de 35 centièmes de seconde sa rivale française. Elle s'est du même coup affirmée comme la super-favorite de cette nouvelle coupe du monde, qu'elle peut prétendre remporter pour la troisième fois consécutive.

Même battue, Jacqueline Rouvier a fait une rentrée remarquée à Val d'Isère. Blessée en janvier dernier à Maribor, la skieuse de Notre-Dame-de-Bellecombe n'avait plus disputé d'épreuve depuis. Ce premier accessit pour son retour à la compétition immédiatement derrière l'italienne Annemarie Proell, doit être salué comme un authentique exploit.

DÉBANDADE

Dernière des deux skieuses, ce fut un peu la débâcle. Troisième, la jeune Au-

trichienne Irmgard Lukasser compte déjà un retard de plus de deux secondes sur sa compatriote. La « doyenne » Wiltrud Drexel (4me), les surprises Brigitte Totschnig et Brigitte Schroll (respectivement 5me et 6me), Berni Rauter (8me) et Marianne Ranner (9me) sont encore venues compléter ce magnifique triomphe de la formation autrichienne, dont le nouvel entraîneur Heini Messner a frappé un grand coup pour ses débuts.

Si la dixième place de Marianne Hefti, qui marque ainsi son premier point en coupe du monde, fut une agréable surprise pour l'équipe suisse, Marie-Thérèse Nadig par contre a fortement déçu. En petite forme, souffrant d'un genou, la championne olympique de la spécialité n'est même parvenue à se classer parmi les vingt premières. Autre déception, celle provoquée par l'Américaine Susan Corrock, médaillée de bronze à Sapporo, qui a perdu plus de six secondes sur Annemarie Proell.

DECEPTION

Longue de 2.150 mètres pour une dénivellation de 555 mètres, cette descente,

qui comportait 22 portes de direction, s'est courue par un temps légèrement couvert et une température voisine de zéro degré. Partie avec le dossard numéro un, la Canadienne Laurie Kreiner établissait le treizième temps sur cette neige rapide car bien tassée et dure en sous-couche. Marie-Thérèse Nadig (no 4) perdit immédiatement la bonne ligne et elle ne retrouva jamais son rythme jusqu'à l'arrivée. Son chrono de 1'32"58 devait d'ailleurs immédiatement être largement amélioré par l'Autrichienne Brigitte Totschnig, en piste derrière la Saint-Galloise.

Partie en dixième position, Annemarie Proell réussissait un temps exceptionnel de 1'27"94. Ce temps ne devait d'ailleurs plus être battu, seule Jacqueline Rouvier (no 11) parvenant à l'approcher. Derrière la Française, Bernadette Zurbriggen connut également quelques problèmes. La Valaisanne, septième à Sapporo, devait finalement se contenter de 1'32"40. Et ce fut finalement la jeune Gironnoise Marianne Hefti (19 ans) pourtant handicapée par son dossard numéro 24, qui inscrivait en 1'31"54 le meilleur résultat suisse.

Jaqueline Rouvier : « Je suis déçue... »

Meilleur temps de la « non-stop », Jacqueline Rouvier se contentait difficilement d'une deuxième place pourtant honorable derrière Annemarie Proell. « J'ai complètement raté mon entrée dans la forêt. Sans cette faute, je gagnais... Je suis déçue, c'est tout », Annemarie Proell pour sa part était persuadée avant la course de la victoire de la Française. « Après les résultats de la « non-stop », je pensais que Jacqueline

Rouvier me battrait, d'autant que pendant la course j'ai failli perdre un bâton et que j'ai dû me relever un moment pour assurer ma prise. Cette victoire me fait évidemment très plaisir. C'est toujours encourageant de commencer sa saison sur un succès ».

Embrassées par tous, Irmgard Lukasser et Brigitte Schroll répétaient sans arrêt : « C'est merveilleux ». Wiltrud Drexel par contre était mécontente. « J'ai raté beaucoup de choses aujourd'hui. J'ai fait des fautes. Ça n'allait pas », déclarait-elle. Aussitôt franchie la ligne d'arrivée, Marie-Thérèse Nadig filait tout droit vers son hôtel, échappant aux photographes et aux journalistes accourus pour l'interroger, pour s'inquiéter de sa douleur du ménisque qui explique peut-être en partie sa contre-performance.

Isabelle Mir faisait bonne figure : « Je suis plutôt satisfaite. J'ai mieux couru que je le craignais après ma mauvaise « non-stop ». Mais la veille j'avais fait des essais de glisse et tenté d'améliorer des points techniques et cela m'a assez bien réussi. Mon écart avec Jacqueline Rouvier a diminué sensiblement et cela me donne confiance », indiquait-elle. Danièle Debernard était également satisfaite : « Terminer ainsi avec toutes les fautes que j'ai faites me surprend. Même dans le « schuss » final j'ai perdu du temps en gardant pas la ligne ».

automobilisme

Activité réduite chez Ferrari

L'écurie Ferrari entend réduire sa participation aux courses automobiles en 1973, a indiqué M. Enzo Ferrari. Celui-ci a précisé que ses voitures ne prendraient pas le départ de toutes les courses comptant pour les championnats du monde de formule 1 et des constructeurs, mais seulement de celles qui peuvent se révéler utiles sur le plan des résultats techniques. Cette décision, qui semble faire suite à des difficultés générales dans le domaine de l'industrie automobile, fera de 1973 une année de transition pour Ferrari. Si l'usine de Modène, qui a remporté en 1972 le championnat du monde des constructeurs, connaît un moment délicat, l'avenir est cependant envisagé avec sérénité.

Pour la formule 1, Ferrari présentera une voiture « B-3 » de 3000 cm (12 cylindres), dotée d'un châssis monocoque, qui pilotera Jacky Ickx. Pour les prototypes, deux voitures « 312 », 3000 cm boxer (12 cylindres). Les pilotes en seront Ickx et Merzario, d'une part, et Redman-Pace, d'autre part.

Le « commandatore » Ferrari a indiqué aussi qu'il n'était guère intéressé par la « Can-Am », car on ne pouvait utiliser, à des fins industrielles, les résultats techniques obtenus par les voitures de grosse cylindrée.

basketball

Un nouveau bon match en vue au Panespo

Neuchâtel-Sports reçoit Vevey ce soir

Vevey sera l'adversaire de Neuchâtel, ce soir au Panespo, à l'occasion du premier match du second tour du championnat suisse de ligue A.

MALCHANCE

Cette rencontre est importante à plus d'un titre car elle se situe à une semaine du grand choc que chacun attend contre le champion de Suisse, Stade Français. Elle permettra donc de savoir si les Neuchâtelois sont en mesure de s'imposer face à une formation qui reste dangereuse bien qu'elle éprouve quelques difficultés à obtenir des points. Depuis le début de la saison, les Vaudois sont privés des services de leur homme de confiance en qui ils avaient mis beaucoup d'espoirs : Tutundjian. C'est un joueur qu'il n'est plus besoin de présenter, tant sa valeur est connue et appréciée. Tutundjian, assez sérieusement éprouvé dans sa santé, se remet lentement d'une intervention chirurgicale importante. S'il sera absent ce soir encore, il faut espérer qu'il se rétablira promptement, tant pour lui que pour son équipe.

Vaincus nettement par Urania, il y a

une semaine, les Veveysans sont tout de même parvenus à battre Zurich, chez eux, au cours d'une rencontre dont l'issue a surpris les plus initiés. C'est dire qu'ils sont capables de réaliser une bonne performance ce soir en alignant des joueurs connus comme Nicolet (pivot très opportuniste), Macherel (joueur athlétique et clairvoyant) ou Crotzaz (le réalisateur de la formation).

NEUCHATELOIS EN FORME

De son côté, Neuchâtel-Sports peut s'appuyer sur une formation complète et bien équilibrée, qui vient de se distinguer en battant successivement Jonction, Nyon et Urania. L'ambiance explosive qui régnait autour du terrain au cours des dernières rencontres ne manquera certainement pas de se répéter ce soir, car le public prend goût à suivre avec une attention soutenue les exploits des « Rouge et Jaune ». Sous la direction de Zakar, bien entouré par ses joueurs en excellente condition, la formation neuchâteloise tentera d'obtenir deux nouveaux points qui lui sont indispensables pour se maintenir dans le groupe intermédiaire du classement.

M.R.

1^{re} ligue : Auvergnier tient ses promesses

Il semble bien que les protégés de Bolle aient trouvé la bonne formule. En moins d'une semaine, ils viennent de remporter deux victoires significatives. Ils ont, tout d'abord, dominé Neuchâtel 50 au Cescole, avant d'infliger également une nette défaite à Neuchâtel-Sports II, au Panespo. Ces deux rencontres ont mis en évidence l'adresse, la rapidité d'exécution et la cohésion d'une formation qui fera encore parler d'elle.

Si Neuchâtel 50 n'a pu soutenir le rythme imposé par Auvergnier, il a, par contre, révélé d'excellentes dispositions face à Abeille. Les hommes de Robert ont forgé leur succès en seconde mi-temps, les équipes étant encore à égalité à la pause (35-35). En tête de classement, Olympic II prend le large à la faveur de ses deux nettes victoires sur Union Neuchâtel et Olympic I, alors que Fleurier sort lentement de l'anonymat, en déclassant un Beau-Site toujours privé du moindre point.

Résultats : Auvergnier I - Neuchâtel 50 88-59 ; Union Neuchâtel-Olympic II 52-70 ; Fleurier - Beau-Site 71-53 ; Neuchâtel - Auvergnier I 51-83 ; Neuchâtel 50 - Abeille I 78-61 ; Olympic I - Olympic II 38-54.

Classement : 1. Olympic II 7 matches-14 points ; 2. Auvergnier I 6-10 ; 3. Olympic I 5-8 ; 4. Union Neuchâtel I 6-6 ; 5. Abeille I 6-6 ; 6. Fleurier I 6-4 ; 7. Neuchâtel 50 6-4 ; 8. Neuchâtel II 6-2 ; 9. Beau-Site 6-0.

Auvergnier III défait en dernière ligue

La surprenante défaite d'Auvergnier III face à Union Neuchâtel II relance l'intérêt du championnat. Après quatre victoires sans équivoque, les « Perchettes » ont brusquement craqué face à une formation qui, jusque-là, n'avait guère brillé. Pour un petit point d'écart, Fleurier II laisse le soin à Abeille II de continuer à porter la lanterne rouge.

Résultats : Abeille II - Fleurier II 26-27 ; Abeille II - Auvergnier II 33-74 ; Auvergnier III - Union Neuchâtel II 49-57.

Classement : 1. Auvergnier III 5 matches-8 points ; 2. Auvergnier II 4-6 ; 3. Union Neuchâtel II 4-5 ; 4. Fleurier II 5-5 ; 5. Abeille II 6-0.

Chez les juniors

Chez les juniors A, Olympic a aisément disposé d'Union Neuchâtel et il prend provisoirement la tête du classement.

Chez les B, Neuchâtel BI caracole en tête et ne semble pas devoir perdre une rencontre, à moins que les jeunes Fleurians ne nous démentent lors du match retour. Les autres équipes devront se contenter des places d'honneur.

Résultats : Juniors A : Olympic A - Union Neuchâtel A 86-40 ; Juniors B : Neuchâtel BI - Auvergnier B 51-26 ; Neuchâtel BI - Neuchâtel B2 63-36 ; Auvergnier B - Fleurier B 40-57 ; Union Neuchâtel B - Neuchâtel BI 33-86.

A. Be.

divers

POURQUOI PAS...

Dix des plus prestigieux sports professionnels du monde, considérés comme des phénomènes, chacun en son genre, se mesureront dans une spécialité autre que la leur, au cours d'une compétition particulièrement originale qui se déroulera les 19 et 20 février prochain à Rotonda, une petite ville située sur la côte ouest de la Floride.

Ces dix champions (huit Américains, un Australien et un Sud-Africain) sont : Joe Frazier (boxe), Johnny Bench (baseball), Johnny Unitas (football américain), Rod Laver (tennis), Gary Player (golf), Willie Shoemaker (jockey) Stan Mikita (hockey sur glace), Elvin Hayes (basketball) Jim Stefanich (bowling) et Peter Revson (automobilisme).

Chaque athlète devra participer, à son choix, à sept des dix épreuves qui seront au programme, à l'exception de « son sport ». Les dix disciplines sont les suivantes : 100 yards plat, un demi-mille (805 mètres), course cycliste sur route de deux miles, parcours de golf de neuf trous, 100 mètres nage libre, un set de tennis, bowling, poids et haltères, baseball (à la batte) et un set de tennis de table.

MODÉ MASCULINE En exclusivité : Pulls « Horse-Guard » TERREBAUX 1 - NEUCHÂTEL

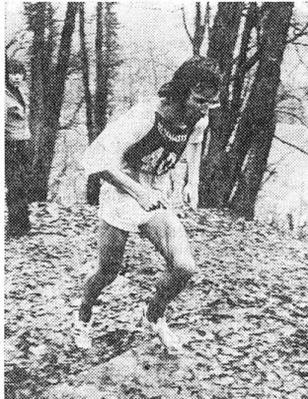
football

Les « sans grade »

En raison de la pause hivernale, les derniers commentaires concernant le « Football chez les sans grade » paraîtront dans notre édition de samedi matin.

athlétisme

TONI FELDMANN (UNI BERNE) SOUVERAIN AUX FOURCHES BERNE : MÉDAILLE D'OR PAR ÉQUIPES



Souverain. Le qualificatif « colle » parfaitement à la performance de Toni Feldmann, 54me étudiant à inscrire son nom au palmarès du championnat suisse universitaire de cross-country.

« MOMENT D'INQUIÉTUDE »

Inscrit depuis l'automne à l'Université de Berne, ce futur professeur secondaire de 24 ans n'a laissé à personne le soin de s'imposer aux Fourches.

Sur un parcours très sélectif, particulièrement difficile en raison d'une montée très raide, rendue glissante de surcroît par la pluie, le Bernois imposa son rythme. Bien en souffle, il courut régulièrement sur les 7,5 kilomètres à ne laissant à personne l'espoir de l'inquiéter. Même pas au Biennois Jossen (3me en 1971), qui s'accrochait encore à ses basques à l'issue de la première montée. Ce fut son seul « moment d'inquiétude » !

Feldmann vainqueur, c'est dans l'ordre logique des valeurs en présence. Un seul regret peut-être : l'absence de Fahndrich. Au service militaire, il n'a pu obtenir un congé (?). Absent, le vainqueur en 1971

à Genève, laissait la porte ouverte aux espoirs à Jorg Weber son dauphin. « Hier (Réd. mercredi) je venais pour gagner. Aujourd'hui, je me contenterai de participer. Le parcours est trop dur pour moi. De plus, je n'aime pas la pluie », confiait l'universitaire zuricois. Et pourtant, le voilà à nouveau deuxième !

TROIS COURSES

En fait, ce championnat suisse s'est décomposé en trois courses : Feldmann a dominé la première tant sa supériorité fut évidente ; la seconde s'est résumée en un duel Jossen - Weber ; dans la troisième, la masse s'est affrontée, luttant surtout pour les places dans l'optique du classement par équipes que s'adjudage Berne — pouvait-il en aller autrement, même Fahndrich absent ?

Weber et Jossen se sont donc affrontés pour la médaille d'argent. Déjà second à Genève la saison passée, le Zuricois possédait un atout psychologique sur le Biennois, troisième il y a douze mois. Légèrement plus lourd, Weber sut mieux

s'adapter au terrain. Athlète filiforme, l'ultime secteur (légère descente) de l'épreuve lui fut favorable, sa foulée (plus enveloppée que celle du Biennois) lui assurant un avantage de quelques centièmes à chaque pas.

UNI BERNE SANS ADVERSAIRE

Quant au challenge par équipes, il est revenu (sans surprise) à l'Uni de Berne. La supériorité de son équipe n'eut d'égal que son homogénéité : Feldmann (1er), Jossen (3me), Bossard (5me), Egger (6me). A l'addition des places, cela lui rapporte 15 points contre... 36 au Poly Zurich (2me), 42 à l'Uni Zurich (3me), 80 à l'Uni Fribourg (4me) !

L'Université de Neuchâtel, médaille d'argent en 1971, n'a pu défendre sa place, terminant au septième rang (sur huit équipes classées) à 175 points du vainqueur ! Les raisons de ce cuisant échec : « L'absence des Graber — Jean-Pierre fut 4me du classement individuel à Genève — en particulier. Leur forfait est un mystère. Est-ce la pluie ? » explique l'entraîneur, Pierre-André Cattin, grand maître d'œuvre de ce championnat sur le plan technique.

Quant aux filles, la victoire est revenue à la championne suisse sortante, Gabi Schiess (Uni Zurich). Il est vrai qu'elles n'étaient que quatre au départ ! P.-H. BONVIN

boxe

R. Mucaria (Chx-de-Fds) premier étranger

La Fédération suisse de boxe (FSB) a procédé à la classification de ses boxeurs pour la saison 1972-75. En première série, seul le poids lourd zuricois Ruedi Meier, champion national à neuf reprises, est encore en activité après que Hans Schaelebaum (léger), Karl Gschwind (welter) et Toni Schaar (mi-lourd) ont annoncé qu'ils abandonnaient la compétition. Le chef de la commission technique, le Bâlois Emile Wyss, a classé six pugilistes dans la première série réservée aux étrangers au bénéfice d'une licence de la FSB. Champion suisse des poids moyens, Giorgio Contini a lui aussi disparu de la scène à la suite de blessures.

LES NOUVEAUX CLASSEMENTS :

Série 1 : Hans Schaelebaum (Rorschach), Karl Gschwind (Granges), Toni Schaar (Bienna), Ruedi Meier (Winterthur).

Série 2-A : René Cajoche (Uster), Markus Rittershofer (Bâle), Heinz Schiess (Berne), Bruno Mueller (Granges), Rolli Marti (Uster), Jacky Mohr (Saint-Gall), Patrizio Patelli (Ascona), Karl Schuepbach (Brugg), Kurt Fahrni (Thoune), Hanspeter Bosshard (Uster), Ueli Koller (Gebensdorf).

Série 2 : F. Eberhard (Baden), B. Hausammann (Berne), E. Daenzer (Baden), C. Pedrazzoli (Berne), W. Bruehwiler (Zurich), H.-J. Rieben (Brugg), A. Schmid (Rorschach), T. Zimmermann (Berne), R. Berger (Granges), H. Buegger (Soleure), B. Clarrie (Brugg), W. Emery (Sion), W. Kuenzler (Berne), D. Lepori (Fribourg), M. Metille (Porrentruy), A. Moget (Genève), M. Mourra (Berne), E. Mueller (Zurich), A. Oberson (Bulle), J.-J. Ramelet (Berne), J.-P. Schwab (Tramelan), R. Binggeli (Yverdon), C. Charmot (Genève), C. Heimo (La Chaux-de-fonds), B. Joye (Bulle), M. Neugel (Berne), G. Corpataux (Berne), R. Marti (Brugg), J. Seuret (Tramelan), W. Beck (Schaffhouse), R. Hurter (Zurich), A. Patelli (Ascona), P. Giovanolla (Ascona), J. Tissot (Morges).

Etrangers, série 1 : Rosario Mucaria (La Chaux-de-Fonds), Guido Del Guacchio (Lausanne), Franco de Michiel (Genève), Sepp Zarl (Yverdon), Giorgio Contini (Winterthur) — qui a annoncé son retrait — François Fiol (Morges).

Classification nationale

Du marteau au ring

Le lanceur de marteau ouest-allemand Uwe Beyer, ancien recordman du monde, champion d'Europe et quatrième aux Jeux de Munich de la spécialité, va tenter sa chance sur un ring, du moins en amateur. L'institut des sports de Mayence, où il étudie, l'a présenté dans la catégorie des poids lourds aux championnats universitaires de R.F.A., qui se dérouleront du 15 au 17 décembre à Fribourg en Brisgau. Beyer, géant blond que son physique a fait surnommer le « Siegfried moderne », a toutefois assuré qu'il ne compte pas renoncer à sa carrière sur les stades.

boxeur de l'année

L'Argentin Carlos Monzon, champion du monde des poids moyens, qui a défendu victorieusement son titre à quatre reprises durant 1972, a été désigné à Mexico « boxeur de l'année » par le conseil mondial de la boxe (WBC). D'autre part, le WBC a accordé une mention honorable à Cassius Clay pour « l'impulsion qu'il a donnée à la catégorie des poids lourds tout au long de l'année ».



MICHEL JOSSEN. — Troisième... comme en 1971 ! (Avipress - Baillod)

Classements

Étudiantes : 1. Schiess Gabi (Uni ZH) 8'10" ; 2. Baumann Sylvia (Uni ZH) 9'3"4 ; 3. Ab Egg Béatrice (Uni FR) 9'59"8 ; 4. Bach Claudine (Uni GE) 10'01"8.
Étudiants : 1. Feldmann Toni (Uni BE) 23'46" ; 2. Weber Jörg (Uni ZH) 23'56" ; 3. Jossen Michel (Uni BE) 23'58" ; 4. Scholl Thomas (Poly ZH) 24'41" ; 5. Bossard Carl (Uni BE) 24'54" ; 6. Egger Gaspar (Uni BE) 25'00" ; 7. Schindler Hans-Jakob (Poly ZH) 25'03" ; 8. Haefliger Jörg (Uni ZH) 25'19" ; 9. Arbenz Peter (Poly ZH) 25'20" ; 10. Walter Hans (Uni Berne) 25'23" ; 11. Kuert Simon 25'24" ; 12. Girard Vincent 25'25" ; 13. Jaeggi Martin 25'27" ; 14. Downey Kewin 25'32" ; 15. Volery Denis 25'34".
Équipes : 1. Université Berne 15 p ; 2. Poly Zurich 36 ; 3. Université Zurich 42 ; 4. Université Fribourg 80 ; 5. Université Lausanne 121 ; 6. Université Genève 137 ; 7. Université Neuchâtel 169 ; 8. Poly Lausanne 190.

dernière SPORTS dernière

HOCKEY

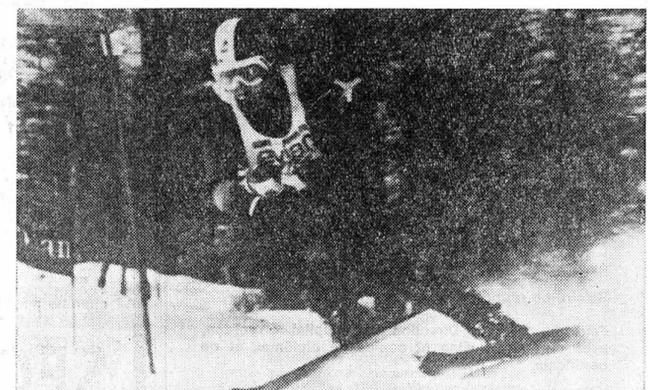
● Norvège - Allemagne de l'Est 1-3 (1-2, 0-1, 0-0). L'Allemagne de l'est avait déjà remporté le premier match, joué vingt-quatre heures auparavant, par 8-2.

GYMNASTIQUE

● Pour le match international jeunesse (jusqu'à 18 ans) Allemagne de l'Ouest - Suisse, qui aura lieu le 16 décembre à Wiesloch, les athlètes suisses ont été retenus : Reinhold Schnyder (Loèche), René Tichell (Montrens), Max Luethli (Thundorf), Laurent Galay (Macolin), Francis Vilard (Vevey), Franz Brun (Macolin), Edi

PATINAGE

● L'épreuve internationale junior de Vienne, qui réunissait treize concurrentes de neuf nations, s'est terminée par une double victoire est-allemande, Petra Ronge l'emportant devant Kerstin Stoffig. Deux représentantes helvétiques ont participé à cette épreuve : Eva Kropffil a pris la dixième place alors que Rita Brunner, blessée à une main, n'a pas pris part au programme libre.



ANNEMARIE PROELL. — L'Autrichienne n'a pas manqué sa rentrée. (Téléphoto AP)

classements

1. Annemarie Proell (Aut) 1'27"94. 2. Jacqueline Rouvier (Fr) 1'28"29. 3. Irmgard Lukasser (Aut) 1'30"24. 4. Wiltrud Drexel (Aut) 1'30"45. 5. Brigitte Totschnig (Aut) 1'30"68. 6. Brigitte Schroll (Aut) 1'30"95. 7. Isabelle Mir (Fr) 1'31"03. 8. Berni Rauter (Aut) 1'31"07. 9. Marianne Ranner (Aut) 1'31"43. 10. Ex aequo : Marianne Hefti (S) et Danièle Debernard (Fr) 1'31"54. 12. Rosi Mittermaier (All) 1'31"86. 13. Laurie Kreiner (Can) 1'31"94. 14. Sigrid Eberle (Aut) 1'31"96. 15. Evi Mittermaier (All) 1'32"08. 16. Claudia Giordani (It) 1'32"16. 17. Brigitte Jeandl (Fr) 1'32"28. 18. Paola Hofer (It) 1'32"36. 19. Hanni Wenzel (Lie) 1'32"37.20. Bernadette Zurbriggen (S) 1'32"40. 21. Silvia Stump (S) 1'32"50. Puis : 24. Marie-Thérèse Nadig (S) 1'32"58. 25. Rita Schneider (S) 1'32"73. 36. Lise-Marie Morerod (S) 1'34"03. 48. Marianne Jaeger (S) 1'35"45. 51. Silvia Bissig (S) 1'35"76. 57. Rita Good (S) 1'38"91. 61 concurrentes classées.

Coupe du monde

1. Annemarie Proell (Aut) 25 points. 2. Jacqueline Rouvier (Fr) 20. 3. Irmgard Lukasser (Aut) 15. 4. Wiltrud Drexel (Aut) 11. 5. Brigitte Totschnig (Aut) 8. 6. Brigitte Schroll (Aut) 6. 7. Isabelle Mir (Fr) 4. 8. Berni Rauter (Aut) 3. 9. Marianne Ranner (Aut) 2. 10. Marianne Hefti (S) et Danièle Debernard (Fr) 1. Par nations : 1. Autriche 70 points. 2. France 25. 3. Suisse 1.

Gustavo Thoeni favori du slalom géant Les Suisses Bruggmann et Mattle absents de marque

L'italien Gustavo Thoeni, champion olympique à Sapporo, partira favori du slalom géant de Val-d'Isère, aujourd'hui, sur la piste de la Daïlle. Pour cette première épreuve masculine comptant pour la coupe du monde, le lauréat de l'an dernier trouvera de l'opposition aussi bien chez lui que chez les étrangers.

Côté italien, il aura affaire à Piero Gros, 7me du géant de Courchevel le week-end dernier. Côté étrangers, le danger sera encore plus grand avec le Suisse Adolf Roesti, le Polonais Andrzej Bachleda et les Français Henri Duvillard — qui avoue être plus comédiste en slalom géant qu'en descente actuellement — Claude Perrot — révélation de Courchevel — ou Roger Rossat-Mignod.

Seront également de la partie le Norvégien Erik Haker, vainqueur de l'épreuve l'an dernier, les Suisses Walter Tresch, les Autrichiens Johann Knievasser et Alfred Matt. Le cousin de Gustavo Thoeni, Rolando, médaillé de bronze du slalom de Sapporo, fera sa rentrée, mais sans grande ambition.

Parmi les principaux absents, on relève les noms des Suisses Edmund Bruggmann et Werner Mattle, 2me et 3me du géant des Jeux olympiques, qui viennent de se faire opérer d'un ménisque, et du Français Jean-Noël Augert, qui souffre de la jambe gauche depuis sa chute de Courchevel la semaine dernière.

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

L'hôpital d'Yverdon désire s'adjoindre la collaboration de

SECRÉTAIRES DE DIRECTION médicale et administrative

Le sens des responsabilités, le goût de l'entregent et plusieurs années de pratique sont indispensables. Connaissance des langues désirée.

Semaine de 5 jours.

Avantages sociaux.

Salaires en rapport avec les connaissances.

Faire offres à la Direction de l'hôpital d'Yverdon, avec curriculum vitae et copies de diplômes et de certificats.

Envisagez-vous un séjour en Suisse alémanique ? Nous cherchons une

EMPLOYÉE DE BUREAU

pour la correspondance française.

Nous offrons des conditions de travail agréables et un bon salaire.

Prrière de vous adresser par lettre ou par téléphone à

ELVIA

Versicherungs-Gesellschaft Compagnie d'Assurances
BOSS ZÜRICH Tdistr. 65 ☉ 01/361040



Notre service des achats cherche un

employé de commerce

qui sera formé comme

gestionnaire de stocks

Dans cette fonction il devra collaborer étroitement avec la production, le service EDP, les différents dépôts et les fournisseurs. Il sera responsable des inventaires, des programmes de livraisons et de la surveillance du bureau « Gestion des stocks fournitures ».

Nous demandons :

- une formation commerciale complète
- une personne de langue maternelle française avec de bonnes connaissances d'allemand
- des connaissances dans le domaine des cartes perforées
- le sens de l'organisation et des responsabilités
- un esprit de collaboration
- une certaine facilité à s'exprimer
- âge : 25 à 30 ans

Nous offrons :

- une situation stable
- un programme de formation soigneusement conçu
- les prestations de travail et de rémunération d'une grande entreprise
- des avantages sociaux de premier ordre

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leurs offres complètes à la Division du personnel de l'entreprise. Nous les assurons de notre entière discrétion.

OFFRES ET RENSEIGNEMENTS :
SERVICE DU PERSONNEL
TEL. 038/211145 2003 NEUCHÂTEL

Pour notre magasin de matériel de montage, nous cherchons

MAGASINIER

Nous offrons :

travail varié (contrôle d'entrées et de sorties de matériel, contrôle de stock, réorganisation de stockage, entretien).
Place assurée.
Salaires mensuels.
Fonds de prévoyance.

Nous demandons :

Sens des responsabilités (en vue de la responsabilité totale de notre magasin).
Intérêt aux tâches administratives.

Adresser offres écrites à BX 2930 au bureau du journal.

HILDENBRAND engage

employée de commerce

Nous offrons une situation stable et d'avenir dans un cadre de travail agréable, au sein d'une équipe jeune et dynamique.

Adresser offres manuscrites à :

HILDENBRAND & Cie S.A.
Installations sanitaires - Ferblanterie
10, rue Saint-Nicolas
2000 Neuchâtel



Portescap

Service du Personnel

CH-2300 La Chaux-de-Fonds
165, rue Numa-Droz
Téléphone 039 21 11 41

cherche pour son département du personnel une

SECRÉTAIRE

pour assumer une correspondance assez importante en français, la gestion administrative des annonces et divers autres travaux.

La préférence sera donnée à une candidate possédant une formation professionnelle complète.

Age idéal 30 ans.

Le temps de travail peut être réparti dans le cadre d'un horaire variable.

Faire offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, de copies de certificats, d'une photographie et de prétentions de salaire, à :
PORTESCAP, Service du personnel, Numa-Droz 165, 2300 LA CHAUX-DE-FONDS.

FLEURIER WATCH CO FLEURIER
cherche

ADMINISTRATEUR DE PRODUCTION POUR SA SÉQUENCE DE TERMINAISON

Il s'agit d'un poste de confiance dont le titulaire devra assurer

LA GESTION DES ACHATS

(relations avec les fournisseurs, planification, appels de marchandises) ;

LA GESTION DES STOCKS

(avec le concours du service SGT de l'informatique) ;

LE PLANNING DE FABRICATION

(mises en travail, avancement des séries, surveillance des délais).

Une forte personnalité, une bonne formation commerciale de base, le sens des responsabilités, un esprit organisateur, la volonté de mener à bien une tâche fort importante, sont autant d'éléments indispensables.

Une expérience de quelques années dans l'industrie horlogère serait avantageuse, toutefois pas indispensable, une formation spécifique pouvant être assurée par l'entreprise ou ses affiliés.

Nous offrons une situation stable et d'avenir, un gain adéquat aux capacités, une excellente ambiance de travail et les prestations sociales d'un groupement important.

L'entrée en fonction peut se faire rapidement ou pour une date à convenir.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leurs offres de service à la Direction de FLEURIER WATCH CO, 2114 FLEURIER.
La plus entière discrétion est assurée.

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ
DES GARDE-TEMPS S.A. **SGT**

Pour le développement de notre département
radio TV, nous cherchons un

TECHNICIEN RADIO TV

connaissant à fond le dépannage TV noir-blanc et couleur. Travail en atelier et à l'extérieur, bonne ambiance, place stable et agréable. Avantages sociaux, salaire en rapport avec les capacités.

Adresser offres écrites à J. K. 2974 au bureau
du journal.



Nous savons déjà où et comment il faut aider nos compatriotes nécessiteux. Quant à savoir dans quelle mesure c'est possible, cela dépend du résultat de notre collecte.

Secours suisse d'hiver



Un budget de publicité bien étudié augmente le rendement de votre propagande et vous économise de l'argent. Les 21 succursales et agences des

ANNONCES SUISSES S.A. « ASSA »

réparties dans les villes de Suisse les plus importantes, sont à votre disposition pour vous fournir tous renseignements et devis, sans engagement de votre part et sans frais. N'hésitez donc pas à les consulter. Elles vous répondront avec rapidité et compétence !



PRO INFIRMIS VAUD

cherche pour le 1er février

un assistant social diplômé

Bureau à Yverdon, secteur Nord du canton.
Expérience et permis de conduire souhaités.

Adresser offres manuscrites, copies de certificats et diplôme, à la direction, rue Pichard 11, 1002 Lausanne, qui renseignera.

Fabrique d'horlogerie cherche

personnel féminin

Tél. 31 48 76.

Aide-concierge (ou couple)

est cherché pour propriété privée. Travail varié, entretien général, jardinage, peinture, etc. Logement à disposition.
Ecrire sous chiffres OFA 3924 GD à Orell Füssli-Publicité, 1211 Genève 1.

Garage de Neuchâtel
engage tout de suite ou pour date à convenir

VENDEUR - AUTOS

si possible expérimenté.
Salaire au-dessus de la moyenne.
Prestations sociales.

GARAGE M. BARDO, Sablons 47,
Neuchâtel. Tél. (038) 24 18 42.

Nous cherchons :

OUVRIER QUALIFIÉ

pour différents travaux de soudage, brasure et sur machines un

OUVRIER

qui aurait l'occasion d'apprendre à souder.
Travail assuré.
Ambiance familiale.

SAFAL. Marlo Crosa,
sièges d'atelier, usinage du tube d'acier, rue de la Chapelle 26, Peseux. Tél. 31 13 72.
(Nouvelle adresse).

On cherche

1 COUPLE

pouvant s'occuper de la conciergerie de 2 immeubles voisins de 8 et 6 appartements.
Logement de 2 pièces plus 1 chambre indépendante à disposition.
Date d'entrée : 24 décembre 1972 ou à convenir.

Pour tout renseignement, s'adresser à :

LA NEUCHATELOISE
Compagnie d'Assurances
Service Immobilier,
16, rue du Bassin,
2000 Neuchâtel.
Tél. 21 11 71.

Le « PRÉ DU CHATEAU »
à CHOULEX (GE),

clinique de convalescence post-opératoire et médecine de la personne, 15 lits, cherche

infirmière-assistante

ou personne capable de seconder la directrice ; logée, nourrie ; dès février 1973.

S'adresser à Mlle Dietz,
tél. (022) 50 13 22, 50 12 88.

Importante fabrique suisse de lustrerie cherche un

représentant de commerce

s'intéressant aux questions techniques, pour visiter sa clientèle des cantons de Vaud, Valais et Genève.

Nous souhaitons :

un collaborateur ayant déjà voyagé pour cette branche, ayant de l'entregent et du goût pour les questions techniques, introduit auprès du commerce de détail aussi bien que des bureaux d'architectes et d'ingénieurs, de langue maternelle française et ayant de bonnes connaissances d'allemand.

Nous offrons :

une activité intéressante comprenant un excellent et vaste assortiment de produits, une ambiance de travail agréable, les conditions d'engagement d'une entreprise moderne (salaire plus les commissions, indemnité kilométrique, remboursement des frais, assurances sociales au sein de l'entreprise).

La plus grande discrétion est assurée aux candidats.

Les offres de service détaillées (curriculum vitae, copies des certificats, photo, prétentions de salaire et date d'entrée en service) seront adressées sous chiffres PS 31247 à Publicitas, 1002 Lausanne.

BEROCHE S.A.

USINE 2

2025 CHEZ-LE-BART

engage tout de suite ou pour date à convenir :

ouvrières ouvriers

pour la fabrication et le montage de meubles de camping.

Prrière de se présenter ou de téléphoner à BÉROCHE S.A., usine 2. Face à la gare de Gorgler - Saint-Aubin. Tél. (038) 55 17 77.

On cherche, pour janvier 1973 ou date à convenir,

COUPLE

avec ou sans enfants, comme jardinier-concierge pour maison privée à la Chaux-de-Fonds.
Adresser offres écrites sous chiffres 28-300711 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Je cherche

ESTHÉTICIENNE

dynamique,
sachant travailler seule.

COIFFURE *Claire*
BEAUTÉ
Tél. (038) 24 72 22,
rue de l'Hôpital 5, Neuchâtel.

Je cherche, pour le début de l'année 1973,

MÉCANICIEN AGRICOLE

Salaire à convenir.

S'adresser à Serge Currit, rue du Château, 2112 Môtiers. Tél. (038) 61 33 43, après 18 heures.

Serveuse ou serveur

est demandée (e) immédiatement ou pour date à convenir. Horaire et congés bien adaptés aux exigences actuelles.

Faire offres au Buffet de la Gare, Yverdon, tél. (024) 2 49 95.

Restaurants Beaulac Neuchâtel

quai Léopold-Robert 2

cherchent pour entrée immédiate ou date à convenir :

FILLE OU GARÇON DE BUFFET

Débutants seront formés ;

FILLE OU GARÇON D'OFFICE

Se présenter ou téléphoner au
(038) 24 42 42.

Jeune fille

s'intéressant au métier

d'esthéticienne

est cherchée par

Institut biesthétique, parfumerie,
boutique, Concert 6. Tél. 24 70 70.

URGENT.

On cherche

FEMME DE CHAMBRE

2 à 3 heures le matin.

Tél. (038) 31 33 98.

**Tout nouvel abonné à
FAN-L'EXPRESS
recevra le journal
GRATUITEMENT
jusqu'à fin décembre 1972**

FAN
L'EXPRESS
BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

★ jusqu'à fin mars 1973 pour Fr. 21.—

★ jusqu'à fin juin 1973 pour Fr. 40.—

★ jusqu'à fin décembre 1973 pour Fr. 76.—

(* souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom : _____

Prénom : _____

No et rue : _____

No postal : _____ Localité : _____

Signature : _____

Veillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 10 centimes, à
FAN - L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL

FAN FAN FAN FAN FAN



ORGUES HAMMOND
...la voix la plus sublime de la musique



VS 200	3850.—	L 101-S	8100.—
VE 200	5300.—	P 100-S	9400.—
VE 500	8250.—	T 201-1	10.800.—

NOUVEAU :

Mod. XTP Fr. 14.500.—
avec 2 cabines de son

L'orgue de l'avant-garde

- Mois d'essai
- Location à option
- Contrat de vente
- Leçons gratuites

EN DÉCEMBRE : Tous les mercredis et samedis après-midi, « Noël sur le HAMMOND », avec A. Fabian (15 ans)

Veillez m'envoyer sans engagement votre documentation sur les orgues HAMMOND.

Nom et prénom : _____ Rue : _____ Lieu : _____

HUG & C^{ie}, le rendez-vous du mélomane, en face de la poste, 2001 Neuchâtel



Il vaut mieux résoudre les problèmes d'enneigement avant qu'après.



Rapid

Démontage, vente et service

Agro-mécanique garage agricole

BERTRAND CHAPPUIS

Serroue sur 2035 Corcelles. Tél. (038) 31 15 69. Accès par Montmolin.

Maculature en vente au bureau du journal

20 à 30% rabais

sur certains articles
au MAGASIN TABACS - CIGARES
Grand-Rue 1, Neuchâtel

NOUVEAUTE EXCLUSIVE: Manteaux en vrai poil de lama naturel



- * Poids plume - seulement 1500-1800 g
- * Ont un lustre chatoyant et un toucher soyeux
- * Sont de grande résistance et agréables à porter
- * Ont un prix très avantageux: dès Fr. 687.-
- * Ont une capacité de chaleur comme un astrakan
- * Aucune bête ne doit mourir pour le bénéficiaire! On prend les poils, pas la vie!

Les manteaux en poil de lama de Peter Hahn sont un produit entièrement naturel. Le poil de lama brut, des hauts plateaux des Andes péruviennes, est travaillé en 3 dimensions dont on crée des modèles d'une élégance éternelle.

Demandez avec le bon ci-dessous, aujourd'hui encore et sans engagement, le catalogue avec les nouveaux modèles et les échantillons originaux d'étoffe du vrai poil de lama chez

Peter Hahn SA
Magasin à Bâle: Kramgasse 33, 3011 Bâle
Administration et expédition:
Zürcher-/Gerlikonerstr., 8500 Frauenfeld
Service des ventes, téléphone 054/31421

BON 243
pour un catalogue avec les nouveaux modèles pour dames et messieurs (illustrations et échantillons de qualité) en vrai poil de lama et chamois naturel. A l'examen pendant 5 jours sans frais ni engagement.

Nom: _____
Adresse: _____
Peter Hahn SA, Zürcher-/Gerlikonerstr., 8500 Frauenfeld

Quelle est la parfumerie ?

- qui présente une véritable **EXPOSITION** de cadeaux originaux
- qui a sélectionné les meilleures marques de produits de beauté
- qui dispose d'un personnel prêt à vous conseiller
- qui vous donne une chance de gagner vous-même un poste de télévision ou un joli cadeau ?

c'est évidemment la

Parfumerie Armand

Parfums et eaux de Cologne parmi les plus grands noms de la parfumerie

Brosses à cheveux de première qualité

Tout un éventail de cosmétiques pour l'homme de bon goût

Superbes coffrets de produits de beauté de marques renommées, en particulier de Helena Rubinstein, Juvena, Lancôme, etc

Grand choix de trousse de toilette et bourses à cosmétiques

Un éventail d'articles en tissu éponge tissés main aux dessins exclusifs pour salles de bains

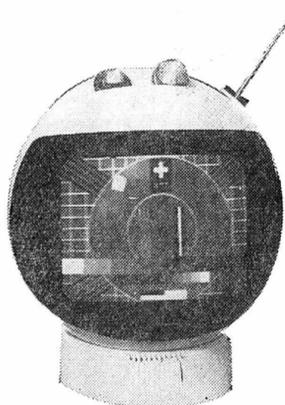
Articles « Boutique » originaux d'Italie de France, d'Allemagne et d'Angleterre

Beauty-Cases en velours de Gênes en cuir et en daim

Capes de toilette et bonnets de douche

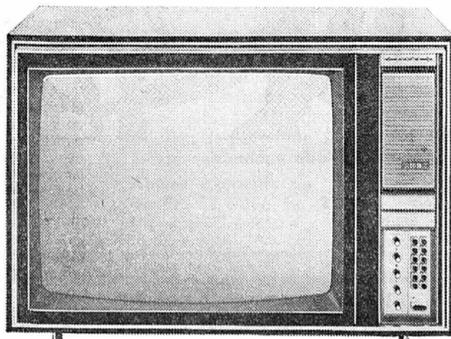
Pantoufles orthopédiques Homy-ped

Robes d'intérieur aux coloris divers



2me lot de la grande loterie

Parfumerie Armand
Rue Hôpital 2 Neuchâtel



médiateur

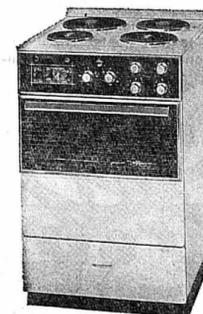
Premier lot de la grande loterie

A chacune de vos visites jusqu'à la fin de l'année, vous recevrez un billet de loterie augmentant vos chances de gagner un des 2 téléviseurs

Plaisir et confort de la cuisine grâce à nos nouvelles

CUISINIÈRES électriques

Les derniers perfectionnements: cuisson automatique, four chariot, etc.



Modèle 3 plaques four vitré couvercle, tiroir, à partir de **358.-**

Modèle 4 plaques four vitré, couvercle, tiroir, à partir de **428.-**

Modèle gaz dès **258.-**

Visitez notre superbe exposition

Jeanneret & C^{ie} sa
Au Confort Ménager

Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

l'argent

tout de suite

de Fr. 500.- à 20'000.-

confidentiel - discret

Bon

Je désire Fr. _____ tout de suite en espèces.

Je rembourserai par mois environ Fr. _____

Nom _____ Prénom _____

Profession _____ Date de naissance _____

Etat civil _____ Nationalité _____

Domicile (no postal) _____

Rue _____ No. _____

Depuis quand à cette adresse _____

Adresse précédente _____

Pendant combien de temps _____

Employeur _____ (aucune demande de renseignements)

Depuis quand _____ Salaire mensuel Fr. _____

Durée de l'emploi précédent _____

Revenu accessoire (épouse, etc.) par mois Fr. _____

Signature: _____



plus de 670'000 crédits déjà accordés

Envoyez le bon aujourd'hui

Banque Procrédit

2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
Tél. 038 - 24 63 63
ouvert 08.00 - 12.15 et 13.45 - 18.00



Le plomb dans l'essence:
ennemi no 1 de l'environnement

dès aujourd'hui, à toutes les stations-service MIGROL,

**une seule
qualité super
favorable
à l'environnement**

98/100

au prix habituel Migrol

Teneur maximale en plomb: 0,4 g/l



MIGROL

une fois de plus,
à de l'avance sur les autres!

En Allemagne et en Autriche,
la teneur en plomb
a déjà été réduite le 1.1.1972 à 0,4 g/l
par disposition légale.

(La Suisse suivra, doit suivre! Quand le
Conseil Fédéral se décidera-t-il?)

*pensez-y avant
de faire le plein!*

Lettres Arts Spectacles

LES ŒUVRES POÉTIQUES d'Alice de Chambrier

La chronique des livres
de P.-L. BOREL

NOTES DE LECTURE

Daumier. ÉTUDE BIOGRAPHIQUE ET CRITIQUE DE CLAUDE ROY. (Skira.) Il est toujours beau de voir un critique communier en profondeur avec l'artiste dont il parle. C'est le cas de Claude Roy dans cette très belle étude sur Daumier, et cela se sent dès la première phrase : « Le seul romancier français du XIX^e siècle qui égale Stendhal et Balzac n'a jamais écrit de roman : c'est Honoré Daumier. » Et en une phrase également, Claude Roy réussit à condenser l'essentiel de son génie : « Pitoyable aux imbéciles, sans pitié pour les puissants, sans fin émerveillé devant la noblesse des simples et la simplicité des vrais grands, l'intelligence de Daumier illumine, en effet, des étincelles du sarcasme aux éclairs de la poésie, tous les étages de la Comédie humaine. » Une anecdote savoureuse : Daubigny amène chez Daumier un marchand de tableaux américain ; il a fait la leçon à son ami ; il s'agit d'exiger au moins cinq mille francs pour le tableau en question. Intimidé, terrorisé, Daumier finit par articuler ce chiffre effrayant, et il a la surprise d'entendre le marchand répondre : « D'accord, j'accepte. » Le marchand ayant demandé le prix d'une autre toile, « six cents francs », balbutie le peintre. Alors l'Américain, avec dédain : « Je n'en veux pas ; je ne vends que des tableaux chers. » On comprend après cela que Daumier n'ait guère eut de succès de son vivant. Daumier n'était pas Picasso.



Don Quichotte et la mule morte (Daumier, 1867)

Georges Gusdorf. DIEU, LA NATURE, L'HOMME AU SIÈCLE DES LUMIÈRES. (Payot, Paris.) Le XVIII^e siècle passe d'ordinaire pour un siècle irrégulier. En fait, c'est à une mutation de la conscience religieuse qu'il procède, l'usure des absolus de l'Église, de la Tradition, de la Révélation, permettant l'exploration de voies nouvelles, voie du cœur, voie de la raison, voie de l'historicité. La passion neuve pour l'histoire naturelle, l'expansion de la médecine, le goût des jardins et de la vie à la campagne, la découverte de l'enfant et de la femme, du malade et du fou, révèlent un style nouveau d'humanité. Ainsi les sciences de la vie, l'anthropologie, la littérature, la musique, la philosophie, l'art baroque expriment la vision propre au siècle de Leibniz et de Mozart, de Kant et de Rousseau.

Germain Clavien. L'AIR ET LA FLUTE. (L'Age d'Homme.) Roman ? Non, mais pages de journal reflétant toutes les impressions, tous les incidents, tous les petits drames et les petits ennuis de la vie quotidienne. C'est plein de suc, parfois un peu longuet, mais jamais banal. L'auteur s'efforce d'être piquant et il n'y réussit que trop bien.

Une nouvelle édition des *Œuvres poétiques* (1) d'Alice de Chambrier était-elle nécessaire ? Oui, car cette nouvelle édition, qui contient trente-six poèmes inédits, nous révèle de nouveaux aspects du talent d'Alice de Chambrier. Par ailleurs, il convient de féliciter les éditeurs d'avoir écarté le malheureux titre d'*Au-delà*, qui semblait indiquer que, par-delà des visées poétiques, Alice de Chambrier entendait s'élever jusqu'aux subtilités de la morale et de la religion.

Hélas ! même dans cette nouvelle édition, il en reste bien assez, de ces banalités bien pensantes ! Ainsi, dans *L'Inaccessible*, nous apprenons que

L'homme n'atteint jamais à l'idéal qu'il rêve.

Comme si nous l'ignorions ! *L'idéal* nous le dit aussi : aux luths, même les plus sublimes, il a toujours manqué quelque note, et le génie, hélas !

Tombe souvent du ciel où son vol est monté.

Le poète doit donc en prendre son parti ; ses songes valaient mieux que la réalité.

Cette sagesse de vieillard n'est pas seulement déplacée sous la plume d'une jeune fille de seize à vingt ans. Du point de vue poétique, elle présente un terrible handicap : le domaine nuageux des considérations générales ne vaut rien au poète. Pour prendre feu, la poésie doit buter sur du concret, des images, des métaphores ; c'est là seulement que l'étincelle jaillit. Quand elle se fait discours moralisant, elle sombre dans l'anti-poétique.

Sans doute Alice de Chambrier est-elle excusable, car toutes les influences qu'elle subissait l'entraînaient dans cette voie : Lamartine, Hugo, et le climat très moralisant à l'époque de la Suisse romande. Si malgré tout, dans nombre de poèmes, elle remonte cette pente vicieuse, c'est tout à la gloire de sa vraie vocation poétique, qui à vrai dire était irrésistible.

Petite fille, elle rêve au bord de l'eau et lance à l'aventure de « mignonnes nacelles » chargées de porter au loin ses rêves. La voilà, l'image, et avec elle, le point d'accrochage au réel. Dans *Soir au village*, elle nous montre les vieux paysans, les jeunes filles, les beaux gars, mais les mieux venus sont les grands bœufs tranquilles, ces bœufs qui ruminent, couchés dans l'écurie.

*Pendant que leurs grands yeux tout pleins de rêverie
Errent dans l'ombre épaisse et regardent sans voir.*

De même, dans *La Lumière inconnue*, lorsqu'elle entrevoit la jeune fille au foyer, auprès de laquelle un jeune berger vient s'asseoir, qu'est-ce qui caractérise cette scène idyllique ? C'est la présence du chien, qui doucement sommeille, puis redresse l'oreille,

*Et, comme un sûr et vieil ami qui les surveille,
Il entrouvre à moitié son grand ail endormi.*

Dans ce « grand ail endormi », nous devinons déjà ce sens cosmique, ce grand souffle du large, qui fait la vraie grandeur d'Alice de Chambrier. Ce souffle étrangement puissant, qui nous vient d'on ne sait quels mondes, tout chargé d'effluves électrisants, nous le trouvons dans *Lune d'été*, la *Comète*, les *Sphinx*, la *Mort de Moïse*, quatre de ses plus beaux poèmes.

Les *Sphinx*, c'est le grand poème païen, superbement hiératique et imagé, lourd de sens et d'éternité. Veillant sur la morte cité de Thèbes aux cent portes, les sphinx songent, graves et muets, sous l'espace infini :

*Vers quel point est tourné ce grand regard étrange
Qui jamais ne dévie et qui jamais ne change ?
Sphinx, interrogez-vous la terre ou bien le ciel,
La plaine qui rayonne ou la lointaine étoile,
L'avenir qui se tait, le passé qui se voile ?
Quel spectacle retient votre œil surnaturel ?*

La *Comète*, c'est l'âme cherchant la vérité divine. Le soleil seul peut la remplir du feu sauveur. Dans *Lune d'été* passe un divin frisson de mélancolie, car, si radieuse qu'elle soit, la lune est condamnée, comme tout ce qui existe dans le cosmos :

*De toutes tes splendeurs, de tes beautés divines,
De ce rayonnement qui remplissait les airs,
Il ne restera rien qu'un chaos en ruines
Traversant égaré la nuit de l'univers !*

Quant à Moïse, à l'inverse du Moïse de Vigny, il accepte avec soumission la volonté divine. S'il ne lui est permis que d'entrevoir la Terre promise, c'est bien. Dieu est juste et bon. En s'inclinant, il parvient à une sérénité miraculeuse.

L'expression de la foi, en poésie, est toujours délicate. Il s'agit de prendre de la hauteur, non de s'attarder à faux. Si dans certaines strophes Alice de Chambrier donne dans la religiosité romande, en revanche le petit poème *Si tu sens vaciller ta foi*, très clair, très simple, dénué de toute rhétorique, est d'un goût parfait.



Alice de Chambrier

On me pardonnera, je l'espère, de m'être risqué à juger Alice de Chambrier. Si elle avait vécu, elle aurait appris à distinguer le grand du médiocre. Il est déjà extraordinaire que, sans avoir auprès d'elle de vrai conseiller ni de vrai poète, elle ait pu mûrir un talent aussi puissant et aussi original. On peut même se demander si cette petite fille sage a jamais su quel poète génial elle abritait en elle. Ayant disparu au moment même où il prenait naissance, elle a eu juste le temps de saluer sa glorieuse apparition.

(1) Œuvres poétiques. Avant-propos de Gaston Clottu. Préface de Marc Eigeldinger. Notice documentaire de Guy de Chambrier. Cahiers de l'Institut neuchâtelois. Editions de la Baconnière.

P.-L. B.

NOTES DE LECTURE

Jacqueline Michel. LA DÉPRIME. Roman vécu. (Stock.) Comment l'héroïne a-t-elle réussi à attraper une dépression nerveuse ? En allant voir au festival de Cannes des films terrifiants. Depuis lors, rien ne va plus ; elle court de médecin en médecin et apprend à ses dépens la règle d'or de la corporation : « Il faut payer pour guérir. » Mais le comble, c'est qu'elle ne guérit pas ; et c'est des années après seulement qu'un spécialiste découvre que ses maux ont une cause physiologique ; grâce à la pilule bleue, il guérit son métabolisme déséquilibré. Un récit vif et amusant, qui aurait davantage de valeur humaine si l'héroïne avait souffert d'une vraie dépression nerveuse.

Robert Esnault. OPERATION « NAPTALINE ». Roman. (Buche-Chastel.) Dans sa cellule, un homme se creuse la cervelle. Pourquoi l'a-t-on enfermé ? On ne le lui dira pas. Alors commence un examen de conscience et ce n'est pas sur lui seul qu'il se penche ; toutes les absurdités de ce monde dément sont passées en revue. Rien ne traverse cette tête extravagante, qui n'en ressorte bouffonnant. Cette voix cinglante,

gouailleuse et délirante, est-elle celle d'un fou ? On n'en est plus si sûr. Enfermé par la plus énorme méprise dans ce huitième cercle de l'enfer, notre héros le transforme en cirque, et fait le clown. Un clown qui ferait pleurer les anges.

Anahide Van. CIMES INACCESSIBLES. (Editions Messel.) Un jeune homme cherche l'apaisement de ses maux, réels ou imaginaires, auprès d'une femme plus âgée que lui, doctresse, consolatrice et amie. Etude de fine psychologie et jolies évocations de paysages, en Suisse et en Autriche, en Grèce et en Turquie. La mélancolie glisse finalement vers les satisfactions charnelles, preuve que les cimes ne sont pas toutes inaccessibles.

Jean-François Josselin. LE GRAND AIR DE CHARLOTTE. Roman. (Editions du Seuil.) Un roman ironique dont on ne sait pas très bien ce qu'il est, si ce n'est que le héros, un petit étudiant assez agaçant, se débat dans la prison de ses fantasmes, où seule la belle et infidèle Charlotte atteint à une certaine réalité qui le subjugué et le peine.

E. Piccard. LE CONCOURS. Comédie en un acte et dix-huit tableaux. Illustrations de Marie-Claire Bodinier. (Editions du Lis Martagon, Neuchâtel.) Cette pièce, très joliment et spirituellement illustrée, est l'œuvre de Mme E. Pic-

card, auteur des *Episodes de la grande tragédie russe* et de plusieurs autres ouvrages. Reflet fidèle d'un événement qui s'est passé à Lausanne, elle donne une image piquante et pittoresque des mœurs scolaires du canton de Vaud.

P.-L. B.



Dessin de M.-Cl. Bodinier (tiré du « Concours » de E. Piccard)

C'est tellement plus simple avec un radiateur électrique de :

Vuillomenet
ELECTRICITE NEUCHÂTEL
Grand-Rue 4 Neuchâtel

Pour un petit rien en

**ÉTAIN
CRISTAL
CÉRAMIQUE**

nous sommes parés pour tous les goûts.

Schinz
NEUCHÂTEL

Jusqu'à Noël, ouvert également le lundi tout le jour.

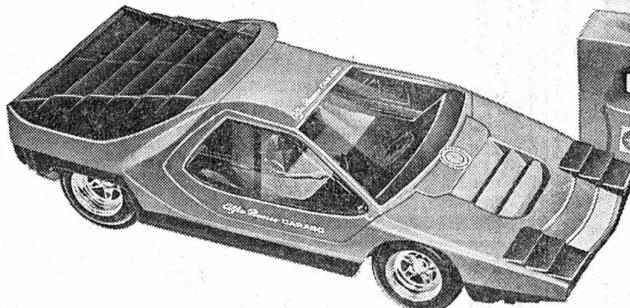
Une bonne idée, un cadeau des Jouets Weber

Alfa Romeo «Carabo» avec télécommande radio !

Un cadeau magnifique pour les garçons à partir de 10 ans. Fonctions télécommandées par dispositif-radio un-canal : virage à gauche, ligne droite, virage à droite, ligne droite. Quand la voiture rencontre un obstacle, elle s'en détourne automatiquement. Garniture complète, avec boîte émettrice et poteaux-obstacles.

Existe seulement aux Jouets Weber **Fr. 125.-**

Piles à part. Nous nous chargeons de faire la demande de concession aux PTT.



JOUETS WEBER



La nouvelle poupée «Monica» est enfin arrivée!

La toute nouvelle poupée Monica-J.W avec ses merveilleux cheveux longs. Sa petite maman va pouvoir lui faire de jolies coiffures !

Monica mesure 44 cm, elle dit maman, ferme les yeux et est habillée de vêtements sur mesure exprès pour elle (un cadeau supplémentaire !). Pour les fillettes à partir de 3 ans.

Existe seulement aux Jouets Weber **Fr. 34.80**

Autres éléments de garde-robe pour Monica de **Fr. 17.80 à Fr. 28.80**

Place de la Poste / Faubourg du Lac 2 - NEUCHÂTEL - Tél. 25 80 86



MARTELL

une question de savoir-vivre

Martell***, Médaille d'Or V.S.O.P., Cordon Bleu, Cordon Argent, Extra

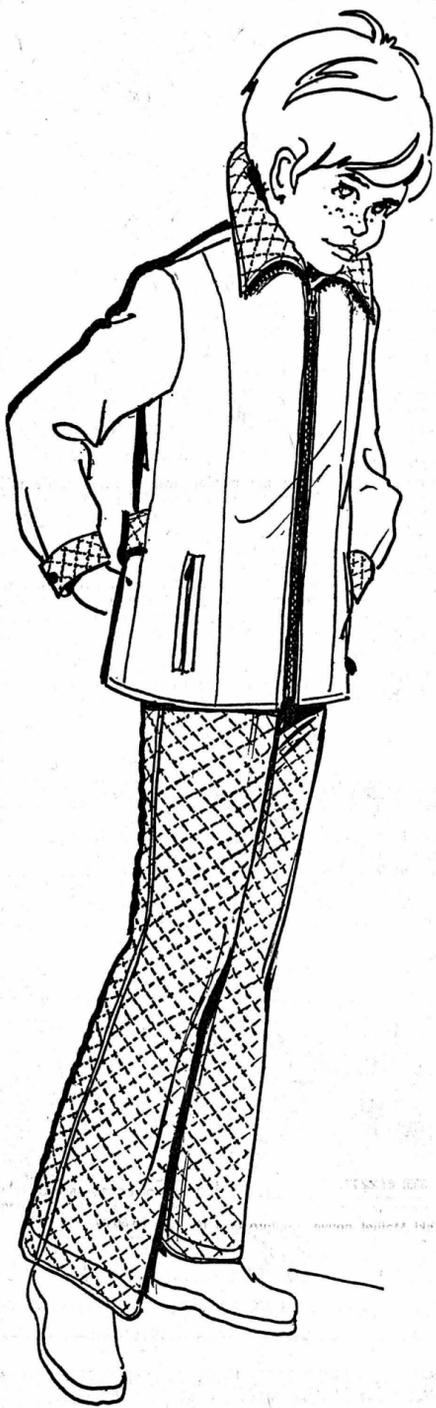
Agent exclusif pour la Suisse : Pierre Fred Navazza, Genève.

SERBATEC

bureau technique
serrurerie - ferronnerie d'art
clôtures

NEUCHÂTEL / ÉVOLE 35 a
tél. 038 / 24 20 66

La grande vogue de la saison !



Ensemble « Antigliss »

pantalon entièrement piqué, veste fermeture éclair, 2 poches, col, martingale et poignets piqués, coupe impeccable — 6 à 14 ans

6 ans **98.-**
augmentation 5.- par 2 âges

Timbres Coop ou 5 % rabais

La Cité

L'IMPRIMERIE CENTRALE S.A. NEUCHÂTEL

4, rue Saint-Maurice
Tél. (038) 25 65 01
met à votre disposition

- une équipe dynamique de spécialistes des arts graphiques
- un matériel moderne
- une expérience des problèmes les plus délicats de composition typographique, d'impression et de façonnage
- une qualité de service à la clientèle toujours digne de votre entreprise.

VÉHICULES À MOTEUR ET ACCESSOIRES

A vendre
Citroën GS
modèle 1971, expertisée.

Garage du Val-de-Ruz
Boudevillers.
Tél. (038) 36 15 15.

A vendre :
moteur Fiat
2300
Fr. 400.—

Fiat 1500
grise, expertisée.
Fr. 1700.—
Tél. 31 63 20, heures de repas.

A vendre
BMW 2002
modèle 1970.
Tél. 31 20 66.

1 Limousine BMW 2500

6 cylindres, 4 portes, radio, gris métallisé, modèle 1969, expertisée novembre 1972, 69.000 km, en parfait état. Prix intéressant. Echange et paiement par acomptes.
Garage B. LOGOS,
3250 Lyss,
Tél. (032) 84 13 20.

A vendre
Citroën

ID 19 Super, très bon état, radio, expertisée.
Tél. 25 50 96, dès 19 heures.

A vendre, ou à échanger contre fourgonnette,
FORD 20 M
station-wagon grise, 10 CV, 1968, état impeccable, radio, phares antibrouillard, etc.
Tél. (038) 45 10 55.

A vendre
ALFA 1750 GTV
57.000 km, accessoires.
Prix : Fr. 8000.—
Tél. 25 02 39, le soir.

Au 1^{er} étage de notre garage

VISITEZ NOTRE EXPOSITION PERMANENTE

ELLES NE SONT PAS SOUS LA NEIGE, NOS OCCASIONS !!!

1 Ford Cortina 1600 GT	rouge 4 portes	1970	40.000 km
1 Alfa Romeo 1600 Super	rouge	1970	36.000 km
1 Fiat 124 Sport	blanche	1969	35.000 km
1 Ford Capri 1600 L	rouge	1970	41.000 km
1 Simca 1000	beige	1967	38.000 km
1 Toyota 1200	rouge 2 portes	1970	Fr. 4700.—
1 Peugeot 504 inj.	blanche	1969	Fr. 7800.—
1 VW 1302 S	beige	1971	Fr. 4800.—
1 Ford Escort 1100 L	bleue	1970	22.000 km

A-1 Garage des 3 Rois
Neuchâtel Tél. 038 25 83 01
La Chaux-de-Fonds Tél. 039 26 81 81
Le Locle Tél. 039 31 24 31
J.-P. et M. Nussbaumer

A VENDRE

MERCEDES 280 SE Automatic, 1969 ;
FORD (Allemagne) CAPRI 1300, 1971 ;
OPEL COMMODORE GS/E, 1970 ;
FIAT 125, 1969 ;
BMW 2002, 1971.
Toutes ces voitures sont expertisées.
S'adresser à M. A. Schwelzer, concessionnaire Alfa Romeo, Gouttes-d'Or 17, Neuchâtel. Tél. (038) 25 80 04 ; privé (038) 25 69 16.

A vendre

Break Citroën Ami 8

1971, de première main, 19.500 km, révisée à neuf, parfait état, pneus Michelin X avec chambres à air, roue de secours avec pneu neuf, sièges Targa. Blaxonnage anti-roule, phare recul.

Galerie Durallinox.
Facilités de paiement.
Tél. (038) 24 78 78.

OCCASIONS CITROËN

expertisées - crédit - échange

DW 21 PALLAS INJECTION
1971, sable métallisé, 39.000 km, intérieur cuir

DS 21 PALLAS
1970, bleu métallisé, 55.000 km, intérieur cuir

DS 21 PALLAS
1969, gris métallisé, 52.000 km

D SUPER
1971, blanche, 48.000 km

D SUPER
1970, beige, 59.000 km

D SPÉCIAL
1970, grise, 57.000 km

GS CLUB
1971, bleue, 39.000 km

AMI 8 BERLINE
1971, bleue, 10.500 km

AMI 8 BERLINE
1969, blanche, 54.000 km

AMI 8 BREAK
1969, blanche, 36.000 km

AMI 8 BREAK
1972

DYANE 6 COMMERCIALE
1971, rouge, 26.000 km

DYANE 6
1971, bleue, 23.900 km

DYANE 6
1969, rouge

FOURGON HY 72
1964, gris

AUTOBIANCHI A 111
1969, grise, 51.000 km

A 112
1972, blanche, 26.000 km

A 112
1971, vert foncé, 10.500 km

PRIMULA
1969, beige, 60.000 km

Opel Blitz 2,5
13 CV, 1968, gris, fourgon 1500 kg, moteur neuf.

M. + J.-J. SEGESSEMAN & CIE
NEUCHÂTEL
Pierre-à-Mazel 51 - Tél. 25 99 91
Début route des Falaises

GARAGE DU LITTORAL

OCCASIONS EXPERTISÉES ET GARANTIE

VW 1300	beige	1970	30.000 km
VW 1302	beige	1971	18.000 km
VW 1600 Variant	verte	1969	54.000 km
AUDI 60 L	beige	1969	59.000 km
OPEL BLITZ 2,5	grise	1968	
DAF 44	grise	1970	30.000 km
DAF 44	beige	1971	2.000 km
AUSTIN 1300 combi	rouge	1969	25.000 km
FIAT 850 Spécial	rouge	1970	30.000 km
FIAT 124 S 1600 Coupé	verte	1971	25.000 km

Demandez liste complète avec détails et prix - Facilités de paiement - Essais sans engagement, même à votre domicile

M. + J.-J. SEGESSEMAN & Cie
GARAGE DU LITTORAL
Pierre-à-Mazel 51 - Début route des Falaises - NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 99 91 (5 lignes)

GARAGE ELITE

A vendre :
VW 1600, modèle 1968, expertisée, parfait état.
FORD CORTINA 1600, modèle 1968, expertisée, parfait état.

E. KNECHT
Fbg du Lac 29-31
Tél. (038) 25 05 61

SERVICE ET RÉPARATIONS TOUTES MARQUES
Alfa Romeo

Grande occasion
BMW 2002
beige Chamonix, modèle 1972, 10.000 km, 11.000 fr.
Tél. (038) 33 42 72.

A vendre belles occasions
Opel Ascona 1700
1970, 60.000 km ;
VW 1303
1973, 300 km ;
VW 1300
1966, très bon état. Voitures expertisées, facilités de paiement.
Garage Beausite, Cornier.
Tél. (038) 53 23 36.

Une belle occasion s'achète au
GRAND GARAGE ROBERT NEUCHÂTEL

Service vente : B. KALTENRIEDER
Qual Champ-Bouglin 36-38 Tél. 25 31 08

CITROËN DYANE 6	60.000 km	Modèle 1969
RENAULT 12 TL	38.000 km	Modèle 1970
RENAULT 12 Break	48.000 km	Modèle 1971
SUNBEAM 1250	38.000 km	Modèle 1970
ALFA 1750 B	64.000 km	Modèle 1971
FORD TAUNUS 1300	22.000 km	Modèle 1971
NSU 1200 TT	18.000 km	Modèle 1972

Toutes ces voitures sont expertisées et garanties 3 mois par le

concessionnaire officiel
RENAULT

GARAGE WASER NEUCHÂTEL

Morris 1800 S MK II
voiture moderne, blanche, traction avant, pneus radiaux, sièges-couchettes, 1971, 16.000 km, de première main, expertisée.
Fr. 6800.—
Rue du Seyon 34-38
Tél. 038 25 16 28
25 00 98

A vendre
MINI Autoblanchi A 112,
1972, 3500 km, verte, 6800 fr. (neuve, 8450 fr.).
Tél. (038) 31 15 96.

GOLDA Rapid

BATTERIES 20% DE RABAIS
Garantie 18 mois
Accu-service
B. CHAPPUIS
Serruie, sur 2035 Corcelles
Tél. (038) 31 15 69

Opel Blitz
expertisés, ponts longs ou courts, éventuellement bâchés, ainsi que divers
BUS, FOURGONS, CAMIONNETTES
Achat - Vente. Nous cherchons moteurs 1500 et 1600 à réviser, accessoires, ridelles, boîtes, etc.
B. BUSSY,
atelier mécanique, Tir-Fédéral 104, 1024 Ecublens (VD).
Tél. (021) 35 68 25.

A vendre pour cause de départ,
SIMCA 1100
GLS, année 1970, dont 4 pneus clous.
Tél. 33 52 65.

OCCASIONS EXPERTISÉES

ALFA ROMEO, 1969 ;
DATSUN 1000, 1969 ;
FORD CORTINA, 1965 ;
SUNBEAM HUNTER, 1969 ;
OPEL RECORD 1900, 1968 ;
RENAULT R 10, 1966
SIMCA 1300, 1964.
Garage du Phare, Vauseyon-Neuchâtel.
Tél. (038) 24 18 42.
Tél. (038) 24 18 44.

A vendre
Caravane Sprite 400
modèle 1970. Garage à disposition gratuitement pour l'hiver.
Tél. (038) 61 27 13.

J'achète
voitures d'occasion toutes marques.
Tél. (038) 25 29 50.

A vendre, pour cause de départ,
BATEAU
type glisseur 5 places, complètement équipé avec remorque Nautilus, expertisé, éventuellement place de port, 6500 fr. net.
Tél. 24 41 62, aux heures des repas.

OCCASION UNIQUE
DATSUN 1200 4 portes
1971, rouge, 3000 km.
GARAGE M. BARDO,
Sablons 47, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 18 42 - 24 18 44.

OCCASIONS

expertisées - crédit - échanges

BMW 3.0 CS
1971, vert métallisé, 24.000 km
BMW 2500
1969, blanche, 47.000 km
BMW 2000
1967, brun clair
FORD 2300 XL
1970, violet, 58.000 km
FORD CAPRI 1600 XL
1970, bronze, 33.500 km
FORD CORTINA LOTUS
1967, rouge-grise, 55.000 km
FORD TAUNUS 17 M
1966, blanche
FIAT 124 SPÉCIAL
1970, beige, 58.000 km
FIAT 124 SPÉCIAL
1969, rouge
FIAT 125 S
1969, bleue
FIAT 850 COUPÉ SPORT
1972, rouge, 9000 km
FIAT 850
1966, beige
OPEL RECORD 1700
1968 vert clair
NSU 1200 C
1971, beige
VW 1300
1971, jaune, 14.500 km
MERCEDES 220 SE
1965, grise
MERCEDES 190 DIESEL
1964, noire

LANCIA FLAMINIA
1967, gris métallisé, 60.000 km
ALFA ROMEO 1750 TRIUMPH GT 6 MK 11
1969, rouge, 53.800 km
CHRYSLER 160 GA
1971, rouge, 40.100 km
SUNBEAM STILETO
1968, vert métallisé
RENAULT R 16 TS
1972, beige, 3300 km
RENAULT R 12
1971, gris métallisé, 25.000 km
RENAULT R 6
1970, rouge grenat, 44.000 km
SIMCA 1501 BREAK
1969, gris métallisé, 41.000 km
SIMCA 1100 BREAK GLS
1972, blanche, 18.000 km
MAZDA 616 COUPÉ
1971, jaune, 12.500 km

Garages Henri Favre
Apollo
Fbg Lac Neuchâtel / Tél. 241212

Agence : MERCEDES-BENZ et RENAULT
GARAGE DES FALAISES S.A.

VOYEZ NOS PRIX

FIAT 124 station	1971	6500.—
RENAULT R 16 TL	1970	6800.—
VW 1200	1970	3900.—
RENAULT R 10	1969	4800.—
FORD 1600 GT	1969	5200.—
FORD Cortina 1300	1970	6200.—
VOLVO 144 S	1971	11300.—
MORRIS mini station	1969	3700.—
ALFA 1600 super, peu roulé	1968	6900.—

GARAGE DES FALAISES S.A.
94, route des Falaises
Tél. 25 02 72

AGENCE PRINCIPALE TOYOTA
GARAGE DU VAL-DE-RUZ
H. VUARRAZ
2043 BOUDEVILLIERS / NE
Tél. 038/36 15 15

POUR FAIRE PLAISIR OFFRIR UN JOLI PARAPLUIE

ACHETÉ CHEZ

Savoie-Petitpierre s.a.

Seyon 1

NEUCHÂTEL

PRIX CHOC 1973 USA - CARS
Tous les modèles
GM FORD CHRYSLER 1973
RAMPY SERVICES
1299 francs/vd
☎ 022 612491
Agence pour Lausanne
Valais Neuchâtel
Garage Grancy SA Lausanne
16, Avenue César-Roux
☎ 021 204545
Reprise Crédit Leasing
Service après-vente

Machines à laver
marques suisses, 100% automatiques, modèle 1972, neuves légèrement égratignées ou défranchées, avec ou sans fixation.
A CÉDER A TRÈS TRÈS BAS PRIX. Avec garantie d'usine. Pose, installation et service après-vente assurés par nos monteurs, 2 machines avec monnayeur pour petit local, ainsi que quelques occasions révisées, à partir de 400 fr.
Magie Gonzeth et Pahud, av. de la Harpe 21, tél. (021) 27 84 10.

L'annonce
reflet vivant du marché

hug TV
A crédit ou en location
avec service après-vente
garanti
hug
Le rendez-vous du mélomane
2001 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 72 12

VÉHICULES À MOTEUR

OCCASION EXCEPTIONNELLE
VW 1300, 1972, 22.000 km, à l'état de neuf, garantie sans accidents, kilométrage rigoureusement authentique. Prix : Fr. 5950.—. Expertisée.
Pierre Gross, automobiles, 2013 Colombier, tél. (038) 41 11 73.

Vente achat échange
25 occasions expertisées de 1000 à 8000 francs
Reprise au plus haut prix du jour pour voitures neuves de toutes marques
Garage de la Cuvette
H. Bayard
Vauseyon
Rue des Tunnels 9
2006 Neuchâtel
Tél. (038) 25 29 50

BAR LE FIACRE, Peseux, cherche
SOMMELIÈRE
Débutante acceptée.
Nourrie, logée.
Congé le dimanche.
Tél. 31 36 88.

On cherche pour la ville
BONNE COIFFEUSE
Entrée à convenir.
Tél. 25 43 60, dès 19 heures.

FILLE DE CUISINE
est demandée au plus tôt.
Restaurant de la Couronne,
Saint-Blaise.
Tél. (038) 33 38 38.

Restaurant de la place cherche,
pour entrée immédiate ou date à convenir :

**GARÇON DE BUFFET
PLONGEUR (EUSE)
AIDE DE CUISINE**
ainsi qu'une

FEMME DE MÉNAGE
pour quelques heures le matin.
Tél. 25 15 69.
Fermé le mardi.

La confiserie P. HESS, Treille 2,
2000 Neuchâtel,
cherche

VENDEUSE
Entrée à convenir.

Restaurant - Bar - Dancing
LA PRAIRIE
cherche

**dame ou garçon
aide de cuisine
sommelier
ou sommière**
Téléphoner au 25 57 57 ou se présenter, Grand-Rue 8, Neuchâtel.

Hôtel de la Paix,
Cernier,
cherche pour
entrée immédiate,

DAME
pour nettoyages.
Tél. 53 21 43.

Entreprise de
Cornaux cherche une

**employée
de bureau**
très bonne dactylographe, à la journée entière. Place stable. Date d'entrée à convenir.
Faire offres à case postale 21762, 2001 Neuchâtel.

cherche emploi dans
hôtel ou bar,
du 23 décembre
au 2 janvier.
Tél. (039) 36 11 26.

PETITES ANNONCES

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.
Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception,
4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A vendre

LAPIDAIRE LAUDERT 1 CV, sur socle, pour meuble. Tél. 61 11 19.

SOULIERS DE SKI Kastinger, à boucles, No 38. Tél. 53 13 71.

JOLIE TABLE de TV. Tél. 31 21 82.

4 PNEUS Michelin X 165-460, bons à 60 % ; 2 pneus neige Michelin XN 165-400, avec jantes, 50 %, pour Citroën ID ou DS. Téléphone 55 11 34.

4 JANTES en alliage 5 1/2 Cosmic, montés sur Kléber V 10 165 x 13, pour R 8, R 8 S, R 8 Gordini et Alpine. Tél. 31 14 80.

TRES BEAUX CHATS siamois ou élevage à remettre. Tél. (039) 37 13 36.

IMPORTANT RABAIS sur tous les chapeaux en feutre et fourrure de l'ancienne maison Lina Mariotti, l'après-midi, 8, Port-Rouland, rez-de-chaussée. Tél. 25 08 65.

LANGE COMPETITION avec spoiler modèle 1971, No 9 (42-43). Tél. 36 11 91, dès 18 h.

2 PANTALONS SKI taille 38, gold et bleu. Tél. 42 16 01.

PATINS BLANCS No 35, 25 fr. ; souliers de ski No 34, 25 fr. Tél. 47 16 85.

SKIS KNEISSL White Star 195 cm, fixations Nevada, 280 fr. et Attenhofer A 15 Jet, 205 cm, talonnières, 200 fr. Tél. 25 61 48.

SCIE CIRCULAIRE à monter sur perceuse électrique Bosch. Tél. (038) 24 06 72.

CANARIS femelles blanches, grande cage. Tél. 31 55 32.

SKIS Attenhofer, état de neuf, 195 cm, fixations sécurité, prix 150 fr. Tél. 47 13 13.

MIROIR LOUIS-PHILIPPE 110 x 164 ; tapis Tjosheghan 262 x 335. Tél. 24 55 92.

MAQUETTE TRAIN Märklin 2 m x 1 m. Téléphone 41 14 38, heures des repas.

QUITARE ELECTRIQUE état de neuf, ampli, micro, le tout 500 fr. Tél. 33 51 51, interne 70.

PATINS, BOTTINES blanches, No 36 ; bottes daim No 36. Tél. 25 95 38.

SALLE A MANGER avec table à rallonges et 6 chaises ; poste de télévision Biennophone ; cuisinière électrique 3 plaques, four. Mme Marie Jaquet, av. de la Gare 2, Colombier. Tél. 41 20 53.

MAGNIFIQUE BUFFET de salle à manger, larg. 2 m 60, en noyer pyramide, employé 3 mois, payé 2600 fr., cédé à 1600 fr. Téléphone 41 17 12 ou 42 16 29.

MANTEAU MIDI, laine mohair, taille 38, porté 2 fois ; souliers ski à boucles, No 7 1/2, état de neuf. Tél. 33 36 05.

UNE VESTE DE SKI neuve, grandeur 46. Tél. 25 92 23.

MACHINE A REPASSER neuve, valeur 1000 francs, à vendre 500 fr. Tél. 25 24 93.

CARAVANE 3 PLACES, occasion en parfait état. Téléphoner après 14 heures au 31 15 09.

URGENT, salon 3 pièces (canapé-lit + 2 fauteuils) usagés, bas prix, selon entente ; cuisinière électrique Faël ; paire de patins, bottines blanches, No 29 ; aspirateur Hoover. Tél. (038) 31 52 25.

JOLI CHOIX DE PERRUQUES jeunes et adultes. Tél. 33 25 81.

TAPIS D'ORIENT, dessin scarabées 2 m 53 sur 3 m 43, 2400 fr., parfait état, 1er choix ; manteau de fourrure marmel vison, taille 46, 1200 fr. ; salon noyer, tissu bleu, divan-couche et 2 fauteuils, 900 fr. Tél. (038) 31 29 59.

OCCASION, 4 PNEUS à clous 60/12, utilisés 2 mois. Tél. 57 17 30.

INSTALLATION STEREO 2 x 15 W, avec radio, etc., modèle 1971, 500 fr. Tél. 25 36 40.

BERCEAU SUEDOIS, blanc, neuf, avec matelas, 95 fr. Tél. 25 36 40.

ANORAK + pullover de ski, pour 9 ans, 30 francs. Tél. 25 36 40.

PATINS No 31, blancs ; souliers de ski No 31, état de neuf. Tél. 33 15 26, heures des repas.

SECRETIRE AMERICAIN en chêne, à couvercle coulissant, 8 tiroirs ; réfrigérateur Electrolux, 100 litres. Tél. 31 38 36.

CHAMBRE A COUCHER en bon état. Téléphone 25 19 91.

CUISINIÈRE Le Rêve, nouveau gaz, 3 feux ; 4 pneus neige 175 x 13, SR Tubeless Goodyear, 80 fr. ; automate à cigarettes 6 tiroirs. Tél. 31 33 43.

Deux jeunes Suissesses allemandes (25 et 26 ans) cherchent, après leur séjour de 3 mois à Paris, places

d'employées de commerce
pour début mai 1973, à Neuchâtel ou aux environs.
Faire offres à A. Schwander, Hellsbühlstrasse, 3526 Herbligen.

Jeune employée de commerce
français - allemand - anglais, cherche place pour 6 mois. Libre tout de suite.
G. Gertsch, 2125 la Brévine. Tél. (039) 35 13 10.

Ingénieur-technicien ETS
en mécanique, avec quelques années d'expérience, recherche changement de situation, si possible dans le canton.
Adresser offres écrites sous chiffres DZ 2932 au bureau du journal.

Jeune fille, ayant suivi 2 ans l'Ecole supérieure de commerce, cherche place en qualité

d'employée de bureau
ou réceptionniste.
Libre tout de suite.
Adresser offres écrites à IJ 2973 au bureau du journal.

COMMERCES

Pour raison d'âge,
A VENDRE

CAFÉ-RESTAURANT-BAR
dans village fribourgeois. Joli appartement. Vaste parking. Prix avantageux.
Tél. (037) 71 28 04.

Apprentissages

Apprentissage
photo-graphe
jeune homme cherche place dans maison de bonne renommée.
Entrée à convenir.
Adresser offres écrites à BC 2966 au bureau du journal.

A louer

APPARTEMENT MEUBLE en ville, 1 pièce, cuisine, bains, confort, 340 fr. + charges. Tél. 25 27 57.

APPARTEMENT DE CONCIERGE 3 1/2 pièces, avec reprise de moquette et salon. Tél. 31 73 78.

A BOUDRY, pour le 24 janvier 1973, appartement de 3 pièces, confort, 351 fr. par mois, charges comprises. Tél. 42 34 63, de 19 à 20 heures.

CORTAILLOD, STUDIO meublé, confort. Téléphone 42 21 19.

A CORNAUX, appartement 4 pièces, rez-de-chaussée, libre le 24 décembre. Prix 445 fr., charges comprises. Tél. 47 15 66 entre 18 et 19 heures.

CHAMBRE MEUBLEE indépendante, eau courante froide, 120 fr. Tél. 25 27 57.

A AREUSE, chambre meublée indépendante, chauffage central, douche. Tél. 42 34 48.

CORCELLES, belle grande chambre avec bureau et bibliothèque, part au bain. Libre 26 décembre. Tél. 31 42 15.

AU CENTRE, chambre et cuisine, pour couple. Tél. 25 16 89, entre 19 et 20 heures.

CRESSIER, meublés, appartements anciens, 3 pièces. Ecrire à case postale 31174, 2001 Neuchâtel.

STUDIO INDEPENDANT à 10 km de Neuchâtel, place de parc ou garage, téléphone, douche, cuisinette, pour une personne. Téléphone 53 30 24.

3 CHAMBRES, tout confort, balcon, terrasse. Tél. (039) 37 14 86, les Ponts.

CORTAILLOD, appartement 4 pièces, 465 fr., charges comprises. Tél. 42 29 04.

Demands d'emplois

LECONS D'ALLEMAND à particulier par Allemande compétente, prix raisonnable. Téléphone 25 36 40.

DAME POSSEDANT MACHINE A ECRIRE cherche travail à domicile ou à temps partiel. Adresser offres écrites à 812-725 au bureau du journal.

ETUDIANT, bonne connaissance langues nationales, cherche emploi jusqu'à Noël. Téléphone 25 22 61.

JEUNE HOMME, nationalité française, sans permis de travail, cherche emploi de barman. Possède une formation de tourisme hôtelier. Adresser offres écrites à 812-725 au bureau du journal.

CHAUFFEUR DE CAMIONNETTE cherche travail à la demi-journée. Ecrire sous chiffres DE 2968 au bureau du journal.

PLACE STABLE, comme chauffeur. Permis A. Tél. 25 56 15.

Demands à acheter

POUR BATEAU, chariot de mise à l'eau, capacité 2000 kg. Tél. (038) 42 32 87 (heures repas).

SOLIERS DE SKI No 30 ; machine à laver 4 kg, entièrement automatique, en parfait état. Tél. 24 74 34.

UN MANTEAU pour fillette de 7 ans, taille 128. Tél. 51 19 77.

4 PNEUS NEIGE avec jante, pour Audi 70. Tél. 51 19 77.

GRAVURES ANCIENNES de Neuchâtel et environs. Tél. 42 32 26, heures des repas.

MINOLTA SRT 101. Adresser offres écrites à FG 2970 au bureau du journal.

Demands à louer

URGENT, APPARTEMENT 2 pièces (événementiel studio), est de Neuchâtel. Téléphone 33 55 55 (heures bureau).

ECURIE OU PORCHERIE au Landron ou aux environs. Téléphoner le soir au 51 38 04.

PLACE pour petite caravane pour hivernage, environs de Cortailod. Faire offres : tél. (038) 42 37 14.

APPARTEMENT ou chalet, non meublés, demandés à l'année, pour les week-ends. Adresser offres écrites à CD 2967 au bureau du journal.

MONSIEUR seul, honnête et tranquille, cherche à Neuchâtel, pour date à convenir, une chambre meublée indépendante avec cuisinette, dans immeuble avec ascenseur, ou rez-de-chaussée. Adresser offres écrites à EF 2969 au bureau du journal.

DESIRONS LOUER A FONTAINEMELON appartement 4 pièces, tout confort. Tél. (039) 23 88 23.

GARAGE OU ATELIER cherchés dans la région de Boudry-Bevaix ou Colombier. Tél. (038) 42 38 56, après 18 heures.

APPARTEMENT 2 pièces, confort, Neuchâtel et environs immédiats. Entrée immédiate. Tél. 33 35 15.

Perdus-Trouvés

PERDU perruche verte. Tél. 25 38 04.

CRÉDIT SUISSE NEUCHÂTEL

cherche, pour date à convenir,

1 couple pour service de conciergerie

Poste stable et avantages sociaux.
Appartement de 4 pièces à disposition.
Nationalité suisse exigée.

Faire offres écrites, avec curriculum vitae et copies de certificats, au chef du personnel, rue Pury 4, 2000 Neuchâtel.

SEULEMENT 35 CENTIMES LE MOT !

C'est le prix d'une

petite annonce au tarif (très) réduit qui

- vous facilite la vente et l'achat de tous objets, meubles, vêtements, skis, chaussures, etc. (véhicules à moteur exceptés) ;
- vous permet de trouver une chambre, un garage ou un appartement à louer ;
- vous aide à trouver une femme de ménage, une garde d'enfants, etc. ;
- vous procure un emploi à plein temps ou à temps partiel.

(Annonces commerciales exclues)

actions COOP

NOUVEAU
Quick Snacks

pour tous les goûts un gâteau apéritif

2324



Coop Hit

uniquement dans les magasins Coop avec patente pour l'alcool

Whisky Old Barrel 40° Finest Scotch Whisky bouteille de 7 dl

14.80



Coop Hit

Café Coop Sato sans caféine à l'arôme parfait paquet de 250 g

2.40 au lieu de 2.90



Coop Hit

Fleur de farine pour vos gâteaux de fête actuellement très avantageuse 1 kg

-.70 au lieu de -.95

Moscato Spumante d'Asti Maestro vin mousseux italien 1 bouteille de 7 dl 3.30 3 bouteilles

9.20

GOLD STAR Filet Gastronomique aux fines herbes paquet de 400 g

3.- au lieu de 3.40

GOLD STAR Tourte glacée «Vacherin cassis» un dessert de fête:

550 g **8.20**

Asperges Mondial en provenance de Formose verre de 410 g égouttées: 280 g

2.50 au lieu de 2.95

Sun Ray mélange de noisettes salées boîte de 200 g

2.10 au lieu de 2.50

Sun ray cacahuètes salées 2 boîtes de 200 g

2.50 au lieu de 2.70

Au moyen du bon ci-dessous demandez notre brochure de 50 pages sur le riz. Elle contient beaucoup de choses intéressantes sur le riz et, bien sûr, de nombreuses propositions de recettes.

BON

A envoyer à Coop Suisse, Produits d'Outre-Mer Boîte postale 1285, 4002 Bâle

Veillez m'expédier gratuitement votre brochure sur le riz

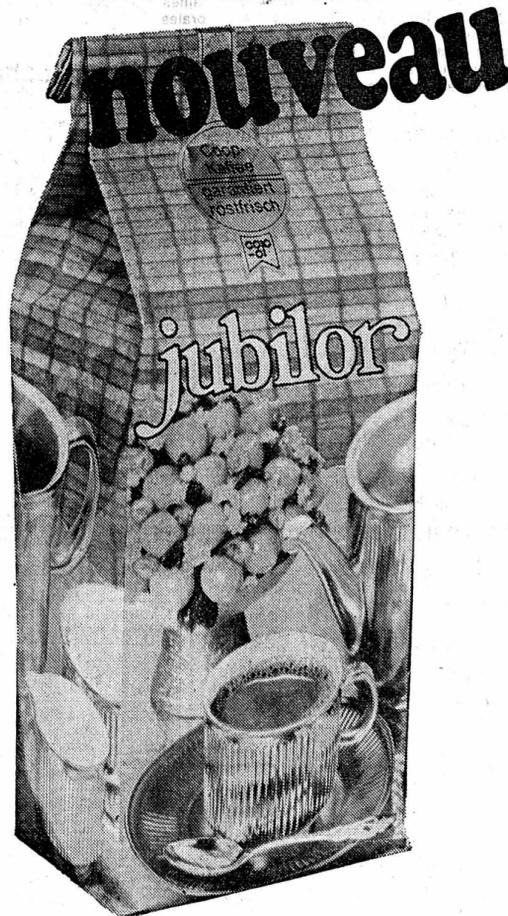
Nom _____

Prénom _____

Rue _____

N° postal/Lieu _____

Café Coop Jubilor le nouveau Jubilor une vraie fête



...à un prix de fête

paquet de 250 g **2.60** au lieu de 3.10



Coop Hit

Midi Gastronome Petits pois extra-fins aux carottes qualité sélectionnée, la plus fine 2 boîtes de 470 g égouttés: 290 g

2.80 au lieu de 3.50



Coop Hit

Margarine Sonina avec 10% de beurre pure margarine végétale se tartine particulièrement bien. paquet de 500 g

1.95 au lieu de 2.50

OSS 117: DOUBLE BANG A BANGKOK

D'après les romans de Jean Bruce — Découpage du colonel Rémy

RÉSUMÉ : En allant retrouver Luce-Anne, Hubert Bonisseur de la Bath s'aperçoit qu'une Mercedes suit la Chevrolet où il se trouve.

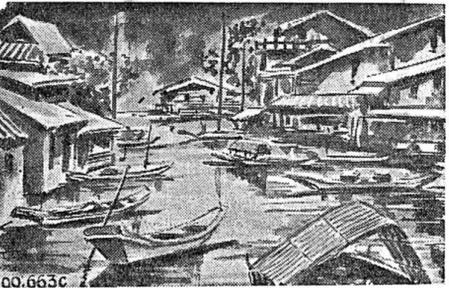
De l'autre côté du fleuve



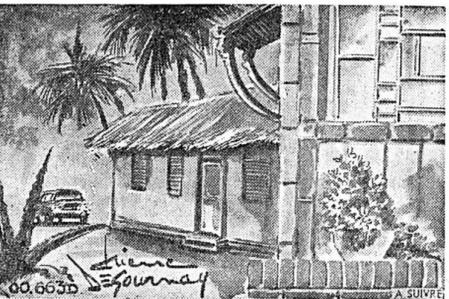
La Chevrolet roulait maintenant au pas, dans une étroite rue de terre battue, entre deux rangées de cabanes faites de bois, de tôles, de papier goudronné, que découvrait le faisceau des phares. Se tournant à demi, Hubert constata que la Mercedes s'arrêtait à l'entrée du petit pont de bois où elle s'engageait précautionneusement, après avoir éteint ses feux. Le chauffeur stoppa la Chevrolet, ouvrit la portière. « Ne bougez pas, monsieur, recommanda-t-il. Je reviens tout de suite. »



Où loin, Hubert distingua la masse sombre de la Mercedes qui avançait à l'allure d'une tortue. Il commençait à s'impatienter, quand des bruits insolites attirèrent son attention. Le chauffeur apparut, riant de toutes ses dents. Il reprit son volant, et démarra : « Mes amis ont barré la rue avec des chariots à bœufs, devant et derrière la Mercedes, dit-il. Elle ne peut plus avancer, ni reculer. Maintenant, nous allons regagner New-Road en passant par Thanon Siphaya, et puis nous traverserons la rivière sur Saphan-Put. »



Dix minutes plus tard, la Chevrolet franchissait le large fleuve constellé des lumières de bateaux à l'ancre et entré dans Thon-Buri, la Venise thaïlandaise, citée des marchés flottants. Hubert consulta sa montre, et vit qu'il allait être 8 heures. Bientôt, la voiture passa la voie de chemin de fer. Le chauffeur fit fonctionner la radio, qui débita des nouvelles en thaïlandais.



« L'Université est fermée, traduisit-il. Le colonel Mongkollugana est nommé ambassadeur au Venezuela... Il doit rejoindre son poste immédiatement. » Hubert songea que c'était un moyen élégant de s'en débarrasser, mais se sentit prêt à parler que Mongkollugana ne présenterait jamais ses lettres de créance à Caracas. Les phares éclairaient une maison basse et longue, couverte de chaume de riz. Le chauffeur stoppa.

Demain : Un accord vite conclu

HOROSCOPE

Les milieux juridiques, manuels et sportifs seront très favorisés au cours de la matinée. L'après-midi et la soirée faciliteront les discussions importantes.

Naissances : Les enfants de ce jour seront timides, réservés, susceptibles, sérieux et très doués pour les travaux manuels.

BÉLIER (21/3 - 19/4)

Santé : Vésicule biliaire déficiente. **Amour :** Dédaignez les considérations accessoires. **Affaires :** Prenez les décisions qui s'imposent.

TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé : Prenez garde aux courants d'air. **Amour :** Joie par une visite inattendue. **Affaires :** Soyez vigilant.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

Santé : Évitez les mets épicés. **Amour :** Faites part de vos sentiments à l'être cher. **Affaires :** Apportez des modifications à votre travail.

CANCER (22/6 - 22/7)

Santé : Couchez-vous et levez-vous plus tôt. **Amour :** Montrez-vous plus indulgent. **Affaires :** Ne soyez pas trop pressé !

LION (23/7 - 23/8)

Santé : Restez optimiste. **Amour :** Excellente harmonie familiale. **Affaires :** Ne faites pas de critiques inutiles.

VERGE (24/8 - 23/9)

Santé : Maux de tête à craindre. **Amour :** Ne vous montrez pas trop « vieux jeu ». **Affaires :** Tenez compte des conseils.

BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé : Évitez le surmenage. **Amour :** Ayez confiance en l'être cher. **Affaires :** Ne soyez pas trop téméraire.

SCORPION (24/10 - 22/11)

Santé : Reposez-vous au maximum. **Amour :** Soyez plus prévenant. **Affaires :** Faites preuve de patience.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé : Évitez tous les excitants. **Amour :** Agissez de façon efficace. **Affaires :** Prenez des initiatives.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé : Surveillez votre tension. **Amour :** Excellente période pour les projets. **Affaires :** Ne commettez pas d'erreur de jugement.

VERSEAU (20/1 - 18/2)

Santé : Suivez scrupuleusement votre régime. **Amour :** Soyez ponctuel à vos rendez-vous. **Affaires :** Soyez persévérant, ne vous découragez pas.

POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé : Essayez de fumer moins. **Amour :** Montrez-vous généreux. **Affaires :** Méfiez-vous des gens peu sincères.

POUR VOUS MADAME

Un menu

- Œufs mimosa
- Morue aux carottes
- Salade
- Camembert
- Pruneaux à la crème

LE PLAT DU JOUR :

Morue aux carottes

Temps de préparation et de cuisson : 1 h 30

Pour 4 personnes il faut : 400 à 450 g de filets de morue (la valeur d'une boîte), 1 kilo de carottes, 150 g de lard fumé, 200 g de beurre, 1 morceau de sucre, 1 oignon, 2 clous de girofle, 1 bouquet garni, sauce anglaise, cerfeuil, sel et poivre.

— Pelez finement les carottes et otez, au besoin la partie ligneuse qu'elles pourraient avoir au centre. Coupez-les en tranches fines et laissez-les étuver dans 150 g de beurre durant 55 minutes, dans une cocotte fermée. Faites pocher la morue sans la laisser bouillir, après l'avoir bien dessalée. Ajoutez l'eau de cuisson d'un oignon piqué de clous de girofle et du bouquet garni.

Faites revenir dans le beurre restant le lard détaillé en petites lamelles. Ajoutez aux carottes la morue égouttée et débarrassée de sa peau et de ses arêtes, le lard et son jus de cuisson, le morceau de sucre, le jus de citron, la sauce anglaise, et le cerfeuil haché. Poivrez et salez, laissez cuire de 20 à 30 minutes.

Vos amis les oiseaux

L'hiver est d'une cruauté douloureuse pour nos amis les oiseaux. Il ne leur ménage pas ses misères : sol gelé, sources bloquées, fentes bouchées, la neige enfin qui anéantit les dernières chances de ravitaillement. Les oiseaux ne meurent pas de froid et de la tempête, mais de leurs conséquences, en effet la température des osesaux est égale à celle de la plus forte fièvre que l'homme puisse atteindre.

dre... C'est pourquoi il faut qu'ils mangent souvent pour renouveler, les substances indispensables à leur rapide combustion organique. Il suffit que pendant quelques heures un oiseau ne puisse trouver la moindre nourriture et sa vie est irrémédiablement compromise. Les oiseaux démunis ne se montrent pas difficiles. Comme en hiver ils ont besoin de calories supplémentaires, les graisses sont les bienvenues. Confectionnez-leur des pâtés de graisse (toutes sortes de graisses) additionnées de débris de viande, de graines (avoine, blé, chenevis, tournesol etc...) quelques couennes de lard bien grasses feront le bonheur des mésanges, de même que des noix décortiquées.

Des cris pour rien

Aujourd'hui les gens qui font la mode prévoient des ventes plus élevées que jamais de chaussures à talons très hauts bien qu'elle représentent de grands dangers. En 1880, les cris d'effroi des médecins n'empêchèrent pas le corset de déformer des centaines de milliers de colonnes vertébrales.

Des jeans tachés

Si le blue-jean est bleu : frottez à sec les parties tachées avec du savon de Marseille, faites tremper plusieurs heures dans un bain auquel vous ajouterez une cuillerée à soupe d'essence de térébenthine pour 4 litres d'eau. Savonnez, brossez, rincez abondamment. Faites sécher. Si le vêtement est vraiment très sale vous pouvez (comme pour les bleus) utiliser un peu de savon noir. Si le jean est clair : ôtez d'abord les taches de graisse et de cambouis avec un solvant le plus économique soit la benzine.

A méditer

Il y a une chose pire que de mourir d'amour, c'est d'en guérir. Berthe BOVY

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Université, Auditoire D 69 : Conférence de M. R. Harweg.

Théâtre : 20 h 30, Le Mal court. EXPOSITIONS. — Musée d'ethnographie : Musée d'art et d'histoire : Exposition Pi-galerie des Amis des arts : Exposition Roethlisberger.

Bibliothèque de la ville : Exposition Philippe Godet et Alice de Chambrier. Centre culturel neuchâtelois : Exposition Tristan Solier.

Sablons 55 : Exposition peinture céramique de Mme V. Litzbauer. Galerie Ditesheim : Estampes des XIXe et XXe siècles.

TOURISME. — Bureau officiel de renseignements : Place Numa-Droz 1, téléphone 25 42 42. CINÉMAS. — Rex : 20 h 45, Les Anges nus. 20 ans.

Studio : 20 h 30, Les Complices de la dernière chance. 16 ans.

Bio : 18 h 40 et 20 h 45, Deep end. 18 ans. 23 h, La Vie sexuelle de Greta. 20 ans. Apollo : 15 h et 20 h 30, Le Justicier aveugle. 18 ans.

Palace : 20 h 30, Nous ne vieillirons pas ensemble. 16 ans. Prolongation. Arcades : 20 h 30, Macbeth. 16 ans.

DANSE ET ATTRACTIONS. L'ABC jusqu'à 3 h. L'Escale jusqu'à 3 h. La Rotonde jusqu'à 3 h.

DANCINGS. Le Corsaire jusqu'à 3 h. Spot bar jusqu'à 2 h.

Big Ben bar jusqu'à 2 h. Red club jusqu'à 2 h. La Prairie jusqu'à 2 h.

Pharmacie d'office : G. Montandon, Epancheurs. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies : Région Boudry-la Côte, P. Tozzini, Corcelles, tél. 31 13 47.

AUVERNIER

Galerie Numaga I : Alex Costa, Etats-Unis, collages. Galerie Numaga II : André Ramseyer, Neuchâtel, sculptures.

BEVAIX

Galerie Pro Arte : 1. Peinture française du XIXe siècle. 2. Paysage de Provence de Raymond Schnepfi.

COLOMBIER

Cinéma Lux : 20 h 15, Soldat bleu. PESEUX

Cinéma de la Côte : 20 h 30, Et pour quelques dollars de plus. Galerie 2016 : Suzanne Copata et Mario Roffler, Paris, peintures.

SAINT-BLAISE. Cinéma Royal : 20 h 30, Laisse aller... c'est une valse.

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

- 15.30 Un regard sur le monde
- 15.55 Document d'histoire contemporaine
- 16.15 Bilder auf Deutsch
- 16.35 Fin
- 18.00 Téléjournal
- 18.05 (C) Aventures pour la jeunesse
- 18.30 (C) Avant-première sportive
- 18.50 (C) Colargol
- 19.00 (C) Courrier romand
- 19.10 Affaires publiques
- 19.40 Téléjournal
- 20.00 (C) Carrefour
- 20.25 Caméra-sport
- 20.50 (C) Héritage de l'homme
- 21.35 (C) The Swingle Singers
- 22.05 Solo
- 22.30 Téléjournal
- Portrait en 7 images

21.20 24 heures sur la une présente
22.30 Show Franck Sinatra
23.20 24 heures dernière

FRANCE II

- 13.35 R.T.S. Promotion
- 14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
- 15.10 (C) Match contre la vie
- 16.00 Fin
- 19.00 (N) Actualités régionales
- 19.20 (C) Colorix
- 19.30 (C) Poigne de fer et séduction
- 20.00 (C) I.N.F. 2
- 20.30 (C) Premier amour
- 21.45 (C) Italiques
- 23.15 (C) I.N.F. 2 dernière

SVIZZERA ITALIANA

- Immacolata
- 16.15 Come era verde la mia valle
- 18.10 Per i ragazzi
- 19.05 Telegiornale
- 19.15 Educazione speciale
- 19.50 Il prisma
- 20.20 Telegiornale
- 20.40 Il regionale
- 21.00 Tre cavalli bai
- 22.10 Indici
- 22.40 Telegiornale

SUISSE ALÉMANIQUE

- 9.10 Télévision scolaire (C) L'Union soviétique
- 9.50 Reprise
- 10.30 Helmut Heissenbüttel
- 11.10 Reprise
- 17.30 (C) La terre est ronde
- 18.15 Introduction à l'électronique
- 18.45 (C) Fin de journée
- 18.50 Téléjournal
- 19.00 La lettre bleue
- 19.30 L'antenne
- 20.00 Téléjournal
- 20.20 Miroir du temps
- 21.40 Petites informations
- 21.45 (C) La fête des morts
- 23.15 Téléjournal

FRANCE I

- 10.40 Télévision scolaire
- 11.00 Fin
- 12.30 Midi trente
- 13.00 24 heures sur la une
- 13.30 Cours de la Bourse
- 13.35 Fin
- 14.40 Télévision scolaire
- 17.30 Fin
- 18.00 Télévision scolaire
- 18.30 Vivre au présent
- 18.50 Pour les petits...
- 19.00 Actualités régionales
- 19.25 Réponse à tout
- 19.45 24 heures sur la une
- 20.15 Le Fils du ciel
- 20.30 Sam Cade

ALLEMAGNE I

15.50, téléjournal. 15.55, pour les enfants. 16.25, jour fixe. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, tout ou rien. 21 h, allô, Bonn. 21.30, Dan Oakland. 22.15, téléjournal, météo. 22.30, pourquoi monsieur Amok court-il. 23.55, téléjournal.

ALLEMAGNE II

16.35, Jeannie l'enchanteresse. 17 h, les chemins de la paix. 17.30, téléjournal, météo. 17.35, téléports. 18.05, plaque tournante. 18.35, ce sacré mois. 19.10, miroir du monde. 19.45, téléjournal, météo. 20.15, Gradi contre Gradi. 21.45, de Montmartre à Montparnasse. 22.15, journal protestant. 22.30, téléjournal, météo. 22.45, jalousie.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 9.55, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations. Apollo-17, nouvelles dans les bulletins d'informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 6.35, 8.10, la route ce matin. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de presse. 8.15, cent mille notes de musique. 9.05, à votre service. 10 h, messe de l'Immaculée Conception. Entre 11 h et 14 h ski. 11.05, spécial-neige. 12 h, le journal de midi, à mots couverts. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.50, le Tour du monde en quatre-vingts jours cent ans plus tard. 13 h, la tartine. 14.05, intermède musical. 14.15, radiocolaire. 14.45, moments musicaux. 15.05, concert chez soi.

16.05, le rendez-vous de 16 heures, Adolphe (5). 16.50, bonjour les enfants. 17.05, une autre actualité. 17.30, bonjour-bonsoir. 18 h, le journal du soir. 18.05, le miroir dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 72. 20.30, l'Orchestre de chambre de Lausanne. 22 h, plein feu sur la danse. 22.40, club de nuit. 23.30, au pays du blues et du gospel. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

Second programme

10 h, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, radioscolaire. 10.45, livres pour les jeunes. 11 h, idées de demain. 11.30, du concert du vendredi à l'heure musicale. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, bonjour-bonsoir. 18.30, rhythm'n pop. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations. 20.05, l'actualité universitaire. 20.30, la foi et la vie. 21 h, le corne-lune, avec, La marge des mots. 21.30, carte blanche à. 22.20, intermède musical. 22.30, entre nous soit dit. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.10, bonjour champêtre. 6.20, musique populaire. 6.50, méditation. 7.10, auto-radio. 8.30, succès d'hier à la mode nouvelle. 9.30, concertos de Mozart et Vivaldi. 10.05, cérémonie pour l'Immaculée Conception. 11.05, Schweiz-Suisse-Svizzera. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 14.30, les cordes de F. Chacksfield et F. Cramer, piano. 15.05, conseil du médecin. 15.15, disques pour les malades.

16.05, thé-concert. 17 h, jeunes musiciens. 17.30, pour les enfants. 18.15, radio-jeunesse. 19 h, sports. 19.15, actualités. 20 h, musique populaire de Suisse centrale. 20.15, théâtre en dialecte. 21 h, succès américains. 21.30, succès berlinois. 22.30, rapide de nuit.

De tout pour faire un monde

A Kazanlik : un musée de la civilisation thrace

Un musée de la culture thrace sera ouvert à Kazanlik, dans le sud de la Bulgarie, où furent exhumés de remarquables vestiges laissés par les tribus qui peuplèrent cette région il y a 2000 à 3000 ans. C'est à Kazanlik que fut notamment découvert en 1944 le célèbre tombeau thrace à coupole, décoré de fresques, qui remonte au début du IVe ou à la fin du IIIe siècle avant notre ère.

(UNESCO)

MOTS CROISÉS

Problème No 884

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

VERTICALEMENT

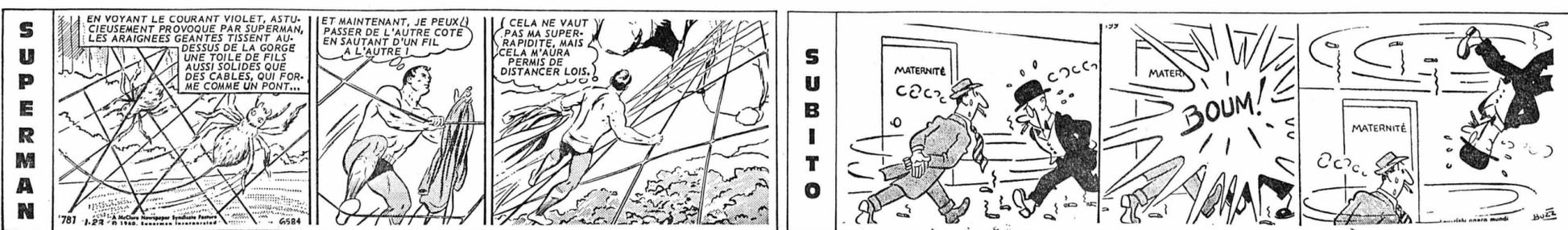
1. Descendant d'un fils de Loth. — Dans la Côte-d'Or. 2. Un peu de bien au soleil. — Il resta trente-cinq ans en prison. 3. Noyau de la Terre. — Prendre des attitudes. 4. Egouttoir à bouteilles. — Matière moulée en masse. — Animal. 5. Bohémienne. — Est utile pour bouilloner. 6. Mordant. — Choix. 7. Adverbe. — Lutins, gnomes et sylphes. 8. Préposition. — Ligne saillante. 9. Il surprit Artémis au bain. — Sans bavures. 10. Pratiqueront sur un objet un mouvement d'aspiration.

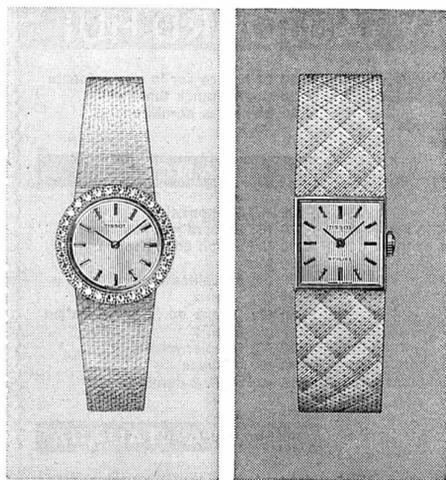
Solution du No 883

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	S	E	N	T	I	N	E	L	L
2	U	A	R	L	E	Q	U	I	N
3	R	E	N	I	O	U	E	T	
4	E	U	T	A	N	E	S	R	
5	T	R	I	E	R	S	U	R	
6	E	Y	P	I	E	G	U	E	
7	D	E	L	A	S	S	E	E	S
8	M	I	L	O	S	A	R	L	
9	I	C	A	R	I	E	N	L	A
10	S	E	E	S	S	A	Y	E	S

HORIZONTALEMENT

1. Tramas secrètement. 2. Ouverture pour l'entrée ou l'issue. — Symbote. 3. Ancien sigle africain. — Sur la table de l'architecte. — Se met en fin de liste. 4. Évité. 5. Pronom. — Elle fatigue le baudet. — Il est précieux à plus d'un titre. 6. Ramassée et cachée. — Divise par un milliard. 7. Bahut d'Angleterre. — Peut être nourri avec des pruneaux. 8. Traditions. — Font naître. 9. Il aspire à la perfection. 10. Certains sont des jeux. — Il nous fait suer.





Réf. 13815
Or jaune: Fr. 2750.-
Or gris: Fr. 2795.-
Tous les modèles sont en or 18 ct.

Réf. 13507
Or jaune: Fr. 845.-
Or gris: Fr. 895.-

Offrir une
montre-bracelet or est
affaire de cœur.
Choisir une Tissot est affaire
de cœur et de raison.

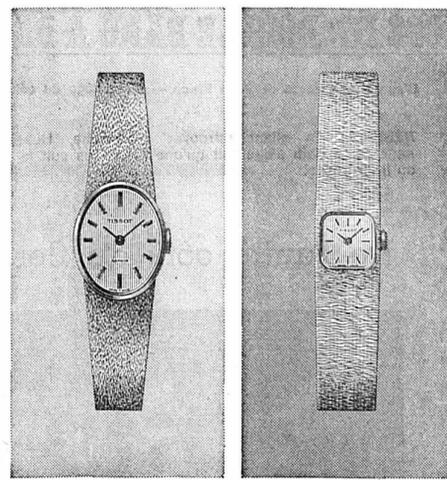
Une montre-bracelet or Tissot est beaucoup plus
qu'un bijou. Elle vous garantit
la qualité et la précision d'une grande marque.
Venez admirer chez nous les ravissants modèles
de la très riche collection Tissot.

TISSOT
au cœur de vos rêves

chez l'horloger spécialiste

F. Robert

Seyon 5 NEUCHÂTEL ☎ 25 28 32



Réf. 13524
Or jaune: Fr. 795.-
Or gris: Fr. 845.-
Toute modification de prix réservée

Réf. 13508
Or jaune: Fr. 895.-
Or gris: Fr. 925.-

FAN FAN FAN FAN FAN FAN FAN

NOËL À PERREUX

La fête de Noël ayant été fixée au dimanche 17 décembre, nous informons les parents, les amis des malades et le public en général que les dons seront reçus avec la plus vive reconnaissance.
Compte de chèques postaux 20-273.

La Direction.

Golden-Club

Privé ? — Pour de belles parties : nous cherchons encore quelques dames et messieurs.

Je désire être invité(e).

..... Couper ici

Nom : _____ Prénom : _____
Domicile : _____ No post./Rue/No : _____
Profession : _____ Année de naissance : _____
No tél. : _____ A atteindre : _____

A envoyer : Case postale 147, 2500 Bienne 6.

Quatre cent vingt et un mille...
Tel est le nombre de lettres et de signes qui contient un numéro normal de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL. Une matière abondante et variée qui vous est offerte chaque jour pour VINGT CINQ CENTIMES seulement (abonnement à l'année).

FAN FAN FAN FAN FAN FAN FAN

**Maintenant,
vous soulevez le couvercle
du container VERWO
avec le petit doigt
grâce au soulève-couvercle
incorporé.**

(Et sans supplément de prix!)

- Soulève-couvercle
(Brevet déposé)
- gouttière**
- angles arrondis —**
- pas d'accumulation de saleté**
- nervures de renfort**
- tubulure d'écoulement assurant un**
- nettoyage hygiénique**
- freins de blocage de la direction**
- attelage spécial VERWO**
(sur demande seulement, brevet 500.884)

Il existe des containers VERWO de 800 et de 600 litres — bien étudiés, solidement construits en tôle d'acier de 2 mm et galvanisés durablement, qui vous libéreront durant des années du souci des ordures. Bref, un produit de qualité VERWO.

Par ailleurs, nos containers sont adaptés à tous les systèmes d'enlèvement des ordures en usage

Renseignements et vente auprès des magasins de quincaillerie.

VERWO

Neuchâtel

Baillod SA Rue Bassin 4, Tél. 25 43 21

Haefliger & Kaeser SA Rue du Seyon 6, Tél. 21 11 21

Fleurier et Cressier

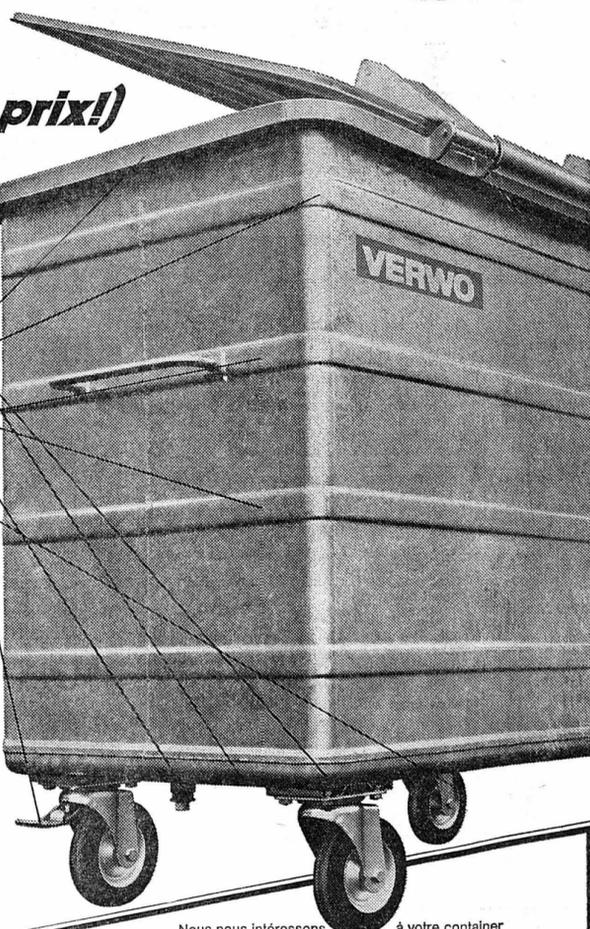
V. Schmutz Fleurier, Grand Rue 25, Tél. 61 19 44

Cressier, Tél. 47 13 74

Hauterive

Baillod S.A., les Rouges-Terres

Tél. 33 19 66



Nous nous intéressons à votre container
Veuillez nous envoyer vos prospectus et prix courant. Merci d'avance.

Entreprise: _____
Rue: _____
Numéro postal/localité: _____

Prière de découper et d'envoyer à
l'une des adresses
ci-contre

COUPON

VERWO résoud le problème des ordures... sur des roulettes!

DelSeu
airstyle



la valise
élégante,
pratique
et sûre

Coques en A.B.S. de haute résistance
Cadre de qualité aviation
Serrures de sécurité encastrées
Poignée souple anti-fatigue
Intérieur luxueux

GRAND ASSORTIMENT

biedermann

maroquinier Neuchâtel

Exposition de peaux

à Serrières,
sous l'église Saint-Marc,
rue du Treyfont.

Mme Wagner, Pain-Blanc 17,
Serrières. Tél. 31 53 67.

J'entreprends tous travaux

de
**PEINTURE
PAPIERS PEINTS**

Travail rapide et soigné.
Prix avantageux.

Tél. (038) 24 10 46.

PRÊTS

sans caution
de Fr. 500.- à 10.000.-

Formalités simplifiées. Rapidité. Décision absolue.

BANQUE

COURVOISIER S.A.

2001 NEUCHÂTEL ☎ (038) 24 64 64

Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement

Nom _____

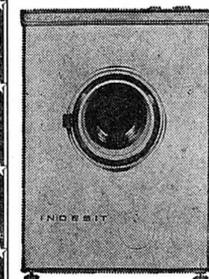
Rue _____

Localité _____

DU NOUVEAU CHEZ

INDESIT

Machine à laver



Export 5 kg, 220/380 V.
9 programmes automatiques

Fr. 990.-

Prix de lancement

Fr. 790.-

Luxe Bio 5 kg 220/380 V.
10 programmes automatiques
Compartment pour
revitalisant

Fr. 1490.-

Prix de lancement

1090.-

CRETEGNY & CIE

COMPTOIR MÉNAGER

Fbg du Lac 43 NEUCHÂTEL ☎ 25 69 21

Boutique

new store

Rue des Moulins 7 Neuchâtel

Mode masculine et féminine
spécialisée dans le vrai
pull shetland

Elle est pratique la

MACHINE À CAFÉ

Solis



elexa

Rue du Seyon 10
NEUCHÂTEL

Agences à :
Pesex, Cernier,
Saint-Blaise.

**Beau choix de
meubles combinés
avec radio et
tourne-disques**



Autres articles en grande variété :

DISQUES - TOURNE-DISQUES - ENREGISTREURS - RADIOS - TRANSISTORS
INSTALLATIONS STÉRÉO - TÉLÉVISION NOIR ET COULEUR

Chez votre spécialiste :

HAEFELI

Grand-Rue 22 - Sous les Arcades
Tél. 31 24 84 - Service après
vente rapide et soigné

PESEUX

A vendre ou à louer, petits neufs

pianos dès Fr. 2280.—
Location par mois Fr. 35.—

pianos orgues

à queue à prix intéressants.
Plus de 200 instruments au choix.

Lors d'achat, prise en compte totale des montants payés pendant la première année.

Halle de pianos + pianos à queue
G. Heutschi - Sprüglstrasse 2
(Egghölzli) BERNE. Tél. (031) 44 10 82.

Je suis veuf (59 ans, 166 cm, 58 kg), en bonne position, et souhaite faire la connaissance d'une

gentille femme

avec bonne culture générale et qui désirerait me gêner un peu dans mon propre foyer.

Si vous vous sentez également un peu seule, je serais heureux de recevoir une lettre, avec photo. Mariage ultérieur pas exclu.

Ecrire à M 304538, à Publicitas, 3001 Berne.

Voyage gratuit au Centre Suisse du meuble à Suhr!

La plus belle revue du meuble et des tapis en Suisse vous est ouverte!

Automobilistes: **Aarau** 1000 **Paradis des enfants**
Essence gratuite pour tout achat dès Fr. 500.—

SAMEDI 9 décembre

Pfister ameublements sa
Neuchâtel, Terreaux 7

Heures de départ:
Le Locle, Place du Marché 8 h 15
Chaux-de-Fonds, Gare 8 h 30
Neuchâtel, Terreaux 7 9 h 00

Lunch gratuit

Fiancés, amateurs de beaux meubles:
RESERVEZ A TEMPS VOS PLACES!

Renseignements:
Tél. 038 - 25 79 14

Toujours bien manger...
alors
restaurant du Théâtre
Neuchâtel

Lustrerie de haute qualité
au magasin spécialisé

Vuilliomonet & C^o S.A.
ELECTRICITE NEUCHATEL

Grand-Rue 4 - NEUCHATEL - Tél. 25 17 12

Restaurant LA TONNELLE
Montmollin

Sylvestre complet

PEAUX
DE DÉCORATION
— housses pour sièges de voitures.
Mme Wagner, Palm-Blanc 17, Serrières.
Tél. 31 53 67.

A vendre nichée de **chiens bergers allemands**
Tél. (037) 77 17 53, heures des repas.

A vendre nichée de **caniches nains noirs**
Tél. (037) 77 17 53, heures des repas.

Pour insérer une petite annonce au tarif réduit de **35 centimes le mot**

vous avez la possibilité de passer à notre bureau de réception, 4, rue Saint-Maurice, ou d'inscrire votre annonce au dos du coupon d'un bulletin de versement postal.

Ces annonces ne sont pas acceptées par téléphone et elles doivent être payées avant la parution. Les annonces commerciales ainsi que les annonces pour la vente de véhicules à moteur ne sont pas admises dans la catégorie des petites annonces.



Très jolie chemise
polyester coton, fines rayures mode, façon légèrement cintrée.

Coloris nouveaux rose-beige
entretien facile

29⁸⁰

timbres coop ou 5% rabais



La Cité

FOURRURES ÉTRENNES UTILES

Pour vos cadeaux de NOËL et de NOUVEL-AN

nous venons de préparer une collection de toute beauté en manteaux, jaquettes, paletots et boléros dans les fourrures les plus demandées.

Nos modèles sont très recherchés.

La qualité de nos fourrures est réputée et nos prix sont imbattables à qualité égale.

Venez, voyez et comparez.

benjamin fourrures Lausanne
13, rue Haldimand
Tél. (021) 20 48 61 / 62
17, rue de Bourg (Gal. du Lido)
Tél. (021) 20 48 63

Qualité M Qualité

Côtelettes d'agneau du pays 150 les 100 g

Rôti de porc 120 les 100 g à partir de

Tranches de dindes 160 les 100 g

Emincé de bœuf 140 les 100 g

BOUCHERIES MIGROS

NOTRE FEUILLETON

LE VENT DE LA PLAINE

par **Ginette BRIANT**

— Eh bien, puisque le baron et moi avons un point commun, il ne critiquera certainement pas ma façon d'agir envers toi. Je suis rassurée cependant qu'il ne t'ait pas accompagnée, car un homme épris est toujours jaloux, et ici, il en aurait trop souvent l'occasion! ajouta-t-elle en faisant entendre un rire léger et moqueur.

Sandra se mit à rire aussi. Elle se sentait éperdue de reconnaissance. L'entraîn de Christine Laurent éveillait en elle un enthousiasme inconnu, presque grisant.

— Evidemment, continua la jeune femme, il n'est pas question pour moi de te présenter dans les salons avant une dizaine de jours. Il te faut des toilettes en conséquence. Je veux que tu sois la plus belle!

Dès lors, tout alla très vite. Un tourbillon incessant entraîna la comtesse du meilleur couturier de Paris au coiffeur le plus en vogue, en passant par le bottier et le fourreur. Lentement, Sandra se métamorphosait. Sa jeune beauté mise en valeur par les soies les plus riches et les couleurs les plus appropriées à son teint, prenait enfin sa véritable expression.

— Tu possèdes une chevelure magnifique d'une nuance rare, avait dit Christine en choisissant pour elle la coiffure qui lui siedrait le mieux. Entre tes cheveux et tes yeux, il existe une harmonie que je crois inégalée.

C'était vrai. Devant la psyché de sa chambre, où elle cherchait, ce soir-là, son propre reflet, Sandra rêvait.

Le lendemain, elle ferait sa première apparition dans le monde.

— Je suis invitée chez la marquise de Lure, et je t'y emmènerai. C'est la femme la plus désagréable que je connaisse, mais il est de bon ton d'être reçue dans ses salons avant de briller à la cour. Son hôtel est, dirons-nous, « l'antichambre du palais... » Or je veux que tu assistes à la réception que doit donner très prochainement l'Empereur.

— Il fut un temps, dit Sandra en secouant la tête, où un Voloberg ne se serait pas dérangé pour un Bonaparte!

— Sandra, voyons!

— Oh! je vous demande pardon, Christine... Je ne voulais pas vous choquer. J'ai entendu si souvent cette réflexion dans la bouche de mon père qu'elle m'a échappé... Je ne voudrais pas que vous me preniez pour une ingrate, d'autant plus que je serai ravie d'approcher l'homme qui a su rétablir l'Empire.

La jeune fille avait un réel désir d'effacer les mots trop vivement prononcés. Elle avait rougi, et ce fard imprévu lui allait à ravir. Christine sourit et enchaîna:

— Je t'emmènerai donc dès demain chez la marquise. Tu auras pour tâche d'attirer sa sympathie, et je ne doute pas que tu y réussiras... pour peu que tu consentes à réserver tes opinions! ajouta-t-elle malicieusement.

Le lendemain donc, la berline de Mme Laurent emmena la jeune femme et sa protégée chez Mme de Lure, dont l'influence auprès de la Cour et la façon très particulière avec laquelle elle arrangeait la réputation de ceux qui n'avaient pas l'heur de lui plaire en faisaient à la fois la femme la plus redoutable et la plus recherchée de Paris.

CHAPITRE III

Sandra évoluait dans le fastueux salon, guidée par la marquise de Lure, qui, dès le premier abord, avait pris la jeune femme sous sa protection.

Cette femme revêche pour certains, admirée par les uns, détestée par les autres, se montrait d'une grande amabilité vis-à-vis de la jeune Autrichienne. Cette dernière s'efforçait de mériter un tel honneur, bien qu'elle eût du regret d'avoir perdu des yeux Mme Laurent, auprès de laquelle elle aurait préféré demeurer.

Les compliments les plus flatteurs, émanant des notables présents à cette réception, montaient vers la jeune fille, mêlés à l'étonnement et à la curiosité que son passage provoquait dans la foule.

— On vous dira beaucoup de mal de moi! dit la marquise en fermant d'un coup sec son éventail. J'espère que vous n'en croirez rien. Lorsque j'ai donné mon amitié, il m'est très pénible de la reprendre. Je n'hésite jamais à la faire, cependant, si cette amitié se révèle mal placée.

C'était un avertissement à peine déguisé. Sandra assura qu'elle avait horreur de la duplicité et qu'elle appréciait trop la faveur qui lui était faite pour ne pas en avoir de la reconnaissance. La grâce de son langage dut plaire à Mme de Lure, et Mme Laurent, qui les observait de loin, comprit que Sandra avait su gagner le cœur de la douairière. Les deux femmes étaient très entourées. La marquise, qui ne manquait pas d'humour, se pencha vers la jeune fille et lui glissa à l'oreille:

— On ne saurait dire ce qui attire le plus tous ces fats! Sans doute se trouvent-ils comblés de pouvoir à la fois flatter mon orgueil et contempler d'aussi près votre jeune beauté! Décidément, ma chère, il faudra que vous reveniez souvent ici. Je vois autour de nous plus d'un aristocrate qui, hormis le salut déferent que tous ne manquent point de m'adresser en pénétrant dans mes salons sous peine de s'en voir exclure, ne songerait pas pour autant à demeurer à mes côtés pendant de longues heures! Grâce à vous, je peux contempler des visages qui m'étaient devenus presque étrangers!

L'ironie que recélaient ces mots n'était pas teintée de dépit. L'intelligence de Mme de Lure était tout au moins aussi évidente que son intransigence. Sandra se surprit à éprouver une profonde sympathie pour la vieille dame qu'elle ne trouvait pas aussi désagréable que le disait Christine.

Il arriva cependant un moment où la jeune fille fut séparée de la marquise. Elle en profita pour tenter de rejoindre Mme Laurent. Mais elle avait beau la chercher des yeux, cette dernière semblait avoir disparu.

Intimement contrariée, Sandra essayait de dompter la timidité qu'elle ressentait soudain face à tous ces gens qui s'écartaient à son approche, puis se rapprochaient dès qu'elle avait le dos tourné. Les femmes dissimulaient la moitié de leurs visages derrière leurs éventails, et l'on entendait parfois, au milieu des chuchotements, un petit rire, vite étouffé d'ailleurs, qui n'était sans doute que le résultat d'une critique ou d'une boutade dont la jeune étrangère faisait l'objet. Quant à l'expression des hommes, Sandra s'efforçait de ne point la capter: elle reflétait un mélange d'admiration et de convoitise qui la mettait mal à l'aise.

Co fut à cet instant qu'elle « le » vit.

Il était appuyé nonchalamment contre le chambranle d'une porte aux carreaux de glace, dans lesquels sa haute silhouette se reflétait.

Son habit de drap brun et son gilet du même ton le vêtaient avec une si grande sobriété que l'on ne remarquait tout d'abord dans cet homme que son visage aux traits altiers, empreints de dureté, où les yeux noirs brillaient d'un étrange éclat.

Subjuguée, Sandra eut l'audace de soutenir l'espace d'un instant le regard de l'inconnu. Mais comme elle désirait franchir le seuil du salon, il se redressa et s'écarta en s'inclinant devant elle.

— Vous semblez chercher quelqu'un, Madame, dit-il. Si je puis vous être de quelque utilité...

La froideur de sa voix démentait la courtoisie avec laquelle il s'exprimait. La jeune fille allait répondre, lorsque Christine surgit devant eux.

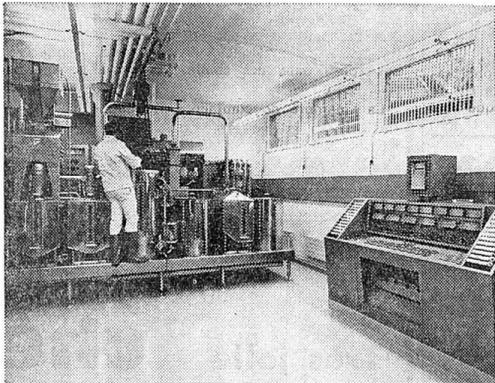
«Il faut entendre par bière une boisson alcoolique gazeuse obtenue par brassage et cuisson d'un mélange fermenté de malt d'orge, de houblon, de levure et d'eau.»

Cet extrait de l'Ordonnance fédérale réglant le commerce des denrées alimentaires démontre que l'on peut, dans l'administration, décrire une chose complexe de manière prosaïque et banale. On aurait pu au moins compléter cette définition par quelques adjectifs tels que, par exemple, malt savoureux, houblon aromatique et eau parfaitement pure, ces trois éléments étant indispensables à la préparation de la bière, boisson aussi limpide que naturelle.

Contrôle sévère et permanent

L'excellent renom de la bière suisse dépend uniquement de la qualité des trois matières premières qui servent à sa fabrication. Les brasseurs ont rapidement compris l'importance de cette qualité pour le succès de la vente de leur produit puisque c'est en 1889 déjà qu'ils ont fondé à Zurich une station d'essai, dont les trois tâches essentielles sont:

- l'examen d'échantillons de bières, prélevés au hasard dans la production de toutes les brasseries
- l'analyse permanente d'échantillons de matières premières
- la surveillance des brasseries pour garantir l'hygiène de leurs installations et la parfaite conservation biologique des bières.



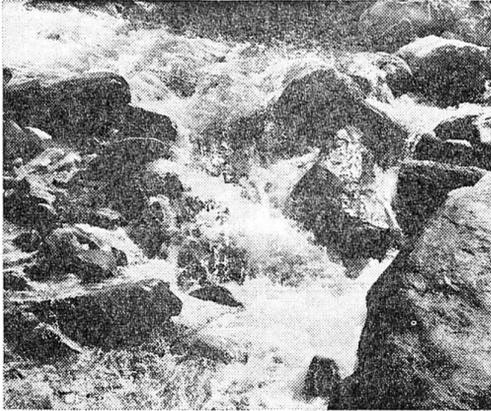
Le «Pilot-Plan» (brasserie d'essai) de la Station d'essai permet d'expérimenter toutes les opérations du brassage de la bière

Chaque année, la Station d'essai soumet 4000 à 5000 échantillons à plus de 60000 tests particuliers. En outre, le contrôle du goût qui revêt une très grande importance est assuré par des dégustateurs spécialisés. La qualité, en effet, ne suffit pas - la bière doit avoir une franche saveur et réjouir le palais.

Tout dépend de la qualité de l'eau

Elément de base dans la composition de la bière, une eau parfaitement pure joue un rôle de premier plan dans le brassage. Même avec la meilleure volonté du monde, il est impossible de faire de la bonne bière avec de l'eau quelconque ou malpropre.

Aujourd'hui, alors que la pollution des eaux s'étend dangereusement, cet aspect du problème mérite une attention toute particulière. Les soins voués à la propreté des sources et du captage de l'eau constituent le souci quotidien des brasseries.



L'eau pure est à l'origine d'une bonne bière

Ce n'est pas sans raisons que très récemment, dans son rapport annuel, le Laboratoire d'analyses chimiques de la ville de Zurich a placé la bière au premier rang de toutes les boissons du point de vue de la pureté et de la limpidité.

Une «médaille d'or» officielle pour l'excellente et authentique bière suisse!



Le problème des bouteilles de bière

Contrairement à une opinion fort répandue, la proportion des verres perdus (boîtes comprises) ne représente que le 1,1 pour cent du volume total des emballages des brasseries. Les brasseurs suisses en sont très heureux. Ils souhaitent néanmoins que le développement du libre service - qui augmente la consommation des

verres perdus - n'ait pas, dans l'avenir, une trop sensible influence sur cette proportion.

Les brasseurs ont, en effet, de bonnes raisons d'être réticents à l'égard du système des verres perdus. D'abord, la rationalisation de leurs investissements est fondée sur la prédominance des bouteilles circulantes. Ensuite, ils pensent à la protection de l'environnement: l'inventaire des bouteilles de l'ensemble des brasseries suisses se situe aux environs de 55 millions de pièces, qui sont l'objet de plus de 700 millions de remplissages par année. On imagine dès lors les problèmes d'évacuation et de destruction que poserait la généralisation du verre perdu.

A propos de «protection de l'environnement»

Les diverses pollutions de l'environnement ne mettent pas encore directement la vie de l'homme en danger - du moins pour l'instant! Mais sa santé, son bien-être, sa joie de vivre, sa bonne humeur sont menacés par le bruit et la puanteur, par l'avalanche des déchets de toutes sortes et par la contamination des eaux. Or, les brasseurs savent bien que seuls les gens en bonne santé et de belle humeur sont buveurs de bière! Alors, les brasseurs seraient-ils partisans de la protection de l'environnement uniquement pour

Pour la propreté en Suisse

sauvegarder leurs intérêts? Seraient-ils d'ardents défenseurs de la ligue «Pour la propreté en Suisse» afin de se débarrasser de leur problème des verres perdus? Se feraient-ils amis de la nature uniquement pour garantir l'eau pure à leurs entreprises?



Halte! die Schweiz sauber
Maintenez propre la Suisse
Mantenete pulita la Svizzera

Eh bien, non! En tout cas «pas seulement»! Nous, brasseurs, proclamons ouvertement que nous nous sentons concernés par la protection de la nature et de l'environnement. Et nous déclarons que tous ceux qui ont le même souci doivent partager nos préoccupations, que leur cercle doit sans cesse s'élargir et agir. Car nous sommes persuadés que, pour arriver à la solution des problèmes posés par les diverses pollutions, l'idéalisme ne suffit plus!

DE L'EAU PURE POUR UNE BONNE BIERE

 Bier
Bière
Birra
La bière est bonne - et naturelle!

Les brasseurs suisses

la vie économique

Nos exportations horlogères au cours des trois premiers trimestres de 1972

Une fois encore, la part de nos exportations horlogères dans l'ensemble de nos exportations a légèrement diminué au cours des trois premiers trimestres avec 10,3 % contre 10,7 en 1971. Ce phénomène est imputable aussi bien à l'accroissement constant de notre industrie d'exportation en général qu'au ralentissement enregistré depuis 1971 dans le secteur horloger, toujours sensible aux perturbations internationales.

Nonobstant celles-ci, nos ventes à l'étranger de produits horlogers ont cependant passé, pendant la période précitée, de 1834,6 millions de francs en 1971 à 1925,4 millions de francs en 1972, ce qui représente une augmentation de 5 % pour un accroissement de 9,8 % pour l'ensemble de nos exportations. Nos ventes de montres totalisent 1483,5 millions contre 1424,2 millions, en augmentation de 4,2 %. Mais le nombre de pièces exportées, 38.426.525 contre 34.855.394 a augmenté de 10,2 %. Le prix moyen a donc légèrement diminué de 41 à 39 francs environ, contrairement à la tendance observée précédemment, ce qui tendrait à prouver que les qualités courantes deviennent plus concurrentielles.

A relever, à côté de variations moins importantes, concernant les mouvements (+2,4 %), les fournitures (+7,9 %) et la grosse horlogerie (+7,3 %) un fort accroissement des ventes d'ébauches, 20,3 millions de francs contre 11,7 (+96,3 %) et de boîtes, 25,9 millions contre 21,5 (+25,3 %), la modification des chiffres absolus ne jouant cependant qu'un rôle très faible dans l'ensemble de nos exportations.

Répartition géographique

La répartition géographique est restée stable avec quelques variations de détail. Au premier rang vient l'Europe, avec un total de 747,7 millions contre 703,9 (+6,2 %). En tête vient toujours l'Allemagne fédérale avec 143,2 millions contre 144,3, suivie non plus de l'Italie mais de la Grande-Bretagne qui, malgré ses difficultés économiques, a augmenté ses achats de 110,6 à 126,4 millions. Autroisème rang vient maintenant l'Italie avec 126,2 millions contre 121,5, puis l'Espagne avec 76,8 millions contre 71 et la France avec un total presque semblable de 76,5 millions contre 62,4. Pour tous les autres pays européens les ventes se maintiennent avec de faibles variations en plus ou en moins.

Augmentation aussi de nos ventes outre-Atlantique avec 573,5 millions contre 544,3 soit de 5,4 %, grâce à la nette reprise enregistrée aux Etats-Unis, 380,6 millions contre 336,6, soit de 12,6 %. Augmentation aussi au Canada, 31,5 millions contre 26,6, mais diminution au Mexique, 28,8 millions contre 30,3. En Amérique du Sud, nos ventes au Brésil passent de 33,5 à 37,7 millions, mais diminuent sensiblement en Argentine avec 18,3 millions contre 28,6. Diminution aussi au Venezuela avec 17,2 millions contre 18,7 et variations diverses avec les autres pays.

Nouvelle progression en Asie où nos livraisons atteignent 495,6 millions contre 464,2, soit + 6,8 %. Elle provient de Hong-kong, 187,8 millions contre 181,3, du Japon, 97,8 millions contre 83,8 et de l'Arabie orientale, 76,7 millions contre 65,8. Sensible diminution en revanche à Singapour avec 29,8 millions contre 40,2 et des résultats plus ou moins variables pour les autres pays.

Le recul déjà enregistré il y a une année en Afrique s'est poursuivi en 1972 avec un total de ventes de 73,6 millions contre 86,9, soit de 15,3 %. Recul imputable au premier chef à l'Afrique du Sud où nos ventes tombent de 21,3 millions à 17,2, plaçant le Maroc au premier rang (avec Tanger) avec 17,9 millions contre 17,3, les variations en plus ou en moins restant généralement faibles pour les autres pays africains qui ne constituent d'ailleurs pas des marchés bien importants.

Faible diminution aussi en Océanie avec 35 millions contre 35,2, avec une réduction de 20,6 à 18,4 en Australie et une augmentation de 9,9 à 12 millions pour les possessions américaines en Océanie.

Ce survol des cinq continents montre une fois de plus que notre industrie horlogère défend partout ses positions et ne ménage pas ses efforts, dans des conditions souvent difficiles, en face d'une concurrence extrêmement active.

Philippe VOISIER

LA ZONE FRANC S'EFFILOCHE

Par son voyage dans quelques pays francophones d'Afrique qui lui réservèrent un accueil chaleureux, le président Georges Pompidou a tenu à resserrer les liens économiques et culturels existant entre Paris et le continent noir avant l'entrée du Royaume-Uni dans la CEE.

UNE ENTITÉ HISTORIQUE

Avant la Seconde Guerre mondiale, la France possédait le plus grand empire du globe après la Grande-Bretagne. Cet ensemble, orienté surtout vers l'Afrique, groupait des colonies, des protectorats, des territoires sous mandat et d'autres cédés à bail.

Si ces différents pays connaissent parfois leurs monnaies propres, la France fournissait sa garantie à tous ces moyens officiels de paiement qui formaient la « zone franc ». Ce groupement a conduit la Métropole à établir une subdivision de son commerce extérieur entre les échanges pratiqués avec les régions rattachées à la zone franc d'avec le mouvement des entrées et des sorties concernant le reste du monde.

Après 1945, la plupart des territoires d'outre-mer dépendant de la France ont obtenu leur autonomie et, par voie de conséquence, échappé à l'orthodoxie monétaire française. Aujourd'hui, seuls de mo-

destes lambeaux de cet ancien empire colonial utilisent encore le même moyen de paiement qu'à Paris : il s'agit des départements d'outre-mer de la Guadeloupe et de la Martinique. Un franc français de parité différente a cours en Guyane française, à l'île de la Réunion, en Nouvelle-Calédonie, dans les îles de la Polynésie et dans celles de Wallis et Fortuna.

L'ÉCLATEMENT

Les quatorze pays francophones de l'Afrique noire devenus indépendants autour des années soixante ont une monnaie identique qui s'appelle de franc de la Communauté financière africaine (CFA). Cette unité monétaire s'est détachée du franc français à plusieurs égards. En effet, l'introduction du franc lourd par la Banque de France, en 1960, n'a pas été suivie par les jeunes Etats précités. Par ailleurs, des Instituts d'émission locaux ou régionaux ont été créés indépendamment de Paris, sur la base d'un franc CFA. Il s'agit en particulier de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest groupant la Mauritanie, le Sénégal, la Côte-d'Ivoire, la Haute-Volta, le Togo, le Dahomey et le Niger ; un autre institut régional est la Banque centrale des Etats d'Afrique équatoriale réunissant le Cameroun, le Tchad, la République centrale

africaine, le Gabon et le Congo ; enfin, l'Institut d'émission malgache concerne Madagascar et les Comores. La Banque de la République du Mali complète cet ensemble.

Mais, de plus en plus, ces pays africains élargissent leurs relations commerciales à d'autres partenaires que la France ; il en résulte des accords commerciaux et des programmes d'investissements qui orientent ces Etats vers des directions nouvelles.

DÉFICITS COMMERCIAUX CHRONIQUES

Comme tous les pays dont l'économie primaire est encore prédominante, les Etats francophones d'Afrique éprouvent des difficultés insurmontables à équilibrer leur balance des capitaux.

Cette situation s'explique aisément par la nature des exportations qui concernent essentiellement des matières premières ou des produits peu élaborés pour lesquels la valeur ajoutée par la main-d'œuvre est minime, alors que les importations groupent surtout des produits industriels dont les prix sont enflés rapidement. Il n'est dès lors pas exagéré d'affirmer que le déséquilibre extérieur s'accroît si un effort d'industrialisation indigène n'est pas énergiquement mené.

Eric DU BOIS

Il en résulte une grande fragilité du franc CFA qui repose sur un ensemble de finances publiques en grave déséquilibre.

DES APPUIS CONCERTÉS

On imagine facilement les conséquences profondes qui résulteraient d'une banqueroute de ces moyens de paiement qui demeurent une attache économique et morale avec Paris. Consciente de ses responsabilités en l'espèce, la France accorde un appui financier important et durable à la communauté des Etats africains et malgache. En 1972, c'est une aide de 1560 millions de francs français qui aura été versée dans ce but par le Trésor de la Cinquième République. Le budget de 1973 prévoit en effet un subside de 1720 millions. L'effort est particulièrement intense dans l'assistance technique dont les Etats les plus démunis seront les premiers bénéficiaires. Par le truchement de la Banque européenne d'investissement et par le Fonds européen de développement de la CEE, une aide plus massive encore permet d'accélérer la mise en valeur de ces Etats africains.

Le déplacement africain du président Pompidou s'inscrit dans cette collaboration eurafricaine où la France tient à conserver la position première même après l'élargissement de la CEE.

Il faut trouver mieux que le blocage des prix et salaires

Dans son « Bulletin d'information » No 3 de 1972, le professeur H. Allemand, délégué aux questions conjoncturelles, traite notamment du problème de la politique des revenus en tant que moyen de lutte contre le renchérissement. Il le fait en ces termes :

« Maints pays ont tenté de contrôler et de discipliner l'aménagement des salaires, des prix et des bénéfices en édictant des réglementations officielles (ou en entérinant les accords d'applicabilité générale conclus entre les partenaires sociaux). Une telle politique des revenus, appelée à servir d'appui à la politique conjoncturelle dans sa lutte contre le renchérissement et l'inflation et pouvant de surcroît être instituée aussi à des fins de croissance et de redistribution, est inconciliable avec notre régime économique ; elle élimine en effet, par la fixation contraignante — légale ou conventionnelle — des prix, des salaires et des bénéfices, les mécanismes autorégulateurs de l'économie de marché sans les remplacer par quoi que ce soit de meilleur et de plus sûr.

« Malgré ces inconvénients majeurs, les autorités fédérales ont analysé, dès le milieu des années soixante, les problèmes que soulève la politique des revenus. Sans compter que, dans l'optique suisse, elle est incompatible avec notre système économique, il y a lieu notamment de considérer que nous manquons dans notre pays des données statistiques qui semblent indispensables pour résoudre les questions qui surgissent à ce propos (pour déterminer, par exemple, la productivité globale et par secteurs, ainsi que les relations coûts-prix qui existent à un moment donné). Même à l'étranger, où les enquêtes statistiques sont bien souvent plus perfectionnées que chez nous, leurs résultats sont fréquemment connus trop tardivement pour fournir les éléments d'appréciation nécessaires à la prise de décisions dans le domaine de la politique des revenus.

« C'est pour ces raisons et pour d'autres encore que, lors de la phase de surexpansion intervenue au début et au milieu des années soixante, l'on a renoncé en Suisse à un nouvel accord de stabilisation analogue à celui que les partenaires sociaux et les associations économiques faïtières avaient signé en 1948. Cette renonciation n'empêche évidemment pas le gouvernement d'avoir des entretiens avec les partenaires sociaux. De telles discussions se révèlent parti-

culièrement utiles lorsqu'elles permettent aux uns et aux autres de prendre plus nettement conscience des effets qu'exercent sur la conjoncture les revendications réciproques des partenaires sociaux en matière de revenus, tout en abandonnant au marché et à la concurrence la régulation des prix et des salaires.

« Signalons enfin que les expériences faites à l'étranger dans l'application de la politique des revenus n'incitent nullement à conclure que des interventions de ce genre sont recommandables. On ne saurait encore, il est vrai, porter un jugement sur le récent essai entrepris par les Etats-Unis. Mais les connaissances acquises dans ce domaine sont si nombreuses que nous pouvons nous abstenir d'attendre les résultats américains. Les Pays-Bas notamment ont pratiqué systématiquement, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale jusque vers le milieu des années soixante, une politique des revenus généralisée ; ils passent pour le pays européen le plus expert dans ce domaine. En se renseignant auprès des organes compétents à la Haye, l'on apprend que les blocages des prix et des salaires ne sont efficaces qu'à court terme, mais qu'à moyenne et longue échéance (c'est ce qui importe en l'occurrence), leurs effets sont problématiques parce que le renchérissement refoulé finit tout de même par briser ses digues d'une manière ou de l'autre.

« Le ministère néerlandais de l'économie a procédé à des évaluations aux fins de comparer les répercussions de l'aménagement contrôlé des prix et des salaires aux Pays-Bas avec celles de l'évolution, exempte de toute immixtion officielle, enregistrée en République fédérale d'Allemagne. Il est apparu qu'entre 1948 et 1970, la hausse des salaires a été à peu près du même ordre de grandeur (plutôt un peu moins prononcée aux Pays-Bas qu'en Allemagne), mais que la montée des prix a été sensiblement plus forte dans le premier que dans le second de ces pays. Les Néerlandais se sont également rendu compte qu'aucune politique des revenus n'est possible sans la participation méthodique des syndicats. Lorsque les groupements de salariés ont pris conscience du fait, au cours des années soixante, que les sacrifices imposés à leurs membres seraient considérables, ils ont tourné le dos à la politique des revenus, et tout le système de contrôle s'est effondré. »

Coût de la sécurité sociale

Du Service d'information des Groupements patronaux vaudois :

Au cours des deux prochaines années, la prévoyance sociale restera au premier plan de l'actualité suisse. Le nouvel article constitutionnel adopté par le peuple et les cantons, le 3 décembre 1972, implique l'élaboration d'une loi d'application. Celle-ci réglera les détails du nouveau régime des caisses de retraite qui seront obligatoires ; elle entrera en vigueur vraisemblablement en 1975. La re-

vision de la loi fédérale sur l'assurance-maladie est actuellement dans l'impasse ; elle va sans doute être remise en chantier sous peu.

Le coût de ces réformes peut-il être calculé d'ores et déjà ? Nombreux sont ceux qui se posent cette question. L'Office fédéral des assurances sociales a tenté — peu avant le scrutin du 3 décembre — d'estimer l'ensemble des charges résultant des assurances sociales en 1980. Voici le résultat de ses évaluations :

Branche d'assurance	en milliards de francs		en pour-cent des salaires	
	1970	1980	1970	1980
AVS-AI (y compris prestations complément.)	4,3	14,0	8,6	13,6
Prévoyance profes.	5,3	12,2	10,6	11,8
Assurance-Maladie	2,0	7,6	4,0	7,4
Assurance-accidents, etc.	1,3	2,8	2,6	2,7
Total	12,9	36,6	25,8	35,5

Il convient d'interpréter ce tableau avec prudence. La prévision des dépenses, exprimée en francs, se heurte à une inconnue : l'importance de la dépréciation monétaire. L'augmentation des charges de la prévoyance professionnelle sera lourde surtout pour les entreprises qui n'ont pas encore créé de caisses de retraite ou celles qui ne répondent pas aux futures exigences légales. Le tableau se borne à indiquer, en moyenne, l'équivalence — par rapport aux salaires — de l'ensemble des dépenses prévisibles, à la charge de l'économie soit directement par des cotisations, soit indirectement par l'impôt. Compte tenu de ces réserves, les chiffres

Un nouveau monde suivra-t-il les négociations du GATT ?

La rencontre au sommet des Neuf européens venant après la signature d'un important accord commercial entre les Etats-Unis et l'URSS et le voyage du premier ministre japonais en Chine et à un moment où le rétablissement de la paix dans le Sud-Est asiatique paraît, cette fois-ci, bien proche, offre une nouvelle occasion de constater qu'un nouveau monde est en train de se constituer, un nouveau cadre pour les échanges commerciaux en train de s'ébaucher.

A un tel moment, les hommes d'Etat comme les responsables économiques privés ont une même responsabilité, celle de faire en sorte que les changements en cours favorisent le développement économique mondial, ce qui suppose que le commerce international pourra continuer de croître dans des conditions favorables.

La Chambre de commerce internationale (CCI) note à ce sujet que « toutes les puissances industrialisées à économie de marché ont certes donné leur accord pour ouvrir, en 1973, cette grande négociation commerciale. Mais, comme l'a souligné à Madrid, le baron Hottinguer, président de la CCI :

« Nul n'ignore que cette négociation sera fatalement influencée par les divergences qui se manifestent de plus en plus clairement entre les intérêts américains et les intérêts d'une Europe en train de devenir le premier ensemble commercial du monde... »

Aussi paraît-il indispensable que les gouvernements abordent la grande négociation de 1973 avec la volonté d'insérer sans heurts les résultats de la construction européenne dans un effort de libé-

ration des échanges qui s'étendrait à l'ensemble des pays industriels et qui bénéficierait automatiquement aux pays en voie de développement. »

On peut, dans ces conditions, considérer comme positifs les termes du communiqué final de la conférence au sommet des « Neuf », en ce qui concerne les négociations commerciales. Les « Neuf » ne se sont-ils pas en effet prononcés, « afin d'assurer un développement harmonieux du commerce mondial », pour « une libération progressive des échanges internationaux » et « un dialogue constructif avec les Etats-Unis, le Japon, le Canada et les autres partenaires commerciaux industriels » tout en s'engageant à répondre « davantage que dans le passé à l'attente des pays en voie de développement » ? Positive encore est l'affirmation que « la Communauté attache une importance majeure aux négociations multilatérales dans le cadre du GATT ».

Mais ce serait céder à un optimisme facile que de croire que tout est désormais joué et que la négociation ne présentera pas de difficultés. Les « Neuf » n'ont-ils pas, par exemple, singulièrement limité leur prise de position en précisant que les mesures de libération devraient être prises « tout en respectant l'acquis communautaire » ? Les risques de cloisonnement et le protectionnisme subsistent donc. Ils ne seront surmontés que si chaque responsable prend conscience des perspectives exaltantes du Nouveau Monde, celui de la fin du XXe siècle, et aborde la négociation avec la ferme volonté d'aboutir à la libération des échanges internationaux. C.P.S.

Annuaire statistique de la Suisse 1972 Ed. Birkhäuser, Bâle

L'édition 1972 de l'Annuaire statistique de la Suisse vient de sortir de presse. Avec ses 661 pages bourrées de chiffres, c'est l'instrument de travail et de documentation indispensable à tous ceux qu'intéresse l'évolution de notre patrie dans tous les domaines : géographie, climat, état et composition de la population, agriculture et sylviculture, industrie et métiers, commerce, tourisme, transports et communications, accidents, paiements et crédits, assurances, comptes nationaux, budgets de ménage, prix, emploi, travail et salaires, forme juridique des entreprises, finances publiques, enseignement, arts, hygiène, gymnastique, sports, œuvres de secours, justice et politique.

A noter qu'on y trouvera, dans de nombreux tableaux, les données essentielles du recensement de la population de 1970.

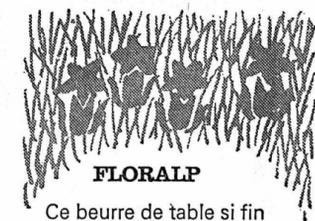
Le renchérissement en Europe

Il ressort de la statistique de l'OCDE qu'à la fin du 3ème trimestre 1972, l'indice des prix à la consommation était, dans les pays d'Europe, de 4,1 à 13,6 % supérieur à son niveau de la même période de l'année dernière. Le plus faible taux de renchérissement a été enregistré par la Grèce avec 4,1 %. On trouve ensuite la Belgique (5,4), le Luxembourg (5,9), la République fédérale d'Allemagne (6,2), la France (6,3), la Finlande, l'Autriche et la Suède (6,4), le Danemark (6,5), la Suisse (6,8), la Grande-Bretagne (7), les Pays-Bas (7,2), la Norvège et le Portugal (8,3), l'Irlande (8,9), l'Espagne (9,6) et l'Islande (13,7).

Au mois d'octobre, le taux d'inflation a continué de progresser dans pratiquement tous les pays. Il est ainsi monté à 6,4 % en Allemagne, à 6,8 en Italie, à 7 % en Autriche, à 7,3 % en Suisse, à 8 % en Grande-Bretagne et à 8,5 % au Pays-Bas.

Moins de mariages et de naissances d'étrangers en Suisse

D'après les résultats provisoires, on a enregistré en Suisse au premier semestre 1972, 16,9 % de moins de mariages entre étrangers que dans la même période de l'année dernière. Les naissances d'enfants étrangers sont elles aussi en baisse ; elles sont de 3,5 % inférieures à leur niveau du premier semestre 1971, et l'excédent des naissances (nombre des enfants nés vivants moins les décès) a été inférieur de 2,9 % au niveau du premier semestre 1971.



FLORALP

Ce beurre de table si fin ne gagne son nom et son titre de beurre surfin que par des contrôles rigoureux de la crème d'abord puis du beurre fabriqué.



Et, dans les restaurants soignés, vous trouvez l'excellent beurre Floralp en portions, dans de pratiques gobelets.

Le beurre, c'est encore un produit naturel.

GarilloTM

vient à point

Cigarillos véritables
20 p. 2.60
Caisson de 50 p. 7.50

HALLE DE GYMNASTIQUE

CORCELLES (NE)

Samedi 9 décembre 1972, dès 20 heures précises

GRAND MATCH AU LOTO

MAGNIFIQUES QUINES. Montres, corbeilles garnies, fer à repasser, rasoir électrique, jambons, etc.

Abonnements à 25 fr. pour toute la soirée (62 tours)

Idées-cadeaux Coop

Aux indécis

qui, à la veille de Noël, hésitent encore au sujet des cadeaux à choisir, Coop propose TAMARA, une série d'articles de voyage confectionnés avec soin, spacieux, de haute qualité et avantageux. Des cadeaux, enfin, qui ont tout pour plaire. Parce qu'à Noël, on songe déjà aux prochaines vacances!



Valise rouge, or ou noire sans courroie, 55 cm 60 cm, 62.- 65 cm, 65.- avec courroie, 70 cm, 75 cm, 85.-

59.-

Sac de voyage avec compartiment à chemises, rouge, or et noir, nouveau modèle, longueur du fond 45 cm

78.-

45.-

Sac de voyage rouge, or et noir, longueur du fond 44 cm, avec porte-adresse

42.-

Sac de ville, rouge, or et noir, longueur du fond 34 cm, avec compartiment extérieur

27.-

COOP

La Treille

Timbres coop ou 5 % rabais

JIM STARC

le cascadeur automobile des films

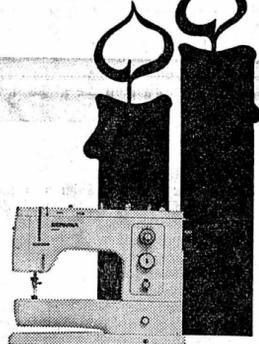
James Bond 007

dédicacera ses photos, offertes gratuitement demain samedi 9 décembre, de 9 h 30 à 17 h

au 3^{me} étage

armourins
neuchâtel

BERNINA



Offrir une Bernina pour Noël c'est offrir des années de plaisir

Faire sa mode soi-même, quel joli jeu! Sur Bernina la couture devient un plaisir: d'une extrême simplicité d'emploi, elle offre un choix irrésistible de points utiles et décoratifs.

Bernina
Simplement étonnante
Étonnamment simple

Centre de couture BERNINA

L. CARRARD

Epancheurs 9
NEUCHÂTEL

35.000

exemplaires

ce n'est pas une fois par mois mais

TOUS LES JOURS

le tirage *contrôlé* de la

Feuille d'avis de Neuchâtel

(Contrôlé par la société anonyme Recherches et études des moyens publicitaires, Zurich - Commission romande Lausanne)

CRANS
MONTANA

HOTEL BEAU SITE

Rénové, moderne et confortable, vue sur les Alpes valaisannes. Forfait en janvier par jour à partir de Fr. 36.- pension complète tout compris. Arrangements spéciaux pour famille. Famille J.-Ls Bonvin. Tél. (027) 7 33 12.

stick

usage prolongé en vogue sûr

100% de garantie

Le briquet à gaz sans problème

Prêt comptant Renco:

Le crédit rationnel

Le crédit Renco SA vous propose d'avantage:

- De l'argent comptant aux conditions les plus avantageuses - comparez avec notre tableau de mensualités!
- Libre choix du mode de remboursement pour tous les montants entre frs. 2000.- et frs. 20 000.-
- Paiement comptant rapide!
- Minimum de formalités - maximum de discrétion

Montant du crédit frs.	12 mens. de frs.	18 mens. de frs.	24 mens. de frs.	36 mens. de frs.	48 mens. de frs.	60 mens. de frs.
2 500.-	225.55	155.70	120.75	85.80		
5 000.-	451.15	311.40	241.50	171.60	136.65	
7 500.-	671.60	462.60	362.30	254.50	203.05	172.55
10 000.-	895.50	616.80	477.75	339.35	270.75	230.05

Veuillez m'envoyer de suite vos conditions pour un prêt comptant de frs.

Nom

Prénom

Rue

NP

Lieu

391

Crédit Renco SA

1211 Genève 1, 31, rue du Rhône
Téléphone 022 24 63 53
9001 St-Gall, Neugasse 26
Téléphone 071 23 39 28
8021 Zurich, Widdergasse 1
Téléphone 01 23 03 34

La vie nationale

Zurich: procès après le dramatique incendie du Burghoelzli

ZURICH (ATS). — Le procès intenté contre un ancien infirmier de l'hôpital cantonal psychiatrique de Burghoelzli, a débuté jeudi, devant le tribunal du district de Zurich. L'infirmier, âgé de 49 ans, est accusé d'avoir par son comportement, causé la mort de 28 patients âgés de 43 à 88 ans et d'avoir mis en danger la vie de 19 autres personnes le 6 mars 1971. L'accusé alléguait que l'incendie avait été provoqué par un vieux chauffage électrique installé à proximité d'une corbeille à papier.

Le prévenu avait suivi un apprentissage de boulanger, puis avait bifurqué dans la psychiatrie, comme infirmier, afin de se garantir une sécurité sociale. Depuis le 1er janvier 1972, il travaillait comme chef du matériel auprès des CFF.

Judi après-midi, la parole était aux représentants des parties.

Indice des prix de gros: 5,6% de hausse en une année

(CPS) (L'indice des prix de gros s'est inscrit à 120,6 points à fin novembre 1972 (1963 = 100). Il a ainsi progressé de 0,4% par rapport au mois précédent (120,1) et de 5,6% comparativement à novembre 1971 (114,2).

La montée de l'indice général est essentiellement imputable à des majorations sur les prix de quelques produits agricoles importants, majorations qui ont été particulièrement nettes pour les fruits oléagineux, les pommes de terre, de table, les légumes et les œufs. Ont, en outre, accusé de fortes hausses, la farine de poisson et de viande, l'huile de chauffage, le coton brut, la soie grège, le cuir de vachette, la fonte de fer et d'acier, le zinc et la robinetterie industrielle.

Par ailleurs, les prix de l'essence super, des tissus de coton, des peaux, du cuir à semelle, des peaux à doubler ainsi que de l'acier fin et de l'acier précieux ont légèrement augmenté. En revanche, on a noté des baisses sensibles sur les prix des agrumes, de la laine brute et peignée, des fils de laine, du bois d'œuvre, de la cellulose et du cuivre.

Déclaration Jolles sur l'accord avec la CEE

BERNE (ATS). — «Le résultat extrêmement réjouissant de la votation fédérale sur l'accord conclu entre la Suisse et la CEE constitue la confirmation de l'intérêt que représente la voie moyenne choisie entre l'abstention et l'intégration complète», a déclaré jeudi à Berne l'ambassadeur Paul-J. Jolles, à l'occasion de l'assemblée générale de la Fédération suisse des importateurs et du commerce de gros. La Suisse peut prendre maintenant une place honorable dans l'Europe en construction. D'importantes barrières sont désormais supprimées dans notre continent, sans que soient affectées les souverainetés nationales. Le directeur de la division du commerce, qui a qualifié encore l'accord de libre-échange réalisé avec Bruxelles, de fruit longuement mûri, rentrait de Paris, où il a participé à des pourparlers confidentiels au sein du comité exécutif de l'OCDE, au début de la semaine.

Au sujet de ces pourparlers, consacrés au problème d'une meilleure coordination du commerce mondial dans la perspective d'une réforme du système monétaire international, l'ambassadeur Jolles a déclaré: «De part et d'autre de l'Atlantique, on est convaincu que les discussions doivent reprendre malgré les difficultés». Pour réaliser la libéralisation du commerce mondial, il faudra encore beaucoup de patience et de progrès.

hockey sur glace

Smith quitte Berne

Le CP Berne a annoncé que son joueur canadien Brian Smith avait demandé à être libéré de son contrat. Smith, qui avait participé à l'ascension du club bernois en ligue A, a immédiatement regagné le Canada.

NORD-VAUDOIS

YVERDON

Projet de budget déficitaire

(c) Le Conseil communal d'Yverdon s'est réuni hier soir à 20 heures à l'hôtel de ville. Il a tout d'abord rendu hommage à M. Marcel Bürki, conseiller communal, récemment décédé. Le syndic annonça aux conseillers une augmentation des tarifs de l'électricité pour 1973, de l'ordre de 9%. Le projet de budget présenté prévoit aux dépenses 30.928.813 fr., aux recettes 30.754.034 fr., laissant apparaître un excédent de dépenses de 174.779 francs. Un crédit complémentaire de 67.000 fr. pour l'installation du chauffage central au château est accepté ainsi qu'une demande de crédit de 229.000 fr. pour travaux divers pour le service de l'électricité. Election du bureau pour 1973: M. Paul Chevalley est nommé président du Conseil pour 1973 (radical) par 75 voix sur 92; premier vice-président: M. Hubert Lavanchy (libéral) 67 voix; deuxième vice-président: M. Constant Roulin (socialiste) 73 voix.

Au tribunal de police

(c) Le tribunal de police a condamné à 8 jours de prison ferme L.D., de Sainte-Croix pour ivresse au guidon et violation d'une règle de la circulation. Le permis lui a été retiré pour une durée de 15 mois. Le taux d'alcoolémie était de 2,02‰. Le même tribunal a condamné à 20 jours de prison avec sursis, L.A., d'Yverdon, pour vol d'usage, violation des règles de la circulation, circulation sans permis de conduire. Le coupable s'était emparé d'une voiture avec laquelle il se rendait à Ependes, sortit de la route et termina sa course dans un ruisseau. Résultat: 2300 fr. de dégâts. Le permis provisoire de cet accusé lui a été retiré pour une durée indéterminée.

YVONAND

Pour l'épuration des eaux

(c) Le Conseil communal d'Yvonand, présidé par M. A. Fluck, a voté un crédit de 345.000 fr. pour l'épuration des eaux. La municipalité s'est arrêtée au système monobloc et la station s'harmonisera parfaitement avec le paysage.

A la Société coopérative de Baulmes

(c) La Société coopérative de Baulmes, qui s'est détachée de Coop-Suisse, a siégé. M. Armand Savary, président du conseil d'administration, a dit sa confiance puisque le chiffre d'affaires présenté à l'occasion de l'exercice écoulé représente une somme de près d'un million de francs, en augmentation de 145.000 fr. environ. Ce résultat magnifique permet une ristourne de 10%, soit un montant de 92.500 francs. Quelques petites sociétés locales se sont détachées de Coop-Suisse, désirent garder leur autonomie jusqu'à maintenant les résultats paraissent probants.

VILLE DE NEUCHÂTEL

Pour les petits: «Le compagnon de voyage»

Au royaume des enfants, la crise du théâtre est inconnue: mercredi après-midi, ils furent plusieurs centaines d'enfants à se disputer les places du Centre culturel, il fallut doubler les deux séances primitivement prévues pour satisfaire le plus grand nombre possible. Quel était le motif de cet enthousiasme? Un trop rare spectacle de marionnettes, monté par un groupe d'adolescents de Neuchâtel, sous le nom de «Théâtre des Poudrières».

En première partie, le jeune illusionniste Daniel Bruger doit à peine défendre son numéro devant un public sceptique et chahuteur. Des exclamations fusent, les déris jaillissent, mais les jeunes spectateurs savent admettre que leur mauvaise grâce peut être battue et applaudissent celui qui suit les étonner. La suite du spectacle est accueillie avec le même esprit frondeur, mais rapidement, «Le Compagnon de voyage» et son ami Jean, héros d'un conte d'Andersen, captivent l'attention. Le jeu est vif, le castelet à deux scènes permet une évolution rapide de l'intrigue, sans pesants temps morts. De la campagne à la ville, bientôt au palais de la princesse et à l'autre du sorcier, Jean et son compagnon donnent vie à un texte plein de poésie, peut-être un peu difficile parfois pour des enfants en pleine effervescence. L'action plus vive ramène le calme de l'attention; chacun savoure pleinement la fantastique rossée que le compagnon inflige au dragon d'abord, au sorcier ensuite.

Tout a été construit, ordonné, animé par les jeunes du Groupe des Poudrières. Tout est fort bien fait. Les décors, réalistes, ont parfois une touche poétique, voire inquiétante. Les marionnettes, Jean avec ses yeux bleus étonnants, le sorcier avec une vraie tête à faire peur, donnent une réelle épaisseur aux personnages. Un excellent moment pour les enfants, dont la présence et l'enthousiasme prouvent qu'ils ne dédaignent pas les formes traditionnelles de divertissements et de spectacles.

C. G.

Tôles froissées

Deux accidents, qui n'ont fait que des dégâts aux carrosseries, se sont produits hier soir à Neuchâtel. Vers 18 h tout d'abord, les voitures de MM. R.B. et B.D. de la ville, sont entrées en collision devant le No 33 de l'avenue du 1er Mars. A 22 h, un automobiliste de Winterthur, M. M.C. n'a pas accordé la priorité à une voiture conduite par un habitant de la ville, M. G.S., alors qu'il quittait la rue Coulon pour s'engager avenue du 1er-Mars.

VIGNOBLE

Le législatif de Marin-Epagnier adopte un budget déficitaire

(c) Le Conseil général de Marin-Epagnier a siégé hier soir à la Maison de commune, sous la présidence de M. Maurice Wermeille. Après avoir refusé une modification de l'ordre du jour proposée par le groupe socialiste, l'assemblée a approuvé le budget de 1973 qui présente un déficit de 166.393 francs. Un crédit de 530.000 fr. pour la construction d'une canalisation d'égout de la rue des Tertres au chemin Robinson et traversant la propriété de Préfargier, a été voté à l'unanimité, sans discussion. Après un débat nourri, un rapport du Conseil communal tendant au maintien d'une participation des parents au jardin d'enfants a été approuvé par 25 voix contre 10. A la suite des communications du Conseil communal, plusieurs interpellations ont été présentées dans les divers. Nous y reviendrons.

VAL-DE-RUZ

VALANGIN

Pour les jeunes gymnastes

(c) Le comité des pupilles et pupilles a décidé de lancer une souscription en faveur des jeunes gymnastes, des dépenses importantes étant envisagées pour l'acquisition de nouveaux engins. D'autre part, le Noël de la société a été fixé au 17 décembre.

Autour du monde en quelques lignes

Un marin condamné pour l'incendie du «Forrestal»

NORFOLK (Virginie) (AFP). — Un marin de 19 ans, Jeffrey Allison, a été reconnu coupable jeudi de sabotage à bord d'un navire et condamné à cinq ans de prison par un tribunal militaire de Norfolk, en Virginie.

Le sinistre qui avait éclaté le 10 juillet à bord du porte-avions «Forrestal» ancré à Norfolk avait fait 7,5 millions de dollars de dégâts. C'est l'acte de sabotage le plus grave de l'histoire de la marine américaine. Il avait immobilisé le navire pendant deux mois.

Le jeune marin était passible de la prison à vie mais le procureur avait demandé une peine maximum de vingt ans de prison. Jeffrey Allison a également été reconnu coupable de possession de mesaline et de LSD.

Accord indo-pakistanaï

LAHORE (Reuter). — L'Inde et le Pakistan sont finalement parvenus à régler leurs divergences sur le tracé de la ligne de cessez-le-feu au Cachemire à l'issue des négociations qui ont duré toute la journée, jeudi, entre les chefs d'état-major des deux pays.

Ces négociations étaient dans l'impasse depuis deux mois. Un communiqué officiel annonçant l'accord déclare que le général Sam Manekshaw, pour l'Inde, et le général Tikka Khan, pour le Pakistan, ont fixé au onze décembre à Suctgarh (Pakistan) la signature par les commandants militaires des deux pays des documents établissant la ligne de contrôle.

Rupture d'un oléoduc sur l'Elbe

STADE (Basse-Saxe) (AFP). — Un caboteur allemand de 490 tonneaux a heurté et démolit un oléoduc du port pétrolier de Stade, au nord-ouest de Hambourg. Trois tonnes de pétrole se sont écoulées dans le fleuve. Les dégâts matériels ont été provisoirement estimés à deux millions de marks.

Treize soldats tués par une explosion en Yougoslavie

LJUBLJANA (AP). — Treize militaires ont été tués et cinq autres personnes grièvement blessées mercredi par une explosion qui s'est produite dans des conditions encore mal définies dans une école désaffectée d'un village de Slovénie.

Selon l'agence Tanyoug, un détachement de 15 soldats participant à la construction d'une route près de Grgarske Ravne était cantonné dans le bâtiment qui a été complètement détruit par l'explosion d'une charge d'ammoniac, un puissant explosif utilisé dans les travaux de construction.

Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes de la déflagration, et le fait qu'elle n'ait été rendue publique qu'avec un retard de 24 heures peut laisser supposer que les autorités yougoslaves n'ont pas écarté la possibilité d'un sabotage.

Trois techniciens civils chargés de superviser la construction de la route, près de la frontière italienne, ont été arrêtés par les autorités de Nova Gorica, située en face de la ville italienne de Gorizia.

Nouvelles économiques et financières

De la loi von Moos à la loi Furgler

Du service d'information des groupements patronaux vaudois:

L'arrêté fédéral instituant le régime de l'autorisation pour l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées à l'étranger porte la date du 23 mars 1961. Il est connu sous le nom de «loi von Moos». A Berne, ce texte est jugé insuffisant: les autorités cantonales auraient fait preuve d'une excessive complaisance dans l'application.

Depuis le 26 juin 1972, le régime de l'autorisation est remplacé par celui de l'interdiction, pour une durée limitée. Fondé sur l'arrêté fédéral sur la sauvegarde de la monnaie du 8 octobre 1971, l'arrêté du Conseil fédéral interdit «le placement de fonds étrangers dans des immeubles en Suisse».

Le Conseil fédéral profite du régime d'exception actuel pour reviser la «loi von Moos». Un projet a été élaboré qui

est déjà baptisé «loi Furgler». L'entrée en vigueur est prévue pour le mois de juillet 1973, «si la situation monétaire le permet». Le nouveau texte prévoit des critères d'autorisation plus sévères et plus restrictifs; il prétend aussi restreindre les compétences des cantons qui seront soumis à une surveillance renforcée de la Confédération.

Lorsqu'il présente les grandes lignes de son projet de loi, M. Kurt Furgler déclara que les nouvelles dispositions n'étaient pas inspirées par des sentiments xénophobes. Il n'en demeure pas moins qu'un Suisse peut acheter une maison, un appartement ou une partie d'hôtel en France, en Espagne, en Grèce et dans de nombreux autres pays. Aujourd'hui, l'étranger ne peut pas acquérir le moindre studio en Suisse; lorsque la nouvelle loi sera en vigueur, il le pourra peut-être, mais très difficilement. Si ce

n'est pas de la xénophobie, ça lui ressemble.

Le message du Conseil fédéral montre que les cantons des Grisons, du Tessin, de Vaud et du Valais sont particulièrement visés par la «loi Furgler». Ce n'est pas étonnant, ces cantons ayant une vocation touristique évidente. Les restrictions touchant principalement les régions touristiques, il convient de ne pas oublier deux données essentielles:

— le tourisme constitue un des principaux secteurs de l'économie suisse;

— sans les hôtes étrangers, les activités touristiques seraient réduites à peu de chose.

Cela étant rappelé, il importe également de prendre conscience de l'évolution des formes d'hébergement. Les hôtes suisses et étrangers désirent aujourd'hui pouvoir disposer d'un appartement ou d'un studio. Même les hôtels s'adaptent à ce besoin nouveau: ces hôtels modernes, maillons de chaînes internationales, vendent toutes leurs «cellules» (chambres ou studios) à des particuliers; ces «clients-proprétaires» bénéficient d'avantages déterminés, dans tous les hôtels de la même chaîne; entre leurs séjours, leurs propriétés sont louées à d'autres clients.

Ces nouvelles formes d'accueil présentent de multiples avantages. Elles facilitent le financement de constructions modernes, car l'investissement est assuré par une multitude de propriétaires. Elles assurent une clientèle régulière et fidèle. Elles permettent de réduire la main-d'œuvre au minimum indispensable.

Comme le tourisme suisse n'est guère imaginable sans les hôtes étrangers, il faut bien permettre à ces derniers de participer à l'adaptation des stations touristiques. Et les autorités cantonales doivent être en mesure de juger de ce qui est admissible; la tutelle fédérale est intolérable.

Les artisans de la future «loi Furgler» seraient bien inspirés de tenir compte de ces réalités et de ces nécessités.

G.P.V.

MESURES DE RELANCE DE L'ECONOMIE ITALIENNE

Le gouvernement italien a pris un ensemble de mesures destinées à relancer l'économie. Un décret-loi, immédiatement applicable, porte de 500 à 750 millions de lires le montant des crédits à l'exportation. Ainsi, la majorité des demandes de crédit des exportateurs pourra-elle être honorée.

Des mesures de garantie de change, d'amélioration de la propagande touristique, de promotion de la modernisation des activités des petits commerçants complètent ce nouvel effort de l'équipe gouvernementale pour remettre en route la machine économique.

BULLETIN BOURSIER

NEUCHÂTEL

	6 déc.	7 déc.
Banque nationale	575.—	570.— d
Crédit foncier neuchâtel.	825.— d	835.— d
La Neuchâteloise ass. g.	350.— d	350.— d
Gardy	135.— d	135.— d
Cortaillod	3350.—	3325.—
Cossonay	2400.— d	2400.— d
Chaux et ciments	730.—	720.— d
Dubied	1500.— d	1500.— d
Ciment Portland	3250.— d	3100.— d
Interfood port.	6850.— d	6800.— d
Interfood nom.	1325.— d	1300.— d
Navigation Niel priv.	65.— d	65.— d
Nivard - Perregaux	810.— d	810.— d
Pallard port.	435.—	435.— d
Pallard nom.	140.— d	130.— d

LAUSANNE

Banque cant. vaudoise	1450.—
Crédit foncier vaudois	960.—
Innovation	—
Ateliers constr. Vevey	490.—
La Suisse-Vie ass.	3100.—
Zyma	2675.—

GENÈVE

Grand Passage	630.—	650.—
Charmilles port.	790.—	775.—
Charmilles nom.	—	—
Physique port.	410.—	400.—
Physique nom.	280.—	295.—
AKZO	85.—	85.25
Philips	63.—	63.50
Royal Dutch	146.50	147.—
Monte-Edison	3.20	3.25
Olivetti priv.	10.40	9.95
Allumettes B	138.—	134.—
S. K. F. B.	250.—	247.—

BALE

Pirelli Internat.	—	212.—
Baloise-Holding	—	255.—
Ciba - Geigy port.	2590.—	2580.—
Ciba - Geigy nom.	1485.—	1500.—
Ciba - Geigy bon	2330.—	2315.—
Sandoz	3775.—	3775.—
Hoffmann-L. R. 110	—	19050.—

ZURICH

Swissair port.	614.—	610.—
Swissair nom.	680.—	680.—
Union banques suisses	4290.—	4290.—
Société banque suisse	3850.—	3860.—
Crédit suisse	4020.—	3970.—
Bque Hyp. com., port.	1850.— d	1850.— d
Bque Hyp. com., nom.	1750.— d	1750.— d
Banque pop. suisse	2260.—	2240.—
Bally	1060.—	1220.—
Electro Watt	3170.—	3170.—
Motor Colombus	1620.—	1625.—
Hale-Suisse	267.—	268.—
Réassurances Zurich	2650.—	2660.—
Winterthur ass. nom.	1095.—	1090.—
Zurich ass.	7600.—	7600.—
Alu. Suisse port.	1850.—	1855.—
Alu. Suisse nom.	855.—	860.—
Brown Boveri	1160.—	1165.—
Saurer	1840.—	1830.—
Fischer	1085.—	1085.—
Landis & Gyr	1490.—	1490.—
Lonza	2055.—	2050.—
Nestlé port.	3915.—	3980.—
Nestlé nom.	2440.—	2400.—
Sulzer	3500.—	3475.—
Alcan	85.50	87.50
Am. Tel. & Tel.	195.50	196.50
Canadian Pacific	58.75	58.50
Du Pont	656.—	660.—
Eastman Kodak	530.—	538.—
Ford Motors	293.—	293.50
General Electric	262.50	263.50
General Motors	309.—	309.—
I.B.M.	1500.—	1498.—
International Nickel	121.—	122.—
Kennecott	90.25	89.25
Litton	55.75	57.25
EXXON	330.—	332.—
Union Carbide	189.—	190.—

PARIS

Air liquide	329.—	330.—
Aquitaine	404.—	405.—
Cim. Lafarge	219.90	225.20
Citroën	93.—	94.—
Fin. Paris Bas	217.—	218.—
Fr. des Pêtr.	201.60	204.—
L'Oréal	2145.—	2135.—
Machines Bull	72.10	74.30
Michelin	1724.—	1765.—
Péchiney	136.—	136.10
Perrier	284.—	290.—
Peugeot	452.—	460.—
Rhône - Poulenc	173.—	174.—
Saint-Gobain	173.50	177.—

PARIS

Air liquide	329.—	330.—
Aquitaine	404.—	405.—
Cim. Lafarge	219.90	225.20
Citroën	93.—	94.—
Fin. Paris Bas	217.—	218.—
Fr. des Pêtr.	201.60	204.—
L'Oréal	2145.—	2135.—
Machines Bull	72.10	74.30
Michelin	1724.—	1765.—
Péchiney	136.—	136.10
Perrier	284.—	290.—
Peugeot	452.—	460.—
Rhône - Poulenc	173.—	174.—
Saint-Gobain	173.50	177.—

LONDRES

Anglo American	317.—	—
Brit. & Am. Tobacco	289.—	288.50
Brit. Petroleum	538.—	538.50
De Beers	310.—	—
Electr. & Musical	189.—	187.—
Imp. Chemical	292.—	288.—
Imp. Tobacco	104.50	105.—
Rio Tinto	216.—	216.50
Roan C.M.	—	—
Shell Transp.	358.—	358.—
Western Hold.	9-7/8	—
Zam. Anglo-Am.	198.50	—

FRANCFORT

A. E. G.	153.—	153.30
Audi NSU	—	—
Bad. Anilin		

Giscard d'Estaing lance un emprunt « Pinay » de cinq milliards avec garantie européenne

Avec une mise en scène spectaculaire (déclarations à l'Assemblée nationale et au Sénat du ministre des finances, suivies d'une conférence de presse, discours radiotélévisé du premier ministre, débat à la télévision entre M. Giscard d'Estaing et des journalistes spécialistes des affaires économiques) le gouvernement français a lancé jeudi son plan de lutte contre l'inflation.

Notre téléphone de Paris

La mesure la plus importante est le lancement d'un grand emprunt national « avec garantie européenne », une sorte d'emprunt « à la Pinay », d'un montant de cinq milliards au taux d'intérêt

de 7,5%. Cet emprunt remboursable en quinze ans est destiné à « éponger » une partie des liquidités monétaires. Antoine Pinay avait déjà eu recours à l'emprunt (un emprunt indexé sur l'or et non imposable) en 1952 et 1958.

Pour ce nouvel emprunt, la « garantie européenne » est en fait une indexation sur l'unité de compte européenne, c'est-à-dire sur la valeur or du dollar avant sa dévaluation.

Mais, dans le climat préélectoral actuel, l'emprunt constituera aussi une sorte de référendum sur le degré de confiance de l'opinion publique envers le pouvoir.

COUP DE FREIN

Les autres mesures financières du plan sont également « classiques » : augmentation du taux d'intérêt servi aux épargnants, freinage de la distribution du crédit aux entreprises et aux particuliers, pour les achats à tempérament qui se sont dangereusement gonflés ces derniers mois, etc., mais « freinage » calculé, afin de ne pas freiner aussi l'activité industrielle.

Le second volet du plan concerne la hausse des prix. Un blocage autoritaire des prix (et des salaires par voie de conséquence) a été écarté aussi bien en rais-

son de l'inefficacité dans le passé d'une telle mesure et de son extrême impopularité chez les commerçants et artisans toujours en ébullition. MM. Pompidou et Giscard d'Estaing se sont arrêtés à une suppression (pour la viande) et à une diminution (pour d'autres produits alimentaires) de la TVA.

SIX MOIS

Mais cette suppression de la TVA pour la viande (7%) et pour certains produits alimentaires et pharmaceutiques (réductions de 2 à 10% des divers taux de TVA) ne durera que six mois.

Cependant, d'une façon générale, la TVA pour tous les produits et services est diminuée. Son taux le plus élevé passe de 23 à 20%, le plus bas de 7,5 à 7%.

En ce qui concerne la viande, on estime que la suppression des 7% de la TVA aboutira à une stabilisation des prix de détail dont la tendance est à la hausse plutôt qu'à une diminution du prix de vente au détail. Les commerçants sont invités à répercuter les baisses de la TVA sur leurs prix qui ne devront pas augmenter pendant les trois prochains mois.

LES SALAIRES

Le troisième volet a un caractère

« social ». L'échelle mobile des rémunérations salariales indexée sur le coût de la vie réclamée par certains syndicats ouvriers étant jugée inacceptable parce que constituant un facteur inflationniste, le gouvernement entend proposer aux patrons du secteur privé d'appliquer un système de « contrats » analogue à celui qui est pratiqué par l'Etat dans le secteur public et nationalisé.

Pratiquement, le contrat type prévoirait une hausse des salaires de 6% en 1973 sous réserve que la hausse du taux d'inflation ne dépasserait pas 4%. Bien entendu, des clauses de sauvegarde sont prévues pour le cas où le pari du gouvernement sur ce taux de 4% serait un échec.

Le ministre des finances et le premier ministre ont lancé aux Français dans la soirée de jeudi, un appel au civisme et à la discipline : « Seules la confiance de tous les Français et leur coopération totale avec le gouvernement permettront à celui-ci de juguler l'inflation. »

Jean DANÈS



(Téléphoto AP)

Ce n'était pas du cinéma

ROME (AP). — L'acteur français Pierre Clementi, qui a été acquitté des accusations de détention de drogue pesant sur lui, après 16 mois d'incarcération ainsi que nous l'avons annoncé, a été invité jeudi par la police à quitter l'Italie.

Le service des étrangers à la police de Rome a précisé que la décision a été

prise parce qu'au moment de son arrestation, Clementi se trouvait depuis un mois déjà dénué de permis de séjour. Désormais, il pourra retourner en Italie pour tourner, s'il obtient un permis de travail. On voit ici l'acteur entre deux policiers au cours de l'audience. Près de lui sa co-accusée Anna Lauricella.

Rien encore de réglé entre négociateurs américains et nord-vietnamiens à Paris

WASHINGTON (AFP). — Même si M. Kissinger parvient cette semaine avec M. Le Duc-tho à un accord sur les conditions de paix au Viet-nam — comme le bruit en court à Paris — rien ne sera signé immédiatement, laisse-t-on entendre dans les milieux officiels américains.

Il est plus vraisemblable que M. Kissinger reviendra à Washington pour soumettre au président Nixon le texte complet de l'accord négocié avec Hanoï. Il est également probable que M. Kissinger ou le général Haig, son principal adjoint, se rendra ensuite à Saigon pour tenter de faire accepter l'accord par le président Thieu avant qu'il soit annoncé.

La Maison-Blanche continue à observer la mutisme le plus complet sur les rumeurs optimistes qui parviennent de Paris depuis la reprise des pourparlers entre M. Kissinger et les Nord-Vietnamiens. Le porte-parole de la Maison-Blanche a simplement annoncé que d'intenses communications avaient eu lieu entre le président Nixon et son conseil-

ler après la longue session de négociations de mercredi à Paris.

On rappelle dans les milieux officiels que le président Nixon a toujours dit qu'il ne ferait pas la paix avec que les négociations aient abouti à un règlement juste, honorable et durable. Il a souvent été expliqué à Washington que la « paix dans l'honneur » recherchée par M. Nixon implique son acceptation par le gouvernement de Saigon afin que les Etats-Unis ne donnent pas l'impression d'avoir abandonné leur allié.

CEPENDANT

Cela ne signifie pas, dit-on dans les mêmes milieux, que M. Nixon laissera au président Thieu le pouvoir d'opposer son veto à la paix aussi longtemps qu'il ne sera pas pleinement satisfait des conditions du règlement politique et militaire négociées par M. Kissinger.

Signalons que Mme Binh, ministre des affaires étrangères du GRP, a tenu d'ailleurs à affirmer qu'il n'y avait aucun fondement aux rumeurs d'une paix imminente au Viet-nam, en raison des ob-

jections soulevées par le général Thieu « à l'instigation des Américains ».

POURQUOI ?

On a également noté que M. Schumann, ministre français des affaires étrangères, revenu pour l'occasion de Bruxelles, s'était entretenu, pendant 70 minutes avec M. Kissinger au Quai-d'Orsay, tout en prenant beaucoup de notes.

C'est tout ce qu'on a pu apprendre de cet entretien, car à sa sortie du Quai-d'Orsay, pressé de questions par les nombreux journalistes qui l'attendaient, M. Kissinger n'a répondu que : « I can't... I can't... » (je ne peux pas, je ne peux pas)...

L'Ulster et les roquettes russes

LONDRES (AP). — M. Heath, premier ministre a révélé devant le parlement que le gouvernement a pris contact avec l'ambassade soviétique à Londres pour demander l'aide de Moscou afin de découvrir qui fournit l'IRA en roquettes de fabrication soviétique.

Ces roquettes perfectionnées ayant une portée de 200 mètres et pouvant percer le blindage d'un char, ont fait leur apparition pour la première fois en Ulster le 28 novembre dernier par une série de 15 attaques qui ont notamment provoqué la mort d'un policier.

Malgré les ennuis du départ, Apollo sera exact au rendez-vous lunaire

Le départ ne s'est pas déroulé sans incident — nous l'avons dit — et l'on a craint un moment que le lancement ne soit repoussé. Un ordinateur qui avait refusé d'enregistrer un signal manuel donné par les techniciens avait entraîné l'arrêt du compte à rebours moins d'une minute avant que le lancement ne soit tenu compte des données de l'ordinateur défaillant.

QUELQUES PROBLEMES

Après avoir tourné pendant trois

heures autour de la Terre, les astronautes ont remis à feu le troisième étage de la fusée.

Dans l'espace, les astronautes ont dû surmonter deux petits problèmes. Le système d'alarme de la cabine s'est mis à retentir lorsque certains interrupteurs étaient actionnés. En outre, Cernan a signalé qu'un loquet verrouillant le module de commande au module lunaire ne fonctionnait pas bien.

Le centre de contrôle a annoncé cependant que le mauvais fonctionnement du système d'alarme n'était pas suffisamment grave pour perturber la demi-minute avant la mise à feu des fusées de Saturne 5.

Luttant contre le temps, les ingénieurs de Cap-Kennedy et du centre spatial Marshall à Huntsville ont finalement réussi à localiser l'incident et à « ramener à la raison » l'ordinateur.

La fusée a décollé à 6 h 33 au lieu de 3 h 53. Une heure plus tard le vol aurait dû être remis au lendemain.

L'incident s'est produit exactement 22 secondes avant la mise à feu des fusées. Les techniciens ont découvert alors que la pressurisation automatique du réservoir d'oxygène au troisième étage de la fusée ne s'était pas faite. Des commandes manuelles furent actionnées mais l'ordinateur refusa d'enregistrer ce signal.

Le compte à rebours reprit une heure plus tard, à 22 minutes de l'heure H. Cependant, au bout de 14 minutes, les opérations furent de nouveau suspendues.

Finalement, les ingénieurs du centre de Huntsville parvinrent à mettre au

point et que le loquet récalcitrant remplirait finalement son office.

Cernan et Schmitt conduiront le module lunaire « Challenger » jusqu'à une aire d'atterrissage. « Challenger » doit se poser à 20 h 55 comme prévu lundi à l'endroit baptisé « Taurus-Littrow ». Selon les géologues, les astronautes pourraient y découvrir les roches les plus vieilles et les plus jeunes qui existent sur la Lune.

mission et que le loquet récalcitrant remplirait finalement son office.

Cernan et Schmitt conduiront le module lunaire « Challenger » jusqu'à une aire d'atterrissage. « Challenger » doit se poser à 20 h 55 comme prévu lundi à l'endroit baptisé « Taurus-Littrow ». Selon les géologues, les astronautes pourraient y découvrir les roches les plus vieilles et les plus jeunes qui existent sur la Lune.

UN FAIT PAR JOUR

Préambule

On le dit : tout va finir. Alors, comment cela a-t-il commencé ? Il y a longtemps que le Viet-nam saigne. Longtemps que des milliers d'hommes, des milliards de dollars et des millions de tonnes de bombes font de ce pays, l'antichambre du diable. Pourquoi, en ce 9 mars 1945, à un pétales du printemps, la machine de guerre s'est-elle mise en branle ? Il faut le dire.

Le Viet-nam a connu sa guerre de 30 ans parce que, en Asie, dès 1940, ce fut la faille de l'homme blanc. Parce que, pendant 4 ans, les conquérants du général Tojo s'en sont allés à la cueillette de l'Extrême-Orient, bousculant les anciennes valeurs, ridiculisant les nations occidentales, faisant partout constater leur faillite. Pourquoi ? Parce que toutes ces années d'absence, les Français, les Anglais, les Hollandais, avaient rêvé de leurs possessions volées et cru qu'il suffirait de quelques canonniers et de quelques pendus pour que tout rentre dans l'ordre.

Tout comme avant. Seulement voilà. La Malaisie du caoutchouc et de l'étain n'était plus, ne serait jamais plus pour les Anglais, une « usine à dollars ». Et quand les Hollandais revinrent vers leurs possessions lointaines, ils s'aperçurent qu'ils ne pouvaient plus, à 8 millions, tenir sous leur empire 70 millions d'Asiatiques. Pourquoi encore ? Roosevelt n'aurait-il pas dit que cette guerre devait marquer « le commencement de la fin des empires coloniaux » ? Celui des autres, bien entendu. « Vous avez dans le sang, disait-il à Churchill, des siècles de domination. Vous ne pouvez pas comprendre que les libertés doivent s'étendre à tous les peuples. »

Quelles libertés ? Il y a une autre raison pour laquelle le Viet-nam a tant souffert et sans doute n'a pas fini de souffrir. Pendant quatre ans, les Blancs de Singapour furent, chaque matin, balayés les rues. Ce sont des choses qui se remarquent. Et dont on se souvient jusqu'à Hanoï et même à Saigon. Pourquoi cette guerre de 30 ans au Viet-nam ? Mais, pourquoi, dans cette Thailande tant chérie aujourd'hui, se passa-t-il tant de choses ? Il est vrai qu'à l'époque, la Thailande ne s'appelait que le Siam. Seulement, dans ce pays aujourd'hui porte-avions de la puissance américaine, des milliers de Blancs sont morts en posant, sous un soleil qui n'était pas le leur, les traverses de la voie ferrée devant relier la Birmanie à la Malaisie, deux citadelles de la puissance japonaise.

Comment les graines de la révolte n'auraient-elles pas poussé dans les rizières du Viet-nam, alors que pendant 4 ans, les Hollandaises d'Indonésie nettoyaient les... folles des soldats japonais mourant de faim dans les camps de concentration du vainqueur. Comment ne pas croire que tout était possible, au spectacle de ces Européens venant supplier leurs bourreaux de les protéger contre la vague des révolutions ? Comment ne pas être sûr du succès, en assistant au triste retour des puissances coloniales, l'une bousculant l'autre, pour avoir la meilleure part du gâteau d'Asie.

C'est de Bandoeng que s'envola la charte du tiers monde. Les Viet-nam ont pas oublié que c'est là aussi, que tant d'Anglais et de Hollandais furent écartés par les partisans de Soukarno, alors que dans les rues de Sourabaya défilait le triste cortège des femmes blanches suppliciées.

Le premier coup de poignard a été donné par un Japon à cinq mois d'Hiroshima. Le 9 mars 1945, les Japonais remettent à l'amiral Decoux le fameux ultimatum dont le dernier paragraphe devait être écrit quelques années plus tard dans la cuvette de Dien Bien-Phu. 38.000 soldats français dont 8.000 Européens devaient accepter de passer sous commandement japonais. Bien sûr que Decoux refusa, mais le lendemain, l'Indochine française était morte. Aussi morte que ces centaines de soldats français prisonniers, mais encore VIVANTS, servant de mannequins d'assaut à la baïonnette pour les soldats japonais qui n'avaient encore jamais été à pareille fête... L. GRANGER



Qu'y a-t-il derrière les sourires de Kissinger et de Schumann ?

(Téléphoto AP)

Washington, Londres et Paris : des ambassades en Allemagne de l'Est

BRUXELLES (AP). — Les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France sont convenus d'ouvrir des ambassades en Allemagne de l'Est après la ratification par Bonn du traité fondamental conclu entre les deux Etats allemands, apprenait-on à Bruxelles, de sources officielles ouest-allemandes.

Le traité doit être signé le 21 décembre et, sauf imprévu, on s'attend dans les milieux officiels américains que la procédure de ratification soit complétée en avril ou en mai.

Il a été également décidé que, pendant l'intervalle entre la signature et la ratification, les alliés occidentaux seront libres de prendre des contacts préliminaires avec les autorités est-alleman-

des pour régler des questions annexes telles que le traitement des diplomates, la restitution de biens et la double nationalité.

PAS DE RETRAITS, MAIS...

Le président Nixon a promis jeudi, dans une lettre lui au Conseil des ministres des affaires étrangères de l'Allemagne atlantique, que les Etats-Unis maintiendraient et amélioreraient leur force de 300.000 hommes en Europe.

« Pour leur part, les Etats-Unis renouvelleront l'engagement que, à condition d'une attitude identique de nos alliés, nous maintiendrons et améliorerons nos forces en Europe et ne les réduirons pas à moins d'une mesure réciproque de nos adversaires. »

Le message du président Nixon ne fixe aucune date pour une réduction des forces américaines.

M. William Rogers, secrétaire d'Etat, a lu le message du président Nixon après une longue allocution au cours de laquelle il s'est efforcé d'apaiser les craintes des Européens concernant la formation d'un front américano-soviétique.

De telles craintes sont sans fondement, a-t-il dit.

RUMEURS

Le secrétaire d'Etat a tenu à dissiper les rumeurs qui pourraient circuler au sujet d'un accord secret entre Washington et Moscou sur les réductions de troupes.

Il n'existe aucun accord de la sorte, a-t-il souligné. Mais ceci ne veut pas dire que les Etats-Unis aient renoncé à leur droit d'engager des négociations directes avec les Soviétiques de temps en temps.

Que se passe-t-il donc en Syrie ?

BEYROUTH (AP). — Selon la revue « Al Haouadess », de Beyrouth, le général Assad a fait échec à une tentative de coup de force.

Néanmoins, la revue dément que le chef d'Etat syrien ait fait délibérément monter la tension dans le secteur du Golan pour détourner l'attention des difficultés intérieures.

Le général Assad, écrit « Al Haouadess », a pris de vitesse les conjurés, qui devaient passer à l'action le 12 novembre, à la veille de son départ pour un voyage dans l'Union des émirats arabes du golfe Persique.

Deux cents personnes auraient été arrêtées, dont un groupe d'officiers à la retraite dirigés par le colonel Jadid, ancien commandant de la 70ème brigade blindée. Cette unité a pris part à la

plus grande partie des coups de force qui ont eu lieu en Syrie depuis 20 ans.

DÉJA

Au début de la semaine, une autre publication libanaise, antisyrénienne, avait annoncé un nombre identique d'arrestations, mais avait dit que les personnes appréhendées étaient impliquées dans une tentative visant à ramener au pouvoir une faction du Baas, chassée par le général Assad, il y a deux ans.

D'après « Al Haouadess », les conjurés envisageaient de faire diffuser, par Radio-Damas, une déclaration, accusant le chef de l'Etat d'avoir capitulé devant la classe des commerçants et de « collaborer » avec l'Arabie saoudite et d'autres régimes arabes conservateurs.

Evoquant la situation sur les hauteurs du Golan, la revue précise que l'état-

major est divisé sur la riposte à adopter face aux attaques israéliennes.

« Un groupe de généraux aurait demandé une attaque rapide tandis qu'un autre aurait lancé un appel à la modération jusqu'à ce que la Syrie ait achevé ses préparatifs offensifs. »

UNE NOUVELLE GUERRE ?

« Je ne serais pas surpris si la guerre éclatait sur nos frontières », a déclaré Mme Golda Meir, qui a invité ses compatriotes à se tenir prêts à faire face à toute éventualité.

Devant une réunion du parti travailliste, Mme Meir a estimé que les problèmes intérieurs qui se posent en Egypte pourraient conduire le président Sadate à ordonner une reprise des hostilités sur le canal de Suez.

TOUR DU MONDE

EUROPE

Général mexicain : œdème pulmonaire

PARIS (AFP). — L'ex-général Cortes, découvert mort mercredi dans sa cellule de la prison de la Santé à Paris, où il était détenu pour trafic de drogue, a succombé à un œdème pulmonaire : c'est ce qu'a démontré l'autopsie du corps de l'ex-général mexicain.

Les médecins légistes, qui ont procédé jeudi à cette autopsie, estiment que l'œdème peut être attribué soit à une crise cardiaque soit à une intoxication. Dans ce dernier cas, la première hypothèse émise lors de la découverte du corps sans vie du trafiquant, et selon laquelle le décès serait dû à un suicide, pourrait se révéler exacte.

Il faudra cependant attendre un mois encore avant de connaître la cause exacte de la mort de l'ex-général : les médecins légistes ont fait procéder à l'examen toxicologique d'un dépôt bleuâtre prélevé sur la langue de Mariles Cortes. Les résultats de cet examen ne seront pas connus avant cette date.

Les socialistes italiens ont un nouveau patron

ROME (AP). — Le directeur du parti socialiste italien a élu M. Francesco de Martino, ancien vice-président du Conseil, au poste de secrétaire général, dans une initiative visant à ressusciter « la coalition de centre-gauche » qui a gouverné l'Italie au cours de la plus grande partie des dix dernières années.

M. de Martino remplacera M. Mancini, sous lequel les socialistes ont quitté, en janvier dernier, la coalition qu'ils formaient avec les démocrates-chrétiens.

Juifs russes en Israël

MOSCOU (AP). — Le journaliste juif Victor Perelman, et Andreï Dubrov, dissident politique, ont été autorisés à émigrer en Israël.

Israël était l'un des quatre juifs auxquels le sénateur américain Hubert Humphrey avait téléphoné lors d'un récent séjour à Moscou, en compagnie de deux autres membres du Congrès, pour examiner les possibilités d'échanges commerciaux américano-soviétiques.

Moscou et le cuivre du Chili

MOSCOU (AP). — Au deuxième jour de la visite officielle du président Allende en Union soviétique, un membre de la délégation chilienne, a qualifié jeudi d'« absolument fausses et sans aucun fondement » les rumeurs en provenance d'Occident selon lesquelles le Chili compte accorder à l'URSS l'exclusivité du marché de son cuivre dans le monde.

Il a déclaré que ces « rumeurs et spéculations » ont sans doute comme origine le fait que l'Union soviétique aide le Chili à exploiter ses ressources minières.

Trois jours à la dérive

COPENHAGUE (AFP). — Un Allemand de l'Est de 29 ans, est arrivé à Hasle, situé sur une île danoise, en mer Baltique, après avoir navigué pendant trois jours et trois nuits dans un petit canot pneumatique, a révélé la police de Bornholm, où il a demandé le droit d'asile politique.

Le réfugié a expliqué aux autorités danoises qu'il avait quitté la côte est-allemande dimanche, mais qu'après vingt-quatre heures de traversée son canot avait chaviré ce qui avait entraîné la perte du moteur. A partir de ce moment, il dut ramer pour atteindre l'île danoise. Le réfugié est-allemand a été hospitalisé en raison de son extrême épuisement.

AMÉRIQUE

Cuba et la piraterie aérienne

MEXICO (AP). — Le gouvernement cubain ne procédera pas à l'extradition des neuf personnes impliquées dans le détournement, le 8 novembre dernier, d'un appareil mexicain parce que les pirates de l'air ont agi pour des motifs politiques.

La note laisse ouverte la possibilité d'engager des négociations entre les deux pays pour lutter contre la piraterie aérienne.

Advertisement for PFAFF jewelry and watchmaking, located at 7, PLACE PURY - NEUCHÂTEL.

Advertisement for 'Vos fêtes de fin d'année, chez nous' featuring a buffet at Gare Neuchâtel.